TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 240 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 1er - LUNDI 2 JANVIER 1978

Le Monde
présente à ses lecteurs ses vœux les meilleurs pour 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 65 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 19
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le Cambodge dénonce l'invasion de son territoire par plusieurs divisions vietnamiennes

La troisième guerre d'Indochine ?

Voici donc, une fois encore, la péninsule indochinoise en guerre. Le peuple vietnamien et le peuple khmer s'affrontent bien avant que soient relevées les innombrables ruines provoquées par les précédents conflits. Vanité des idéologies ! De part et d'autre de la frontière, on se réclame du marxisme-léninisme, alors que le maître du jeu est la géopolitique, celle de la région et celle de l'Asie où s'affrontent Chinois et Soviétiques.

L'antagonisme khméro-vietnamien est ancien. Aux différences de cultures s'ajoutent des querelles territoriales dans le Delta et sur le plateau continental. Le déséquilibre démographique entre le Vietnam aux plaines surpeuplées et le « petit Cambodge » — expression qui irritait tant le prince Sihanouk — ne favorise pas la coexistence pacifique.

C'est un « parti communiste indochinois » qu'avait fondé Ho Chi Minh. Ce dernier raisonnait certes dans le contexte colonial français, mais l'appellation ne reflétait-elle pas malgré tout une volonté d'hégémonie vietnamienne sur la péninsule ? Le front commun de lutte des peuples indochinois, établi une première fois en 1951 contre les Français, relancé en 1970 contre les Américains, était, par la force des choses, dominé par Hanoï. Mais il avait éclaté en fait avant la fin des hostilités, lorsque les Khmers rouges prirent leur autonomie sur le plan militaire et ne cachèrent pas leur orientation prochinoise.

Les moyens dont ceux-ci usèrent pour contrôler la population, les premières escarmouches avec les Vietnamiens, dès 1975, dans le Bec-de-Canard et sur de petites îles, élargirent encore la distance entre deux régimes que les communiqués continuaient de qualifier de « frères ». Hanoï ne s'est jamais fait une raison de cette situation. Phnom-Penh l'a bien compris, qui accuse aujourd'hui les Vietnamiens d'avoir tenté de fomenter un coup d'État au Cambodge avec l'aide, sans doute, des Khmers exilés au Vietnam, qui, entre 1954 et 1970, avaient eu le temps de s'imprégner de l'idéologie de Ho Chi Minh et de ses compagnons.

Toutes ces raisons expliquent le conflit actuel, qui n'oppose pas des marionnettes aux mains de puissants alliés. Mais ces alliés interviennent eux aussi à l'évidence. Rien ne prouve que, comme l'affirme Phnom-Penh, des conseillers « européens » (c'est-à-dire soviétiques) sont à l'œuvre du côté vietnamien.

Cette nouvelle guerre d'Indochine met en effet, indirectement, aux prises l'U.R.S.S. et la Chine. Moscou aide davantage que Pékin le Vietnam depuis 1975 et dénonce la volonté manifeste des Chinois de s'assurer le contrôle de la mer de Chine du Sud. C'est par la force, et non à la suite de négociations, que Pékin a pris possession d'archipels (et sans doute de richesses pétrolières) revendiqués par Hanoï.

La relance du conflit sino-soviétique en Indochine ne concerne pas la seule péninsule : elle touche l'ensemble du Sud-Est asiatique agité par les rébellions birmane, malaisienne, philippine, et affaibli par un sous-développement que les investissements occidentaux (en Indonésie notamment) ne font guère reculer. Ce qui est en cause, ce n'est plus seulement la lutte contre un ordre post-colonial — ou néo-colonial — et un type de régime plus authentiquement asiatique et démocratique, c'est aussi, au sein des forces révolutionnaires, l'opposition des prochinois aux « autres », qui ne sont peut-être, comme c'est le cas des Vietnamiens, en apparence prosoviétiques que par crainte de voir la Chine leur dicter sa loi. Une Chine qui, sur ce plan, s'en tient à sa politique traditionnelle, même après l'élimination de la « bande des quatre », tant il est vrai que, là encore, la géographie et l'histoire mènent le bal, ne s'abritant que par routine derrière le paravent troné de l'idéologie.

- **Hanoï parle d'autodéfense contre les « atrocités » des Khmers**
- **Phnom-Penh met en cause implicitement l'Union soviétique**

De violents combats opposent le Vietnam et le Cambodge, dont les relations diplomatiques ont été « temporairement rompues » samedi 31 décembre à l'initiative de Phnom-Penh. Selon une source militaire occidentale de Bangkok citée par l'A.F.P., six divisions vietnamiennes appuyées par des blindés et l'artillerie ont pris position dans un rayon de 80 à 100 km autour de la capitale khmère, et pratiquement toute la partie du Cambodge à l'est du Mékong serait occupée par les troupes de Hanoï.

Une guerre des communiqués s'est engagée samedi à Pékin. Les Cambodgiens accusent leurs voisins d'avoir lancé des attaques sur un front de 700 km, de se livrer au pillage « pour faire face à la famine qui sévit au Vietnam », d'avoir comploté en vue de renverser le régime de Phnom-Penh, et, finalement, d'avoir pour objectif de s'emparer du Cambodge « pour l'intégrer dans une fédération indochinoise dominée par Hanoï ». Selon les Khmers, des « étrangers d'origine européenne » assistent les troupes vietnamiennes. Phnom-Penh compare aussi le Vietnam à l'Allemagne nazie de 1939, lorsque Hitler s'empara de la Tchécoslovaquie.

De leur côté, les Vietnamiens font état d'atrocités commises par les Khmers lors d'incursions en territoire voisin et appellent leurs forces à l'autodéfense. Depuis 1975, les attaques cambodgiennes ont fait plus de deux mille tués et blessés chez les Vietnamiens, affirme Hanoï.

Le fait que les Chinois aient autorisé l'ambassadeur du Cambodge à tenir une conférence de presse à Pékin montre combien, dans cette affaire, la Chine soutient le point de vue khmer. Samedi en fin de matinée, les Soviétiques, pourtant visés indirectement par les accusations cambodgiennes, et dont Hanoï est politiquement proche, n'avaient pas encore commenté cette nouvelle crise dont on voit mal comment elle pourrait, dans les conditions actuelles, se résoudre par un compromis. Phnom-Penh a, en tout cas, rejeté l'hypothèse d'une médiation d'un pays tiers.

Pékin a fait son choix

De notre correspondant

Pékin. — La Chine donne tous les signes d'une attitude de soutien, au moins moral et politique, au Cambodge dans son conflit avec le Vietnam. De nombreux représentants de la presse chinoise — ainsi qu'au moins un fonctionnaire du ministère chinois des affaires étrangères — assistaient, en effet, samedi matin 31 décembre, à la conférence de presse donnée par l'ambassadeur du Cambodge en Chine, M. Pich Cheang, lequel était entouré de plusieurs interprètes chinois. On doit donc s'attendre qu'une large diffusion soit donnée à Pékin au long et violent réquisitoire du gouvernement de Phnom-Penh, dont l'ambassadeur a donné lecture.

Au cours des dernières quarante-huit heures, les journaux de Pékin avaient publié deux dépêches de Chine nouvelle, citant la radio de Phnom-Penh, et célébrant l'« *esprit de sacrifice* » et la « *vigilance révolutionnaire* » du peuple et de l'armée du Cambodge dans la défense de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale. L'un de ces textes évoquait même précisément la défense des frontières cambodgiennes dans la région de Neak-Luong.

La Chine a-t-elle tenté, au cours des derniers mois, d'exercer une influence modératrice dans ce conflit ? Certains observateurs le pensent, qui rappellent le souhait exprimé par divers responsables chinois devant des interlocuteurs étrangers de voir les différends entre pays du Sud-Est asiatique se régler par voie de négociation. C'est encore ce que déclarait M. Teng Hsiao-ping, le 21 octobre, devant le directeur général de l'agence France-Presse, ajoutant que la Chine « *ne jugeait pas, quant à elle, ce qui est juste ou erroné* ». Un porte-parole chinois, à l'issue de la conférence de presse cambodgienne, a encore exprimé samedi matin ses « *regrets* » devant les faits qui venaient d'être révélés et émis l'opinion qu'un tel problème « *peut être réglé par ces négociations suivant les cinq principes de la coexistence pacifique* ».

On ne peut que prendre acte de ces propos, mais tout indique que l'on n'en est plus là aujourd'hui, lorsque des auditeurs chinois écoutent sans broncher le représentant du Cambodge à Pékin comparer l'attitude des dirigeants vietnamiens à celle de Hitler envahissant la Tchécoslovaquie en 1939.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

De notre correspondant

Bangkok. — Le Cambodge démocratique a annoncé, ce samedi 31 décembre, qu'il rompait ses relations diplomatiques avec le Vietnam socialiste et révélé, dans un communiqué d'une extrême violence, qu'un véritable « *état de guerre* » prévaut depuis plusieurs mois à la frontière commune des deux voisins indochinois. Cette décision dramatique, qui intervient après le nombreux affrontements armés, a cependant été qualifiée de « *temporaire* ».

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

La pré-autonomie est accordée au Pays basque par Madrid

Le conseil des ministres espagnol a adopté, dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 décembre, deux décrets-lois établissant un régime de pré-autonomie au Pays basque. Cette autonomie provisoire pourrait acquérir un caractère définitif après l'approbation par les Cortes (Parlement) d'une nouvelle Constitution espagnole.

Un « conseil général du Pays basque » *sera formé. A la différence de la Catalogne, le pouvoir sera exercé de façon collégiale. La question litigieuse de la Navarre, province dont la population est à moitié basque, a été résolue de la façon suivante : le* « conseil foral » *de Navarre, qui sera constitué par les municipalités issues des prochaines élections, décidera si la province doit participer ou non au* « conseil général du Pays basque ». *Sa décision devra être ratifiée par un référendum populaire dans la province.*

Les parlementaires basques et le gouvernement sont donc parvenus à un compromis. L'urgence était grande, car la branche « politico-militaire » de l'organisation séparatiste ETA, qui avait annoncé il y a quelques mois qu'elle renonçait provisoirement à la lutte armée, s'apprêtait apparemment à entreprendre une campagne d'attentats si le problème de la Navarre retardait encore l'autonomie.

De notre correspondant

Madrid. — La décision d'accorder la « pré-autonomie » au Pays basque a été prise, vendredi 30 décembre, à l'issue d'un conseil de ministres qui a duré plus de douze heures. Réunis au palais de la Moncloa, les ministres ont dû attendre jusqu'à minuit pour adopter leur dernière résolution de l'année, destinée à créer un climat d'apaisement dans l'une des régions les plus troublées du pays.

A proximité immédiate de la Moncloa, M. Clavero Arevalo, ministre des régions, le vice-président du gouvernement chargé des affaires politiques, M. Abril Martorell, et le ministre de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa, ont discuté jusqu'à la dernière minute avec les représentants régionaux pour trouver la solution du point litigieux qui retardait l'adoption des décrets-lois : la façon dont la Navarre pourrait décider de s'intégrer ou non dans une future région autonome d'Euskadi, composée par ailleurs des trois provinces basques (Guipuzcoa, Biscaye et Alava).

Le gouvernement et les parlementaires basques se sont hâtés de trouver une formule d'accord pour éviter les incidents qui auraient pu survenir le 4 janvier lors des manifestations populaires que les partis basques majoritaires — socialistes et nationalistes — avaient décidé d'organiser afin d'obtenir plus rapidement l'adoption d'un régime de pré-autonomie. Les organisateurs de la journée de revendications avaient imaginé cette ultime forme de pression en raison du retard mis à approuver un texte sur lequel un premier accord avait été obtenu il y a plus d'un mois. Ils étaient conscients en même temps que les extrémistes risquaient de faire dégénérer les manifestations prévues dans quatre villes de la région. Les parlementaires de Navarre s'étaient réunis jeudi et vendredi pour trouver une formule d'accord : les représentants du parti gouvernemental étaient opposés, au départ, à l'inclusion de leur province dans le projet de pré-autonomie, alors que les parlementaires du parti socialiste et du parti nationaliste en faisaient une question de principe.

Les décrets approuvés vendredi et qui seront soumis lundi 2 janvier, pour la forme, à la commission d'urgence du Congrès des députés, prévoient un régime d'autonomie provisoire d'un contenu comparable à celui de la Catalogne, mais avec une forme de gouvernement bien différente : le pouvoir sera exercé en effet de façon collégiale par un conseil général des provinces qui auront décidé de s'y intégrer. Les provinces auront dans ce conseil une représentation égale, bien que certaines pèsent plus que d'autres par leur puissance démographique et économique.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

MILLÉSIME

Il n'est pas toujours très agréable de vivre les dates historiques, mais elles sont le sel du calendrier. Les années de consommation courante peuvent être celles d'un certain bonheur quotidien, mais elles vieillissent mal, leur bouquet est fragile, et il arrive qu'elles laissent au palais une fadeur, voire une amertume, dont on se lasse.

Le temps est venu d'un grand millésime. Je souhaite à 1978 d'être d'un rouge de bonne race qui ne monte pas à la tête mais chauffe le cœur, et qui ait assez de corps pour ne perdre ni la vigueur de son alcool ni le généreux parfum du terroir qui l'a fait naître.

ROBERT ESCARPIT.

1977 DANS LE MONDE

La lancée et la percée

par ANDRÉ FONTAINE

Jusqu'aux approches de l'hiver et à la visite du président Sadate à Jérusalem, on aurait pu croire que 1977 ne serait pas de ces années que retient l'histoire. Après tant de bouleversements, il semblait que tout, en quelque sorte, continuât sur sa lancée. Il pouvait arriver d'ailleurs que ce fût pour le mieux. Ainsi de l'Espagne où le roi Juan Carlos et son premier ministre, Adolfo Suarez, poursuivaient tambour battant la démocratisation amorcée dès le lendemain de la mort de Franco. Les partis politiques légalisés, y compris le P.C., des élections générales qui se déroulent le 15 juin dans l'ordre et consacrent le succès, d'une part, des centristes, d'autre part, des socialistes, l'adoption, par tous les partis, d'un programme de gouvernement, le rétablissement de l'autonomie de la Catalogne, sous l'autorité d'un exécutif au sein duquel cohabitent communistes et anciens franquistes, la promulgation pour le Pays basque d'un statut de « pré-autonomie », c'est là un beau bilan, quels que soient les incidents parfois sanglants et la gravité des problèmes économiques auxquels le régime doit faire face.

Ce sont précisément les difficultés économiques qui ont entraîné, en décembre, dans le Portugal voisin, la chute du gouvernement Soares, coincé entre les exigences d'« assainissement » présentées par le Fonds monétaire international avec l'appui délibéré des formations centristes, et la volonté des communistes et de la gauche socialiste de maintenir les conquêtes de la révolution au premier rang desquelles la réforme agraire. A vrai dire, la crise économique frappe plus ou moins la quasi-totalité des pays industrialisés, contribuant à y entretenir un climat de doute et de morosité. Mais, en fin de compte, elle aura provoqué, en 1977, bien peu de bouleversements politiques.

Si le cabinet irlandais a perdu les élections, on a vu se consolider, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Norvège, au Danemark, des gouvernements sur l'avenir desquels on n'aurait pas osé, quelques mois plus tôt, prendre le moindre pari. Au Japon, M. Fukuda est resté au pouvoir, quitte à devoir remanier son équipe en fin d'année, pour tenir compte de la volonté des Etats-Unis de revaloriser le yen et de freiner les exportations nippones.

En Allemagne fédérale, le cabinet Helmut Schmidt, qui paraissait de plus en plus menacé, a été sauvé par son attitude résolue au moment du détournement d'un avion de la Lufthansa par un groupe de terroristes qui cherchaient à faire libérer les chefs de la « Fraction armée rouge », condamnés au début de l'année à la prison perpétuelle. Venant après l'assassinat du procureur général Buback et du banquier Ponto, après l'enlèvement du président du patronat allemand, H.-M. Schleyer, et le meurtre de ses gardes du corps, l'événement a suscité dans l'opinion allemande une réaction très vive, dont le chancelier a bénéficié lorsqu'un commando de la police allemande a réussi à dégager les otages, sur l'aéroport de Mogadiscio, en tuant leurs gardiens.

Seule une minorité devait mettre en doute le suicide de Baader et de ses amis Raspe et Gudrun Ensslin, appris quelques heures plus tard. Et lorsqu'on eût découvert dans un coffre de voiture le cadavre de Schleyer, c'est un peuple quasi unanime qui coopéra à la vaste chasse à l'homme déclenchée sur tout le territoire fédéral et réagit avec vivacité aux craintes exprimées ici ou là, et notamment de ce côté du Rhin, quant aux effets possibles de cette exaltation de l'ordre. L'extradition précipitée par le gouvernement français de l'avocat Croissant, poursuivi pour complicité avec la Fraction armée rouge, n'était évidemment pas de nature à calmer ces craintes.

En Italie, où le terrorisme a également continué de frapper lourdement, le cabinet Andreotti a survécu tant bien que mal au développement du désordre et à l'impatience croissante du parti communiste, partenaire de fait d'un pouvoir de plus en plus coupé des masses populaires. Aux Pays-Bas, il a fallu six mois après les élections législatives pour mettre en place un nouveau gouvernement.

A l'autre bout de l'Europe, la situation n'a pas non plus beaucoup évolué. Les élections grecques de novembre, si elles ont été marquées par un progrès spectaculaire des socialistes de M. Papandreou, de tendance neutraliste, ont confirmé le gouvernement de M. Caramanlis.

(Lire la suite page 4.)

L'INQUIÉTUDE DES RÉALISATEURS DE TÉLÉVISION

La création octroyée

Paul Seban : « Je fais l'objet d'une exclusion de type esthétique. » Jacques Krier : « Je vais crever si je ne fais plus de documentaire. » Gérard Guillaume : « L'unicité de l'O.R.T.F. permettait un regard fertile sur le travail des autres. Aujourd'hui, on n'a même plus envie de regarder. » Le premier précise qu'il n'a eu, du mois d'août 1974 au mois d'août 1977, « *aucun contact* avec la première ni avec la seconde chaîne » et qu'il est resté, au cours de cette période, « *onze mois de suite sans travailler* ». Le second souligne qu'il a pointé au chômage de mai à août 1975 et du 1er octobre de la même année jusqu'en mars 1976. Le nom du dernier n'est pas apparu dans les programmes depuis « la Guerre des demoiselles ». C'était en novembre 1976. Deux de ces réalisateurs, dont le nom est, avec celui de quelques autres, lié aux grandes heures de la télévision d'avant 1974, utilisent la même image pour évoquer les productions d'alors, par rapport à celles d'aujourd'hui. L'un parle de « dinosaures », l'autre de « mammouths ».

Le temps, en effet, a passé et les normes de production ont changé depuis la grande époque des années 60, à laquelle la seconde chaîne consacrait vendredi soir une rétrospective (lire page 12). Mais diront tous ceux que n'émeut guère la nostalgie des créateurs, notre télévision n'a-t-elle pas progressé entre-temps ? N'a-t-elle pas proposé en 1977 sept mille heures d'émissions contre un peu moins de cinq mille deux cent trente en 1970 ?

La part de ces programmes réservée à la fiction apparaît néanmoins plus significative. Elle est le droit à l'imagination et au rêve du téléspectateur. Or cette part est chaque année plus réduite, passant de quatre cent quatre-vingt-quatre heures annuelles en 1971 à deux cent soixante en 1977.

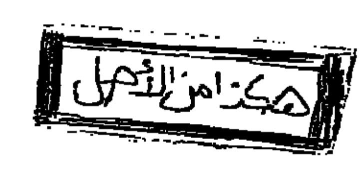
Les réalisateurs, inquiets, se sont associés en grand nombre au mouvement des artistes-interprètes du dernier trimestre de l'année dernière. Les risques de chômage se sont encore accrus cette année par l'arrivée sur le « marché » de huit cents jeunes professionnels, fraîchement homologués. Mais ce n'est pas l'essentiel : tous se plaignent surtout du climat dans lequel ils pratiquent, quand ils le peuvent, leur métier.

Marchandage sur les heures de tournage, sur les mètres de pellicule, sur les coûts de production ; chipotages sur le nombre d'heures accordées à la préparation des sujets ; discussions de marchands de tapis sur les rallonges budgétaires, le droit à la création est octroyé chichement, à contrecœur.

Pour paradoxale qu'elle puisse paraître, l'attitude de Claude Santelli est, sur ce plan, tout à fait révélatrice. Dégoûté, nous a-t-il dit, des tractations auxquelles il lui a fallu se plier pour obtenir d'Antenne 2 les crédits nécessaires à l'achèvement du « Chandelier », — crédits pourtant bien supérieurs au coût moyen d'une dramatique standard, — il tourne le dos à la télévision et se consacre dans les mois à venir au théâtre.

ANNE REY.

(Lire la suite page 11.)



idées

CONTROVERSES

PRÉLUDE AUX IDES DE MARS

par TANGUY KENEC'HDU

QUE répondre à qui soulignerait l'analogie frappante des politiques suivies actuellement en France et en Grande-Bretagne ? Croirait-on que les gouvernants se réclament, à Londres du socialisme, et de principes opposés à Paris ?

Si ressemblants l'un à l'autre jusque dans leurs façons de dire, les deux premiers ministres, en dépit de dossards antagonistes, appliquent ou tentent d'appliquer, à mêmes maux, mêmes remèdes. Tellement, qu'aux approches de la brève saison où l'électeur est roi, leur gouvernement se requinque tant bien que mal et, du coup, dans les deux pays, l'opposition cesse de humer à la verticale le fumet délectable qui monte des urnes, les soirs victorieux.

Vous paraissez surpris... Vous n'y aviez pas songé ?... Aussi bien, ai-je, par ce moyen, voulu vous mettre en garde contre toute philosophie désabusée comme celle qu'impliquait ma question. Qu'il vous en souvienne, sur la carte de Tendre électorale, le premier écueil a nom « scepticisme », aussi funeste à votre navigation qu'aux amants de jadis « le lac d'indifférence » ou « la mer d'inimitié ».

Ainsi qu'aux Corinthiens l'écrivait Paul, le saint patron des propagandistes :

« Si la trompette rend un son [incertain,
Qui donc va s'apprêter pour [le combat ? »
(I - XIV - 8.)

Il est vrai que, à Paris comme à Londres, gouvernent des esprits du juste milieu, enclins au doute humaniste. Aux extrêmes, les candidats n'ont point ainsi à balancer ; la littérature sapientiale leur parvient au fur et à mesure qu'il leur suffit, si j'ose cette image, de lire les yeux fermés.

Croisé moyen que vous êtes, qu'allez-vous proposer à l'électorat (dont cette désinence savante atteste, en ces jours, la dignité), tant par affiches que profession de foi ou éloquence tribunitienne ?

Or, dans sa sagesse, le législateur a prévu la publication périodique d'une somme polymorphe de proses électorales modèles, auxquelles on se reportera avec fruit. C'est « le Barodet » — du nom de son instigateur, député radical de Paris en 1881, Désiré (il fallait y penser) Barodet. Y figurent, pieusement recueillies après chaque élection, toutes les professions de foi. (Néanmoins, pour plus de sûreté, ne retenir que celles des concurrents qui, dès le premier tour, auront franchi en vainqueurs la ligne d'arrivée.)

On trouve là des proses quinqua — sexa — voire nonagénaires, qui, *mutatis mutandis*, n'ont pas pris un seul cheveu blanc. Je vous citerais tel ministre dont les déclarations y semblent calquées sur celles, en style Art Déco (style en tous points recommandable, du reste), qui faisaient, dans l'entre-deux-guerres, les belles élections de son papa.

Tabous

Laissant à vos diligences les aises du discours électoral, ses fresques abandantes en profondes platitudes, venons-en tout de suite aux tabous, à ces points sensibles qu'il convient de n'aborder qu'à pas de loup. Non sans se tenir prêt, le cas échéant — et il écherra — à accueillir toutes questions posées à leur propos, et au besoin, hors de propos.

— Entre dans cette catégorie tout ce qui a trait aux « générations du feu » (expression à retenir), et il sera prudent d'y inclure quiconque aura été appelé sous les drapeaux, mettons, entre la mi-juillet 1789 et le dimanche du second tour.

— N'omettez pas de dénoncer, sous les bravos du public, « le gigantisme tentaculaire de l'administration » (autre expression reçue), tout en exigeant par ailleurs, applaudi par l'auditoire, que les dotations budgétaires permettent d'accroître sensiblement les effectifs de la fonction publique : P.T.T., enseignement à tous les niveaux, services hospitaliers, etc. Qui oserait vous contredire ?

— Côté bouilleurs de cru, les « mille degrés », vous aurez à choisir entre deux options, selon que vous êtes :

a) Candidat dans l'Ouest, l'alcoolisme, ce fléau national, résultant alors (statistiques en main — y penser) de la surconsommation quotidienne de pinard de basse qualité ;

b) Candidat du midi viticole, l'alcoolisme, ce fléau, etc., étant dû, dans ce cas (chiffres à l'appui — s'en prémunir), à l'hyper-absorption journalière des produits de distillations clandestines.

— Du même souffle, n'hésitez pas à exalter discrètement, au passage, l'esprit d'indépendance au Québec, en Ecosse et au pays basque (espagnol), tout en flétrissant (terme rituel) sans ambages les tendances autogestionnaires en Bretagne, en Corse ou au pays basque (français).

— Vous vous instituerez le défenseur sourcilleux des petites communes, à l'encontre de tout projet visant à les incorporer dans un ensemble quelconque. En même temps, champion valeureux des libertés locales, soyez sans crainte, nul ne vous demandera d'élucider par un dessin cette légère contradiction.

Et ainsi de suite... Vous m'avez compris, comme ne disait pas l'autre.

Sachez enfin que, désormais, pour l'homme « public » que vous voici devenu, il n'est plus de propos « privés ». Tout ce que vous direz ou laisserez dire en votre nom pourra être déformé et retenu contre vous. Dorénavant, que votre langue et votre plume se laissent donc — non point asservir, ce serait indigne — mais douillettement accorder au plus grand bien du plus grand nombre, maxime maximaliste s'il en fût, un point à considérer, s'agissant d'élections.

N'importe. Déjà, je le sais, on le sent, vous vous voyez élu, même si, pour l'observateur objectif, bonhomme d'Ampère électoral, le cas paraît désespéré... Qui sait ?

Déjà, et à jamais, vous en éprouvez des douceurs intimes, des jouissances sans pareilles, inconnues des profanes.

Tant il est vrai que, comme dit Pascal, l'imagination (cette superbe puissance...) ne peut rendre sages les fous, mais elle les rend heureux. »

L'impasse et le vide

par LÉO HAMON (*)

PIERRE VIANSSON-PONTE a parlé d'une impression de vide ressentie par les Français au moment où se rapproche l'échéance électorale ; l'indication a été reprise, le malaise confirmé, même si la comparaison a été discutée. Peut-être faudrait-il parler à la fois du sentiment de se trouver dans une impasse et du sentiment de vide pour mêler les métaphores à la manière de M. Prudhomme, mais les deux désagréments étant en fait liés.

L'impression se répand d'un différend qui serait absurde puisqu'on ne verrait plus comment il déboucherait sur une solution : la majorité actuelle a de bonnes chances de devenir minorité quant au nombre de voix, mais il se pourrait que « l'union de la gauche » se faisant très imparfaitement au second tour, la majorité sortante retrouve une petite majorité de sièges — mais avec quelle légitimité ? Dans le cas contraire, comment croire, après le fracas des contestations à l'intérieur de la gauche, que, même si ses partis additionnés obtiennent une majorité de sièges, ils auraient la capacité de gouverner ensemble, ou le pouvoir de gouverner en étant séparés ?

Légal, légitime, capable

On n'imagine plus ni comment la majorité actuelle pourrait se voir confirmer la confiance qui fait la légitimité ni comment l'opposition rétablirait l'unité que requiert la possibilité même de gouverner. Dès lors, l'affrontement électoral ne peut avoir son aboutissement normal : la constitution d'un gouvernement légal, légitime et capable à la fois.

Pourtant, comme le dit fort bien l'article 4 de la Constitution, *« les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage »*. Cela implique qu'ils expriment les expériences, les sentiments et les refus, qu'ils les encadrent en les rendant cohérents — et qu'ils les disciplinent sans les trahir : les partis sont ainsi comme des *« transformateurs »* procurant la volonté utile de gouverner. Mais si la *« transformation »* ne se fait pas parce que le *« circuit est grillé »*, l'institution des partis perd sa justification aux yeux des citoyens, et c'est le mécanisme même de la Constitution qui est faussé. Comment n'en résulterait-il pas une désaffection ouvrant la voie aux crises politiques les plus graves ? Le sentiment de l'absurde, du combat pour rien — du vide par l'absence de solution satisfaisante — tient à cela.

Or il tire à conséquence. Déjà certains pensent que le scrutin de 1978 fournira des indications qui prendront place dans la perspective de l'élection présidentielle en 1981 ; après quoi, on ne manquera pas d'observer, en 1981, que deux années seulement séparent encore d'élections législatives qui auront lieu normalement en 1983, et auxquelles on devra commencer de se préparer ! ! !

Il faut donc observer et dire — dès à présent, très catégoriquement — qu'aucune démocratie, aucun Etat ne saurait résister à une fièvre ainsi entretenue. La France est entrée en campagne électorale en 1972 : il fallait alors, de part et d'autre, avec le programme commun ou avec le changement de gouvernement, préparer les élections de 1973, mais, aussitôt celles-ci passées, la maladie notoire du président a fait penser à l'élection présidentielle prochaine, et l'exiguïté même de la majorité obtenue en 1974 par M. Giscard d'Estaing a tourné les regards vers la perspective de 1978 promue année de troisième tour. *« Six ans de campagne, c'est assez ! »* — et cela devrait suffire.

Des sceptiques diront encore qu'il ne faut pas confondre l'irritation et l'impatience des spectateurs avec l'agonie — ou seulement la condamnation — d'un système, et que d'autres régimes ont bien duré malgré leur mauvais fonctionnement. On disait, en effet, déjà cela en 1938 ou en 1957, et l'on sait comment cela a fini, comme aussi ce qu'a coûté à la République la survie limitée de formes condamnées ; c'est un régime condamné que celui dans lequel des élections aussi disputées ne donnent pas de majorité de gouvernement ; et l'incapacité d'assurer la relève d'un tel régime ne le protège pas longtemps..., la prolongation même du sursis pouvant seulement amener les plus mauvaises successions.

Se remettre en prise sur le réel

Il faut donc que se dégage chez les acteurs du système une possibilité de se remettre en prise sur le réel — ou qu'ils se préparent à devoir quitter la scène.

L'un ou l'autre des camps saura-t-il réaliser en lui et autour de lui, à la fois la cohérence dans les alliances, l'élargissement nécessaire pour pouvoir prétendre à autre chose qu'une mini-majorité et accéder à une majorité incontestable ? Un des partis engagés saura-t-il enrichir son image pour retenir la confiance d'autres familles encore que celles de l'habitude ; ou bien l'inanité constatée d'affrontements sans solution possible par avènement d'un gouvernement véritable, incitera-t-elle les lutteurs eux-mêmes à faire évoluer le jeu vers une large union qui ne serait certainement pas moins raisonnable que la poursuite d'un pugilat sans issue ? Et s'ils ne peuvent rien faire de tout cela, il faudra bien que d'autres se lèvent qui le feront... sans doute peu de temps après des élections pour rien. Cela est déjà arrivé dans le passé !

Ainsi le malaise qu'on éprouve maintenant est celui que procurerait une agitation à laquelle on n'imaginerait plus une suite utile. Tant il est vrai que ceux qui s'enferment dans leurs positions excellent à donner l'impression du vide !

(*) Ancien ministre.

LA POLITIQUE SANS LE CHOIX

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LES Espagnols nous donnent une leçon d'asile politique, les Allemands nous donnent une leçon d'analyse monétaire internationale quasi gaullienne, les Anglais nous donnent une leçon de prospective financière à moyen terme sur la Communauté européenne une seconde fois élargie, les Italiens comme depuis des siècles nous donnent une leçon de vie heureuse et optimiste en dépit de tous les désordres et de toutes les difficultés. Nous, Français — incapables même de nostalgie. — nous préparons depuis deux ans, trois ans, à voter pour des coalitions dont on nous a fait peur, pour l'unité desquelles chacun a excommunié ses partenaires, et qui au moment du scrutin se présentent pour ce qu'elles sont : c'est-à-dire des partis en tout concurrents pour les places ayant négocié les désistements ou les candidatures uniques comme au champ de foire dont on dispose souverainement, et pour le reste analogiques en tout pour le refus d'une imagination qui serait le vrai changement.

Des structures changées

Depuis 1962, c'est vrai, la vie politique française était bipolaire. On a trop dit que c'était le fait du mode de scrutin législatif ou présidentiel, ou même de la pratique répétée du référendum par le général de Gaulle. Ces modes de scrutin demeurent, il y a eu un référendum depuis que de Gaulle n'est plus là, mais notre vie politique a changé de structures. La bipolarisation était essentiellement le fait qu'en France existait un programme politique pour ou contre lequel on s'organisait ; ce fut jusqu'en 1969 le programme du général de Gaulle. Puis très vite après — moyennant l'entracte des scandales financiers et des campagnes de presse préparant habilement et de très longue main la succession — ce fut le programme commun de la gauche. Non qu'il faille comparer au fond ces deux programmes pour la France, mais ils ont joué la même vraie fonction de cristallisation et de bipolarisation de notre vie nationale. Celle-ci était claire et le choix, ces derniers temps, pour la conservation ou pour une autre gestion sinon un autre avenir était possible à chaque élection, précisément de plus en plus serrée

La classe politique se révèle pour ce qu'elle est. Dans la majorité qui ne l'est plus que de nom puisqu'elle est divisée et qu'elle est en queue des sondages, les partis s'éparpillent : au sein de chacun, vieille et jeune gardes se dévorent. Dans l'opposition les nationalisations n'ont été que le prétexte ; les uns reparlant d'autogestion, tout en éliminant de leurs organes dirigeants ceux qui le prônent ; les autres d'indépendance nationale sans pour autant s'opposer à l'élection du Parlement européen.

Ce que le président voudra

Ce désordre devant l'électeur va donner au chef de l'Etat la faculté que s'octroyait naguère l'Assemblée nationale de la IVe République après chaque scrutoin législatif, c'est-à-dire de refaire les votes après coup et de multiplier les combinaisons possibles. Les électeurs vont voter mais leur vote ne commandera en rien l'orientation, le programme et la composition du gouvernement à venir puisqu'aucune coalition n'étant nettement définie, le président de la République pourra composer celle qu'il voudra et sans doute recommencer le spectacle tantôt égocentrique, tantôt désinvolte qu'il nous offre, aux dépens des intérêts du pays, depuis trois ans et demi.

Seule une élection présidentielle polariserait à nouveau les choix et au second tour rendrait aux Français la possibilité de choisir A partir d'un tel scrutin, il faudrait que le président de la République — quel qu'il soit — comprenne enfin la leçon administrée malgré lui par M. Giscard d'Estaing qui n'osa pas se doter d'une majorité législative élue sur son seul et propre programme. Mais tant que les Français ne se mécontenteront que des grèves ou de la hausse des prix, mais jamais de la conduite d'ensemble de leurs affaires ; tant que celles-ci tourneront chaque soir au seul commentaire des résultats du loto, du tiercé, du quarté ou des raisons de disqualifier telle skieuse ou tel boxeur ou au spectacle ému d'une histoire qui se fait ailleurs et sans nous ; Byzance sera sur la Seine, on parlera pour les bleus ou pour les verts au grand hippodrome et le pays ignorant qu'il est assiégé perdra ce qui lui reste de substance et d'indépendance. Car de la faillite d'une classe politique qui — au moins intellectuellement — n'a pas su se renouveler depuis la libération, soit depuis plus de trente ans, seuls les Français collectivement par leur dégoût peuvent faire appel Cassandre, la petite Cassandre, à elle seule ne peut rien que pleurer d'avance la catastrophe.

Gagner pour quoi faire ?

par PIERRE LEFRANC (*)

CHURCHILL a dit de la démocratie qu'elle était le plus mauvais système... après les autres.

Chaque jour nous apporte une nouvelle illustration des aspects détestables de ce système et pourtant nous sommes convaincus que c'est le seul qui puisse nous convenir. Alors, ne pourrait-on pas l'améliorer ? Vieille question.

Il semble toutefois que notre temps ait connu une démocratie qui, tout en respectant les libertés, toutes les libertés, et en consultant constamment le peuple, avait su allier l'efficacité et la hauteur de vue. Il s'agit de la Ve République, telle que de Gaulle la pratiquait.

Qu'est-ce qui permettait à cette démocratie d'être exceptionnellement vivante et efficace, alors qu'il nous paraît, avec évidence, que l'actuelle piétine et s'embourbe ?

On pourrait dire pour expliquer la présente crise que nous connaissons la fin d'une législature et qu'un nouvel élan sera pris après les élections, mais le sentiment qui, petit à petit, s'impose aux Français n'est-il pas que, quoi qu'il arrive en mars, l'avenir est bouché ?

L'opposition gagnante se disputera, et les syndicats arbitreront en provoquant désordres et faillites ; la majorité reconduite s'absorbera en rivalités et se satisfera de petits gestes publicitaires. Quant à un attelage d'un morceau de l'opposition avec un morceau de la majorité, le résultat en serait l'une de ces combinaisons qui engendrent à coup sûr l'immobilisme, l'instabilité et l'impuissance.

∴

La réponse, une cruelle réalité dont les citoyens se doivent de prendre conscience, consiste en ce que la Ve République, à l'image de celles qui l'ont précédée, est devenue une République des partis.

Les discussions, négociations, querelles, réconciliations et ententes auxquelles nous assistons ne sont que les péripéties d'un championnat dont l'enjeu n'est pas même la France, mais le pouvoir. C'est un match de professionnels qui ne s'affrontent ni pour des idées ni pour la gloire, mais pour ambition et pour occuper des postes.

Certes, les partis constituent une nécessité — comment organiser autrement l'expression des citoyens ? — mais ils trahissent leur fonction dès lors que leurs intérêts passent avant ceux de la nation qu'ils prétendent éclairer et servir.

Or, dans la compétition qui se déroule, aucun des concurrents ne s'engage réellement, aucun ne nous dit avec précision ce qu'il réalisera et dans quel délai si les suffrages le placent en situation de gouverner. Pas plus nous ne sommes informés ni des alliances susceptibles de se nouer ni des concessions qu'on accepterait pour y parvenir.

La République des partis mène à cela : abaissement de la vie publique, démantèlement des institutions et des politiques, oubli du service de l'intérêt général.

Nous qui écrivons, nous qui lisons, nous sommes tous engagés plus ou moins ; en mille occasions, nous exprimons un avis, formulons une opinion... et si nous tous, en ces mille circonstances, à quelque tendance que nous appartenions, nous réclamions que les partis décident de servir au lieu de se servir, si nous exigions des beaux parleurs des engagements précis et des calendriers, si nous rappelions à leur devoir tous ceux qui vont s'adresser à nous dans les semaines à venir...

∴

Alors si les partis sont restés dans les limites convenables de leur fonction pendant les dix premières années de la Ve République, c'est qu'une autorité les y maintenait. Si le président de la République est élu au suffrage universel, n'est-ce pas pour représenter la nation face à toutes les factions ? N'est-ce pas à lui à remettre gens et comités à leur place ? N'est-ce pas à lui, élu après une campagne électorale au cours de laquelle il s'est engagé, de montrer le chemin sans aucune ambiguïté ? Ne doit-il pas nous faire savoir clairement pour quel type de société il est décidé à se battre ? N'est-ce pas à lui, enfin, de convaincre les Français de la vocation et des chances de la France ?

Aujourd'hui, il manque l'exemple venant d'en haut, l'inspiration, la foi dans l'avenir, il manque l'essentiel pour que les Français croient en la France.

Parce que, quoi qu'en disent les sceptiques et les critiques, la France a une raison d'être. Tant que personne n'aura le courage de l'affirmer à nouveau aux Français, tant que les officines ne seront pas contraintes par une haute autorité de s'incliner devant la nation, les lendemains ne nous apporteront que des déceptions et la France cessera d'être la France.

(*) Président de l'Association nationale pour la fidélité au général de Gaulle

L'ONCTION

par BERNARD MEAULLE (*)

AVEC la tranquille obstination d'un sage, le président de la République répète qu'il se maintiendra à son poste quoi qu'il arrive.

« Quoi qu'il arrive » signifie en réalité *« Si la gauche arrive au pouvoir »*. Hypothèse un peu moins vraisemblable aujourd'hui. Il est donc curieux de voir (alors qu'une partie du pays ne croit plus vraiment à une victoire de la gauche) le président réaffirmer sa volonté de mener son mandat jusqu'à son terme et répéter sa détermination de faire face dans les circonstances les plus difficiles. Cette attitude est très révélatrice et très... gaullienne.

M. Giscard d'Estaing a toujours admiré Charles de Gaulle. Plus séduit peut-être par l'homme d'Etat que par le militaire, il n'a jamais manqué de tirer une leçon de ses entretiens et de ses contacts avec le premier président de la Ve République. A plusieurs reprises, au cours d'interviews, Valéry Giscard d'Estaing a confessé avoir « observé » Charles de Gaulle dans l'exercice du pouvoir, dans ses méthodes de gouvernement, et dans sa manière d'être président. Et Valéry Giscard d'Estaing a reconnu en avoir tiré de riches enseignements.

Les circonstances historiques ont favorisé l'éclosion des exceptionnelles qualités de Charles de Gaulle. Rien, jusqu'alors, dans les événements, n'a permis à M. Giscard d'Estaing de se hisser sur un piédestal.

Après une campagne difficile, il a été élu. Preuve qu'il était, on l'a dit, le meilleur candidat. Il lui reste à prouver qu'il est aussi le meilleur président. Grisaille de l'économie, morosité quant à l'avenir, doute politique : rien dans l'air du temps ni dans la conjoncture ne l'aide à apporter la preuve par neuf.

Si la gauche gagnait les élections législatives, le scénario changerait. Zones de turbulences. Et si le président malgré les secousses et les orages, maintenait le cap et assurait aux passagers la sécurité ? Ce serait alors gagné : il apparaîtrait comme le meilleur sur toute la ligne, démonstration faite par A (élections) + B (capacité de gouverner).

Dire que M. Giscard d'Estaing souhaite la victoire de la gauche, ce serait exagéré. Mais à l'entendre répéter, contre vents et marées, que, si cette victoire a lieu, on pourra compter sur lui, c'est comprendre que, finement, il chuchote une obsession : après le succès des urnes, l'exigence de la qualité veut le succès tout court, celui qui dans les occasions pathétiques sacre l'homme d'Etat.

(*) Directeur-rédacteur en chef de l'Eveil normand.

Le Monde

diplomatie

LA TOURNÉE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Le président Carter a *un programme* de nouvel an particulièrement chargé. Après Téhéran, ce samedi 31 décembre, il devait être dimanche 1er janvier à New-Delhi. Outre le chah d'Iran et les dirigeants indiens, *figure sur la liste de ses interlocuteurs* le roi Hussein de Jordanie avec qui il *devait prendre un petit* déjeuner de travail dimanche dans la capitale iranienne. En *revanche, revenant sur les précédentes déclarations de son porte-parole*, M. Carter a indiqué vendredi soir *qu'il n'envisageait pas* « pour le moment », de faire escale au Caire, mercredi 4 janvier.

A Paris, dans les milieux socialistes, on indique que pendant *son séjour en France* (du 4 au 6 janvier) M. Carter recevra M. Mitterrand. La *rencontre aura sans doute lieu jeudi matin.* En publiant le programme du voyage présidentiel, le 1er décembre, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Powell, avait dit que M. Carter n'avait aucune intention « de s'immiscer dans les *affaires politiques françaises* », *mais qu'il était disposé à recevoir* le premier secrétaire du P.S. (« le Monde » du 3 décembre).

M. Carter veut engager l'Inde à appliquer un véritable non-alignement

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — Rétablir des liens étroits entre l'Inde et les Etats-Unis était le principal objectif sur le plan diplomatique, que le premier ministre, M. Desai s'était fixé lorsqu'il *succéda* à Mme Gandhi. Aussi bien est-il entré, dès mars et de façon suivie par la suite, en correspondance avec M. Carter. Ceci a largement *contribué à préparer le terrain* des entretiens de New-Delhi. Les deux hommes d'Etat présentent certains traits de caractère commun — esprit religieux, idéalisme, attachement au libéralisme économique — qui ont favorisé leur rapprochement épistolier. *Mais*, au-delà de ces facteurs personnels les changements de gouvernements et de politique, simultanément à Washington et à New-Delhi *en 1977, ont eu pour* conséquence un réajustement des relations indo-américaines. Celles-ci s'étaient beaucoup dégradées sous le régime de Mme Gandhi qui, *notamment*, n'avait pas pardonné le « penchant » de *l'administration* Nixon pour le régime militaire du général Yahya Khan pendant la guerre indo-pakistanaise de 1971, *et le fait* que M. Kissinger s'était appuyé, la même année, sur Islamabad pour établir un premier contact entre les Etats-Unis et la Chine.

Quelques mois cependant après la première explosion d'un engin atomique indien, en mai 1974, le secrétaire d'Etat avait renoncé, semble-t-il, à considérer l'Inde *comme un pays sans importance*, et il était venu, en octobre, chercher à New-Delhi l'assurance que l'Inde utiliserait ses capacités nucléaires seulement à des fins *pacifiques. Il avait tenté* de réparer les dommages causés par la *politique de l'administration* Nixon, mais n'était pas parvenu à apaiser la *méfiance* de Mme Gandhi qui laissait entendre que les Etats-Unis complotaient, comme *au Chili*, contre son régime. La visite de M. Kissinger avait pourtant été suivie de la création d'une commission bilatérale chargée de développer les *courants d'affaires, et le fils cadet* du premier ministre, M. Sanjay Gandhi, parvint par la suite à circonvenir les réserves de sa mère en favorisant les activités en Inde *de plusieurs sociétés américaines*.

Toutefois devant l'évolution autoritaire du *régime de* Mme Gandhi, de juin 1975 à mars 1977, M. Ford renonça à la visite qu'il devait faire à New-Delhi. En revanche, M. Desai fit connaître *son intention de se rendre à* Washington et à Moscou, et il ne renonça à ce premier projet que lorsque M. Carter annonça son voyage dans plusieurs pays du tiers-monde parmi lesquels l'Inde est sans doute celui où les *droits de l'homme sont aujourd'hui* le mieux respectés. Autre signe d'une volonté de rapprochement : New-Delhi nomma en août un ambassadeur à Washington non pas un diplomate de carrière, mais l'un des didigeants du plus grand groupe économique indien TATA, M. N.A. Palkhivala, *considéré comme l'un des* meilleurs experts constitutionnels nationaux.

En se prononçant pour un « véritable » non-alignement, le gouvernement indien voulut dissiper, notamment auprès de *Washington, l'impression* entretenue par le régime de Mme Gandhi que l'Inde était l'alliée privilégiée de l'Union soviétique en Asie du Sud. La visite de M. Desai à Moscou, *en octobre*, a souligné que, si la coopération économique et *militaire* entre les deux pays était appelée à se poursuivre, les dirigeants indiens n'entendaient pas pour autant étendre celle-ci au plan politique. L'on estime *cependant ici que le rétablissement* de bons rapports avec les *Etats-Unis* ne *doit pas se faire* au prix d'un relâchement des liens indo-soviétiques. Au reste, il dépend beaucoup des Américains que l'influence soviétique en *Inde diminue. (New-Delhi* s'est tourné vers Moscou pour la fourniture d'armes le jour où Washington a fait défaut.)

La fascination des États-Unis

Aujourd'hui, si le « véritable » non-alignement indien est défini comme la volonté de se tenir à équidistance des grandes puissances, il n'en reste pas moins *que, de cœur*, les *nouveaux* responsables sont plus proches de Washington que de *Moscou*. De surcroît, un grand nombre d'Indiens sont fascinés par l'« exemple » et le mode de vie américains. Que n'entend-t-on pas dire, *d'autre part, ces jours-ci sur* les « *affinités naturelles* », les « *valeurs communes* » des « *deux plus grandes démocraties du monde* » ?

Sans doute M. Carter a-t-il *renforcé son prestige ici* en reconnaissant la prééminence de l'Inde en Asie du Sud, puisqu'il ne rend visite qu'à ce pays. Washington avait, selon les Indiens, la fâcheuse habitude, ces dernières années, de ne pas tenir compte des rapports *de force* entre l'Inde et le Pakistan. De plus, les porte-parole américains semblent désormais considérer comme un élément non négligeable, *ce qui* est également *nouveau*, la position stratégique de *l'Inde* dans la région.

Tous ces facteurs favorables à un resserrement des liens *entre les deux pays* devraient permettre de surmonter les difficultés, du reste nullement inconciliables, subsistant entre eux à propos de l'énergie atomique et de l'océan Indien.

L'Inde n'a pas signé le traité *sur la non-prolifération* nucléaire. Mais M. Desai n'a pas cessé de *déclarer que son pays ne procéderait* pas à des expériences, même à caractère pacifique. Ces déclarations n'ont pas levé tous les doutes sur les intentions indiennes, mais elles ont facilité la reprise, cette année, des *livraisons d'uranium enrichi*, qu'à la suite d'un vieil accord les Etats-Unis s'étaient engagés à faire à la centrale atomique de Tarapur, et qu'ils avaient suspendues pendant quelque temps. Une nouvelle livraison devrait *avoir lieu au printemps, mais*, par la suite, les conditions de cet accord devront tenir compte de la législation américaine contre la prolifération nucléaire soumise au Congrès. Cette législation prévoit que toute installation *alimentée par un combustible* américain devra être placée sous la surveillance de l'Agence internationale de Vienne et que le pays intéressé ne pourra fabriquer ou acquérir des engins explosifs nucléaires.

Les Indiens accepteront-ils ces nouvelles dispositions, de façon à ne pas compromettre le fonc*tionnement de la centrale de* Tarapur, comme ils ont accepté en septembre les *clauses* de sauvegarde prescrites par l'Agence de Vienne afin d'autoriser la livraison par l'U.R.S.S. d'eau lourde pour d'autres centrales ? Ils sem*blent placer* leurs espoirs dans les pouvoirs discrétionnaires que la législation pourrait laisser au président américain. Il ne fait pas de doute en tout cas qu'Américains *et Soviétiques sont convenus* d'adopter une attitude semblable *dans* le souci de limiter la prolifération nucléaire.

Un *modus vivendi* sera plus facile à obtenir sur la question de l'océan Indien. Comme le pré*cédent gouvernement, le cabinet* Desai est en faveur d'un retrait des puissances extérieures de cette zone. Mais, alors que Mme Gandhi dénonçait l'existence de la base américaine de Diego-Garcia et passait sous silence la présence *navale soviétique dans la région*, le nouveau gouvernement place sur un même plan toutes les puissances étrangères, y compris d'ailleurs la France. Mais il ne *paraît pas considérer la présence* américaine en général et la base de Diego-Garcia en particulier comme une menace. La proposition américaine d'un gel à leur niveau *actuel* des forces étrangères dans l'océan Indien, faite aux récentes conversations soviéto-américaines de Berne, a été accueillie plutôt favorablement ici.

La lutte pour le développement

Les dirigeants indiens n'entrent pas, non plus, en conflit avec les Etats-Unis (au reste leur *premier partenaire commercial*) à propos des rapports Nord-Sud. Ils croient plus au dialogue qu'à la confrontation.

Pays en développement, l'Inde est aussi un pays industriel en passe de devenir un petit pro*ducteur* de pétrole. Sa position charnière lui commande d'adopter une attitude modérée qui tient d'ailleurs apparemment plus compte de ses intérêts que de ceux *de l'ensemble du tiers-monde*. Mais les responsables de New-Delhi devraient d'autant plus dénoncer, devant le président Carter, la montée du protectionnisme dans les pays industrialisés que, paradoxalement, ce *sont eux qui ont encouragé l'Inde*, ces dernières années, à développer ses industries *exportatrices*.

On prête à M. Carter l'intention de souligner la singularité des méthodes utilisées par l'Inde pour lutter, dans un cadre démocratique, *contre la pauvreté et le* sous-développement. Une telle démarche a été, il est vrai, largement soutenue dans le passé par les Etats-Unis, qui ont fourni à l'Inde plus de la moitié de l'aide étrangère qu'elle a reçue depuis son indépendance, *en 1945. L'aide* alimentaire américaine a joué un rôle très *important de 1956 à 1971*. Sans doute, les Indiens, qui disposent aujourd'hui de stocks de céréales, sont-ils flattés de pouvoir s'en dispenser, puisque, aussi bien, Washington a suspendu toute assistance bilatérale à l'Inde *depuis 1971. L'aide américaine* est octroyée maintenant dans le cadre multilatéral du consortium formé par les pays occidentaux et le Japon, sous l'égide de la Banque mondiale. Les *Etats-Unis* y apportent la plus grosse contribution. En 1976-1977, l'Inde avait reçu le dixième de l'assistance totale fournie par la Banque mondiale et l'Association internationale de développement, qui lui est associée. Les crédits à faible taux de l'AID représentaient 37 % de ceux que cet organisme a accordés au cours de la même année. L'administration Carter envisagerait d'ouvrir un crédit de *150 millions de* dollars à New-Delhi, si le Congrès n'y met pas *opposition*.

Les Indiens préféreraient que celui-ci fût attribué dans le cadre du consortium. Quoi qu'il en soit, la visite de M. Carter devrait se traduire par un *renforcement* de la coopération économique entre *les deux pays*, ainsi que des échanges culturels.

Bien qu'elle mette l'accent sur le développement des petites industries villageoises, la poli*tique industrielle du gouvernement* indien reconnaît la nécessité d'un apport de techniques de pointe dans les domaines où l'Inde se trouve en retard. Le régime envisage l'acquisition des meilleures technologies. En dépit du fait que deux grandes *sociétés* américaines (Coca-Cola et I.B.M.), *très proches de la commission* trilatérale (1), à laquelle est attaché M. Carter, ont préféré renoncer récemment à leurs activités en Inde plutôt que de se soumettre à la législation nationale, la porte n'est nullement fermée aux entre*prises américaines. Les* dirigeants de la coalition au pouvoir souhaitent, au contraire, de tels investissements. Trois cent soixante compagnies américaines, repré*sentant 30 % de l'ensemble* des intérêts étrangers, sont implantées sur le territoire indien. Aussi bien, la visite de M. Carter devrait-elle relancer la commission bilatérale créée lors du passage de M. Kissinger, il y a un peu plus de *trois ans*.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) La Commission trilatérale se définit comme un groupe de « *citoyens privés* » qui souhaitent resserrer les liens entre les « *trois pôles* » du monde capitaliste (Etats-Unis, Europe, Japon). Elle comporte environ deux cents membres (hommes politiques, universitaires, hommes d'affaires) et a été créée en 1973 par M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank. Sa branche américaine était dirigée jusqu'en juillet 1976 pr M. Zbigniew Brzezinski. M. Raymond Barre, entre autres, a participé à ses travaux.

AMÉRIQUES

Chili

L'ÉGLISE CATHOLIQUE INVITE LA JUNTE A SUSPENDRE OU A REPORTER LE RÉFÉRENDUM

Santiago *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — Les évêques chiliens, réunis vendredi 30 décembre pour étudier les « *implications morales* » du référendum du 4 janvier prochain, ont invité la junte militaire « *à suspendre ou à reporter cette consultation dans l'intérêt du bien public* ». Les vingt-cinq membres de *l'épiscopat* chilien ont annoncé cette décision à la suite d'une longue délibération. C'est la première fois que l'Eglise catholique chilienne se prononce sur le référendum proposé par le général Pinochet, chef de l'Etat (*le Monde* du 23 décembre).

[La prise de position des évêques ne *devrait pas modifier* la volonté du général Pinochet de tenir cette consultation destinée à raffermir son autorité après la condamnation de son régime par les Nations unies, *le 16 décembre, pour violation* des droits de l'homme. Les partis politiques dissous (y compris la démocratie chrétienne de M. Eduardo Frei) ont appelé à voter non. Des divergences ont surgi au sein même de la junte à propos de l'opportunité de cette consultation.]

Pérou

REMANIEMENT MINISTÉRIEL PARTIEL

Lima (Reuter). — Un remaniement ministériel partiel a été annoncé vendredi 30 décembre à Lima par le gouvernement militaire. Le général José Garcia Calderon, représentant permanent auprès de l'Organisation des Etats américains à Washington, devient ministre du travail, en remplacement du général Luis Ugarelli Valle.

Le général Oscar Davila Zumaeta, attaché militaire à l'ambassade du Pérou à Washington, est nommé ministre de la santé, en remplacement du général ministre de l'industrie.

Le général Juan Sanchez Gonzalez, commandant de la seconde région militaire basée à Arequipa, dans le sud du Pérou, a été nommé ministre de l'énergie et des mines. Il succède au général Arturo La Torre di Tolla. Le 1er janvier, les ministères de l'industrie, du commerce et de l'intégration fusionneront en un seul ministère dirigé par le général Gaston Ibanez O'Brien, qui était ministre de l'industrie.

Les ministères de l'agriculture et de l'alimentation sont également regroupés en un seul ministère, dirigé par le général Luis Arbulu Ibanez, qui était jusqu'à présent ministre de l'agriculture.

N'envisageant pas « pour le moment » une escale en Égypte

Le président américain rappelle qu'il souhaite une « patrie » mais non un État pour les Palestiniens

Le président Carter a indiqué vendredi 30 décembre qu'il n'envisageait pas « *pour le moment* » de faire une escale en Egypte pour s'entretenir avec le président Sadate au cours de son *voyage au Proche-Orient*.

M. Carter, qui se référait à une déclaration faite à ce sujet par son porte-parole, M. Jody Powell (nos dernières éditions du 31 décembre) *n'a cependant pas complètement* exclu une telle rencontre. « *Si des deux côtés on juge qu'une telle escale serait pratique et désirable, nous l'envisagerons* » a précisé le porte-parole présidentiel. Mercredi 4 janvier, *M. Carter doit quitter* Ryad pour Paris et — selon son entourage — un arrêt à Ismailia pourrait facilement être organisé sans perturber le programme prévu.

Le président Carter a également *rappelé* qu'il était partisan de la création d'une « *entité* » ou d'une « *patrie* » pour les Palestiniens à condition que cet Etat ne soit pas indépendant et de*meure lié, d'une* façon ou d'une autre, à la Jordanie. Mais, a-t-il souligné, les *Etats-Unis « n'ont pas l'intention, ni le désir d'imposer un règlement au Proche-Orient, et tout accord qui pourrait être conclu entre Israël et ses voisins arabes serait acceptable* ».

M. Carter a souligné par ailleurs que les *Etats-Unis ne soutiennent* pas la position de M. Begin sur le maintien d'« *une implantation militaire israélienne sur la rive occidentale du Jourdain et dans la bande de Gaza* ».

● A TEL-AVIV, le ministre des affaires étrangères a réaffirmé vendredi soir que, si une région autonome palestinienne était créée, les forces armées israéliennes resteraient dans cette zone, en Cisjordanie et à Gaza, aussi longtemps qu'Israël l'estimerait nécessaire.

Mais, a précisé M. Dayan, elles n'interviendraient d'aucune façon dans la vie des *habitants arabes*, et leur seule tâche serait d'assurer la sécurité d'Israël et des rési*dents juifs de cette zone*. Ces forces armées s'opposeraient également à un éventuel retour en masse des réfugiés palestiniens dans cette zone, une immigration « *dans des limites raisonnables* » étant *prévue*.

M. Dayan, qui était interviewé par la télévision israélienne, a précisé que la création d'une zone autonome ne ferait pas partie d'une solution intérimaire, mais constituerait un des éléments essentiels d'une *paix globale au* Proche-Orient. « *Certes*, a-t-il ajouté, *toutes les clauses concernant cette zone pourraient être révisées dans cinq ans et même avant. Mais elles ne sauraient l'être qu'avec l'assentiment d'Israël.* »

M. Dayan a reconnu par ailleurs publiquement qu'il ne partageait pas la satisfaction de M. Begin au sujet des résultats de la rencontre d'Ismailia. « *Nous sommes d'accord sur le plan de paix, mais nous divergeons sur la manière dont nous avons ressenti la rencontre*, a-t-il dit. *On m'a dit que j'avais l'air morose à mon retour d'Ismailia. J'avoue que cela reflétait mes sentiments.* »

● AU CAIRE, l'influent hebdomadaire *Akhbar El Yom* compare M. Begin au Shylock du *Marchand de Venise* de Shakespeare et écrit : « *Le premier ministre israélien n'est pas venu au « sommet » d'Ismailia avec un accord de paix, mais avec une reconnaissance de dette qu'il voulait faire signer à l'Egypte.*

» *La différence entre l'initiative de Sadate allant à Jérusalem et le voyage de Begin est que nous sommes allés là-bas pour inviter les Israéliens à vivre et qu'ils sont venus ici pour nous inviter à nous suicider.* » — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *La nappe pétrolifère au sud de la péninsule du Sinaï*, qui a été découverte il y a quelques semaines par des géologues israéliens pourrait produire environ *18 000 barils par jour dès le mois* de mars 1978, annonce-t-on officiellement à Tel-Aviv. Avec une dizaine de forages supplémentaires la nappe devrait pouvoir *fournir environ 40 000 barils* par jour, soit la moitié des besoins en carburant d'Israël.

« *Nous continuons nos recherches sans tenir compte des résultats des négociations entre Israël et l'Egypte. Il est évident que tout dépendra de l'évolution de la situation, mais entre-temps nous poursuivons nos activités* », a dit un responsable de la société de forage. — *(A.F.P.)*

En Pologne

MM. Carter et Gierek ont ménagé le Kremlin

De notre envoyé spécial

Varsovie. — La journée du vendredi 30 décembre s'est terminée par la publication d'un communiqué exceptionnellement creux, mentionnant seulement l'utilité de telles visites et invitant M. Gierek à venir une nouvelle fois aux Etats-Unis. Sans doute les Polonais ne voulaient-ils pas « *sensibiliser* » *un peu plus leur* protecteur soviétique en en disant trop. Mais la sécheresse de ce communiqué ne correspondait pas complètement à l'accueil réservé à M. Carter. Il est vrai que le temps maussade de cette fin d'année *ne se prêtait pas aux* effusions. La police ne les facilitait guère non plus, qui n'avait pas annoncé à l'avance l'itinéraire du président et ne laissait approcher de lui qu'un public « organisé », amical mais peu exubérant. En un endroit, près du monument au Soldat inconnu, *les barrages furent rompus par* une foule plus enthousiaste ; en un autre M. Carter descendit de sa voiture pour serrer quelques mains. C'était en quittant le monument aux morts du ghetto juif devant lequel le président *s'était recueilli longuement*, la tête dans ses mains.

Le contact semble avoir été bien *établi au « sommet »*, puisque M. Carter a parlé de M. Gierek comme d'un « *proche ami personnel* ». Toujours selon le président, « *aucune différence significative d'opinion* » n'est apparue au cours des discussions. Celles-ci *ont porté en grande partie sur* la course aux armements. La *Pologne*, a dit M. Gierek, voit dans les relations soviéto-américaines un « *facteur-clé de la détente* », laquelle est la « *grande chance de notre temps* ». Les deux grandes puissances doivent donc faire face à leurs responsabilités, notamment dans les négociations sur les armements stratégiques et sur la réduction des *forces en Europe, ainsi que dans* les conversations sur la limitation de ventes d'armes classiques qui se sont ouvertes récemment à Washington. M. Gierek a même constaté sur ce dernier sujet que son interlocuteur était « *peut-être en avance* » sur Moscou. Sans faire d'autre éloge de l'U.R.S.S., le chef du parti polonais s'est prononcé pour la proposition de M. Brejnev concernant *la bombe à neutrons*.

M. Carter a partagé l'avis de son hôte sur l'importance des relations soviéto-américaines, et il a même exprimé le vœu *que* la Pologne exerce ses « *bons offices* » à cet égard. Le président a été très aimable pour le Kremlin en affirmant dans son toast du dîner officiel : « *Je sais maintenant en termes plus concrets qu'auparavant qu'un pays comme le vôtre ou comme l'Union soviétique, qui ont souffert si profondément, ne commenceront jamais une guerre à moins qu'il se produise la provocation la plus grave ou un malentendu dû au manque de communication.* » Il a été moins rassurant en déclarant, à propos des Etats-Unis : « *Nous voulons la paix, nous aussi, et ne commencerons jamais une guerre, sauf par erreur, si nous ne comprenions pas les motifs, les attitudes et le désir de paix de nos adversaires potentiels.* »

Les droits de l'homme

M. Carter a annoncé au cours de sa conférence de presse qu'il espérait « *éliminer bientôt l'impasse* » dans laquelle se trouvent les conversations de Vienne sur la limitation des *forces en Europe*. Toutefois, on affirme dans son entourage n'être pas au courant d'une initiative nouvelle. *Le* président a aussi fait connaître pour la première fois en public sa réaction à la proposition de M. Brejnev sur la bombe à *neutrons*. Cette question, a-t-il dit, n'est qu'une partie du problème plus vaste des armements nucléaires tactiques ou « de théâtre » (1).

Or M. Carter estime que l'absence de discussion dans ce domaine est un « *échec préoccupant* ». Il espère qu'« *un des résultats de SALT II sera un accord entre les Soviétiques et nous pour ouvrir l'examen des armes nucléaires dites tactiques* ». Plusieurs gouvernements européens voient d'un *mauvais œil* une négociation de ce genre, craignant que les Deux Grands ne s'entendent par-dessus leur tête sur un problème qui concerne directement la sécurité du Vieux Continent. *M. Carter* a en tout cas confirmé que, à son avis, *le nouveau missile soviétique* Mobile SS 20 — engin à portée intermédiaire braqué sur l'Europe occidentale — devra être un élément de cette négociation.

Les droits de l'homme ont été abordés à plusieurs reprises par M. Carter, mais plutôt sous la *forme d'une profession* de foi générale que d'une critique des conditions de leur respect en Pologne. Au contraire, le président a estimé que « *nos conceptions des droits de l'homme sont beaucoup mieux préservées en Pologne que dans certains autres pays européens que je connais* ». Il a tout particulièrement remercié ses hôtes pour le « *degré de liberté religieuse* » qu'il a constaté dans le pays. C'est d'ailleurs pour témoigner de cette appréciation que son conseiller pour les affaires internationales, M. Brzezinski, a rendu visite vendredi matin pendant une heure trente au cardinal Wyszynski, en compagnie de *Mme Carter*. Aucune précision n'a filtré sur cet entretien, qui a porté sur « *les conditions de la vie sociale et religieuse* » en Pologne.

Le président a aussi constaté un « *degré substantiel de liberté de la presse* » en Pologne. La seule illustration qu'il a *donnée* — l'organisation de cette conférence de presse — n'était pourtant pas entièrement convaincante puisqu'elle n'a été diffusée ni en direct ni dans son intégralité, sauf par... Radio-Europe libre, dont un représentant *américain* siégeait dans la salle.

M. Carter a fait aussi une réserve très remarquée en regrettant que certains journalistes n'aient pas *été admis à y assister*. On se refuse à donner de plus amples *précisions du côté américain*, mais il semble que le journaliste refoulé a été un représentant d'une publication clandestine, *Opinia*, qui, faute d'obtenir une accréditation, a posé par écrit des questions auxquelles *M. Carter a promis de répondre*.

De son côté, M. Kuron et son Comité d'autodéfense sociale, qui a succédé au Comité de défense des ouvriers, formé en 1976, ont adressé une lettre au président pour le remercier de son action en faveur des *droits de l'homme* et de l'indépendance nationale, *notamment « au Chili, en Tchécoslovaquie et en Afrique du Sud »*.

Sur le plan bilatéral, M. Carter a annoncé, comme prévu, qu'il accorderait à la Pologne une rallonge de 200 millions de dollars aux *crédits déjà consentis* pour l'achat de céréales. Il a été aussi convenu que deux cent cinquante cas de familles divisées entre les deux pays seront examinés entre les ministres des affaires étrangères.

MICHEL TATU.

(1) Expression désormais en usage dans les conversations diplomatiques pour désigner au sens large le théâtre des opérations. Les armes « de théâtre » ont des puissances intermédiaires entre les armes stratégiques et les armes tactiques.

DIPLOMATIE

1977 dans le monde

(Suite de la première page.)

En Turquie, M. Demirel s'est maintenu provisoirement en place malgré le recul de la majorité conservatrice aux élections législatives de juin et municipales de décembre. Le différend entre les deux pays demeure entier tant sur le plateau continental de la mer Egée que sur Chypre, et la mort subite de Mgr Makarios, en août, n'a en rien modifié la situation dans l'île.

Stabilité aussi dans les pays communistes, bien que le chef de l'Etat soviétique, M. Podgorny, ait été rejeté aux oubliettes pour permettre à M. Brejnev d'ajouter ces fonctions à celles qu'il occupait déjà à la tête du parti. L'événement a coïncidé avec la promulgation d'une nouvelle Constitution, la première depuis celle à laquelle Staline avait attaché *son nom* ; le moins qu'on puisse dire est que ce « changement »-là ne changera pas grand-chose à la réalité quotidienne. Une amnistie a opportunément détendu le climat en *Pologne, un* an après les émeutes de Radom, et la visite de M. Gierek au pape laisse augurer une période de bonnes relations entre l'Eglise et l'Etat. La Hongrie persévère dans la voie d'une prudente libéralisation et la Tchécoslovaquie, où la Charte 77 a annoncé, en début d'année, une vague contestataire, dans celle de la répression. Dans la Roumanie durement éprouvée par un tremblement de terre, M. Ceausescu a encore renforcé son pouvoir et celui de son épouse, devenue en fait le deuxième personnage de l'Etat et du parti. Quant au maréchal Tito, dont la succession cause tant de soucis aux chancelleries, il donne, à quatre-vingt-cinq ans, les preuves de la plus grande vitalité et, à peine revenu d'un voyage à Moscou, Pyongyang et Pékin, s'est rendu à Paris et à Alger.

Les pays communistes n'ont pas peur de la gérontocratie. Revenant de deux épurations M. Teng Hsiao-ping a retrouvé au mois d'août, à l'âge de soixante-quatorze ans, son poste de numéro trois du régime chinois. Ce retour était attendu depuis des mois. Il a consacré l'écrasement des « dogmatiques » de la « bande des quatre » et la priorité désormais donnée au réalisme dans la poursuite du développement économique et militaire.

Rien dans tous ces développements ne laisse apparaître la moindre probabilité d'une détente avec l'U.R.S.S. Bien au contraire : la Chine se rapproche de plus en plus des forces les plus antisoviétiques d'Occident, au point que l'Albanie lui reproche maintenant ouvertement de *trop frayer avec l'impérialisme des Etats-Unis au lieu de le combattre* aussi énergiquement que celui des « nouveaux tsars » du Kremlin. Les contrecoups de cette rivalité continuent de se faire sentir ailleurs, surtout en Indochine. Des heurts sanglants ont opposé le Cambodge, d'où filtrent toujours les plus sinistres rumeurs, au Vietnam et au Laos, plus conformes au modèle soviétique, ce qui n'a pas empêché le premier ministre de Hanoï, M. Pham Van Dong, de faire à Paris une visite jugée prometteuse. Quant à M. Pol Pot, le chef du parti communiste khmer, dont on a appris à cette occasion l'existence, il n'est sorti de l'ombre et de son pays que pour aller visiter Pékin, Pyongyang et Rangoon, à l'exclusion de Moscou. Une certaine normalisation paraît cependant en cours avec la Thaïlande, à la suite du coup d'Etat qui a ramené au pouvoir à Bangkok des militaires plus favorables que le précédent régime au dialogue avec les pays voisins.

Dans toute l'Asie, c'est le sous-continent indien qui a été le plus agité au cours de l'année. M. Bhutto, qui, en muselant l'opposition, avait réussi à gagner les élections pakistanaises, a été déposé par l'armée. Mme Gandhi a été « balayée » par les électeurs pour s'être attaquée aux libertés publiques et avoir autorisé des stérilisations forcées. Son émule du Sri-Lanka, Mme Bandaranaïke, a été, elle aussi, battue quelques semaines plus tard.

En Amérique latine, si le Chili a fait une concession de forme aux pressions extérieures, notamment nord-américaines, en dissolvant la Dina, la police politique, qui doit bien subsister sous une autre forme, l'Argentine et l'Uruguay pratiquent maintenant un véritable terrorisme d'Etat. Le Panama a signé avec les Etats-Unis un traité dont la ratification par le Congrès est d'ailleurs douteuse, qui lui rendrait la souveraineté sur le canal à la fin du siècle. Quant au Mexique, la découverte d'un pactole pétrolier a permis au président Lopez Portillo de redresser ses finances, quitte à s'écarter de plus en plus de la voie très « indépendantiste » inaugurée par son prédécesseur, M. Echeverria.

L'Afrique, champ de bataille

C'est l'Afrique qui a été, et de loin, en 1977, la partie du monde la plus agitée. Non pas qu'elle ait *connu, comme si souvent, coups* d'Etat ou révolutions. L'assassinat, en mars, du président du Congo-Brazzaville, le commandant Marien Ngouabi, n'a pas remis en cause le régime. La présence d'un important contingent cubain aide le gouvernement Neto à résister à la guérilla qui sévit dans plusieurs provinces d'Angola. L'intervention du Maroc et l'établissement d'un pont aérien par la *France ont permis au président* Mobutu, au Zaïre, de triompher rapidement, au printemps, d'une étrange « invasion katangaise », soutenue en sous-main par l'Angola qui avait paru un instant sérieusement menacer son pouvoir. Le président Bokassa a consacré le sien en se couronnant lui-même empereur de Centrafrique, au cours d'une cérémonie inspirée du sacre de Napoléon, et le maréchal Amin Dada continue de liquider impunément ses adversaires.

En revanche, les conflits qui ont pour enjeu les trois pointes de l'Afrique se sont aggravés, tout au long de 1977, sans qu'on entr'aperçoive la moindre issue. C'est désormais celui du Sahara occidental qui intéresse le plus directement la France, dont l'aviation, en fin d'année, a commencé de soutenir *« au coup par coup » la Mauritanie*, objectif numéro un des rezzous du Front Polisario, lequel n'ignore pas qu'elle est le point faible du dispositif adverse. Cette intervention de fait et la prise d'otages français par le Front, après l'assassinat, le 1er mai, d'un médecin français de Zouérate et de son épouse, ont créé avec l'Algérie, soutien numéro un du Polisario, une tension que la libération des prisonniers à la veille de Noël n'a guère allégée, puisque aussi bien ils ont confirmé avoir été détenus sur le sol algérien.

La France pourrait se trouver également impliquée, à brève échéance, dans la bataille pour la corne de l'Afrique dans la mesure où Djibouti, qui a accédé à l'indépendance à la suite d'un référendum, le 27 juin, lui demeure liée par des accords de défense, matérialisés par la présence, sur place, d'une garnison venue de métropole. Le meurtre de deux ressortissants français en décembre, a mis en lumière la précarité de leur situation. Comment pourrait-il en aller autrement alors que la guerre fait désormais rage tout autour de l'ex-Territoire des Afars et des Issas, entre le gouvernement révolutionnaire d'Addis-Abeba, d'une part, les insurgés érythréens, l'opposition éthiopienne et la Somalie de l'autre ?

Le gouvernement « marxiste-léniniste » d'Addis-Abeba, pour la première fois aux mains non d'un *Amhara chrétien et sémite, mais d'un* Noir, un Galla, le colonel Menguistu Haïlé Mariam, aurait depuis longtemps perdu la partie, ou se serait effondré sous le coup des rivalités sans fin entre les ethnies, les religions, les idéologies, si l'U.R.S.S., se substituant aux Etats-Unis, longtemps protecteurs de l'empire du Négus, n'était venue lui apporter une assistance massive. La *Somalie, elle aussi marxiste-léniniste* et jusqu'alors alliée fidèle de Moscou, mais qui donne la priorité à la récupération de l'Ogaden, province entièrement peuplée de Somalis, a rejeté toutes les tentatives de médiation aussi bien du Kremlin que de Fidel Castro, venu visiter la région au printemps. Et elle a fini par expulser purement et simplement les six mille conseillers soviétiques qui se trouvaient dans le pays, allant jusqu'à solliciter l'aide de l'Occident.

La situation n'est guère meilleure au sud du continent noir, où toutes les tentatives de médiation britannique ou américaine ont échoué entre les pouvoirs blancs minoritaires de Salisbury et de Pretoria et les nationalistes noirs. Après avoir donné quelques signes de modération, le gouvernement sud-africain, encouragé par le triomphe qu'il a remporté aux élections de novembre, a intensifié la répression et répondu aux pressions extérieures, notamment à l'interruption de livraisons d'armes occidentales, en décidant de procéder lui-même à l'enrichissement de l'uranium, avec lequel il pourrait éventuellement produire des bombes atomiques. Avec un sous-sol qui est parmi les plus riches du monde, l'Afrique australe constitue un enjeu majeur pour les compétitions de l'avenir.

Jusqu'à l'automne, le conflit du Proche-Orient était lui aussi plus que jamais dans l'impasse. La déroute du gouvernement Rabin aux élections israéliennes du printemps et la désignation à sa place du chef reconnu des « faucons », M. Menahem Begin, semblaient de fort mauvais augure. Aussi bien lorsque le président Sadate déclara, le 9 novembre, aux députés égyptiens qu'il était prêt à se rendre à Jérusalem pour y discuter avec les dirigeants de l'Etat juif, la nouvelle parut si surprenante qu'on eut quelque peine, sur le moment, à la prendre au sérieux. Il n'empêche que, dix jours plus tard, des dizaines de millions de téléspectateurs médusés pouvaient contempler sur leurs écrans l'arrivée du raïs à l'aérodrome de Lod, son intervention à la Knesset, ses effusions avec MM. Begin, Dayan et Mme Meïr.

La comparaison de son discours avec celui du premier ministre israélien montrait clairement, à vrai dire, l'étendue des divergences qui subsistaient entre eux, notamment sur le problème palestinien. Et s'il n'y avait que cinq pays arabes et l'O.L.P. pour se rendre à Tripoli, sous les auspices du colonel Kadhafi afin de condamner son entreprise, il ne s'en trouvait aucun pour l'approuver tout à fait. Il semblait cependant qu'en perçant pour la première fois, par sa décision spectaculaire, le mur de méfiance qui depuis trente ans séparait les descendants d'Isaac et ceux d'Ismaël, le chef de l'Etat égyptien avait déclenché une dynamique de la paix qui ne s'arrêterait pas. Aussi bien la déception fut-elle vive lorsqu'une visite de M. Begin à Ismaïlia, le jour de Noël, eut montré que, s'il était prêt à rendre à l'Egypte le Sinaï et à reconnaître l'autonomie des populations de Cisjordanie, il ne voulait pas entendre parler d'Etat palestinien.

Tâtonnements américains

On voit mal, en tout cas, comment un accord durable pourrait intervenir s'il n'apportait pas une solution aux tourments du peuple palestinien, condamné aujourd'hui, comme hier le peuple juif, à l'errance, privé de patrie dans un monde où le droit à l'autodétermination est théoriquement reconnu à tous. Compte tenu de la détermination du cabinet Begin, et sauf changement de majorité en Israël même, il semble que plus que jamais la clé de la solution soit dans les mains des Américains. Or ceux-ci, après avoir reconnu, par la voix de M. Carter, le droit des Palestiniens à un « foyer » et affirmé leur intention d'associer l'Union soviétique à la poursuite d'un règlement et à la convocation d'une nouvelle conférence de Genève, ont indiqué, dans les tout derniers jours de l'année, qu'ils appuyaient la position de M. Begin.

A vrai dire, ce n'est pas la première fois, depuis son installation à la Maison Blanche, au mois de janvier, que le nouveau président des *Etats-Unis donnait l'impression d'hésiter*, de tâtonner, voire de se contredire quelque peu. Les très vifs propos tenus contre Pretoria ou Salisbury par son représentant aux Nations unies, Andrew Young, pasteur noir disciple de Martin Luther King, avaient plus d'une fois entraîné des mises au point embarrassées de la Maison Blanche ou du département d'Etat.

Le président lui-même, après avoir pris des positions très catégoriques sur la question des droits de l'homme en Union soviétique, a mis une sourdine à ses proclamations. Sur la question du contrôle des armements également, M. Carter a dû rapidement comprendre à quel point était irréaliste la proposition apportée à Moscou, en mars, par le secrétaire d'Etat, M. Vance, de réduire d'un quart les arsenaux de fusées stratégiques des deux Super-Grands. Après une période difficile, où l'on s'est interrogé sur les risques d'une reprise de la guerre froide, le président et son conseiller Brzezinski, un peu jaloux des lauriers de M. Kissinger, ont bien dû admettre que celui-ci avait raison de proclamer qu'il n'y a pas d' « *alternative à la détente* » et que celle-ci ne peut procéder que pas à pas.

Jusqu'à présent, le dialogue soviéto-américain n'a pas retrouvé le ton de connivence qu'il avait connu par moments à l'époque de M. Nixon, et il est significatif que M. Carter n'ait pas jugé utile d'inscrire une visite à Moscou au programme de son premier voyage autour du monde, alors qu'il comprenait une escale à Varsovie. Il n'est pas moins significatif que l'Europe, aujourd'hui pas plus qu'hier, ne soit vraiment associée à ce dialogue. On dira qu'elle n'a à s'en prendre qu'à elle-même : on ne se fait entendre que dans la mesure où l'on existe.

Certes, les divers Parlements intéressés ont maintenant ratifié le principe de l'élection au suffrage universel de l'Assemblée de Strasbourg. Certes, les ministres de la C.E.E. ont adopté, en fin d'année, un plan de sauvetage de la sidérurgie, mais il est d'essence fondamentalement protectionniste, comme les mesures prises un peu plus tôt contre les importations de textiles du tiers-monde, et l'on admettra que c'est là une bien curieuse manière de contribuer à ce dialogue Nord-Sud que le tiers-monde appelle de toutes ses forces et dont l'année qui s'achève a malheureusement confirmé l'enlisement. Où est la volonté politique de cette Europe qui n'arrive même pas à s'entendre pour ouvrir ses portes aux trois pays méridionaux qui ont, au cours des années, répudié la dictature, et attendent d'elle qu'elle les aide à consolider le retour à la démocratie ? Acceptera-t-elle éternellement de laisser des intérêts étrangers faire de plus en plus la loi chez elle ?

ANDRÉ FONTAINE.

ASIE

L'INVASION DU CAMBODGE PAR DES DIVISIONS VIETNAMIENNES

Fédérer l'Indochine...

(Suite de la première page.)

Les diplomates vietnamiens ont reçu l'ordre de quitter la capitale cambodgienne avant le 7 janvier. A cette date, les vols aériens seront suspendus entre Phnom-Penh et Hanoï.

Le long texte, qui accompagne le communiqué de rupture diffusé par Radio-Phnom-Penh samedi matin, est signé par le chef de l'Etat cambodgien, M. Khieu Samphan. Il porte à l'encontre de Hanoï les accusations les plus graves. Les socialistes vietnamiens y sont accusés de tenter, par des moyens militaires massifs, par le pillage, par la destruction des biens et des vies du peuple khmer, de s'approprier certaines portions du Cambodge. Selon Phnom-Penh, Hanoï veut intégrer le Cambodge à une Indochine sous « *domination vietnamienne* ». Le communiqué affirme aussi que, pour réaliser ce plan, Hanoï, en 1975 et en 1976, « *a tenté de réaliser un coup d'Etat* (à Phnom-Penh) *pour mettre en place des traîtres, agents du Vietnam* ».

Depuis un an, on a assisté, dans la région, à l'exacerbation de deux nationalismes également sourcilleux, nourris par un conflit territorial qui date de l'époque coloniale et, apparemment, par la résurgence, entre les deux alliés d'hier, d'un antagonisme séculaire.

Personne cependant, du fait notamment de l'isolement dans lequel les dirigeants khmers ont confiné leur pays depuis avril 1975, et aussi de la grande discrétion des Vietnamiens, n'imaginait que le conflit militaire avait atteint, s'il faut en croire M. Khieu Samphan, de telles proportions.

« Pire que les mercenaires de Thieu »

Selon le chef de l'Etat kmer, les Vietnamiens utilisent dans les régions cambodgiennes situées le long du delta du sud du Vietnam « *plusieurs divisions terrestres (...), des centaines de blindés (...), des centaines de pièces d'artillerie (...), un appui aérien pour des attaques de grande envergure* ». Les troupes de Hanoï sont accusées d'avoir « *pillé des milliers de tonnes de riz (...), détruit des plantations d'hévéas (...), incendié des maisons (...), mitraillé jeunes et vieux (...), emporté du bétail* ». *Les troupes de Hanoï, accusées de « meurtres et de viols »* se comporteraient d'une manière « *pire que les mercenaires de Ky, de Thieu et les troupes sud-coréennes* » du temps de la guerre américaine lors de l'offensive combinée américano-sud-vietnamienne du printemps 1970 dans le sud-est cambodgien.

Le conflit qui oppose Hanoï et Phnom-Penh n'est d'ailleurs pas uniquement frontalier et, par extension, militaire. Il est aussi idéologique et reflète les liens privilégiés qui unissent d'une part Hanoï à Moscou et d'autre part Phnom-Penh à Pékin.

Après le décrochage des Etats-Unis, et après trois années à peine de paix, l'*Indochine dévastée va-t-elle* redevenir le théâtre de l'âpre rivalité entre Pékin et Moscou, par alliés interposés ?

Il faut noter que l'une des plus graves accusations portées par M. Khieu Samphan concerne « *les étrangers qui aident le Vietnam dans leur agression* », une référence qui semble bien viser les Soviétiques. « *Le gouvernement du Cambodge démocratique lance une sévère mise en garde à ces étrangers et à leur gouvernement, afin qu'ils cessent immédiatement leur ingérence et leur agression contre le Cambodge démocratique* », ajoute le chef de l'Etat. Comment ne pas voir là, alors que l'on sait l'étendue de l'aide que, pour sa part, la Chine apporte au Cambodge, la confirmation de cette rivalité de plus en plus directe et de plus en plus grave si, effectivement, on en est, sur le terrain, au stade des « conseillers » militaires ? Un mot qui, dans la région, rappelle de fort mauvais souvenirs.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Phnom-Penh accuse les Vietnamiens de lancer des attaques sur tout le long de la frontière commune, longue de 780 kilomètres. Jusqu'à présent, les principaux incidents avaient, semble-t-il, eu lieu dans la région dite du Bec-de-Canard, là où, pendant la seconde guerre d'Indochine, avaient débuté les incursions américano-sud-vietnamiennes.

L'assistance extérieure aux Khmers rouges pendant le second conflit passait surtout par la région dite des « trois frontières », où se rencontrent le Laos, le Vietnam et le Cambodge. Aujourd'hui, l'aide *au régime de Phnom-Penh* transite par le port de Sihanoukville (aussi appelé Kompong-Som), qui avait servi secrètement, avant le coup d'Etat de 1970, à l'acheminement de matériel et de ravitaillement destinés aux forces communistes sud-vietnamiennes.

LES TENTATIVES DE DIALOGUE

Dans son communiqué du 31 décembre, Phnom-Penh indique qu'en juin 1975 M. Pol Pot, secrétaire général du P.C.K. et premier ministre, s'était rendu à Hanoï pour tenter de résoudre le problème frontalier vietnamo-khmer. « La partie vietnamienne ne s'est jamais intéressée aux suggestions cambodgiennes », ajoute le texte. Il y eut aussi pendant l'été de la même année d'autres discussions, à Phnom-Penh, où se rendit M. Le Duan, secrétaire du P.C.V.

Hanoï avait, dès la fin de la guerre, rouvert son ambassade au Cambodge, fermée depuis le printemps de 1970 et le coup d'Etat de droite. Elle eut, pendant longtemps, comme chef de mission, M. Pham Van Ba, ancien représentant en France du gouvernement révolutionnaire provisoire sud-vietnamien, qui n'eut aucune liberté d'action et resta confiné dans une villa. Le choix de M. Pham Van Ba n'était pas dû au hasard : cette personnalité avait en effet pendant la première guerre d'Indochine *joué un rôle de liaison* entre le Vietminh et les Khmers qui combattaient l'armée française.

Il ne semble pas qu'il y ait eu récemment d'entretiens à haut niveau entre Vietnamiens et Cambodgiens. On a, en revanche, remarqué l'été dernier que le général Vo Nguyen Giap avait fait une tournée d'inspection sur la frontière commune. D'autre part, une masse considérable de Cambodgiens ont fui leur pays en direction du Vietnam où vit traditionnellement une importante minorité d'origine khmère.

Pékin a fait son choix

(Suite de la première page.)

Sans doute l'ambassade du Vietnam à Pékin a-t-elle aussitôt diffusé un communiqué répliquant aux déclarations de M. Pich Cheang et retournant les accusations lancées contre les autorités de Hanoï. Il y est question d'épouvantables atrocités commises par les forces cambodgiennes contre les populations frontalières vietnamiennes et des efforts répétés du Vietnam pour parvenir à une solution négociée. Ce document a cependant été distribué porte à porte, et l'on ne peut manquer d'être frappé par la différence de traitement accordé aux représentants à Pékin des deux parties en conflit.

« Phnom-Penh n'a pas besoin de médiation »

Toute l'affaire comporte de graves obscurités en ce qui concerne l'attitude chinoise. La déclaration cambodgienne accuse le Vietnam de chercher, depuis 1965, à faire entrer le Kampuchéa (Cambodge) dans une fédération indochinoise d'obédience vietnamienne. On conçoit que Pékin s'inquiète de voir grandir et se renforcer un voisin méridional avec lequel la Chine a déjà un différend territorial. Mais la Chine, elle-même, n'avait-elle pas patronné la réunion à Canton, en 1970, des dirigeants révolutionnaires des trois pays d'Indochine ? A-t-elle renoncé à cette politique unitaire ?

La déclaration cambodgienne met, d'autre part, en cause « *les étrangers qui servent en qualité de conseillers, d'experts et de commandants dans les unités d'artillerie et de blindés* » des forces vietnamiennes. L'ambassadeur de Phnom-Penh s'est refusé à toute précision sur ce point. Mais chacun pense, bien naturellement, que les étrangers en question ne peuvent être que soviétiques. S'il est normal que la Chine se préoccupe de l'influence des Soviétiques à Hanoï, sa politique avait été, jusqu'à présent, de prendre patience et d'attendre, comme l'ont dit cent fois les responsables chinois, que le Vietnam « *reconnaisse un jour ses vrais amis* ».

L'attitude adoptée à Pékin ne risque-t-elle pas de jeter un peu plus les Vietnamiens dans les bras des Soviétiques ? L'ambassadeur cambodgien a répondu avec réserve aux questions qui lui étaient posées après lecture de la déclaration de Phnom-Penh. Quelques points de ses propos méritent cependant d'être retenus : « *Des combats sont actuellement en cours*, a-t-il dit notamment, *et notre seule alternative est de combattre. Il n'y a pas de place pour l'amitié.* » Un règlement pacifique ne peut être envisagé que lorsque les forces vietnamiennes auront cessé « *leurs actes agressifs* ».

L'ambassadeur exclut la possibilité d'une médiation par un pays tiers. « *La politique constante de notre gouvernement*, a-t-il dit, *est de régler les problèmes en toute indépendance, sans que l'aide d'autres pays soit nécessaire. Le gouvernement du Kampuchéa n'a pas besoin de médiation.* »

M. Pich Cheang a, en revanche, exprimé la conviction que les nombreux pays qui ont apporté leur aide « *politique ou matérielle* » à la lutte de libération du peuple khmer, le soutiendraient encore aujourd'hui dans la défense de « *sa juste cause* ».

ALAIN JACOB.

HANOÏ ACCUSE LES KHMERS DE SE LIVRER A DES ATROCITÉS

Pékin (*A.F.P.*). — Peu après l'annonce de la « *rupture temporaire* » des relations entre Phnom-Penh et Hanoï, une très violente bataille de communiqués s'est engagée à Pékin.

A la suite de la conférence de presse de l'ambassadeur du Cambodge, le Vietnam a rejeté sur le Cambodge la responsabilité de la détérioration de la situation.

Dans un communiqué de presse, l'ambassade du Vietnam à Pékin accuse le Cambodge d'avoir tué ou blessé plus de deux mille Vietnamiens depuis 1975 au cours d'incidents répétés le long de la frontière, de s'être livré au « *pillage de centaines de tonnes de riz* », d'avoir provoqué l' « *incendie de milliers de maisons* », d'avoir « *arraché le foie d'êtres humains, y compris de femmes enceintes* », et d'avoir « *déchiqueté des bébés en morceaux avant de les jeter au feu* ».

Le communiqué de l'ambassade du Vietnam ajoute : « *Face aux attaques et violations continuelles contre le territoire du Vietnam par les forces du Kampuchea, les forces armées du Vietnam doivent prendre des mesures d'autodéfense et chasser* (les envahisseurs) *hors de notre territoire pour défendre la souveraineté sacrée et inaliénable du Vietnam et pour défendre les vies et les biens de notre peuple.* »

EUROPE

Italie

« La crise n'est ni ouverte ni inévitable »

DÉCLARE M. ANDREOTTI

Rome — Au cours de la traditionnelle conférence de presse de fin d'année, M. Giulio Andreotti, président du conseil italien, a estimé que la crise gouvernementale dont on parle de plus en plus à Rome « n'est pas inévitable ». Rejetant l'hypothèse d'une immédiate participation communiste au pouvoir.

De notre correspondant

il a souligné, au contraire, la nécessité de « *ne pas remettre en question la stabilisation reconquise à l'intérieur comme à l'extérieur* », en partie grâce à l'accord de juillet 1977 entre les six principaux partis (dont le P.C.I.).

« *Il n'y a pas de crise ouverte, il ne faut donc pas parler de futur gouvernement* », a déclaré le chef du gouvernement. Interrogé sur l'attitude du P.C.I., qui a subitement durci ses positions et réclame son entrée immédiate au gouvernement, M. Andreotti a répondu : « *Pour un parti qui a un rôle déterminant par son abstention et par le nombre de ses députés, prendre en charge une partie de l'impopularité d'un gouvernement auquel il ne participe pas n'est pas une chose agréable. S'il y a mécontentement, il ne faut donc pas s'en étonner.* »

Tout en rendant hommage au « *sens des responsabilités* » et à la « *loyauté* » du P.C.I., M. Andreotti a mis en garde contre le danger de compromettre le fragile équilibre politique :

« *En juillet dernier, les six partis ont signé un accord très précis. Cet accord a aujourd'hui cinq mois, il ne peut donc être considéré comme dépassé. Pourquoi ne conviendrait-il plus aujourd'hui?* » Après avoir rappelé l'assainissement financier du pays (réduction du déficit commercial et diminution de l'inflation), le président du conseil a expliqué : « *Nous avons cherché à travailler avec une perspective lointaine.* »

M. Andreotti a cependant estimé qu'il sera impossible à l'Italie « *de payer toutes ses dettes en 1978* » (elles s'élèvent à 22 000 milliards de lires) ; *il faudra donc recourir à d'autres emprunts, d'où la nécessité de ne pas perdre la confiance retrouvée auprès des banques* ».

Le chef du gouvernement italien a fixé ses objectifs pour 1978 : priorité au développement économique du Mezzogiorno, défense de l'emploi (l'Italie compte un million sept cent mille chômeurs officiels) et rétablissement de l'ordre public.

Interrogé sur « *ce que M. Berlinguer doit faire pour être acceptable aux yeux de la démocratie chrétienne* », M. Andreotti a remarqué : « *Nous avons déjà fait un virage considérable vis-à-vis du P.C., qui était dans l'opposition depuis trente ans.* »

(*Intérim.*)

ATTENTATS ET MANIFESTATIONS SE POURSUIVENT A ROME

Rome. — Deux nouveaux attentats ont été commis le 30 décembre, dans la soirée, à Rome, contre le siège de l'hebdomadaire *Expresso* et contre une section du Mouvement social italien (extrême droite). On ne déplore aucune victime.

L'attentat contre *l'Expresso*, qui a provoqué un début d'incendie, rapidement maîtrisé par le personnel de l'hebdomadaire, était le second en quelques heures contre un organe de presse. Le premier, contre le quotidien romain *Il Messaggero*, avait été suivi de violentes manifestations dans le centre de Rome.

Des heurts ont éclaté entre forces de l'ordre et manifestants d'extrême droite dans le quartier de la place d'Espagne, provoquant la panique parmi de nombreux passants venus faire leurs achats de fête de fin d'année. Les manifestants ont renversé plusieurs véhicules sur la chaussée pour protéger leur fuite. — (*A.F.P.*)

L'annonce d'un prêt américain privé soulève des remous politiques

De notre correspondant

Rome. — L'Italie négocie un nouveau prêt de 500 millions de dollars auprès d'un consortium de banques privées américaines, dirigé par la Chemical Bank, a-t-on appris, à la suite de fuites, au ministère du Trésor ; ces fuites pourraient avoir des motivations politiques, dans une période où les communistes insistent pour entrer au gouvernement. Selon des indications du ministre du Trésor, M. Gaetano Stammati, au quotidien *la Republica*, l'annonce du prêt américain est « *prématurée, car l'opération n'est pas encore conclue* » (elle pourrait l'être en janvier), « *mais elle est exacte en substance* ».

Les premiers contacts ont été pris en septembre et noués plus concrètement en novembre, lors d'un voyage à New-York. « *Notre intérêt pour l'obtention d'un nouveau prêt n'est pas déterminé par des nécessités monétaires urgentes*, a précisé M. Stammati. *Nos réserves sont importantes* » (17,8 milliards de dollars en novembre, dont 7,5 milliards de devises convertibles). « *Il s'agit plutôt d'un besoin de financer certains investissements indispensables.* »

L'annonce de ce nouveau prêt, qui pourrait servir notamment, selon la presse italienne, au financement du plan électronucléaire, a provoqué de nombreuses réactions à Rome dans cette période de grande agitation politique. Dans les milieux gouvernementaux on laisse entendre qu'une nouvelle aide financière américaine est liée à la stabilité politique. Sous-entendu : peut-on, dans ces conditions, céder aux pressions communistes, socialistes et républicaines, pour l'entrée au gouvernement du P.C.I., au risque de perdre nos meilleurs soutiens financiers ?

A gauche et chez les syndicats on flaire la manœuvre politique. Pourquoi faire autant de bruit autour d'un prêt — non encore accordé — de 500 millions de dollars, qui représente à peine plus que la subvention pour le paiement des salaires dans les entreprises d'État, et alors que l'endettement des banques italiennes envers l'étranger est de 6,6 milliards de dollars ? Pour M. Mario Dido, secrétaire confédéral du syndicat ouvrier C.G.I.L. (proche du parti communiste), « *un éventuel prêt à l'Italie ne peut pas être destiné d'une façon précise à des investissements productifs, car les projets gouvernementaux font totalement défaut dans ce domaine* ».

(*Intérim.*)

République fédérale d'Allemagne

UNE CENTAINE D'INTELLECTUELS PROTESTENT CONTRE LE LICENCIEMENT DU RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT DE « STERN ».

Le conflit au sein de la rédaction de *Stern* (*le Monde* du 30 décembre) s'élargit rapidement dans les milieux intellectuels d'Allemagne fédérale. Une centaine d'écrivains et de journalistes font en effet circuler une lettre ouverte au rédacteur en chef de l'hebdomadaire, M. Henri Nannen, pour protester contre le licenciement de son adjoint et ses conséquences sur la liberté de la presse. Ce texte indique notamment :

« *Plus des livres, des revues et des journaux apparaissent impliqués dans de grands Konzern mixtes multinationaux, plus grand est le danger que des domaines de plus en plus vastes de la réalité soient de ce fait exclus de toute information, parce que les intérêts des propriétaires de médias peuvent en être très rapidement touchés. L'évolution vers de tels cartels d'information vide de son sens l'article 5 de la Loi fondamentale. C'est pourquoi le conflit survenu dans votre entreprise revêt en l'occurrence une importance éminente pour le climat intellectuel et politique dans notre pays. Nous vous demandons de revenir sur votre décision.* »

L'article 5 de la Loi fondamentale garantit la liberté d'expression et interdit toute forme de censure.

Parmi les signatures on relève les noms de MM. Carl Amery, Jürgen Habermas, Alice Schwarzer, Freimut Duve, Günter Grass et Günter Wallraff (1).

(1) Signatures chez Klaus Staeck, 6900 Heidelberg, Ingrimstrasse 3.

Espagne

La pré-autonomie est accordée au Pays basque

(Suite de la première page.)

En outre, chaque territoire aura un droit de veto sur les décisions qui le concernent. Le système de représentation s'appuiera sur les municipalités. Les conseils municipaux doivent être renouvelés en 1978, et prendre un caractère démocratique. Une fois constitués, ils formeront les « juntes générales » (*assemblées locales*) et les « deputacions » (*organes exécutifs*), qui s'installeront dans les quatre provinces. Chaque province sera représentée au sein du conseil général du Pays basque par trois parlementaires et trois délégués des assemblées locales.

M. Clavero Arevalo n'a pas précisé dans ses déclarations, ce samedi à l'aube, quelle serait la formule adoptée avant les élections municipales. Le texte initial, publié par la presse, prévoyait que chaque province serait représentée au conseil par cinq délégués, que les parlementaires locaux désigneraient proportionnellement aux résultats électoraux du 15 juin.

« La sécurité de l'État espagnol »

Comme en Catalogne, le gouvernement a décidé que, pendant la phase d'autonomie provisoire, il pourrait avoir recours contre les décisions adoptées par l'exécutif régional. Il se réserve également la possibilité de dissoudre les organes de gouvernement du conseil général du pays basque pour des « *raisons touchant à la sécurité de l'État espagnol* ». Des commissions mixtes seront créées afin d'étudier le rétablissement du régime fiscal privilégié traditionnel que le général Franco avait supprimé en Guipuzcoa et en Biscaye pour « punir » ces deux provinces d'avoir combattu contre lui pendant la guerre civile.

Le cas de la Navarre a été résolu par des concessions mutuelles. Les parlementaires des autres provinces basques souhaitent son intégration à Euskadi. Ils avaient obtenu que la possibilité d'une telle intégration soit mentionnée dans le texte mis au point en novembre avec le ministre des régions. Le texte prévoyait que les Navarrais prendraient une telle décision par un vote d'une des institutions dont ils disposent actuellement et qui leur assurent déjà une certaine autonomie. La même procédure était d'ailleurs adoptée pour les autres provinces. Elle avait été approuvée par les deux députés socialistes et le sénateur nationaliste élus à Pampelune.

L'accord conclu il y a un mois s'était heurté à l'opposition des notables mis en place sous le franquisme, ainsi que des parlementaires navarrais de l'Union du centre démocratique, le parti gouvernemental, qui sont majoritaires dans cette province. La droite locale refusait — et refuse toujours — tout lien institutionnel avec l'Euskadi. Elle affirme que la Navarre est déjà autonome — c'est la seule région d'Espagne qui le soit depuis son origine — et que cette autonomie a toujours été accompagnée d'une fidélité exemplaire à la couronne d'Espagne. Elle assure que le rattachement de la province à l'Euskadi serait dangereux pour elle en raison des sentiments séparatistes qui animent les trois autres territoires du Nord. Jusqu'au dernier moment, cette droite a fait pression sur le gouvernement pour maintenir le *statu quo*. Vendredi, la « deputacion forale » de Pampelune a adressé un télégramme en ce sens au chef de la maison royale.

Un référendum

Certains parlementaires du centre avaient une attitude plus souple : ils acceptaient d'envisager une éventuelle intégration à l'Euskadi, mais ils souhaitaient que celle-ci soit décidée par référendum. Actuellement, les parlementaires centristes sont majoritaires en Navarre, bien qu'ils n'aient obtenu, le 15 juin, que moins de 40 % des voix. Les élections municipales peuvent donner une majorité de conseillers municipaux à la gauche. Le projet initial prévoyait que la décision de l'intégration serait prise par le conseil foral, organisme constitué par les municipalités. La formule adoptée met d'accord les uns et les autres : ce sera le conseil foral de Navarre, issu des nouvelles municipalités, qui décidera de la participation de la province au conseil général du Pays basque. Mais cette décision devra être ratifiée par référendum auprès de la population.

Les négociations sur l'autonomie provisoire du Pays basque avaient commencé en septembre. Malgré de nombreux obstacles, elles ont été hâtées par les inquiétudes du gouvernement et des parlementaires devant la menace constante que fait peser l'organisation séparatiste ETA. L'accord a été finalement conclu dans les derniers jours de l'année, pour prévenir les mobilisations populaires prévues pour le 4 janvier, mais aussi parce que l'organisation clandestine a multiplié les coups de main ces derniers jours, laissant prévoir une prochaine vague de terrorisme. Coup sur coup, en effet, deux cent soixante-quatre fusils ont été dérobés dans une armurerie de Guipuzcoa, et plus de 1 200 kilos d'explosifs ont été volés, mercredi et jeudi, au cours de deux attaques à main armée, dans la région de Bilbao.

Ces opérations ont été jugées d'autant plus inquiétantes qu'elles sont attribuées à la branche politico-militaire de l'organisation, qui avait décidé, voici quelques mois, de renoncer provisoirement à la lutte armée. Seule la branche militaire avait poursuivi ses activités : assassinats du président de la députation de Biscaye, du chef de la police armée de Pampelune et d'un conseiller municipal d'Irun ; attaque du poste de la garde civile protégeant la centrale nucléaire de Lemoniz, près de Bilbao. On estimait ces derniers jours que le retard apporté à établir un régime d'autonomie provisoire au Pays basque avait incité les membres de la branche politico-militaire de l'ETA à reprendre les armes.

CHARLES VANHECKE.

Un particularisme entêté

Le Pays basque comprend sept provinces. Trois sont françaises : le Labourd, la Soule et la Basse-Navarre, quatre espagnoles : le Guipuzcoa, la Biscaye, l'Alava et la Navarre

Favorisé par une culture et une langue spécifiques, dont les origines restent discutées, le peuple basque ne cessera jamais, des deux côtés de la frontière, d'affirmer son particularisme. Les Basques espagnols sont brièvement unifiés au neuvième siècle, au moment de la création du royaume de Navarre. Mais la naissance de l'entité espagnole les rejette graduellement dans leur spécificité. Ils arrivent cependant à conserver un certain nombre de leurs droits particuliers, les fueros. En France, les « fueros » seront abolis par la Révolution

Pendant tout le dix-neuvième siècle, le particularisme basque tente de s'affirmer en Espagne. C'est la naissance de la République, en 1930, qui donnera sa vraie chance. Mais tandis que le Guipuzcoa, la Biscaye et une partie de l'Alava sont prêts à accepter une autonomie partielle, la Navarre se dresse contre le nouveau régime et deviendra l'un des bastions de la rébellion franquiste. Coupé du nord du pays, le gouvernement de Madrid accorde leur autonomie aux provinces basques. Le premier gouvernement d'Euzkadi est formé le 7 octobre 1936 par Jose Antonio de Aguirre, membre du parti nationaliste basque. Il s'effondrera le 23 août 1937, après l'écrasement de ses troupes par les « requetés » navarrais. Le franquisme centralisateur tentera vainement d'écraser toute renaissance du particularisme basque.

En 1959, naît le mouvement Euzkadi Ta Azkatasuna sur lequel le mouvement carliste du prince Hugues de Bourbon-Parme exercera une certaine influence. L'agitation va tourner à la violence. Attentats, répression, se succèdent. L'avènement du roi Juan Carlos et l'évolution rapide du régime prennent quelque peu les Basques au dépourvu. La renaissance de la Généralité de Catalogne et la volonté de décentralisation du nouveau gouvernement avaient cependant fait naître de grands espoirs chez les irréductibles d'Euzkadi

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● LE GOUVERNEUR GENERAL DU CANADA exercera désormais, au nom de la couronne britannique, toutes les fonctions d'un chef d'Etat, a annoncé, vendredi 30 décembre, à Ottawa, le cabinet de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre fédéral. Certaines de ces fonctions, telle que la signature des lettres de créances des ambassadeurs du Canada à l'étranger, étaient encore effectuées par la souveraine britannique. Cette dernière demeure cependant, conformément à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, la souveraine constitutionnelle du pays. — (*A.F.P.*)

El Salvador

● LE GROUPE CLANDESTIN DES FORCES ARMEES DE LA RESISTANCE NATIONALE (FARN) a revendiqué, jeudi 29 décembre à San-Salvador, l'enlèvement de l'industriel Victor Safie, survenu le 22 décembre dernier. Soulignant que « les négociations en vue de la libération de M. Safie n'ont pu être menées à bien à cause de l'intervention des autorités », les FARN ont précisé que faute de voir les exigences satisfaites leur prisonnier pourrait être exécuté. — (*A.F.P.*)

États-Unis

● UN JUGE FEDERAL DE KANSAS-CITY (Kansas) a rejeté, le vendredi 30 décembre, une injonction de M. Robert Dole, sénateur républicain de cet Etat, visant à interdire la rétrocession à la Hongrie de la couronne de saint Etienne, symbole de la nation hongroise. Malgré l'opposition de groupes d'immigrés hongrois aux Etats-Unis, l'administration américaine a décidé récemment que le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, remettrait la couronne — qui se trouve aux Etats-Unis depuis la fin de la deuxième guerre mondiale — aux autorités hongroises lors de leur visite à Budapest, les 6 et 7 janvier. — (*Reuter.*)

Grande-Bretagne

● LE CHANCELIER DE L'ECHIQUIER, M. Denis Healey, a annoncé, vendredi soir 30 décembre, dans une interview télévisée, de nouveaux allègements fiscaux pour 1978 « *si la politique salariale continue à être respectée* ». Le chancelier a précisé que ces allègements porteraient sur les impôts directs plutôt qu'indirects, afin de favoriser les bas salaires et de réduire la différence avec les taux d'imposition des autres pays européens. — (*A.F.P.*)

Guatemala

● UN MANDAT D'ARRET a été lancé jeudi 29 décembre contre dix-neuf terroristes ouest-allemands soupçonnés d'être entrés récemment au Guatemala. La photographie d'une trentaine d'autres extrémistes venus de R.F.A. a d'autre part été distribuée à toutes les forces de sécurité guatémaltèques. — (*A.F.P.*)

Malaisie

● REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT MALAISIEN. — Le premier ministre, M. Hussein Onn, a nommé, samedi 31 décembre, son adjoint, M. Mahathir Mohamed, ministre du commerce et de l'industrie. Cette nomination témoigne de l'inquiétude croissante du gouvernement au sujet de l'insuffisance des investissements étrangers. M. Mahathir, premier ministre adjoint et ministre de l'éducation, était en effet jusqu'à présent dirigé par le comité ministériel pour les investissements. — (*A.F.P.*)

Mexique

● DEUX MILLE PAYSANS, membres du Parti authentique de la révolution mexicaine (PARM), ont occupé, jeudi 29 décembre, la maire d'Altamira, ville du Nord-Est, pour protester contre les résultats des élections municipales organisées le 4 décembre dernier dans l'Etat de Tamaulipas. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

● LE QUARTIER GENERAL DES FORCES RHODESIENNES a annoncé, le vendredi 30 décembre, que des nationalistes noirs étaient responsables d'un attentat à la bombe commis la veille dans une usine d'ordinateurs, à Bulawayo, deuxième ville du pays. — (*A.P.*)

Pakistan

● LE PRESIDENT SOMALIEN SYAAD BARRE est arrivé, vendredi soir 30 décembre, à Islamabad pour une visite officielle au cours de laquelle il devait s'entretenir avec le général Zia Ul Haq, administrateur de la loi martiale. — (*A.F.P.*)

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Alger demande à l'« Espagne démocratique » de dénoncer l'accord de Madrid

De notre correspondant

Madrid. — L'ambassadeur d'Algérie à Madrid, M. Khelladi, a adressé aux sénateurs espagnols la photocopie d'un texte écrit par le vice-président de l'Assemblée populaire algérienne sur l'attitude que « *l'Espagne démocratique* » devrait adopter, selon lui, à propos du Sahara occidental. Cette information, donnée par un quotidien madrilène, a été confirmée par un sénateur du parti gouvernemental, M. Martin Fernandez Palacios, qui a protesté contre cette « *nouvelle ingérence de l'Algérie dans les affaires intérieures de l'Espagne* ».

Dans son texte, le vice-président de l'Assemblée populaire, M. Yaker Layachi, affirme que Madrid « *a dévié le processus légal et naturel de décolonisation du Sahara occidental* » en signant avec le Maroc et la Mauritanie l'accord tripartite de novembre 1975. Après avoir dénoncé l'annexion du territoire sahraoui par ses deux voisins, en violation de l'accord de Madrid qui prévoyait le respect de l'opinion des populations concernées, et critiqué l'appui continuel donné par l'Espagne au Maroc et à la Mauritanie en leur fournissant des armes et en exploitant avec eux les richesses du territoire annexé, M. Layachi estime que l'Espagne démocratique devrait : « *soit dénoncer le pacte, en s'appuyant sur l'apparent consensus de la majorité des députés lors du débat du 20 septembre au congrès espagnol, soit imposer l'application totale de l'accord de Madrid en ce qui concerne le droit à l'autodétermination* ». Il ajoute que Madrid devrait également décréter un embargo sur les envois de matériel de guerre vers les pays engagés dans le conflit du Sahara, reconnaître la personnalité juridique du Front Polisario et prendre l'initiative d'une réunion entre toutes les parties intéressées (Espagne, Algérie, Maroc, Mauritanie, Polisario), sous les auspices des Nations unies, pour établir les modalités d'une consultation du peuple sahraoui sur son avenir.

C. V.

RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la crise du Sahara occidental (nos premières éditions du 31 décembre), l'omission de plusieurs mots a altéré le sens d'une mise au point de l'ambassade d'Algérie à Paris. Il convient de rétablir : « *Celle-ci* (l'ambassade d'Algérie), *dans un communiqué, s'étonne que l'on ait dit » que M. Bedjaoui n'a pas contesté » l'allégation selon laquelle le » Polisario avait détenu en terri- » toire algérien les prisonniers » français. M. de Guiringaud s'est » borné à demander à l'ambas- » sadeur de porter deux pro- » blèmes précis à la connaissance » de son gouvernement. L'ambas- » sadeur n'avait donc ni à en » approuver ni à en désapprouver » le bien-fondé, mais à les trans- » mettre à son gouvernement » dans la formulation même que » le ministre a voulu leur don- » ner.* »

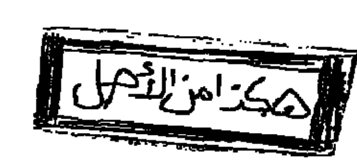
LE QUOTIDIEN « EL PAIS » FAIT L'ÉLOGE DE JUAN CARLOS

(*De notre correspondant*

Madrid. — Le parti socialiste ouvrier a décidé de se prononcer pour la République et contre la monarchie lors de la discussion de l'avant-projet de Constitution en commission parlementaire. Comme il sera le seul à soutenir une telle position — les communistes se sont ralliés en effet au principe de la monarchie parlementaire défendu par les autres partis — son choix ne risque pas d'influer sur la forme future de l'Etat espagnol. L'hypothèse n'est pas exclue, d'ailleurs, que le P.S.O.E. se ravise au dernier moment. En défendant le principe républicain, il veut sans doute marquer sa fidélité à ses propres statuts et répondre au souhait de la « base ». Telle est l'interprétation la plus courante d'une initiative qui était attendue mais qui a néanmoins provoqué des critiques presque unanimes. Nombreux sont ceux qui condamnent l'« infantilisme » ou l'esprit partisan du P.S.O.E. Mais le plus intéressant à observer dans ces réactions est l'éloge qui est fait de la couronne et de son titulaire Juan Carlos.

Dans un éditorial du 29 décembre, le directeur du quotidien indépendant *El Pais*, Juan Luis Cebrian, écrit pourquoi la présence du roi a été nécessaire pendant l'étape de transition entre le franquisme et la démocratie : « *Il a rempli un vide qui, sans lui, aurait été occupé par la seule institution durable de l'étape franquiste : c'est-à-dire l'armée. (...) Des problèmes comme l'amnistie ou la légalisation du parti communiste n'auraient pas pu être abordés dans cette phase de transformation non révolutionnaire que nous avons vécue sans la fonction d'arbitrage et le pouvoir de fait exercé par le roi. (...) Le monarque a facilité ainsi l'unique voie réformiste possible pour remplacer le franquisme par un régime de libertés. (...)*

C. V.



LA POLÉMIQUE SUR LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Le maire socialiste de Montpellier saisit la justice

Qualifié par M. François Mitterrand de « véritable racket » en faveur des formations de la majorité, l'usage abusif par les services diplomatiques et consulaires de la loi du 19 juillet 1977 relative au vote des Français établis à l'étranger continue de susciter de nombreuses protestations.

Vendredi 30 décembre (nos dernières éditions), M. François Luchaire, membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, avait estimé que l'article R 75 du code électoral interdit la pratique des procurations « en blanc » (1) dans la mesure où « l'autorité consulaire devant laquelle doit être dressée la procuration a l'obligation d'en transmettre, par lettre recommandée, un volet au mandataire et un autre au maire de la commune intéressée ».

Commentant les conditions dans lesquelles se déroulent les opérations d'inscription des Français de l'étranger, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général du M.R.G., dénonçait de son côté les « manipulations » en cours.

La presse d'opposition prend aussi une large part au débat : « Au train où vont les choses, il n'y aura bientôt plus aucun organisme — où la majorité a ses hommes de confiance — qui n'aura servi dans la collecte des voix des Français de l'étranger », écrit, samedi 31 décembre, « Rouge », organe de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), qui publie deux documents mettant en cause le rôle de l'Agence France-Presse de Bangkok (Thaïlande) dans la collecte des voix au profit, notamment, de MM. Jean-Claude Servan-Schreiber (R.P.R.), candidat à Nîmes (Gard), et Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, candidat à Auxerre (Yonne).

« Si ce n'est pas un racket, comme l'affirme de Guiringaud, qu'est-ce donc ? », demande « le Quotidien du peuple », organe du parti communiste révolutionnaire (marxiste-léniniste), qui parle de « safari électoral ». La même expression est utilisée par « l'Humanité » du samedi 31 décembre, qui souligne que « ce nouveau safari giscardien (...) à la chasse aux voix des Français de l'étranger » n'est qu' « une des formes de la fraude », organisée par la majorité « pour préparer les élections législatives ».

La presse communiste et celle d'extrême gauche ne sont pas les seules à protester. Dans « la Croix » du samedi 31 décembre, Dominique Gerbaud souhaite que la justice soit saisie : « Il sera bon et politiquement sain, écrit-il, car il s'agit bien de moralité politique, que toute la lumière soit faite. »

Le nombre croissant des « anomalies » signalées ne laisse plus aucun doute, en effet, sur l'ampleur de l'opération de collecte engagée à l'étranger au bénéfice des candidats de la majorité les plus menacés ou désireux de réaliser le meilleur résultat possible. Quelle serait en effet la valeur du scrutin du mois de mars dans certaines circonscriptions si la justice ne mettait fin aux manipulations douteuses ?

Le maire de Montpellier, M. Georges Frèche, député socialiste de l'Hérault, ayant déposé une plainte dans un cas qui parait exemplaire (« le Monde » du 30 décembre), l'occasion est donnée aux magistrats de contrôler la régularité des procédures en cours et de répondre à une interrogation qui désormais concerne le corps électoral tout entier.

M. Frèche : la complicité du ministère des affaires étrangères est prouvée

La plainte déposée par M. Georges Frèche (P.S.) auprès du doyen des juges d'instruction de Montpellier, avec constitution de partie civile, vise l'inscription sur les listes électorales de la ville, dans des conditions qu'il juge « *frauduleuses* », de mille deux cents Français de l'étranger établis pour la plupart en Côte-d'Ivoire.

Au cours d'une conférence de presse, donnée vendredi soir 30 décembre, le maire de Montpellier a indiqué qu'il fonde sa plainte sur les articles L 113 et L 116 du code électoral visant les actes portant atteinte à la sincérité des votes ou tentant de modifier le résultat du scrutin avant, pendant ou après le vote.

A l'appui de ses protestations, M. Georges Frèche a rendu publics plusieurs modèles de demandes d'inscription en soulignant que sur des centaines d'entre elles, vérifiées par des experts graphologues, c'est la même plume, différente de celle de l'électeur, qui a porté le numéro et le nom de la circonscription et que « *dans beaucoup de cas l'écriture est la même que celle portée sur l'enveloppe d'envoi recommandé, émanant du ministère des affaires étrangères* ».

Pour le député de l'Hérault, « *cela prouve que les demandes d'inscriptions ont été complétées au ministère ou que les enveloppes ont été apportées, complétées, au service postal du ministère des afaires étrangères avec sa complicité* ».

L'avocat de M. Georges Frèche, Mᵉ André Ferran, a écrit notamment au juge d'instruction : « *Lesdites demandes d'inscription présentent les particularités suivantes : les unes ont été remplies et signées de la main de l'intéressé, mention de la ville « Montpellier, première circonscription », ayant été écrite d'une autre plume, laquelle se répète à des centaines d'explaires sur les demandes faites sans la mention de la ville, qui, comme demandé, avaient été laissée en blanc.*

» *D'autres demandes qui portaient la mention de la ville choisie par l'électeur en application de l'article 12 L in fine nouveau ont vu cette mention effacée ou raturée et surchargée de la mention « Montpellier » écrite d'une autre plume.*

» *D'autres demandes sont arrivées par paquets sans mention de la ville choisie, mais affectées d'autorité à Montpellier.* »

Un étrange courrier du Brésil à Châtenay-Malabry

A Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), le maire, M. Jean Vons (P.S.), a rendu publique vendredi la photocopie d'une quarantaine d'inscriptions sur les listes électorales de cette commune, émanant de Français résidant pour la plupart à Belo-Horizonte (Brésil). M. Vons a notamment précisé : « *Chose curieuse, le nom de la commune et celui du département d'inscription figurant sur la partie de la demande théoriquement à remplir par l'intéressé étaient tous de la même main. Chose étrange, la mention exacte portée était « Hauts-de-Seine, 12ᵉ », comme si nos compatriotes du Brésil savaient que Châtenay-Malabry était dans la douzième circonscription des Hauts-de-Seine, détail que la plupart des électeurs métropolitains doivent ignorer ! Plus surprenant encore, sur deux de ces inscriptions, le nom de la commune et celui du département d'inscription étaient rajoutés en surchage au moyen d'une étiquette auto-adhésive. On peut lire la mention primitive : « Vaucluse ». Comme quoi, de Belo-Horizonte on peut choisir de s'inscrire indifféremment à Châtenay-Malabry ou dans le Vaucluse...* »

(1) L'article R 75 du code électoral stipule notamment : « *L'autorité devant laquelle est dressée la procuration, après avoir porté mention de celle-ci sur un registre spécial ouvert par ses soins, revêt de son visa et de son cachet les volets et le talon.*

» *Elle remet ensuite le talon au mandant et adresse, par la poste, en recommandé, sans enveloppe, le premier volet au maire de la commune sur la liste électorale de laquelle le mandant est inscrit et le second volet au mandataire.*

» *Toutefois, ces envois sont faits par pli recommandé, sous enveloppe, lorsque les procurations sont établies hors de France.* »

Près de 700 000 électeurs

Au 1er janvier 1977, 1 258 765 ressortissants français résidaient dans des pays étrangers, selon les chiffres officiels de l'administration des affaires consulaires du Quai d'Orsay.

Sur ce nombre, 956 680 étaient immatriculés dans les consulats français. Les autres, soit 302 085, selon l'évaluation des affaires consulaires, n'avaient pas rempli, au 1er janvier dernier, cette formalité. Comme la loi du 19 juillet 1977 sur le vote des Français de l'étranger subordonne l'inscription sur les listes électorales à l'immatriculation, seuls les Français immatriculés, âgés de dix-huit ans au moins, peuvent participer au scrutin de mars prochain : au 1er janvier dernier, ils auraient été 679 613 dans ce cas, tandis que 216 000 Français en âge de voter n'auraient pu le faire faute de s'être fait inscrire dans leur consulat. Ces chiffres se sont modifiés évidemment depuis, par le jeu des départs et des arrivées et par le fait des nouvelles immatriculations.

La qualité de Français de l'étranger est subordonnée à huit mois de résidence dans le pays étranger, et parfois, si la législation du pays l'exige, à un contrat de travail.

De tous les pays, c'est l'Allemagne fédérale qui compte le plus de ressortissants français : 184 143, dont les militaires des forces françaises qui y sont cantonnées. Viennet ensuite : la Belgique (110 012), les Etats-Unis (94 920), le Canada (84 689), la Grande-Bretagne (75 545), la Suisse (71 613), le Maroc (54 804), l'Espagne (45 629), l'Algérie (43 907), la Côte-d'Ivoire (45 844), le Brésil (40 150), l'Italie (38 817), le Gabon (25 401), Israël (25 145) — la France enregistre à part les 5 750 Français résidant à Jérusalem, — le Sénégal (17 344), l'Argentine (16 357), le Cameroun (12 443).

M. ESTIER (P.S.) : M. Chinaud (P.R.) sera-t-il l'un des premiers bénéficiaires ?

M. Claude Estier, secrétaire national du P.S., a déclaré qu'il avait été informé, vendredi 30 décembre, que « *cinq cents inscriptions en provenance de Français du Gabon sont parvenues à la mairie du dix-huitième arrondissement, transmis par les services du ministère des affaires étrangères* ».

Dans cette vingt-cinquième circonscription, M. Roger Chinaud, président du groupe du parti républicain de l'Assemblée nationale, avait battu M. Claude Estier de 747 voix en 1973.

Le secrétaire national du P.S. a noté : « *Lorsqu'on sait dans quelles conditions d'irrégularité, pratiquement reconnues par M. Louis de Guiringaud, ministre français des affaires étrangères, ont été recueillies collectivement les inscriptions des Français du Gabon, on peut se demander si M. Chinaud ne sera pas l'un des premiers bénéficiaires de la fraude électorale dénoncée par M. François Mitterrand.* »

Ces inscriptions ont également été dénoncées par M. Louis Baillot, député communiste de la vingt-septième circonscription, qui précise que mille deux cents demandes, en provenance du Gabon, de Pondichéry (Inde), de Djibouti et du Luxembourg ont été enregistrées à la mairie annexe du dix-huitième arrondissement « *par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères* ».

M. DILIGENT (C.D.S.) FAIT CONFIANCE AU PREMIER MINISTRE

Quant à M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., il a déclaré : « *Nous faisons totalement confiance au premier ministre pour que les abus — s'ils ont existé — soient sanctionnés. Les tentatives de trucage ne sont ni de droite ni de gauche.* » M. Diligent a également rappelé que le C.D.S. a fait des propositions pour « *moraliser la vie politique, notamment en période électorale* ».

● *Le secrétariat du comité central du P.C.F.* a demandé à nouveau, jeudi 29 décembre, qu'un débat télévisé soit organisé entre MM. Raymond Barre et Georges Marchais. Le 26 février dernier, les communistes avaient déjà proposé une telle rencontre au premier ministre.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1977

JANVIER

6. — TCHECOSLOVAQUIE : signature par une centaine de personnalités de la Charte 77 exigeant le respect des droits de l'homme.

7. — CHINE : manifestations monstres, qui dureront jusqu'au 16, à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Chou En-lai. Les manifestants demandent le retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping.

7. — FRANCE : arrestation à Paris par la D.S.T. d'un responsable palestinien, M. Abou Daoud. Bien que faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international, délivré le 8 par les autorités judiciaires bavaroises et d'un autre mandat transmis le 11 par Israël, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, réunie le 11, décide sa mise en liberté immédiate.

12. — FRANCE : décision du Conseil constitutionnel qui juge contraire à la Constitution le texte de loi autorisant la fouille des véhicules sur la voie publique.

14. — FRANCE : remise en liberté de M. Edmond Siméoni, leader autonomiste corse, arrêté le 25 août 1975 après la fusillade d'Aléria. Il avait été condamné, le 22 juin 1976, à cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis.

17. — ETATS-UNIS : exécution de Gary Gilmore. Meurtrier d'un gardien de nuit, il avait réclamé l'application de sa peine. Cette exécution, la première depuis 1967, relance le débat sur la peine de mort aux Etats-Unis.

17. — FRANCE : conférence de presse du chef de l'Etat : le premier ministre est chargé de « prendre la tête de la campagne nationale » pour les élections de 1978.

19. — EGYPTE : instauration du couvre-feu au Caire après deux jours d'émeutes qui ont fait quarante-quatre morts et plus de six cents blessés. M. Sadate annule les hausses de prix annoncées le 17.

19. — FRANCE : annonce par M. Chirac de sa candidature à la mairie de Paris.

20. — ETATS-UNIS : investiture de M. Carter comme trente-neuvième président des Etats-Unis.

20. — FRANCE : condamnation à Troyes à la réclusion perpétuelle de Patrick Henry, meurtrier d'un jeune garçon, Philippe Bertrand, qu'il avait enlevé pour toucher une rançon.

22-25. — ARABIE SAOUDITE : voyage de M. Giscard d'Estaing.

23-25. — ESPAGNE : violentes manifestations à Madrid. Deux étudiants sont tués par des militants d'extrême droite. Le 24, enlèvement, revendiqué par le GRAPO, groupe de résistance antifasciste, du président du conseil suprême de justice militaire (il sera libéré par la police le 11 février). Dans la nuit du 24 au 25, quatre avocats de gauche sont assassinés à leur étude. Le gouvernement et l'opposition démocratique lancent un appel commun au calme. Le 28, trois policiers seront abattus dans la banlieue madrilène.

26. — FRANCE : déclaration de M. Giscard d'Estaing sur la « bataille de Paris » : il demande au premier ministre de prendre les contacts nécessaires pour que la majorité aboutisse à une solution d'union. La hausse des prix de 1976 a été de 9,9 %.

27. — FRANCE : signature par dix-sept pays membres du Conseil de l'Europe de la convention européenne sur la répression du terrorisme. Seuls l'Irlande et Malte refusent.

30. — LIBYE : libération de M. et Mme Claustre. Mme Claustre était détenue par les rebelles toubous depuis le 21 avril 1974, son mari depuis le 23 avril 1975.

FÉVRIER

1er. — FRANCE : refus par M. Chirac des propositions de M. d'Ornano visant à constituer à Paris des listes d'union de la majorité. M. Giscard d'Estaing répond aux « dossiers de l'écran » aux questions de soixante Français.

3. — ETHIOPIE : tentative de coup d'Etat écrasée par les éléments les plus radicaux de la junte qui prennent le pouvoir. Le général Tefari Bante, président du conseil militaire provisoire, est tué. Le lieutenant-colonel Mengistu Hailé Mariam devient l'homme fort du pays. Il sera nommé chef de l'Etat le 11.

7. — SUISSE : ouverture à Genève de la trente-troisième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Un nouveau membre : l'Ouganda. Amnesty international rappelle dans un rapport que, depuis l'arrivée au pouvoir du président Amin Dada, les exécutions sommaires ont fait des dizaines de milliers de victimes.

7-8. — FRANCE : voyage de M. Giscard d'Estaing en Bretagne. A Ploërmel, il lance la campagne des législatives et déclare « que l'on ne compte pas sur moi pour renoncer aux idées sur lesquelles les Français m'ont élu ».

9. — ESPAGNE : rétablissement des relations diplomatiques, rompues depuis 1939, avec l'U.R.S.S.

12. — FRANCE : extension de la zone économique maritime à 200 milles (370 km) dans l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord.

13-15. — MALI : voyage de M. Giscard d'Estaing qui annonce un renforcement de l'embargo sur les armes destinées à l'Afrique du Sud.

15. — DANEMARK : succès des sociaux-démocrates aux élections législatives. M. Joergensen renforce sa position bien que son parti reste minoritaire. Echec des libéraux de M. Hartling.

17. — ESPAGNE : législation de sept partis politiques dont le parti socialiste ouvrier et le parti socialiste populaire.

19-22. — PROCHE-ORIENT : visite de M. de Guiringaud au Liban, Syrie, Jordanie, Egypte. Il s'entretient au Caire avec un responsable de l'O.L.P.

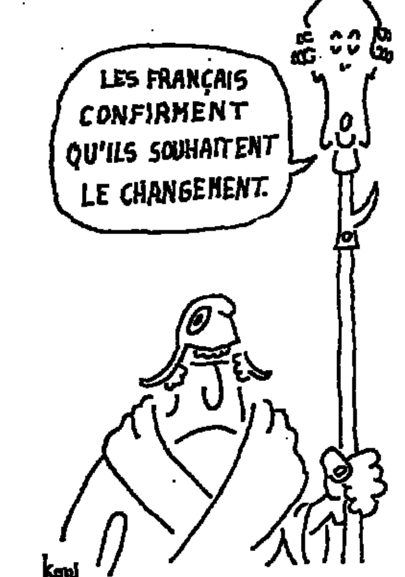
21. — FRANCE : refus de M. Giscard d'Estaing de recevoir en personne l'écrivain soviétique contestataire Andréï Amalrik.

22. — ETATS-UNIS : lettre de soutien du président Carter à Sakharov.

25. — ALGERIE : élection de l'Assemblée populaire nationale : 30 % des élus appartiennent au corps enseignant. Elle choisit comme président M. Rabah Bitat, un des chefs historiques de la révolution.

27. — FRANCE : occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet par un groupe de chrétiens traditionalistes.

MARS



1er. — ETATS-UNIS : réception à la Maison Blanche du dissident soviétique Vladimir Boukovski ; extension à 200 milles de la zone de pêche réservée aux Etats-Unis, qui contrôlent désormais 10 % des ressources vivantes produites dans l'ensemble des océans mondiaux. L'Union soviétique étend aussi sa zone de pêche à 200 milles.

3. — ESPAGNE : rencontre « eurocommuniste » à Madrid entre les P.C. espagnol, français et italien.

4. — ROUMANIE : très violent tremblement de terre : un millier de morts, des milliers de sans-abris.

7. — FRANCE : mise en service, avec vingt-deux mois de retard, du premier réacteur de Fessenheim.

7. — PAKISTAN : élections législatives remportées par M. Bhutto, mais l'opposition dénonce de graves irrégularités. De violents affrontements opposeront des manifestants à l'armée le 11.

7-9. — EGYPTE : « sommet » afro-arabe au Caire. L'Arabie Saoudite fait un don de 5 milliards de francs aux pays d'Afrique noire.

10. — FRANCE : évasion du palais de justice de Nice d'Albert Spaggiari, considéré comme le « cerveau » du gang qui, en juillet 1976, avait dévalisé les coffres de la Société générale à Nice, emportant une somme estimée à 60 millions de francs.

11. — ESPAGNE : amnistie pour tous les détenus politiques, à l'exception des auteurs de « crimes de sang ».

12-30. — AFRIQUE : voyage de M. Fidel Castro en Libye, Somalie, Ethiopie, Tanzanie, Mozambique, Angola.

13. — FRANCE : premier tour des élections municipales : la gauche enlève à la majorité trente-deux villes de plus de trente mille habitants. M. Chirac devance M. d'Ornano dans onze des dix-huit secteurs de Paris, où les écologistes obtiennent 10,13 % des suffrages.

14. — R.F.A. : interdiction par le tribunal administratif de Fribourg-en-Brisgau de la centrale nucléaire qui devait être édifiée à Wyhl, sur le Rhin, en face de Colmar.

16. — FRANCE : cession par M. J.-J. Servan-Schreiber, qui abandonne la présidence, de 45 % des capitaux de « l'Express » à M. Goldsmith.

16. — ITALIE : manifestation de deux cent mille personnes (communistes et chrétiens-démocrates) à Bologne, pour protester contre les violences.

16. — LIBAN : assassinat de Joumblatt, chef de la communauté druze, dirigeant de la gauche. En représailles, plusieurs dizaines de chrétiens sont tués.

16-20. — INDE : élections législatives perdues par le parti du Congrès, au pouvoir depuis 1947. Mme Gandhi, battue dans sa propre circonscription, démissionne. Levée de l'état d'urgence. A quatre-vingt-un ans, M. Desai forme le 25 mars un gouvernement comprenant toutes les tendances de la coalition victorieuse.

18. — REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO : assassinat du président Marien Ngouabi, chef de l'Etat depuis décembre 1968. Un comité militaire de onze membres, nommé par le Parti congolais du travail, prend la direction du pays. Cet assassinat sera suivi le 23 par celui du cardinal Biayenda. Six personnes impliquées dans ces meurtres et l'ancien président Massemba-Debat seront exécutées le 26.

20. — FRANCE : deuxième tour des élections municipales : la victoire de la gauche, majoritaire dans le pays, s'amplifie. M. Chirac l'emporte à Paris, où M. d'Ornano est battu. Sept des trente ministres candidats sont battus.

21. — U.R.S.S. : avertissement de M. Brejnev aux Etats-Unis pour qu'ils cessent leurs interventions en faveur des dissidents soviétiques.

22-1er avril. — AFRIQUE : tournée en Tanzanie, Zambie, Mozambique, de M. Podgorny. C'est la première fois qu'un chef d'Etat soviétique se rend en Afrique noire.

23. — FRANCE : assassinat de Tramoni, meurtrier, le 25 février 1972, du militant maoïste Pierre Overney. L'attentat est revendiqué par les « noyaux armés pour l'autonomie populaire Pierre-Overney ».

25. — FRANCE : élection de M. Chirac comme maire de Paris.

26. — ITALIE : réunion à Rome des chefs d'Etat et de gouvernement de la C.E.E., pour le vingtième anniversaire du traité de Rome.

27. — ESPAGNE : collision entre deux Boeing-747 sur l'aéroport de Santa-Cruz-de-Tenerife : cinq cent soixante-quinze morts ; soixante-cinq rescapés.

29-30. — U.R.S.S. : échec de la première visite de M. Cyrus Vance. M. Brejnev rejette les deux propositions américaines pour la conclusion d'un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques.

30. — FRANCE : formation du deuxième gouvernement Barre, qui comprend quinze ministres, dont seulement deux nouveaux : M. Peyrefitte (R.P.R., justice) et M. Monory (sénateur centriste, industrie, commerce et artisanat). Les trois ministres d'Etat : MM. Guichard (R.P.R.), Lecanuet (C.D.S.), Poniatowski (R.I.) s'en vont. MM. Durafour et Brousse, battus aux municipales à Saint-Etienne et Béziers, et Mme Giroud battue à Paris, quittent le gouvernement. Battu lui aussi à Paris, M. d'Ornano passe du ministère de l'industrie et de la recherche à celui de la culture et de l'environnement.

31-1er avril. — ISRAEL : visite de M. de Guiringaud. Selon les deux parties, les entretiens ont consacré la « normalisation » des relations entre Paris et Jérusalem.

AVRIL

1er. — FRANCE : nomination des vingt-cinq secrétaires d'Etat qui complètent le gouvernement Barre ; annonce par le groupe Usinor de la suppression de trois mille sept cent vingt emplois dans la sidérurgie lorraine.

3. — REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO : nomination comme chef de l'Etat du colonel Joachim Yhombi-Opango.

7. — ETATS-UNIS : annonce par le président Carter, pour limiter les risques de prolifération, du report « sine die » du retraitement des combustibles nucléaires irradiés et ajournement du développement du programme de surrégénérateurs.

7. — ISRAEL : annonce par M. Rabin, premier ministre, de son retrait de la vie politique à la suite des poursuites judiciaires engagées contre sa femme et lui-même pour avoir violé le règlement sur le contrôle des changes. M. Shimon Pérès lui succède à la tête du parti travailliste au pouvoir. Il assurera l'intérim de la présidence du conseil le 14 avril.

7. — R.F.A. : assassinat du procureur général de Karlsruhe, M. Buback, revendiqué par un « groupe d'action Ulrike Meinhof ».

8. — ZAIRE : intensification de la guerre au Shaba. Le Maroc envoie une force d'un millier d'hommes. La France met à sa disposition, le 10, dix Transall et un DC 8 pour transporter du matériel à l'exclusion de tout personnel. L'opération française durera jusqu'au 15 avril.

9. — ESPAGNE : légalisation du parti communiste.

12. — FRANCE : entretien radiotélévisé de M. Giscard d'Estaing sur la politique étrangère. A propos de l'aide française au Zaïre, le chef de l'Etat déclare : « La France a donné le signal de la solidarité entre l'Europe et l'Afrique. »

13. — FRANCE : enlèvement à Paris de M. Revelli-Beaumont, directeur général de Fiat-France et délégué du groupe au Brésil.

14-15. — FRANCE : séminaire gouvernemental à Rambouillet, presque entièrement consacré à l'examen de la politique économique et sociale avant le plan de douze mois qui sera présenté au Parlement le 26 avril.

17. — BELGIQUE : élections législatives marquées par une progression des sociaux-chrétiens de M. Tindemans, premier ministre sortant. Débâcle du Rassemblement wallon, avance socialiste en Wallonie et du Front des francophones à Bruxelles. M. Tindemans est chargé le 22 de former le nouveau cabinet.

19-21. — SENEGAL : quatrième conférence franco-africaine à Dakar en présence de M. Giscard d'Estaing.

20. — FRANCE : désignation de M. Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, au poste de secrétaire général de la fédération nationale des républicains indépendants à la place de M. Dominati.

25-28. — FRANCE : visite de M. Pham Van Dong, premier ministre du Vietnam.

26. — FRANCE : présentation à l'Assemblée nationale par M. Barre du « pacte national pour l'emploi » (plan Barre bis) sur lequel il engage la responsabilité du gouvernement. Ce pacte coûtera 4 milliards.

27. — CUBA : signature d'un accord sur la délimitation des zones de pêche avec les Etats-Unis. C'est le premier depuis seize ans.

28. — R.F.A. : condamnation à la prison à vie d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe, considérés comme le « noyau dur » de la Fraction armée rouge.

29. — FRANCE : entretien radiotélévisé du chef de l'Etat : « Le gouvernement de M. Barre conduira la politique de la France jusqu'aux élections législatives. »

MAI

1er. — MAURITANIE : attaque du Front Polisario contre la ville minière de Zouérate : deux ressortissants français sont tués, six autres sont enlevés.

7-8. — GRANDE-BRETAGNE : « sommet » des pays industrialisés à Londres. L'inflation et le chômage sont décrétés problèmes prioritaires à résoudre ensemble.

8. — FRANCE : référendum sur l'indépendance de Djibouti, approuvé par 98 % des votants.

11. — FRANCE : réunion du comité central du P.C., qui approuve la possession par la France de l'arme nucléaire.

12. — FRANCE : débat télévisé Barre - Mitterrand essentiellement consacré aux problèmes économiques, sociaux et monétaires. Le P.S. n'accepte pas le « chiffrage » du programme commun fait par le P.C. la veille de ce débat.

13. — ESPAGNE : retour à Madrid, après trente-huit ans d'exil à Moscou, de Mme Dolorès Ibarruri, présidente du P.C.E.

15. — FRANCE : élection de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber à la présidence du parti radical, qu'il avait volontairement quitté en 1975. Il bat M. Edgar Faure.

16-21. — MOZAMBIQUE : réunion à Maputo, sous la présidence de Kurt Waldheim de la Conférence internationale de l'ONU pour le soutien aux pays du Zimbabwe (Rhodésie) et de la Namibie. Une centaine de délégations d'Etats et de mouvements de libération sont présents.

17. — FRANCE : réunion au « sommet » des dirigeants des partis signataires du programme commun pour engager des négociations sur l'actualisation de ce programme. Un groupe de travail, composé de cinq représentants de chaque parti, est mis en place.

17. — ISRAEL : élections législatives remportées par la droite nationaliste. M. Menahem Begin, président du Likoud, première formation du pays, est appelé à former le gouvernement. Défaite des travaillistes, qui occupaient le pouvoir depuis la création de l'Etat d'Israël, en 1948.

19. — FRANCE : création à Fréjus du parti républicain (P.R.), qui succède à la Fédération nationale des républicains indépendants. Son secrétaire général est M. Soisson.

19-20. — AUTRICHE : rencontre à Vienne entre MM. Mondale et Vorster, les Etats-Unis mettent en garde l'Afrique du Sud contre sa politique raciale.

19-21. — SUISSE : rencontre Vance-Gromyko sur les armements stratégiques à Genève. Des progrès ont été accomplis pour la poursuite et la « conclusion rapide » des négociations SALT.

23. — PAYS-BAS : prise d'un train et d'une école par des extrémistes moluquois dans le nord du pays. Plus de cent cinquante personnes sont détenues en otage. Les cent deux enfants de l'école seront relâchés le 27. Les cinquante otages du train et les quatre professeurs de l'école seront libérés par une action de commando de fusiliers-marins néerlandais le 11 juin : il y a huit morts (deux otages, six terroristes). Les auteurs de cette prise d'otages seront condamnés le 22 septembre à des peines allant de six à neuf ans de prison.

24. — BELGIQUE : conclusion d'un pacte communautaire. Il y aura trois régions (Bruxelles, Flandre, Wallonie), deux communautés (francophone et néerlandophone). Chaque région aura son gouvernement et son parlement, chaque communauté son assemblée.

24. — U.R.S.S. : plénum du comité central du P.C. soviétique ; exclusion de M. Podgorny du bureau politique. Approbation du projet de Constitution présenté par M. Brejnev pour remplacer la « Constitution de Staline » appliquée depuis 1936.

25. — PAYS-BAS : élections législatives : nette victoire du P.S. et surtout du premier ministre sortant, M. Joop den Uyl ; gain des libéraux, maintien des chrétiens-démocrates.

26. — ZAIRE : annonce officielle de la « fin de la guerre du Shaba ». Le contingent marocain ne participait plus aux opérations depuis le 20 mai.

30-3 juin. — FRANCE : réunion de la conférence ministérielle Nord-Sud. Les participants n'ont pu jeter les bases d'un nouvel ordre économique.

JUIN

3. — MAROC : élections législatives auxquelles ont participé les partis d'opposition, qui obtiennent soixante-deux sièges sur cent soixante-seize. Un communiste siégera au Parlement. Le mouvement des indépendants domine la nouvelle Assemblée.

4. — U.R.S.S. : publication du projet de Constitution. La création d'un poste de premier vice-président du présidium permettra le cumul des fonctions de chef d'Etat et de chef du parti.

5. — TURQUIE : élections législatives : malgré les progrès de la gauche, les trois partis de la droite gardent la majorité absolue à la chambre. Le gouvernement de M. Demirel sera investi le 1er août.

9-10. — FRANCE : visite du général Mobutu, président du Zaïre.

14. — FRANCE : débat à l'Assemblée nationale sur l'élection au suffrage universel du Parlement européen. Le R.P.R. avait demandé, le 7, l'ajournement du projet de loi. M. Barre est autorisé à engager la responsabilité du gouvernement. Le projet de loi sera adopté sous vote le 16, aucune motion de censure n'ayant été déposée.

15. — ESPAGNE : élections législatives, les premières à se dérouler librement depuis 1936. Le parti de M. Suarez, qui reste premier ministre, obtient 34 % des suffrages, le parti socialiste ouvrier de M. Gonzalez, 29 %.

16. — REPUBLIQUE D'IRLANDE : élections législatives perdues par le gouvernement de M. Cosgrave, le Fine Gael. Raz-de-marée du Fianna Fail de M. Lynch qui sera élu premier ministre le 5 juillet.

16. — U.R.S.S. : élections par le Soviet suprême de M. Brejnev, secrétaire général du P.C., comme président du présidium du Soviet suprême, soit chef de l'Etat.

16-17. — R.F.A. : trentième « sommet » franco-allemand. Bonn et Paris mettent fin « jusqu'à nouvel ordre » aux exportations d'installations nucléaires. Accord sur l'étude de la construction d'un moyen-courrier européen.

17. — U.R.S.S. : lancement réussi par une fusée soviétique du satellite français d'astronomie Signe 3.

17-19. — FRANCE : congrès du P.S. à Nantes. M. Mitterrand confirme et accentue son emprise sur sa formation au sein de laquelle le CERES renonce à être une « tendance organisée ».

18. — R.D.A. : échange de onze prisonniers politiques avec le Chili qui libère l'ancien sénateur communiste Jorge Montes.

20-22. — FRANCE : visite de M. Brejnev, accueilli avec des égards exceptionnels.

21. — ALGERIE : libération de six Français détenus pour des délits économiques.

22. — ESPAGNE : rencontre entre MM. Suarez, premier ministre, et Carrillo, secrétaire général du P.C.E.

23. — FRANCE : exécution de Jérôme Carrein, condamné à mort le 1er février pour le meurtre d'une fillette de huit ans.

25-26. — IRAK : voyage de M. Barre. Bagdad confirmera, le 7 juillet, une importante commande de matériel militaire représentant 7 milliards de francs.

27. — DJIBOUTI : accession à l'indépendance dans le calme. Dans un message, M. Giscard d'Estaing souhaite l'établissement d'un « pacte de solidarité » entre l'Afrique et l'Europe. M. Hassan Gouled est élu président de la République.

29-30. — GRANDE-BRETAGNE : réunion du Conseil européen à Londres. Les Neuf adoptent une déclaration qui préconise la création d'une « patrie » palestinienne.

PARMI LES MORTS DE L'ANNÉE

JANVIER

2. — Emilien Amaury, P.D.G. du « Parisien libéré ».

2. — Errol Garner, planiste de jazz américain.

12. — Henri-Georges Clouzot, cinéaste français.

13. — Henri Langlois, fondateur et animateur de la Cinémathèque française.

14. — Lord Avon (Sir Anthony Eden), ancien premier ministre de Grande-Bretagne.

14. — Anaïs Nin, romancière.

18. — Yvonne Printemps, actrice et chanteuse.

18. — Dzemal Bjeditch, chef du gouvernement fédéral yougoslave.

FEVRIER

1er. — Mgr Rhodain, président du Secours catholique français.

2. — Eric Weil, philosophe.

11. — Bernard Lafay, président du Conseil de Paris.

19. — Anthony Crosland, secrétaire du Foreign Office.

MARS

6. — Marcel Duhamel, traducteur et écrivain.

13. — Jan Patocka, philosophe tchécoslovaque.

29. — Dominique de Roux, écrivain.

AVRIL

11. — Jacques Prévert.

12. — Henri Marrou, membre de l'Institut.

21. — Aymeric Simon-Lorière, député R.P.R. du Var.

21. — William Conway, primat d'Irlande.

MAI

5. — Ludwig Erhard, ancien chancelier d'Allemagne fédérale.

10. — Joan Crawford, actrice américaine.

16. — Modobo Keita, ancien président du Mali.

23. — Pierre Abelin, vice-président du C.D.S., ancien ministre.

25. — Eugénie Guinzbourg, écrivain soviétique.

JUIN

3. — Roberto Rossellini, cinéaste italien.

16. — Wernher von Braun, créateur de la NASA.

JUILLET

2. — Vladimir Nabokov écrivain.

AOUT

4. — Ernst Bloch, philosophe allemand.

16. — Elvis Presley, chanteur américain.

17. — Tibor Déry, romancier hongrois.

19. — Groucho Marx, le plus célèbre des Marx Brothers.

21. — Pierre Cot, ancien ministre, ancien député.

SEPTEMBRE

3. — Jean Rostand, de l'Académie française.

12. — Robert Lowell, poète américain.

13. — Leopold Stokowski, chef d'orchestre américain.

16. — Maria Callas, cantatrice grecque.

25. — Lucie Faure, romancière.

OCTOBRE

12. — Henry Rey, ancien ministre.

25. — Félix Gouin, ancien président du Conseil.

27. — James Cain, écrivain américain.

NOVEMBRE

5. — René Goscinny, scénariste de bandes dessinées.

5. — Giorgio La Pira, ancien maire de Florence.

5. — Alexis Stakhanov, ancien mineur de choc soviétique.

15. — Georges Friedmann, père de la sociologie industrielle.

18. — Kurt von Schuschnigg, ancien chancelier d'Autriche.

DECEMBRE

6. — Raoul Follereau, apôtre des lépreux.

15. — Alexandre Galitch, poète chanteur soviétique.

24. — Bernard Gregory, délégué général à la recherche scientifique et technique.

25. — Charlie Chaplin.

26. — Howard Hawks, cinéaste.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1977

JUILLET

3. — ARABIE SAOUDITE : hausse de 5 % du prix du pétrole saoudien et de la Fédération des Emirats arabes unis.

4. — ITALIE : accord à Rome entre le P.C.I., la démocratie chrétienne et les quatre autres partis « constitutionnels » sur un programme de gouvernement.

4-6. — FRANCE : visite du lieutenant-colonel Ibrahim Mohamed El Hamdi, président de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord).

5. — FRANCE : signature par le C.E.A. d'un important accord de coopération avec la R.F.A. sur les surrégénérateurs.

5. — PAKISTAN : coup d'Etat militaire dirigé par le général Ziaul Haq, qui renverse M. Bhutto, placé en « détention préventive ».

7. — ALBANIE : dénonciation de la doctrine chinoise des « trois mondes ».

7. — FRANCE : publication par le Conseil permanent de l'épiscopat d'un document qui met en garde contre le marxisme. La Commission épiscopale du monde ouvrier publie une note sur « Foi et marxisme en monde ouvrier » ;

— Violents orages dans le Sud-Ouest : dix-neuf morts, une dizaine de disparus, des dizaines de millions de dégâts.

8. — FRANCE : discours à Carpentras de M. Giscard d'Estaing qui invite la majorité à mettre au point, sous l'autorité de M. Barre, un « programme d'action pour la législature » et stigmatise le programme commun.

11. — FRANCE : libération de M. Revelli-Beaumont, directeur-général de Fiat-France, après quatre-vingt-neuf jours de détention.

12. — FRANCE : conférence de presse de M. Mitterrand qui accuse M. Giscard d'Estaing de s'être comporté en partisan à Carpentras et le patronat de consacrer 1 milliard de francs à sa campagne contre le programme commun.

14. — ETATS-UNIS : panne d'électricité à New-York : scènes de violence et pillages entraînant l'arrestation de trois mille personnes.

14. — FRANCE : bilan officiel du chômage à la mi-1977 : un million cent cinquante mille sans-emploi.

18. — CÔTE-D'IVOIRE : visite de M. de Guiringaud qui révèle que la France vient de prêter des avions de transport au Tchad pour faire face à l'aggravation de la situation dans le Tibesti. Il confirme l'achat de 1 000 tonnes d'uranium à l'Afrique du Sud sur dix ans. Le ministre des affaires étrangères se rendra ensuite au Ghana et au Cameroun.

19. — FRANCE : réunion « au sommet » des leaders de la majorité à l'exception de M. Servan-Schreiber.

19-20. — ETATS-UNIS : visite de M. Begin.

19-21. — FRANCE : conférence ministérielle franco-britannique sur les Nouvelles-Hébrides : Paris et Londres ont fixé les étapes qui devraient aboutir à l'indépendance vers la deuxième moitié de 1980.

20. — FRANCE : fusion du parti radical de M. Servan-Schreiber et du Mouvement des sociaux-libéraux de M. Olivier Stirn.

21. — FRANCE : occupation par des travailleurs communistes de la SNIAS des studios de TF 1 au moment du Journal de 20 h. Ce « coup de force », désapprouvé par tous les partis à l'exclusion du P.C., donne lieu à de vives polémiques.

21. — INDE : élection à la présidence de la République de M. Neelam Sanjiva Reddy.

21-23. — EGYPTE : violents incidents frontaliers avec la Libye.

22. — SRI-LANKA : élections législatives marquées par le triomphe des conservateurs. Défaite du parti de la liberté de Mme Bandaranaike et du Front uni de la gauche.

23. — CHINE : annonce de la réhabilitation de M. Teng Hsiao-ping à l'issue d'un plénum du comité central du P.C. Exclusion du parti de la « bande des quatre ».

26. — FRANCE : évocation par M. Mitterrand de la possibilité d'un référendum sur le maintien de la force de dissuasion. Les socialistes refusent la conception communiste de la stratégie « tous azimuts » ;

— Annonce à Paris de l'arrestation des neuf auteurs présumés de l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont : huit Argentins et un Italien. Huit ont été arrêtés le 23 en Espagne, le neuvième à Paris le 24. La totalité de la rançon, versée à Genève, a pu être récupérée.

28. — C.E.E. : demande d'adhésion de l'Espagne.

29. — FRANCE : fin des travaux après quinze réunions du groupe de travail sur l'actualisation du programme commun. De nombreux désaccords subsistent, en particulier sur le champ des nationalisations.

30. — R.F.A. : assassinat à son domicile de M. Ponto, président de la Dresner Bank.

31. — FRANCE : violents affrontements entre manifestants et services d'ordre près de Creys-Malville, site du futur surrégénérateur : un mort, une centaine de blessés.

AOUT

3. — CHYPRE : mort subite de Mgr Makarios. Il est remplacé à la tête de l'Etat par le président de l'Assemblée, M. Kyprianou, qui sera confirmé dans ses fonctions le 31 août.

6. — IRAN : démission du gouvernement de M. Hoveyda, premier ministre depuis douze ans, qui est remplacé par M. Amouzégar.

10. — PANAMA : accord avec les Etats-Unis qui renoncent à leurs droits perpétuels sur la zone du canal. Panama devrait retrouver, en l'an 2000, sa souveraineté théorique sur l'ensemble de son territoire.

10-11. — IRLANDE DU NORD : voyage de la reine Elizabeth.

11-20. — AFRIQUE ORIENTALE : voyage de M. de Guiringaud au Kenya, en Zambie, au Mozambique, en Tanzanie. Il écourte son voyage dans ce dernier pays après des manifestations antifrançaises.

12. — CHILI : dissolution de la Dina, police politique instaurée en 1973.

12. — ETATS-UNIS : premier vol libre de la navette spatiale américaine.

12-18. — CHINE : 11e congrès du P.C. qui élit un nouveau comité central donnant la priorité à l'ordre et à la discipline. Militaires et techniciens dominent la nouvelle hiérarchie.

14. — FRANCE : week-end de contestation : près de 50 000 personnes protestent au Larzac contre l'extension du camp militaire ; 8 000 assistent à un rassemblement autonomiste à Bastia ; 2 000 protestent à Flamanville contre la construction d'une centrale nucléaire.

15. — ITALIE : évasion de l'hôpital militaire de Rome de H. Kappler, criminel de guerre nazi condamné en 1948 à la prison à vie pour le massacre en 1944 de 335 civils italiens.

15. — YOUGOSLAVIE : début du voyage du président Tito à Moscou, Pyongyang et Pékin.

16. — FRANCE : fin du conflit du « Parisien libéré » qui durait depuis 29 mois.

18. — FRANCE : voyage de M. Giscard d'Estaing dans la Meuse. Il souligne l'importance de l'agriculture dans l'économie française.

20. — ETATS-UNIS : lancement réussi de la sonde Voyager 2 en direction de Jupiter et Saturne.

22-25. — CHINE : voyage de M. Cyrus Vance.

23. — FRANCE : voyage du chef de l'Etat au parc national des Ecrins : annonce de la création d'un « conseil d'information électronucléaire » auquel écologistes et scientifiques seront appelés à participer.

26. — ETHIOPIE : plusieurs dirigeants civils rompent avec la junte.

28. — PEROU : levée de l'état d'urgence et rétablissement des garanties constitutionnelles suspendues depuis le 1er juillet 1976.

28. — SUEDE : sortie de la couronne du « serpent monétaire » européen. Elle perd 10 %. Les monnaies danoise et norvégienne sont dévaluées de 5 %.

31. — FRANCE : conseil des ministres consacré à l'emploi, M. Barre tire les enseignements de ses voyages à Quimper, Montpellier, Colmar, Charleville-Mézières, Toulouse. Il annonce différentes mesures économiques et financières destinées à stimuler l'activité.

SEPTEMBRE

1er. — FRANCE : annonce par M. Peyrefitte de la suppression, à compter du 1er janvier 1978, des droits et taxes en matière de justice civile.

1er. — SOMALIE : Paris, Londres et Washington ajournent leurs livraisons d'armes à la suite de l'intervention des troupes régulières dans l'Ogaden.

3. — R.D.A. : expulsion vers la R.F.A. d'un nouveau groupe de contestataires. En neuf mois, une trentaine d'intellectuels ont dû quitter le pays.

5. — ETATS-UNIS : lancement de la sonde « Voyager 1 » qui devrait observer Jupiter dans dix-huit mois et Saturne dans trois ans.

5. — FRANCE : signature du manifeste de la majorité.

6. — FRANCE : visite du roi Hussein de Jordanie.

7. — ETHIOPIE : rupture des relations diplomatiques avec la Somalie.

7. — FRANCE : approbation en conseil des ministres du projet de budget pour 1978. En déséquilibre, son déficit sera inférieur à 10 milliards de francs.

10. — FRANCE : exécution à Marseille de Hamida Djandoubi condamné à mort le 27 février pour l'assassinat d'une jeune fille après tortures. C'est la troisième exécution capitale depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing.

11-12. — NORVEGE : élections législatives remportées de justesse par les partis « bourgeois ».

12. — ETATS-UNIS : déclaration du département d'Etat qui affirme pour la première fois la nécessité d'une représentation palestinienne à la conférence de Genève.

12-14. — FRANCE : visite de M. Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier polonais.

14. — ETATS-UNIS : échec, provoqué par l'explosion de la fusée porteuse américaine, du lancement d'O.T.S., premier satellite européen de télécommunications.

14. — FRANCE : échec du sommet de la gauche, réuni pour mettre la dernière main à l'actualisation du programme commun. M. Fabre, président du M.R.G. annonce à ses partenaires que les conditions d'un accord n'étant pas réunies, il n'y a pas lieu de poursuivre le débat.

14-17. — ETATS-UNIS : voyage de M. Barre. Le président Carter fait l'éloge du programme économique de la France.

15. — AFRIQUE DU SUD : arrestation de mille étudiants Noirs qui protestaient contre la mort en prison du dirigeant nationaliste Steve Biko.

15. — FRANCE : débat télévisé entre MM. Fabre et Marchais. Le président du M.R.G. repousse les propositions du secrétaire général du P.C. de reprendre au plus tôt les négociations au sommet sur l'actualisation du programme commun.

20. — AFRIQUE DU SUD : dissolution de l'Assemblée nationale et des quatre conseils provinciaux.

20. — NATIONS UNIES : ouverture de l'Assemblée générale. Le Vietnam et Djibouti deviennent les 148e et 149e membres.

23. — FRANCE : échec d'un second sommet de la gauche sur le problème des nationalisations. Les trois partenaires se séparent sans avoir pu actualiser le programme commun.

23-24. — ETATS-UNIS : troisième rencontre soviéto-américaine : un progrès sur le SALT ; accord pour poursuivre les efforts pour la réunion de la conférence de Genève sur le Proche-Orient.

25. — FRANCE : élections sénatoriales : la querelle P.C. - P.S. n'a guère influé sur le comportement des « grands électeurs » de gauche. Le Sénat s'est rajeuni. L'élection de MM. Fourcade, Monory, Poncelet et Taittinger donne lieu le 26 à un remaniement ministériel. M. Fourcade est remplacé à l'équipement et à l'aménagement du territoire par M. Icart (P.R.). M. Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement, est remplacé par M. André Bord (R.P.R.), remplacé lui-même aux anciens combattants par M. Beucler (C.D.S.). M. Deniau (P.R.) remplace M. Taittinger au poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. M. Monory choisit de rester au gouvernement.

27. — FRANCE : suspension de l'entrée des familles de travailleurs étrangers installés en France. Extension du bénéfice de l'aide au retour.

— Dans les maquis le 22 août 1976, M. Max Simeoni se constitue prisonnier à Bastia.

29. — Espagne : établissement de la Généralité en Catalogne.

29-30. — U.R.S.S. : voyage de M. Barre qui se déclare satisfait de ses entretiens.

30. — FRANCE : tentative de détournement d'une Caravelle d'Air Inter, à Orly : un mort, quatre blessés.

OCTOBRE

1er. — PROCHE-ORIENT : déclaration commune américano-soviétique reconnaissant « les droits légitimes du peuple palestinien » et demandant à Israël de se retirer des territoires occupés depuis 1967.

2. — BANGLADESH : tentative de coup d'Etat : une centaine de morts.

3. — ALGERIE : libération des derniers otages du DC 8 japonais détourné le 28 septembre par un commando de l'Armée rouge : le gouvernement de Tokyo a cédé aux exigences des terroristes.

4. — YOUGOSLAVIE : ouverture à Belgrade de la conférence qui réunit les représentants des Etats ayant signé l'accord d'Helsinki.

5-6. — FRANCE : comité central du P.C. M. Marchais accuse le P.S. d'avoir « procédé à un virage à droite ».

7. — U.R.S.S. : adoption par le Soviet suprême de la nouvelle Constitution qui entre immédiatement en vigueur. Election de M. Kouznetsov comme premier vice-président du présidium du Soviet suprême.

8-9. — FRANCE : comité directeur du P.S. : M. Mitterrand se déclare prêt à rencontrer de nouveau MM. Fabre et Marchais. Le P.C. oppose une fin de non-recevoir le 10.

9. — ESPAGNE : accord entre le gouvernement et l'opposition sur un programme de redressement économique.

9. — FRANCE : voyage de M. Giscard d'Estaing à Lyon pour la « rencontre nationale du troisième âge ».

9-10. — U.R.S.S. : échec de la mission spatiale Soyouz 25. Les deux cosmonautes n'ont pu s'arrimer à la station Saliout 6 lancée le 29 septembre.

10. — MAROC : nouveau gouvernement dans lequel l'Istiqlal occupe huit postes.

11. — REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN : assassinat du colonel Ibrahim El Hamdi, président de la République, et de son père. Un conseil présidentiel de trois membres est mis en place.

12-17. — FRANCE : visite du maréchal Tito.

14. — ESPAGNE : loi d'amnistie qui permet la libération immédiate de quatre-vingt-neuf prisonniers politiques.

19. — AFRIQUE DU SUD : durcissement de la répression avec la fermeture de deux journaux à la clientèle noire et l'interdiction de dix-huit organisations.

19. — EQUATEUR : violents incidents au cours d'une grève des ouvriers de sucreries : près de cent vingt morts.

20. — THAILANDE : coup d'Etat militaire dirigé par les chefs d'état-major des trois armées. La junte promet des élections pour 1978.

22. — FRANCE : attentat contre les installations de télévision de Pré-en-Pail (Mayenne). Les six émetteurs-récepteurs couvrant la Bretagne et la Normandie sont détruits.

24. — FRANCE : vente du paquebot « France » à un homme d'affaires saoudien.

25. — MAURITANIE : enlèvement par le Polisario de deux cheminots français travaillant sur la voie ferrée Zouérate-Nouadhibou.

28. — NATIONS-UNIES : condamnation à la quasi-unanimité de l'installation de colonisations juives dans les territoires occupés.

L'AFFAIRE BAADER

SEPTEMBRE

5. — Enlèvement, à Cologne, de Hanns-Martin Schleyer, président du patronat ouest-allemand, dont les quatre gardes du corps sont abattus. Les cinq ravisseurs exigent la libération de onze militants du groupe Baader-Meinhof.

9. — Me Payot, président de la Ligue suisse des droits de l'homme, est accepté comme messager entre la police et les ravisseurs.

22. — Visite de M. Poniatowski qui assure Bonn de la solidarité du gouvernement français.

30. — Arrestation à Paris de Me Klaus Croissant, ancien avocat d'Andreas Baader et de nombreux membres de la Fraction armée rouge. Il avait demandé l'asile politique en France le 11 juillet et était depuis le 15 sous le coup d'un mandat d'arrêt international lancé par le parquet de Stuttgart. Le gouvernement de Bonn demande son extradition. Un deuxième mandat d'arrêt est délivré contre lui par la cour fédérale de justice de Karlsruhe le 30 septembre.

OCTOBRE

13. — Détournement d'un avion de la Lufthansa qui reliait Palma de Majorque à Francfort. Après s'être posé à Rome, Chypre, l'avion, avec quatre-vingt-onze personnes à bord, atteint à Dubaï. Les quatre terroristes, dont trois Allemands, réclament la libération de onze militants du groupe Baader-Meinhof et celle de deux Palestiniens prisonniers à Istanbul.

17. — De Mogadiscio (Somalie), où s'est immobilisé le Boeing, on confirme la mort du pilote tué par les terroristes.

18. — Action d'un commando ouest-allemand qui, avec l'accord des autorités somaliennes, libère sains et saufs les quatre-vingt-dix otages. Trois des terroristes sont tués. Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Jan Carl Raspe, principaux fondateurs du groupe Baader-Meinhof sont trouvés morts dans leurs cellules de Stammheim. L'enquête conclut au suicide. Irmgard Möller est dans un état grave.

19. — Découverte à Mulhouse, dans le coffre d'une voiture, du corps de Hanns-Martin Schleyer. Déclenchement en R.F.A. d'une vaste opération de police visant à arrêter seize personnes dont les noms et les photos sont diffusés dans le pays.

20-21. — Visite de M. Barre à Bonn. Il félicite le chancelier Schmidt de sa fermeté dans la lutte contre le terrorisme.

25. — Funérailles nationales pour Hanns-Martin Schleyer.

NOVEMBRE

2. — Devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, le procureur général Sadon réclame l'extradition de Me Croissant.

12. — Mort à la prison de Munich d'Ingrid Schubert, membre fondateur du groupe Baader-Meinhof. L'enquête conclut au suicide.

16. — « Avis favorable partiel » de la chambre d'accusation de Paris pour l'extradition de Me Croissant. Celui-ci est remis aux autorités allemandes aux premières heures du 17 novembre.

LES PRIX NOBEL

6. — LITTERATURE : Vicente Aleixandre, poète espagnol.

10. — PAIX : Amnesty international. Pour 1976, Mmes Corrigan et Williams, deux pacifistes irlandaises.

11. — CHIMIE : professeur Ilya Prigogine (Belgique).

11. — PHYSIQUE : MM. Anderson et John Hasbrouck Van Vleck (Etats-Unis) et Sir Nevill Mott (Grande-Bretagne).

13. — MEDECINE ET PHYSIOLOGIE : MM. Guillemin, Schally et Mme Rosalyn Yalow, tous Américains.

14. — SCIENCES ECONOMIQUES : professeur Bertil Ohlin (Suède) et James Mead (Grande-Bretagne).

NOVEMBRE

1er. — ETATS-UNIS : retrait de l'Organisation internationale du travail.

2-4. — FRANCE : visite de M. Lévesque, premier ministre du Québec, reçu avec un faste exceptionnel.

2-7. — U.R.S.S. : 60e anniversaire de la Révolution. M. Brejnev demande un arrêt de la production des armes nucléaires. M. Marchais ne va pas à Moscou. M. Carrillo est empêché de prononcer son discours.

5. — ISRAEL : libération de Mgr Capucci, chef de l'Eglise grecque catholique de Jérusalem emprisonné depuis août 1974 pour transport d'armes.

7. — FRANCE : visite du chef de l'Etat à la marine à Brest.

12. — ETHIOPIE : exécution du lieutenant-colonel Atnafu Abate, numéro 2 du régime.

13. — SOMALIE : expulsion des experts soviétiques et rupture des relations diplomatiques avec Cuba.

15. — FRANCE : première réunion du gouvernement autour de M. Barre pour la définition des « objectifs d'action » pour la prochaine législature.

17. — FRANCE : visite du chah d'Iran.

19. — ALGERIE : ajournement des négociations du représentant français avec des émissaires du Front Polisario pour tenter d'obtenir la libération des huit Français enlevés en Mauritanie.

19. — INDE : violent cyclone sur la côte orientale du pays : près de vingt mille morts.

20. — FRANCE : nombreux attentats dirigés essentiellement contre des locaux de l'E.D.F.

20. — GRECE : élections législatives : demi-succès pour M. Caramanlis qui garde la majorité absolue à la Chambre ; importants gains du Pasok (socialiste) de M. Papandréou.

21-25. — POLOGNE : visite du chancelier Schmidt qui ouvre la voie d'une réconciliation véritable sept ans après le voyage de M. Brandt.

22. — ETATS-UNIS : lancement réussi par une fusée américaine du satellite météorologique européen Météosat.

22. — FRANCE : première liaison commerciale de Concorde sur New-York.

24. — EUROPE : admission de l'Espagne comme vingtième membre du Conseil de l'Europe.

26-28. — SYRIE : voyage de M. Barre.

28. — FRANCE : suspension provisoire et poursuites disciplinaires à l'encontre de Mlle Guemann, vice-présidente du syndicat de la magistrature et premier substitut à Draguignan pour ses propos au tribunal sur l'extradition de Me Croissant.

30. — AFRIQUE DU SUD : élections législatives remportées par M. Vorster qui renforce sa position.

DÉCEMBRE

2. — AFRIQUE DU SUD : réaction « scandalisée » de Washington après le non-lieu dans l'enquête sur la mort en prison du leader de la Conscience noire Steve Biko.

2. — FRANCE : assassinat à Paris du gardien de l'Amicale des Algériens en Europe. Ce meurtre revendiqué par une organisation Delta est en relation avec la détention des otages français par le Polisario.

3. — ESPAGNE : violentes manifestations à Malaga en faveur de l'autonomie de l'Andalousie : un mort, une trentaine de blessés.

4. — CENTRAFRIQUE : couronnement de l'empereur Bokassa 1er.

6. — AFRIQUE DU SUD : indépendance du Bantoustan de Bophuthatswana, pays en sept morceaux enclavés pour l'essentiel en Afrique du Sud.

8. — PORTUGAL : renversement du gouvernement socialiste minoritaire de M. Mario Soares.

10. — AUSTRALIE : élections législatives remportées par la coalition libérale agrarienne (conservatrice) de M. Fraser. M. Whitlam, chef du parti travailliste, démissionne.

12. — ARGENTINE : enlèvement de deux religieuses françaises. Un rapport américain publié le 25 fait état de 6 000 exécutions depuis mars 1976 et de l'internement de 12 000 à 17 000 prisonniers politiques.

12-13. — GRANDE-BRETAGNE : entretiens entre MM. Giscard d'Estaing et Callaghan.

13. — FRANCE : annonce par M. Marchais, de retour d'Alger, de la libération avant Noël des huit otages français détenus par le Polisario ; seconde réunion du gouvernement pour la mise au point des « objectifs d'action » pour la prochaine législature.

15. — DJIBOUTI : attentat dans un bar du centre de la capitale : deux morts, trente et un blessés dont trente militaires français.

19. — FRANCE : attentat à Paris qui détruit le magasin de luxe Fauchon. Une quinzaine d'autres auront lieu en France les jours suivants.

19. — GUINEE : libération de trois Français accusés de complot et emprisonnés depuis sept ans.

19. — PAYS-BAS : nouveau gouvernement de centre-droite dirigé par M. Van Agt (chrétien-démocrate) après deux cent quatre jours de crise.

23. — ALGERIE : libération des huit otages français détenus par le Polisario. Ils sont remis à M. Waldheim qui les accompagne à Paris. Ils feront savoir qu'ils étaient détenus en Algérie. M. de Guiringaud confirme l'intervention à deux reprises des avions français en Mauritanie.

26. — TUNISIE : remaniement ministériel qui marque un durcissement du régime.

29-30. — POLOGNE : visite de M. Carter, qui est le 31 en Iran.

31. — CAMBODGE : rupture des relations diplomatiques avec le Vietnam, accusé d'agression.

LA RENCONTRE HISTORIQUE DE JÉRUSALEM

NOVEMBRE

9. — Discours du président Sadate qui se déclare prêt à se rendre à Jérusalem pour discuter avec les parlementaires israéliens des possibilités de paix.

15. — Invitation officielle faite à M. Sadate par M. Begin de se rendre en Israël.

19-21. — Voyage de M. Sadate accueilli avec des égards exceptionnels à Jérusalem. Cette visite est condamnée par les pays arabes progressistes.





(Dessin de CHENEZ.)

26. — Devant le Parlement égyptien, M. Sadate invite toutes les parties concernées à venir au Caire pour préparer la conférence de Genève.

DECEMBRE

2-5. — « Conférence du refus » à Tripoli en présence de l'Algérie, de la Libye, de l'Irak, des Palestiniens, du Yemen du Sud et de la Syrie. L'O.L.P. réunifiée condamne tout règlement négocié ; l'Irak n'a pas signé le communiqué commun qui prévoit le gel des relations diplomatiques avec l'Egypte.

5. — L'Egypte rompt ses relations diplomatiques avec l'Algérie, la Libye, l'Irak, la Syrie, le Yemen du Sud.

9-14. — Tournée de M. Vance au Proche-Orient.

14. — Ouverture de la conférence du Caire en présence de l'Egypte, d'Israël, des Etats-Unis, de l'ONU. Un représentant du Vatican y assiste.

14-18. — Voyage de M. Begin aux Etats-Unis. Il expose son « plan de paix » qui prévoit essentiellement l'autonomie pour la Judée et la Samarie et l'autogouvernement des autorités religieuses sur chacun des Lieux saints de Jérusalem. Ce plan est accueilli défavorablement dans l'ensemble du monde arabe.

21. — Libération des détenus arabes en Israël.

25-26. — Rencontre Sadate-Begin à Ismaïlia : des divergences subsistent sur le problème palestinien, confié à un comité politique.



Le Monde aujourd'hui

VU DE BRETAGNE

Mais où sont les toiles d'antan ?

PONT-AVEN est cette délicieuse petite ville qui a l'orgueil de la peinture et ne sait pas retenir les toiles où les meilleurs peintres ont su retranscrire son âme. Chaque année, le musée municipal allèche le touriste par des banderoles avantageuses. Le nom de Paul Gauguin s'y inscrit en lettres royales, mais on chercherait en vain, dans ce musée, une seule toile de ce seigneur sauvage dont on vous conte pourtant, complaisamment, les couleurs et les mœurs. Pont-Aven souffre d'une « gauguinite » chronique qui débouche sur un commerce de cartes postales on ne peut plus fructueux. C'est peu, pour être à la hauteur d'une réputation qui fit naguère le tour du monde. Mais où sont les toiles d'antan ?

Les Gauguin sont à Moscou, Paris, New-York. Il faut dire que les bourgeois de la Belle Epoque se souciaient assez peu d'acquérir les œuvres d'un artiste qu'ils considéraient *comme un voyou sans* importance. Celui-ci, du reste, ne les fréquentait guère. Il préférait la compagnie de la belle Angèle qui était cabaretière, et celle des paysans et des marins. Il n'était pas le seul, au surplus, à promener sa palette sur les bords de l'Aven : il y avait Emile Bernard, Paul Sérusier, Maufrat, Moret et beaucoup d'autres. Mais où sont les toiles d'antan ?

On peut croire que ces toiles n'étaient pas si loin de la petite ville puisque les hôtels de vente de Brest, Morlaix et Quimper les mettent régulièrement « sur le marché ». On a vendu tout dernièrement, dans la première de ces villes, quatre toiles splendides de Paul Sérusier, dont « le Bois d'amour à Pont-Aven » et « Jeune Bretonne sur la colline ». Si fait que l'on trouvera un peu partout les œuvres de l'école dite de Pont-Aven, hormis à Pont-Aven même. Quelques-uns en ragent qui se demandent sur quel patrimoine la cité pourra s'appuyer plus tard pour retenir les visiteurs.

XAVIER GRALL.

JEU

Ce Loto qui fait courir la France

CE n'est pas d'hier que les moralistes gémissent ou s'indignent de voir l'Etat se faire teneur de jeux pour exploiter un vice, disent les plus sévères, à tout le moins une faiblesse, qu'il ne peut ni ne veut réprimer.

Mais « *quelle est aujourd'hui la puissance sociale qui peut, pour quarante sous, vous rendre heureux pendant cinq jours et vous livrer idéalement tous les bonheurs de la civilisation ? Le tabac, impôt mille fois plus immoral que le jeu, détruit le corps, attaque l'intelligence, il hébète une nation ; tandis que la Loterie ne cause pas le moindre malheur de ce genre* ».

C'est à Balzac que nous devons cette caution bourgeoise (et posthume) donnée au Loto d'aujourd'hui (1). Ne *causait*, écrit-il exactement (et avec une pointe de regret) en 1842. Le gouvernement de Louis-Philippe avait mis fin, en 1836, à la Loterie royale qui, établie en 1776, avait traversé sans encombre soixante ans de tourmente politique.

En dépit de son titre, cette Loterie royale était plus proche du Loto de 1976 que la Loterie telle que nous la connaissons, et plus proche encore d'un « tiercé » sans chevaux. On la tirait de cinq jours en cinq jours, à Bordeaux, à Lyon, à Lille, à Strasbourg et à Paris. La « roue de Paris », évidemment la plus importante, revenait le 25 de chaque mois ; les billets en étaient vendus comme le sont aujourd'hui ceux du Loto, du 20 au 24, à minuit. Dès 10 heures, le 25, « un attroupement de vieilles femmes, de cuisinières et de vieillards se pressait, rue Neuve-des-Petits-*Champs* », devant la liste affichée des numéros gagnants.

La mise minimale était de 2 francs-or : le salaire journalier d'un ouvrier très favorisé, environ 50 francs d'aujourd'hui. Le joueur pouvait rechercher (et même poursuivre pendant vingt ans, comme l'un des personnages de Balzac), un *ambe* (deux numéros), un *terne* (trois numéros) ou un *quine* (cinq numéros), gagnants dans l'ordre de sortie des boules, ou « dans le désordre ».

Le *terne sec* (nous dirions le tiercé dans l'ordre) était bien payé : quinze mille fois la mise. Le quine rendait millionnaire ; mais il ne sortit jamais (du fait du petit nombre de joueurs) que dans l'imagination des romanciers.

Le rapport entre la mise et le gain n'était pas proportionnel au rapport enjeux-gagnants, comme il l'est *pour le tiercé ou le Loto*, mais fixe, comme celui de la Loterie nationale. C'est sans doute cette disposition, plus que des considérations morales, qui fit condamner la Loterie royale par un gouvernement qui s'en accommodait fort bien depuis cinq ans. L'attrait en était émoussé, elle n'avait plus guère de clientèle, et le ministère des finances risquait d'avoir à payer à un seul joueur heureux autant que la masse des enjeux encaissés. La chose arriva, semble-t-il.

Voici *donc* le Loto ressuscité par une autorisation ministérielle du 10 juillet 1975. Ce retour aux sources a été pour nos financiers d'Etat un coup de maître. Les chiffres disent l'irrésistible ascension du Loto de la Ve République : au premier tirage, le 19 mai 1976, un centre ouvert (Paris), 73 680 bulletins. Dans la première semaine de juillet, six centres (Paris, Lyon, Nice, Marseille, Montpellier, Tours), pour un total de 222 290 bulletins : le triple de mai.

Paris dépasse le million à la fin de novembre. Lille, Nancy, Toulouse et Bordeaux entrent dans le jeu. En six mois, le nombre des bulletins joués dans la semaine (et, en gros, le nombre des joueurs) a été multiplié par trente : 2 233 071 bulletins le 1er décembre 1976.

Le ras de marée paraît s'essouffler dans les premières semaines de 1977 : moins de 1 million 600 000 bulletins le 5 janvier. Mais on a retrouvé dès le 19 les chiffres de décembre (2 300 000), et la progression reprend alors au rythme stupéfiant de 12 % par semaine, c'est-à-dire un doublement toutes les six semaines.

Une réussite spectaculaire

A mesure que les centres et les points de vente se multiplient dans toute la France, le nombre de bulletins souscrits passe à 3 millions par tirage en février, dépasse les 4 millions en mars, les 5 millions en juin ; une pause durant l'été (le Loto est un « loisir » concurrencé par d'autres), et les 6 millions sont atteints en octobre, dépassés en novembre. Au dernier tirage en date (celui du 21 décembre), un peu plus de 7 millions de bulletins ont été souscrits, et c'est sans doute autour de ce chiffre que se fera le « plein » du Loto.

La mise moyenne a hésité entre 8,37 et 9,46 F, pour se stabiliser à 8,80 F, puis à 9 F. On ne « flambe » pas au loto ; on y laisse régulièrement une carte de visite. C'est bien à l'accroissement très rapide du nombre de joueurs que le Loto doit son triomphe.

Et aussi à un calcul psychologique heureux, sinon moral, diront les censeurs. Pour le comprendre, on peut se représenter le système du « jeu d'Etat » en France comme un triangle dont deux angles étaient déjà occupés, l'un par la Loterie nationale, l'autre par le P.M.U. (essentiellement par le tiercé), et dont le troisième, sans doute le plus fructueux, l'a été en 1976 par le Loto.

Le plus fructueux parce que le plus « juste » et en définitive le plus... humain, abstraction faite une fois pour toutes des considérations de morale sociale.

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 15.)

(1) H. de Balzac, *la Rabouilleuse*, Ed. Cercle du bibliophile, vol. 16, p. 88.

SOUVENIR

Les absents du Struthof

VU d'ici, le monument de la déportation, grande voile de pierre hissée sur un emplacement sinistre, paraît tout petit. Depuis ce versant lointain, c'est une simple virgule blanche posée sur le tableau bleu des forêts. Même si elle ne s'était éteinte, voilà plus de trente ans déjà, la plainte du camp de la mort, avec ses gémissements, ses stridences, ne parviendrait pas jusque sous cette futaie. C'est l'automne. Sous les arbres, on croit entendre les feuilles se détacher, et de temps en temps un gland de chêne s'abat avec fracas.

*La déportation, « accident de l'histoire », a-t-on dit. Devant l'énor*mité de l'accident, on est tenté de renverser les termes de la définition. Et si l'histoire elle-même n'était qu'un accident ? Un bouillonnement d'écume à la surface d'un globe en fusion, une agitation d'insectes enfermés dans la loi de leur espèce ? Les fourmilières, cette année, sont de taille. Celle-ci, tout près, fait bien plus d'un mètre, quarante fois moins, quand même, que le monument sur l'autre versant où je serai bientôt. A midi, en ce dimanche tiède de décembre, je serai au pied du monument comme un marin au pied de son mât. La voile de pierre, impeccablement taillée, se découpe sur un ciel de Provence ; *la pierre a la blancheur d'un mas. Autour de la dalle du « déporté* inconnu », la base du mémorial fait un arc de cercle où les chuchotements du vent sont emprisonnés comme dans une conque. Jadis, sur ce versant nord, des hommes décharnés grelottaient sous les zébrures de leur uniforme. Non loin du camp se trouve l'ancienne carrière de granit où travaillèrent les détenus.

En ce dimanche-ci, sur le bord de la route qui sépare le camp *de la carrière, un* amateur de *deltaplane*, entouré de sa troupe de curieux, prépare méticuleusement son ascension et bientôt s'élève au-dessus des têtes levées et des cous tendus. La brise est bonne. On la sent au sol où elle fait osciller la paille blonde des hautes herbes. Icare ne paraît pas craindre le soleil : allant et venant régulièrement sur son aile bariolée, il le coupe hardiment en tranches inégales. D'un côté donc, un camp d'extermination, de l'autre, un divertissement dominical, et cela sans la moindre irrespect, sans la moindre volonté de profanation. L'oubli pousse naturellement, comme les orties.

Un silence minéral

Dans la carrière de granit, c'est le silence minéral de blocs inertes, pachydermes endormis dans la rouille des fougères, petits menhirs trapus accompagnant les épilobes aux vrilles filiformes et les genêts à présent noircis. Dans le cercle des collines, c'est l'indifférence végétale diversement habillée : les sapins que les doigts caressent de loin — on dirait des tapis de billard, — sapins toujours jeunes au milieu des feuillus moribonds, en jaune, ocre, brun, lie-de-vin. Aucune meurtrissure visible sur ce sommet des Vosges pourtant riches en champs de bataille ; aucun arbre déchiqueté par les obus, aucune fibre cisaillée ou incrustée d'éclats. Les scieurs de la vallée, me confirme un bûcheron, ne rechignent pas à scier du bois provenant de cette montagne. L'horreur de la bataille — car c'est toujours l'homme contre l'homme — s'est ici infiltrée sous terre, ou stagne en surface, sur les anciennes plates-formes des baraques, sur les paliers des escaliers en granit, sur l'aire proprette où se dresse encore aujourd'hui la potence.

La fascination du lieu, mélange d'attirance et de répulsion, est malsaine. On y succombe malgré soi car on ne peut choisir ses émotions. La délectation morbide est d'ailleurs rehaussée par un goût piquant d'antithèse : le décor est en contradiction absolue avec le drame qui s'y est joué, soigneusement soustrait au regard du monde. Le site est beau ; la pente, élégante, pourrait être celle d'un grand *hôtel, l'étagement des baraques, celui de jardins* d'agrément. Tout autour, on a planté généreusement depuis la fin de la guerre. Pour un peu, les sapins, si on les laissait faire, s'approcheraient du camp et supplanteraient les poteaux de l'enceinte.

La matière noble du bois aura servi à bon nombre d'infamies dans l'histoire des hommes : bois de la potence, du chevalet, de la roue, bois de la croix. Ici, les entretoises du portique (certes reconstitué) sont bien faites, les planchettes de la guérite se chevauchent proprement, comme des bardeaux.

PIERRE MEYER.

(Lire la suite page 15.)

Au fil de la semaine

Madame le...

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

OUI, oui, on le sait ; on ne cesse de nous le seriner, et nul ne peut l'ignorer : les femmes n'ont pas, dans la vie publique française, la place qui devrait être la leur. Elles étaient trente-trois au Parlement en 1945 ; elles ne sont plus que quatorze aujourd'hui. De 1936 à 1974, en près de quarante ans, on n'a compté que neuf femmes dans les gouvernements, trois *sous chaque République*, et elles ne sont encore que quatre aujourd'hui, parmi trente-quatre hommes. Dans les conseils municipaux, les conseils généraux, c'est pire : alors que les femmes représentent 25 % du corps électoral, elles n'occupent que 1,6 % des sièges — *à moins que ce ne soit* 2,1 % ou 1,4 %, chacun a sa statistique.

Oui, tout cela, nous le savons bien, *puisqu'il ne se passe pas de jour, ou* presque, sans que ces chiffres et bien d'autres nous soient assenés, à l'appui de réquisitoires virulents, de démonstrations définitives, qui s'achèvent immanquablement sur le vieux cri, repris en chœur d'une même voix : « Il faut que ça change ! » *Et cela change*, en effet, mais dans le mauvais sens. En *période* pré-électorale, comme en ce moment, la litanie devient obsessionnelle.

PREMIER élément du débat, une *donnée sûre, dix fois mesurée*, cent fois vérifiée : les femmes ne votent pas toutes, et il s'en faut de beaucoup, pour les femmes. Faut-il croire qu'elles n'aiment pas leurs pareilles, qu'elles n'ont pas confiance, les jugent « a priori » plus changeantes, *plus fragiles, moins capables* ? On peut certes incriminer la tradition, l'éducation, les usages et la société, bref les hommes, et plaider que le pouvoir masculin les a conditionnées au point de leur inspirer une méfiance à l'égard de leur propre sexe, un complexe d'infé*riorité*, si ancrés qu'elles jugent l'homme plus fort, plus intelligent, plus habile. Il reste que le premier changement que les femmes, si promptes à se plaindre de n'avoir pas leur place dans la vie publique, *devraient* rechercher, c'est dans l'esprit des femmes, dans leur vision *d'elles-mêmes, qu'il convient* d'abord de le poursuivre. « Je ne fais pas de politique. C'est l'affaire des hommes », *entend-on dire* bien souvent. Et si elles [illegible] moins selon les consignes du curé, qui, d'ailleurs, n'en donne plus, *de leurs proches ou de leur mari*, elles sont loin encore, fût-ce dans le secret de l'isoloir, *de s'affranchir de ces* tutelles au point de donner la *préférance* à des candidates, leurs semblables, leurs sœurs.

Plus étrange : quand on passe en revue les femmes qui sont considérées comme ayant réussi en politique, celles qui ont obtenu un mandat parlementaire en particulier, force est de constater que la plupart ne sont pas féministes. En termes familiers, on entend *même dire, et par les femmes autant* que par les hommes, que « cette femme-là, c'est un homme ». Ce genre de formule suscite immédiatement, et à bon droit, l'accusation de sexisme, quand elle est lancée par un homme. Sont-ils *donc* si satisfaits d'eux-mêmes, qu'ils n'imaginent pas de plus grandes louanges envers certaines femmes que d'admettre une flatteuse ressemblance ? Mais ce sont aussi les femmes qui le disent, et, dans leur bouche, la remarque peut revêtir plusieurs significations opposées. L'éloge est, en effet, à double tranchant, et, après tout, mieux vaut pour une femme être ce qu'elle est que de se voir ainsi élevée — ou abaissée ? — *à l'éminente* dignité de mâle.

CES remarques ne valent guère pour les femmes conseillères munici*pales et même conseillères géné*rales : dans ces assemblées-là, on aime bien montrer précisément qu'on n'est pas sexiste, en faisant place à deux ou trois femmes. Pas trop quand *même*, mais juste ce qu'il faut, de la même façon qu'il était jadis convenable, dans *les gouvernements* de la *IVe République*, au temps de feu l'Union française, d'avoir un ou deux ministres noirs, pour montrer qu'on n'était pas raciste. D'ailleurs, on est bien tranquille : aux conseillères, on confiera les enfants, les malades, les vieux, c'est-à-dire des *tâches d'assistantes sociales — n'est-ce* pas leur lot dans la vie ?, — et on restera entre hommes pour les affaires sérieuses.

Une femme maire, *c'est déjà plus* rare et plus difficile à faire admettre. Il y en a cependant, mais pas beaucoup, et jamais dans les grandes villes. Au village, dans la petite cité, exceptionnellement, elles réussissent aussi bien que les hommes, surtout si elles sont, ajoute-t-on aussitôt, bien entourées, bien secondées.

Une femme ministre, *c'est* autre *chose. Là encore, leurs attributions* seront, sauf rares exceptions, limitées à la famille, à la santé, au panier de la ménagère, à l'école, voire à la condition féminine. En principe, elles sont nommées et non élues, quitte à chercher par la suite à obtenir un mandat. Elles restent donc marginales dans la classe politique, où leur manque le label que constitue le sacre du suffrage universel. On juge certains choix curieux, d'autres, ma foi, heureux, mais, de toute façon, *tout cela est bien loin, et on s'en* moque.

Restent donc les femmes députés ou sénateurs, actuellement au nombre de quatorze. Qui sont-elles, et comment sont-elles entrées au Parlement ? Aux élections de 1973, sur 3 023 candidats, *on comptait 200 candidates, soit 6,6 %*. Huit avaient été élues (1). Toutes avaient pour suppléants des hommes. Deux d'entre elles, entrées au gouvernement dès 1973, ont donc laissé leur siège à un homme (2). Quatre autres femmes sont devenues députés en cours de législature, toutes succédant à des élus dont elles étaient suppléantes (3), et l'une d'elles est devenue à son tour *secrétaire d'Etat* (4). Pour être complet, il faut ajouter qu'une femme a siégé temporairement à l'Assemblée, en 1976 (5). Ce qui fait, à ce jour, neuf femmes au Palais-Bourbon, tandis que cinq sont sénateurs, l'une d'elles — seule dans ce cas — présidant un *groupe parlementaire* (6). *Huit votent* avec l'opposition, six avec la majorité. Le parti communiste compte six élues ; les réformateurs et le R.P.R., deux ; les autres partis (P.S., radicaux de gauche, radicaux-socialistes, P.R.), chacun une. Et c'est tout.

Mais, surtout, les « députettes », comme disent leurs collègues masculins — on n'est pas plus galant !, — et les femmes sénateurs ont dû franchir les mêmes obstacles que les hommes, *mais autrement élevés, autrement diffi*ciles. Qu'on en juge.

SI la candidate est jeune, elle manque évidemment d'expérience. Si elle est jeune et célibataire, cela devient hautement suspect : on lui prêtera une foule d'aventures qui, chez un homme, feraient sourire d'un air entendu, mais qui, attribuées à une femme, la feront sévèrement juger. A moins qu'elle ne soit laide, vraiment laide : que voulez-vous, elle n'a pas de vie privée, concédera-t-on, alors elle s'ennuie, et, en se présentant, elle cherche à se distraire.

Est-elle mariée ? Si elle n'a pas d'enfant, on se demandera pourquoi, et on ajoutera qu'elle ne peut pas connaître les problèmes des familles. Si elle en a, le verdict sera sans appel : elle ferait mieux de s'occuper de ses enfants et de son mari, voire, si elle est moins jeune, de ses petits-enfants.

Le métier, aussi. Une femme qui ne travaille pas : « Que peut-elle comprendre à *nos affaires* ? » *disent* ceux qui travaillent. Elle a un métier. Peuh ! Ce n'est pas sérieux, ce n'est pas un vrai *travail*, c'est pour s'occuper ou pour gagner le superflu. Mais qu'il s'agisse *justement d'un « vrai » métier, alors c'est le déchaînement*. Les *hommes se* sentent vaguement humiliés : une *femme* qui commande. ils n'aiment pas cela. Et les femmes vaguement jalouses : « Elle a eu de la chance, elle a pu faire carrière, elle. *Moi, mon mari ne l'aurait pas admis, et puis il y a les enfants...* »

Electrices depuis une trentaine d'années tout juste, incapables juridiques *rangées par le code entre les fous et les* mineurs *il y a quelques années à peine*, voilà qu'elles prétendent parler en notre nom, voilà qu'elles veulent gouverner ! Le sentiment diffus, mais puissant, d'être sous-représentés, par un élu au rabais, explique, s'il ne le *justifie évidemment pas, le recul de beaucoup d'hommes* et de davantage de femmes, électeurs et électrices, devant une candidature féminine. Le premier résultat de cette attitude est que, n'ayant nulle envie de perdre des sièges, les états-majors politiques qui distribuent les investitures *et les places répugneront à choisir des* femmes qui porteront, du seul fait de leur sexe, un handicap supplémentaire.

*Soyons clairs. Il ne sert à rien d'incri*miner les hommes, ces tyrans, qui défendent pieds et griffes leur primauté, presque leur exclusivité, contre les femmes, leurs victimes. A rien non plus de s'en prendre aux femmes si, au niveau du grand nombre, elles n'ont pas *confiance dans leurs semblables. Il a* fallu un siècle et demi pour que le droit de vote, envisagé dès la Révolution, finisse par être arraché par les femmes en 1945. En dépit de l'accélération de l'histoire, croit-on qu'il suffit de trente ans pour qu'elles obtiennent la place qui *devrait être la leur dans la vie publique* ? C'est dans les esprits, dans les jugements, dans les mœurs d'abord, qu'il faut leur faire cette place, dans l'esprit des hommes comme dans celui des femmes, et ce ne sera pas aisé, ce sera long.

(1) Mmes Chonavel, Constans et Moreau (P.C.), Thome-Patenôtre (rad. de g.), Fritsch (réf.), de Hauteclocque et Ploux (U.D.R.), Dienesch (app. U.D.R.).

(2) *Mme Suzanne Ploux a été* remplacée par M. Jean Crenn, Mlle Marie-Madeleine Dienesch par M. André Glon.

(3) Mme Crépin (réf.) et Mme Stéphan (P.R.) ont succédé à MM. Rossi et Bonnet, devenus membres du gouvernement ; Mme d'Harcourt (R.P.R.) a remplacé M. Peretti, devenu président du Conseil constitutionnel ; Mme Missoffe (R.P.R.) a pris la place de son mari, parlementaire en mission.

(4) Mme Missoffe, secrétaire d'Etat depuis le 1er avril 1977 et dont le siège est ainsi sans titulaire.

(5) Mme Tirné, suppléante de M. Tiberi, de janvier à novembre 1976.

(6) Mme Goutmann, présidente du groupe parlementaire communiste, Mmes Luc et Perlican (P.C.), Rapuzzi (P.S.) et Gros (non-inscrit rad.).

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



De un an à douze mois de prison

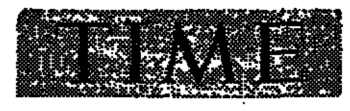
Le quotidien de Bruxelles, *LA LIBRE BELGIQUE*, publie ce conseil à ses lecteurs :

« On croit rêver en apprenant que, dans l'administration pénitentiaire, et en application très stricte des lois, il y a une différence de cinq jours entre un an de prison et douze mois de la même peine.

» L'article 25 du code pénal a précisé très clairement que la durée d'un mois de prison est de trente jours ; par contre, le même code n'a rien précisé concernant la durée d'une année, et on doit en déduire qu'il s'est référé à l'année civile.

» Si vous risquez un an de prison ou davantage, essayez de faire libeller la condamnation en mois : vous y gagnerez cinq jours par an.

» La précaution est particulièrement utile les années bissextiles, où le compte en mois fait gagner six jours. Retenez bien cela pour 1980 et 1984 : ça peut toujours servir. »



La cuisine qui réchauffe le cœur

Les Américains sont devenus des fanatiques de la bonne cuisine, raconte l'hebdomadaire *TIME*. Il suffit, pour s'en assurer, de voir les rayons d'alimentation des grands magasins. *« Chez Macys's, à New-York, on trouve deux cents variétés de fromages, cent de confitures, cinquante de pain, une douzaine de café et quarante de thé ; à Seattle, sur la côte ouest, Truffles vend des truffes fraîches, 32 espèces de pâtes, 45 de miel, 750 de vins. (...) Les plats « dans le vent » ont été successivement le chichekebab, le steak tartare, la fondue, le bœuf bourguignon, la paëlla, le coq au vin, la sole meunière et les tripes à la mode de Caen. Aujourd'hui, les cuisines indienne, indonésienne, vietnamienne, chinoise et japonaise sont à l'honneur (...).*

» Un écrivain anglais, Terence Conran, auteur de livres de cuisine, écrit : « Grâce à Dieu, nous sommes enfin revenus à la situation quasi médiévale où la cuisine est à nouveau le cœur de la maison » (...). Pour un nombre grandissant d'Américains, elle est redevenue la pièce chaude, joliment meublée, où la famille et les amis se retrouvent pour partager les odeurs et le parfum du repas qui mijote et s'en régaler ensemble (...).

» Le mouvement féministe a joué son rôle dans cette affaire en répétant que la cuisine est aussi la place des hommes. D'ailleurs, beaucoup d'Américains avaient déjà l'entraînement du « barbecue » du jardin et étaient tout prêts à transplanter leurs talents dans la maison (...).

» Le docteur Bernard Simon, chef de clinique de chirurgie plastique à New-York, soixante-cinq ans, dit : « A » ce stade de ma vie, je préfère donner que prendre. Je » trouve que faire la cuisine est une folie façon de faire » un cadeau aux autres. »



Les nouvelles pistes de Heathrow

La station de métro de Heathrow qui, depuis quinze jours, relie l'aéroport à Londres en 40 minutes, fait l'objet d'une surveillance sourcilleuse de la police, et pas seulement à cause de terroristes potentiels. Selon *THE SUNDAY TELEGRAPH*, *« des gradés patrouillent discrètement dans les couloirs qui relient la station aux trois terminaux de l'aéroport à la recherche de contrevenants en planches à roulettes. Parmi les tenants de ce sport, la nouvelle s'est en effet répandue comme une traînée de poudre que les corridors et les rampes d'accès des nouvelles installations sont un paradis pour les « aficionados ». Plusieurs bandes de jeunes ont déjà été priées de renoncer à considérer les nouveaux souterrains de Heathrow comme des pistes de skate-boards ».*

EL PAIS

Cercueil hors de prix

La grève des fossoyeurs a posé de graves problèmes à Madrid. Les familles des morts se sont rendues en cortège, avec fleurs et couronnes, au centre de la ville où leur manifestation a été dispersée par la police. L'un des grévistes a ainsi résumé la situation au quotidien *EL PAIS* :

« Nous voulons des salaires équivalents à ceux des ouvriers du bâtiment, c'est-à-dire 15 000 pesetas par mois (840 F). Nous demandons aussi de meilleures conditions de travail. Bientôt, vers la mi-janvier, vont commencer les exhumations : on déterre des corps pour aller les déposer dans de nouvelles sépultures. Nous sommes obligés de prendre les cadavres à bras-le-corps, et il s'agit souvent de cadavres de plus de cinq ans. Au bout d'un certain temps, nous retroussons nos manches de chemise et nous faisons le travail sans prendre aucune précaution d'hygiène. Beaucoup d'entre nous cachent à leur famille ce genre d'activité, par peur de les dégoûter. Et tout cela pour une retraite de 6 000 pesetas (337 F) par mois : à peine de quoi s'acheter — cercueil ! »

The Japan Times

Les Japonais aussi...

Selon le Livre blanc sur la jeunesse, présenté chaque année par le cabinet du premier ministre et dont le *JAPAN TIMES* se fait l'écho, *« 42 % des élèves des classes terminales des lycées japonais regardent la télévision de deux à trois heures par jour pendant la semaine alors qu'en 1956 68 % d'entre eux ne la regardaient que rarement*

» Quarante et un pour cent des « terminales » n'avaient pas lu un seul livre depuis un mois quand l'enquête a été faite en 1976, contre 6,2 % en 1956. Il y a vingt ans, les journaux hebdomadaires et mensuels étaient les instruments de travail les plus répandus chez les jeunes. Aujourd'hui, les « comics » les dépassent largement en popularité.

En 1956, de nombreux jeunes interrogés déclaraient que leur but, dans l'existence, était de mener « une vie saine et honnête » ou de se « dévouer au bien de la société ». Aujourd'hui, ils parlent de « vivre avec facilité » ou « de la manière la mieux adaptée à ses goûts ». La plupart des jeunes interrogés veulent cependant « fonder une famille heureuse ».

» Enfin, si les jeunes sont prêts à profiter de l'expérience de leurs parents, ils ne veulent en aucune manière qu'on les force à suivre les mêmes voies »

En conclusion, le rapport suggère que *« les adultes considèrent les jeunes comme une « force sociale vitale du vingt et unième siècle » et « messagers du siècle à venir ».*

Lettre de Louisville (Kentucky)

Une odeur de tabac et de bourbon

LE bras de la statue de Louis XVI semble désigner, en un geste gracieux et nonchalant à la fois, l'hôtel de ville situé de l'autre côté de la rue. Cette effigie en pied, sculptée en marbre blanc de Carrare, en 1827, et qui, malgré l'élégance du drapé, pèse ses 13 tonnes, avait été commandée sous la Restauration par la municipalité de Montpellier (Hérault), en guise d'« expiation » à l'égard du roi guillotiné. En 1830, elle était remisée dans un dépôt pour des raisons politiques évidentes. En 1967, le maire de Montpellier découvrit un moyen élégant de se débarrasser de cette encombrante œuvre d'art... en l'offrant à la municipalité de Louisville (Kentucky), qui l'accepta de bon cœur. On eut quelque peine, cependant, à convaincre les édiles de la cité américaine de ne pas procéder à l'installation solennelle de la statue sur son nouveau socle, à l'occasion du 14 juillet, comme ils en avaient d'abord exprimé l'intention...

L'assemblée législative de Virginie avait, à la fin du dix-huitième siècle, la charge d'administrer les nouveaux territoires qui allaient devenir l'Etat du Kentucky. Par gratitude envers Louis XVI, qui venait d'apporter son aide aux treize colonies révoltées contre l'Angleterre, l'assemblée donna, en 1780, le nom de « Louisville » au petit campement de pionniers établi sur la rive méridionale de l'Ohio, à la hauteur de rapides infranchissables en bateau (les chutes). L'histoire de ce premier établissement mérite d'être contée.

Le général George Rogers Clark descend l'Ohio en 1778 sur des radeaux avec cent cinquante soldats pour attaquer un fort anglais situé plus au nord. Quelques familles de pionniers s'étaient jointes à la petite expédition au grand dam du général qui n'avait pas, en tant que militaire, une estime excessive pour les « pékins ».

Clark campe au printemps sur Corn-Island, une petite île située en l'amont des chutes, aujourd'hui engloutie par l'Ohio, et qui devait son nom au fait que des Indiens y récoltaient du maïs sauvage. Clark et sa troupe partent en juin, mais les « pékins », séduits par le site, intéressés par le maïs et peu désireux de voir des soldats anglais de trop près, s'installent. En tout, « onze couples mariés, vingt-six enfants, quatre célibataires et un esclave noir appelé Caton ». De façon très américaine (le goût du contrat écrit), ils rédigent une charte, élisent des « trustees », c'est-à-dire des mandataires, dont on retrouve encore les noms aujourd'hui, singulièrement multipliés, dans l'annuaire téléphonique de Louisville (Harrod, Bullit, Patton, etc.), se mettent d'accord sur un plan, partagent le terrain en lots et tirent ces derniers au sort au cours d'une loterie publique. Le premier hiver est très dur. Plusieurs enfants et vieillards meurent de froid. Mais l'établissement se maintient. La ville est née.

LES bateliers qui descendent l'Ohio doivent procéder à une rupture de charge à la hauteur des chutes (jusqu'à ce qu'une écluse régularisant le cours de la rivière soit construite au milieu du dix-neuvième siècle). Il faut des entrepôts pour les marchandises en transit, des auberges pour les voyageurs contraints à une escale forcée. Des industries annexes, notamment une florissante prostitution, suivent le mouvement.

Les immigrants anglais, écossais, irlandais puis allemands (ces derniers formant peut-être le groupe le plus important numériquement) affluent. Quelques français aussi, au moins dans les toutes premières années. L'origine de ces derniers est triple : il y a les huguenots qui ont fui en Hollande ou en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes et qui, après d'étonnantes pérégrinations et quelques générations, aboutissent à Louisville. Il y a les colons chassés du Québec par les « maudits Anglais » et qui au cours du « grand dérangement » se sont fixés ici, au lieu de poursuivre leur route vers la Louisiane et la Nouvelle-Orléans. Il y a enfin les émigrés de la Révolution de 1789, ci-devant gentilshommes craignant pour leur vie, bourgeois ruinés ou compromis, ou simples gens que l'ébranlement général de la société a incités à tenter l'aventure.

A Portland et Shippingport, deux faubourgs peu à peu absorbés par la ville, on parle français au début du dix-neuvième siècle. L'enseignement, de même que les sermons, sont délivrés dans cette langue. Jean et Louis Tarascon, qui ont fui la cité méridionale française du même nom par peur de la Révolution, établissent une grande maison de commerce et d'armement fluvial à Shippingport. Leur beau-frère, Jacques Berthoud, construit une meunerie actionnée par le courant de l'Ohio et considérée à l'époque comme une des plus importantes et des plus modernes des Etats-Unis. Une crue du fleuve dévaste Shippingport en 1832, et Portland est à son tour ruinée, en tant que centre commercial, par la construction en 1851 du chemin de fer Louisville-Frankfort-Lexington. Les familles françaises, qui avaient gardé leurs traditions et leur langue dans les faubourgs, sont rapidement assimilées par la culture dominante quand elles s'installent en ville. Le processus est déjà presque achevé au moment de la guerre civile. Mis à part quelques noms de famille, d'ailleurs prononcés à l'anglaise, plus rien ne rappelle aujourd'hui ce lointain passé français.

Les faveurs des citoyens de Louisville se partagent entre le Nord et le Sud pendant la guerre civile (les deux présidents, celui de l'Union, Abraham Lincoln, et celui de la Confédération, Jefferson Davis, sont natifs du Kentucky). Cette ambiguïté, qu'explique la géographie, se retrouve aujourd'hui. La ville n'appatient vraiment ni au Sud ni au Middle West. Elle n'a ni la culpabilité du Sud ni les paysages démesurés, générateurs d'emphase, du Middle West, mais mêle les deux traditions, généralement dans ce qu'elles ont de meilleur. Le voyageur yankee (c'est-à-dire originaire du Nord) pourra être abasourdi par le lourd accent du Sud d'un barman local. Les beuveries entre copains, les manifestations sportives, les réunions politiques, en particulier celles du parti démocrate, sont l'occasion d'une débauche d'expressions sudistes, de grandes tapes dans le dos et d'évocations émues des « *Good ol' boys* » (« *braves gars* »). On ne ferait pas mieux à Plains (Georgie), une canette de bière à la main, en compagnie de Billy Carter, le pittoresque frère du président, qui se définit lui-même comme un « redneck » (un « péquenot du Sud »).

LA grande bourgeoisie d'affaires de la ville évite en revanche tout ce qui pourrait ressembler à une intonation trop chantante ou trop nasillarde, évocatrice du Sud profond. Les businessmen ont les manières de leurs collègues des grandes cités du Middle West. Louisville est le plus grand centre mondial pour la fabrication de cigarettes, et l'un des tout premiers pour celle du bourbon et du gin. Il flotte parfois sur les quartiers industriels une odeur de tabac et d'alcool qui monte des distilleries et des manufactures... Les produits de base ne viennent pas de loin. Les champs de tabac et de maïs (pour le bourbon) commencent à la sortie de la ville.

Un décret local, avant la seconde guerre mondiale, interdisait les mariages interraciaux, et punissait d'une sévère amende le directeur d'école qui aurait eu l'idée incroyable de mettre des enfants blancs et noirs dans la même salle de classe. Tout cela semble appartenir à un autre monde. Les règlements racistes ont été abolis, la déségrégation scolaire est strictement et sévèrement appliquée. Mohammed Ali, alias Cassius Clay, qui est né et a grandi dans un des quartiers les plus pauvres de la ville, presque uniquement peuplé de Noirs, ne se verrait plus refuser comme jadis l'accès d'un restaurant « chic » du centre. Le préjugé racial prend des formes plus subtiles. On a fêté Mohammed Ali, vainqueur du « match du siècle », mais des citoyens ont obtenu qu'on débaptise la rue à laquelle on avait donné un peu rapidement son nom. Elle traversait un quartier majoritairement blanc...

La cité proprement dite compte 360 000 habitants, et l'agglomération urbaine environ 870 000. Un quart d'entre eux sont noirs. Ils habitent pour la plupart dans le centre ou dans les quartiers ouest (le triste West End). L'Est appartient aux Blancs aisés, qui y tondent leurs vertes pelouses devant leurs confortables maisons particulières. Blancs et Noirs ne se côtoient vraiment qu'aux heures de travail dans le centre de la ville (« Downtown »), que la plupart des résidents aisés ont déserté et où les gratte-ciel des banques et des grands hôtels voisinent avec les taudis et les terrains vagues.

LE maire, M. Harvey Sloane, un jeune patricien au sourire kennedien à qui l'on prête, en dépit de son apparente nonchalance, de grandes ambitions politiques, croit possible de réinfuser la vie dans le cœur de la cité. Il termine son mandat à la fin de l'année (il n'est pas rééligible), et se balance dans son fauteuil, entouré du drapeau américain et de celui, frappé de trois fleurs de lys (Louis XVI, toujours...), de la ville. Sa confortable fortune lui permet d'exercer sa profession de médecin dans un dispensaire social. La philanthropie traditionnelle n'est pas morte à Louisville, même si elle prend des aspects moins désuets que les ventes de charité de jadis. « *Il faut que l'on ait envie de se promener à pied dans le centre. Il faut cesser de raser des bâtiments « anciens » qui sont aussitôt remplacés par des parkings* », explique M. Sloane.

De fait, à Louisville, on rénove tout ce qui a plus de cinquante ans d'âge. Des entrepôts en brique noircie, près de l'Ohio, ont été pieusement transformés l'un en musée, l'autre en théâtre. Les détruire eût été un scandale : ils dataient de la fin du siècle dernier... La quatrième rue, traditionnellement la plus animée, a été transformée en « Mall », interdit aux voitures, plantés d'arbres, et agrémenté d'un « bistrot » avec terrasse en plein air. C'est une rupture avec la tradition puritaine qui veut que l'on ne s'exhibe pas, pour boire ou manger, aux yeux des passants (surtout dans le Sud, où l'on craindrait l'envie, ou les moqueries, des Noirs). Une vieille dame de Louisville commente ces « innovations » avec nostalgie. Elle évoque le temps lointain où, le samedi soir, garçons et filles roulaient lentement en voiture dans cette rue, pratiquant, de façon traditionnelle pour l'Amérique, l'art éternel de la drague et les rites des premières amours.

DOMINIQUE DHOMBRES.

IRLANDE

Après « le Baladin du monde occidental »

EN juillet dernier, revoyant Belfast et les vaines inscriptions de ses murs : « *Brits out ! Peace in !* » (« A la porte les Britanniques ! Vive la paix ! » ; « *Sectarianism kills workers.* » (« Le sectarisme tue les travailleurs »), je me demandais : Qui apportera un message de paix à cette malheureuse Irlande du Nord ?

Il y a des artisans de paix à Belfast, connus ou inconnus. Mais l'Irlande porte aussi des œuvres, sorties de ses profondeurs, qui ont parfois été reconnues comme irlandaises dans le monde entier avant de l'être chez elle, et qui l'interpellent en permanence. Aucune n'y a suscité autant de controverses que *le Baladin du monde occidental*, aucune n'est restée d'une aussi brûlante actualité.

On sait que, pendant ses séjours à Paris, John Millington Synge rencontra la révolutionnaire à-demi irlandaise Maud Gonne, adhéra à son *Association irlandaise*, fondée à Paris à la fin de 1896, puis lui envoya sa démission au printemps suivant. « *Je souhaite*, écrivit-il alors, *travailler à ma façon pour la cause de l'Irlande, et je ne pourrai jamais le faire si je me mêle à un mouvement révolutionnaire et à demi-militaire.* »

De 1898 à 1902, Synge passa plusieurs semaines chaque été dans la pauvre chaumière d'une famille des îles Aran, au large de Galway ; mais il séjourna aussi dans le Wicklow et dans le Kerry. Il portait le peuple irlandais en lui comme un problème, comme un appel auquel il devait répondre.

Sa réponse dans laquelle il mit le plus de lui-même, c'est *le Baladin du monde occidental*. Plus je l'écoute, plus cette pièce me parle d'aujourd'hui, malgré tout ce qui sépare l'Irlande britannique de 1907 des deux Irlandes de 1977.

Son action se passe dans un misérable cabaret du Mayo, en pleine campagne, ou plutôt en pleine nature. Pegeen, la piquante fille du cabaretier, est plus ou moins fiancée, faute de trouver mieux, à Shawn Keogh, un gros jeune homme riche qui possède un troupeau de génisses et un beau taureau bleu, mais qui tremble devant le prêtre de la paroisse. Il n'y a plus de Daneen Sullivan pour faire sauter l'œil d'un gendarme, représentant de l'autorité britannique, ni de Marcus Quin pour mutiler les brebis de quelque landlord britannique.

Arrive un pitoyable inconnu, tout apeuré à l'idée que la police le poursuit. On l'entoure avec curiosité ; on l'assaille de questions : quel crime a-t-il commis ? Tué un intendant ? Un gérant ? Mieux encore : un landlord ? Car une auréole entoure toujours la tête de qui lutte contre l'autorité britannique. Non, finit-il par dire : il a tué son père au champ, d'un coup de bêche. Quelle histoire ! On l'invite à rester là comme garçon de cabaret, et Pegeen commence à s'amouracher de lui ; les filles du voisinage viennent le voir, lui apportent des cadeaux. Maintenant, qu'il est libéré de la tutelle de son père, qui le tyrannisait, il prend de l'assurance, devient éloquent et amoureux de Pegeen. La joie est entrée au village, à la fête duquel Christy est vainqueur dans tous les jeux. Pegeen ne veut plus de Shawn : c'est le poète, le braconnier — Christy — qu'elle veut épouser.

La vérité de l'imagination

Mais, ô stupeur ! le père du jeune triomphateur paraît, la tête enveloppée d'un bandage. Il n'a reçu qu'un petit coup de bêche, et s'est lancé presque aussitôt à la poursuite de son fils. Christy, d'abord terrifié, puis exaspéré d'être traité de menteur par Pegeen, se saisit à nouveau d'une bêche, et se lance à la poursuite de ce père insupportable, dont, un moment après, on annonce qu'il l'a tué. Pegeen va-t-elle revenir vers lui ? Pas du tout : elle vient d'apprendre « *l'abîme qu'il y a entre une histoire du tonnerre et un coup de salaud* ». Et tous les paysans du coin partagent son sentiment.

En fait, le père de Christy n'est pas plus mort qu'après le premier coup de bêche. Il reparaît encore, délie son fils, qu'on avait attaché avec une corde, et secoue la poussière de ses souliers sur le Mayo : père et fils vont mener ensemble « *une vie de baladins à débiter des histoires jusqu'à l'aube du Jugement dernier* » ; mais, cette fois, le père suivra le fils, comme l'esclave païen suit un vaillant capitaine. Bon débarras, se dit Shawn ; voilà la paix revenue ; maintenant nous pouvons nous marier. Mais Pegeen lui envoie une taloche : « *Fiche le camp !* » Et elle lance une lamentation : « O douleur ! *J'ai perdu le Baladin du monde occidental.* »

Pegeen, c'est l'Irlande qui veut et ne veut pas le Baladin du monde occidental, qui aime l'éloquence et la poésie, mais pas les coups de salaud.

Dans cette pièce, impitoyable en apparence, mais ardente, Synge montre qu'il ne tirera pas Pegeen de sa peine. Ni le pieux Shawn, toujours tremblant, ni le baladin, si romantique soit-il, et symbolique du défi à l'autorité, ne l'ont vraiment aimée telle qu'elle est ; ni le troupeau de génisses et le beau taureau bleu, ni le braconnage, la révolte et l'ivresse verbale ne lui ont, en fin de compte, rien apporté. Entre Christy et Pegeen, la rencontre ne s'est faite que le temps d'un éclair, une rencontre en paroles et en rêve qui leur laissera un éternel regret. La révolte de Christy n'a produit finalement qu'une imitation du père, en substituant une tyrannie à une autre ; deux baladins, désormais, parcourront l'Irlande sans la voir

Pour sa part, Synge regarde son pays bien en face : il aperçoit ses faiblesses, ses incertitudes ; il ne le flatte pas. Comme Keats, il n'est « *sûr de rien, si ce n'est de la sainteté de l'affection du cœur et de la vérité de l'imagination.* »

RENÉ FRÉCHET

RADIO-TELEVISION

LES TROUBADOURS SUR TF 1

L'amour fou contre l'Inquisition

IL faut dépasser les dix premières minutes un peu « serrées », un peu « documentaires » (catalogue épais de faits et dates), pour plonger ensuite — et jusqu'à la fin — dans la vie, dans l'effervescence bousculante de la poésie médiévale et méditerranéenne. Elle bousculait, cette poésie des troubadours. Guillaume IX d'Aquitaine faisait rire son auditoire avec le récit de son expédition désastreuse en tant que Croisé. Amoureux d'une femme appelée Dangerosa, il fut un des grands et des premiers poètes.

Marc Abru, l'enfant trouvé, Beaucard de Ventadour, Ribault d'Orange, Girault de Borneil... *les Troubadours* — titre donné à l'émission de Jacques Roubaud et Jean-Pierre Prévost — étaient « des rois, des princes, des comtes et des barons, des petits chevaliers, des aventuriers, des orfèvres, des bourgeois, des vauriens ».

Il y eut même des femmes. Invités de château en château (ils iront jusqu'en Catalogne, en Italie, au Portugal), ils chantaient l'amour fou comme les surréalistes, amour fou, mais parfois chaste. La dame qui invitait son chevalier à passer une nuit avec elle, l'invitait aussi à ne pas dépasser les caresses, épreuve difficile qui devait témoigner de son respect. On dit que l'amour est né au douzième siècle.

Ils chantaient la guerre et les croisades. Ils s'en moquaient aussi. La poésie des troubadours, qui a ridiculisé les mœurs de l'époque, pouvait prendre l'apparence d'une satire morale, religieuse, politique. Quand la France royale, prenant prétexte du phénomène cathare, déclenche la croisade contre l'Occitanie, elle pourchasse même les troubadours qui n'étaient pas cathares, mais leur chant d'amour est suspect.

En 1100, Guillaume IX... En 1170, première rencontre internationale des troubadours... Le mouvement, qui atteint son apogée au début du douzième siècle — on en suit les différentes générations et leur évolution, — va disparaître en quelques années, au milieu des massacres sanglants et de l'Inquisition. L'occupation engage les troubadours à la véhémence. « *Ces curés-là sont des tueurs !*, dira Guirault Riguier, qui a symbolisé la résistance contre l'homme du Nord, l'homme d'Eglise, le clerc. *Ces curés-là méritent que je parle d'eux. Ce sont les pires ennemis de Dieu ! Je n'ai jamais vu pareille race d'authentiques salauds !* » La répression aura raison d'eux.

Les Troubadours, histoire d'un mouvement artistique extraordinaire et méconnu, éclaire une autre histoire, celle des mœurs et l'histoire tout court, l'Eglise, les pouvoirs. Discours en biais, l'érudition n'est jamais apparente. Il a fallu traduire les poèmes occitans, retrouver les documents (beaucoup sont inédits, les miniatures aussi), restituer la musique. « *C'est grâce aux Occitans qu'on a pu retrouver la musique des troubadours*, dit Jean-Pierre Prévost, *grâce en particulier à l'important travail fait par le Mont Joia ou Marti...* » L'Association Mont Joia, qui est à Aix, a retrouvé les sonorités arabes, la joyeuseté d'une culture dont les Allemands avaient donné jusqu'à maintenant une lecture austère, proche, du chant grégorien. Leurs chants à variations infinies nous ramènent au présent (au mouvement occitan), les pastourelles « jouées », la dramatisation de certaines scènes font vivre une histoire que l'on voit d'habitude dans le brouillard empoussiéré des manuscrits.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Dimanche 1er janvier, TF 1, 21 h. 55.

LES LOIS DU FEUILLETON

A propos d'« Au plaisir de Dieu »

DE 1906 aux années 50, un aristocrate français, issu d'une grande famille légitimiste, « *qui n'a pas participé au pouvoir depuis 1830* », tente de maintenir, dans son château de province, une idéologie de classe, une manière de vivre traditionnelle et l'unité de son clan. Mais, au fil du temps et des changements inéluctables de l'histoire, tout s'effrite, puis s'effondre, chez ces nobles qui avaient pour devise « Au plaisir de Dieu ».

A certains égards, Sosthène de Plessis-Vaudreuil, le patriarche, ressemble au « Guépard » sicilien dont Luchino Visconti peignit magistralement la décadence, au seuil de temps nouveaux pour l'Italie du dix-neuvième siècle. Mais Visconti plaçait sa reconstitution historique dans l'axe d'une analyse marxiste. « Au plaisir de Dieu », feuilleton en six films d'une heure trente présenté par TF 1 pour les fêtes, ne prend pas cette distance. Cela ne gêne pas un public friand de sagas familiales et qui fait à celle-ci le même succès qu'aux « Gens de Mogador » (pour ne citer que cet autre feuilleton déjà réalisé par Robert Mazoyer). La critique, par contre, s'est séparée en deux camps. « Pour » à droite et « contre » à gauche.

Un homme de droite

Les aristocrates que fait revivre Mazoyer sont moins en cause que leur mémorialiste, Jean d'Ormesson, auteur du roman adapté. Pour libéral qu'il soit et se dise, l'ancien directeur du *Figaro* n'en est pas moins un homme de droite. Et les personnages de sa propre famille ont inspiré ceux d'« Au plaisir de Dieu ». Voilà bien de quoi provoquer, à gauche, plus que des réticences. L'œuvre d'un inconnu ou d'un simple écrivain de romans populaires n'aurait pas été accueillie de cette façon.

Et si cette querelle était vaine ! Si les lois du feuilleton étaient plus fortes que les préjugés idéologiques ! On n'a pas assez remarqué que Paul Savatier, l'adaptateur, avait adroitement *transformé le roman de Jean d'Ormesson en une* série de scènes et d'épisodes où c'est le temps, le rapport au monde extérieur, qui fait prendre la distance entre Sosthène et les valeurs auxquelles il se raccroche malgré tout. On n'a pas assez remarqué — faute peut-être d'avoir suivi le feuilleton comme il devait l'être — que les personnages étaient des types dotés d'une psychologie « narrative » et qu'ils incarnaient, dans leur ensemble, le destin d'une famille traversant l'histoire de la France, à la fois prise dans les événements et dans les passions des individus. Tout feuilleton « de famille » répond à ces règles et « Banlieue Sud-Est », de Jean Herman et Gilles Grangier (d'après le roman de René Fallet) sur Antenne 2, situé en milieu populaire, obéit *grosso modo* à la même technique descriptive et narrative.

Chasses à courre, châteaux et salons

Le public ne s'y trompe pas. Il ne s'attendrit *pas sur les chasses à courre, les châteaux et les* salons. Il y retrouve une manière de vivre qui a existé, comme les bals et les cérémonies à la cour de Versailles. Mais il s'intéresse au choc des caractères et de l'histoire. Qu'en 1906 un duc ait été antidreyfusard et ait défendu l'église de son village contre les « inventaires » sans apparaître comme un salaud, ce n'est pas du tout invraisemblable. Mais l'histoire a remis les choses en place ; nous le savons quand commence le feuilleton et, dès lors, nous n'avons plus qu'à suivre le déclin et la mort d'une manière d'être et d'une idéologie antérieures à la Troisième République. La lutte des classes aura raison du paternalisme d'un aristocrate qui traitait mieux ses « gens » que les bourgeois exploiteurs, mais qui a dû leur consentir, en 1936, les congés payés voulus par la loi.

C'est cela que transmet la mise en scène de Robert Mazoyer : la chronique de l'ancien et du *nouveau, ce qui s'en va et ce qui vient, ce qui* veut rester immobile et ce qui se transforme. Et (encore que les images de Jean Badal soient fort belles) « Au plaisir de Dieu » vu par Mazoyer, ce *n'est pas seulement de la « belle image »*. Un soir d'été, dans le parc tranquille, des ombres heureuses remontent vers le château, mais c'est déjà fini, le passé emporte le bonheur. La bourgeoisie d'affaires, les guerres, les crises économiques, les divisions politiques ressenties là comme ailleurs, ont raison du clan. Les fils ne ressemblent pas forcément au père ni les petits-fils à leur grand-père. Et quand Sosthène meurt (il faut dire enfin que, dominant une interprétation fort bien dirigée, Jacques Dumesnil est admirable), il sait bien que sa lutte était vaine.

Que cette cause ne nous paraisse pas bonne (n'est-elle pas, historiquement, condamnée ?) n'empêche pas qu'on s'en émeut.

JACQUES SICLIER.

AUX « DOSSIERS »

D'une République l'autre

LE gaullisme a fait de la IVe République l'incarnation du mal. Pour ceux qui n'ont connu que par ouï-dire ces douze années d'histoire de France, l'image dominante est celle de gouvernements éphémères ballottés au gré d'événements qui les dépassent, de guerres perdues par l'aveuglement de dirigeants irresponsables, de combines et de compromissions imposées par de tout-puissants groupes de pression. Pure et dure, la Ve République s'est parée, par contraste, de toutes les vertus — l'autorité de l'Etat, la souveraineté de la nation. Il va de soi que nul n'a jamais été complètement dupe d'un tel manichéisme. Pourtant, parce que les gaullistes ont eu habilement concentrer leurs attaques sur les faiblesses patentes de la défunte République, ce schéma conserve, en dépit de tout, un fort pouvoir de persuasion.

Le principal mérite du film que Georgette Elgey et Daniel Lander ont réalisé pour les « Dossiers de l'écran » *est de démentir, par le simple rappel* des faits, la légende que la Ve République a forgée avec tant d'insistance. Certes les travaux des historiens ont déjà fait justice de cette vision partiale du passé. Mais les documents rassemblés pour la télévision — rendez-vous diplomatiques, déclarations politiques, engagements militaires en Indochine ou en Algérie, conflits sociaux — donnent évidemment plus de *relief à leurs conclusions. Ils nous* montrent une nation, une société, une vie politique tout à la fois différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui et étrangement semblables, le recul du temps rendant plus sensibles les analogies.

Analogies, ces controverses sur l'Europe qui n'empêchent pas de poser les bases d'un Marché *commun dont la Ve se contentera d'assurer* le développement. Analogies, ces manifestations de l'éveil du tiers-monde qui modifieront durablement l'équilibre du globe. Analogies, cette interview de M. Pinay ou ces rencontres entre chefs d'Etat qui préfigurent les discours de M. Barre et les voyages de M. Giscard d'Estaing.

Même si les hommes — et encore, pas tous — ont changé, ils représentent les mêmes forces, les mêmes tendances profondes. Il n'est pas jusqu'au jeu des partis qui n'obéisse à des règles redevenues familières depuis que communistes et gaullistes, comme il y a trente ans, sont entrés *en semi-dissidence. La IVe République* n'était pas si noire qu'on l'a dit, ni la Ve si blanche : l'une, à bien des égards, prolonge l'autre.

Georgette Elgey est de ceux qui entendent contribuer à cette réhabilitation posthume. « *Le bilan de la IVe République est d'autant plus positif*, explique-t-elle, *que le régime avait hérité, en 1946, d'un pays ruiné, à bout de souffle.* » *Les chiffres cités*, les décombres exposés, parlent d'eux-mêmes.

*Le montage proposé aux télé*spectateurs, par scrupule d'objectivité peut-être, demeure cependant un peu à la surface des choses. Sans doute les films d'Harris et Sédouy (*le Chagrin et la Pitié*, *Français si vous saviez !*) nous ont-ils rendus exigeants. Le travail de Georgette Elgey est d'une parfaite honnêteté, et ne se limite pas aux péripéties politiques. Les conditions économiques et l'environnement international ne sont pas négligés, une esquisse d'analyse de mœurs est même tentée. Néanmoins, le résultat n'est pas tout à fait à la hauteur des ambitions. Les perspectives ne se dégagent pas clairement.

Surtout, il manque à cette chronique les témoignages de ceux qui, à un degré ou à un autre, ont été *mêlés aux événements de cette pé*riode. Le récit en recevrait une plus grande force, des accents plus personnels. Ceux qui ont vécu ces *années difficiles ne sauraient en* parler, il est vrai, d'une manière détachée. Mais plutôt que de réserver aux débats l'ardeur des empoignades, selon la tradition des « Dossiers de l'écran », on aimerait plus de passion dans le traitement même des images. *On ne peut plus croire* aux froides reconstitutions d'époque. L'histoire à la télévision, ce devrait être un autre regard sur le monde d'hier et d'aujourd'hui.

THOMAS FERENCZI.

★ Lundi 2 janvier, 21 h. 25 (première partie : 1945-1952), et mardi 3 janvier, 20 h. 35 (deuxième partie : 1953-1958), Antenne 2.

L'INQUIÉTUDE DES RÉALISATEURS

La création octroyée

(Suite de la première page.)

QU'EST-CE qu'un réalisateur ? Dans un pamphlet incendiaire, stigmatisant les fossoyeurs de l'O.R.T.F., Jacques Frémontier y consacrait, voici juste trois ans, tout un chapitre : « *Au sommet de l'Olympe, énigmatiques, hiératiques, ils règnent sans partage. Ils connaissent les chiffres mystérieux qui fondent le Pouvoir : « Ce plan-là, tu » me le feras en douze-soixante ». Ils possèdent le suprême privilège de lancer l'ordre sacré : « Silence, on » tourne. Prêts ? Moteur... » et de figer l'univers entier d'un seul mot sans appel : « Coupez... » Ils ont, ces quelques hommes, inventé depuis vingt-cinq ans « la plus belle télé» vision du monde.* »

Beaucoup moins que des ingénieurs

Le producteur de *Vivre aujourd'hui* et de *la Vie ensemble* écrivait cela en 1975, date de la grève consécutive à l'éclatement de l'Office, grève à laquelle s'étaient associés les réalisateurs, ceux que l'on nommait alors par dérision les « syndicalistes en Rolls ». Milliardaires ? « *Pour l'exercice 1971-1972*, notait encore Jacques Frémontier, *cent cinq réalisateurs ont travaillé moins de cent jours dans l'année, soixante-deux de cent à cent cinquante jours, cinquante-neuf de cent cinquante à deux cents jours, et cent quatorze plus de deux cents jours. Toujours pour la même période, cent quarante-quatre réalisateurs ont gagné de 1 000 à 2 000 F par mois ; soixante-dix entre 2 000 et 5 000 F ; quarante-trois entre 5 000 et 7 500 F ; vingt-sept plus de 7 500 F. A âge égal et qualification comparable, beaucoup moins que des ingénieurs.* »

Remis à jour par le syndicat C.G.T. des réalisateurs (majoritaire avec cent trente-six adhérents), ces chiffres donnent aujourd'hui : de 53 000 F à 107 000 F pour six mois de travail (temps nécessaire à l'achèvement d'une « dramatique »). Les barèmes varient en fonction du classement des productions (selon leur genre) et des réalisateurs (selon leur notoriété et leur ancienneté).

Signées en juillet 1977, les conventions collectives relatives à la profession devraient lui fournir toutes les garanties. Mais les sociétés ne devaient pas tarder à traiter de plus en plus souvent avec les organismes de production privés plutôt qu'avec la Société française de production, ce qui leur permit de ne pas appliquer les normes prévues et de traiter à des coûts inférieurs de près d'un tiers à ceux de la S.F.P. Le cachet du réalisateur s'en trouve chaque fois diminué d'autant.

Productrice des *Musées imaginaires*, de *l'Art sur le vif*, des *Inventaires* et de *Sylviane, ta mère t'appelle* — (film sur l'adoption de Bernard Bouthier, récemment couronné par la *Fondation de France*) (1). — *Pascale* Breugnot reste parmi les seuls à défendre la cause, désormais bien entamée, du documentaire de création. Elle raconte comment son travail consiste, désormais, à « *aller mendier du temps de travail pour elle et son équipe de réalisateurs* ».

« *Un documentaire*, dit-elle, *dure en principe cinquante-deux minutes. Alors, on vous dit : pour cinquante-deux minutes, vous aurez droit à quatre semaines de préparation, bien qu'il soit parfois impossible de savoir au départ si le sujet pourra être traité dans cette durée et s'il ne nécessitera pas trois mois de recherches. Les quatre semaines, on les dépasse toujours. Mais, comme on s'est déjà accroché, on prend les dépassements à sa charge. On cède forcément. Pour* l'Adoption, *nous avions besoin d'une heure et demie. Ça a été toute une bagarre pour obtenir une rallonge. Puis il a fallu lutter pour obtenir que l'émission soit diffusée à 20 h. 30 : ça a duré cinq mois, mais on y est arrivé. Après, nous nous sommes dit : « Ça a marché, le public a aimé, le directeur de chaîne a approuvé, il va nous redemander un projet. » Mais pas du tout. A chaque fois, tout est à recommencer. Nous subissons tous les inconvénients du système libéral sans en avoir les avantages. Quand les responsables n'ont pas faim de création, rien ne sert de leur offrir les plats les plus tentants.* »

Entre les mailles de l'O.R.T.F.

Du temps de l'O.R.T.F., pourtant, tout n'était pas rose. Mais, estime Paul Seban, le « *béton avait des failles. Certains postes de décisions étaient confiés à des gens médiocres, comme aujourd'hui. Mais d'autres l'étaient à des hommes de culture. Leur cohabitation produisait des œuvres aussi contradictoires que « Au théâtre ce soir » et les émissions de recherche* ».

Réalisateur régulier des après-midi de TF 1 et d'émissions artistiques pour A 2, Pierre Desfons, lui, est de ceux qui gagnent leur vie grâce au direct et à la vidéo. Cet ancien assistant de Jean-Christophe Averty a appartenu, avec Ventura, Dugowson et Bober, à l'équipe de « *Tous en scène* » à la grande époque des « variétés de création » (l'émission devait disparaître pour s'être moqué du Vatican un jour de Pâques). Il se souvient comment on passait, alors, entre les mailles de la censure : « *A la direction*, dit-il, *personne avant Claude Contamine, n'avait vraiment de politique des programmes, personne ne mesurait précisément les pouvoirs du petit écran : on bluffait auprès des responsables de rubrique, on leur faisait miroiter nos connaissances techniques. Si on osait, on obtenait.*

» *Aujourd'hui, la bureaucratie est moins lourde ; les structures des nouvelles sociétés sont plus rapides et plus souples. Mais on perd son temps* *tractations. Et qui travaille ? Les vétérans, ceux qui ont des amis dans les directions ou ceux qui ont, comme moi, une sorte de réputation de scandale. Les jeunes réalisateurs sont en général réduits à faire de la télévision de service débilitante. A moins d'obtenir les petits restes d'écriture par l'image, sur FR 3. Les après-midi d'Antenne 2 ne sont même pas tournés par des réalisateurs, mais par les seuls cameramen. Les sujets filmés sont si courts !* »

Dépréciation de la profession : fermeture des « créneaux » autrefois alloués au documentaire ; mise à contribution, par des chefs de rubrique tout-puissants, de « jeunes espoirs » non qualifiés ou de vieux routiers du cinéma pour qui la télévision est un pis-aller, tout juste digne d'un minimum d'efforts et d'imagination ; disparition de la notion d'équipes de réalisateurs réunies autour d'un producteur faisant office de « directeur de collections » et d'intermédiaires avec les directions ; regret de voir régner les lois de la *rentabilité et du profit sur le ser*vice public ; volonté de ne pas se couper de l'antenne en recourant à des « circuits parallèles » — style ciné-club — ou en se réfugiant dans le « ghetto » que constitue pour certains l'Institut national de l'audiovisuel. Communs aux réalisateurs de la génération de Paul Seban, Jacques Krier ou Gérard Guillaume, ces thèmes se retrouvent chez un Guy *Olivier, arrivé dans le métier au tout* début des années 70.

Le désir en chômage

Rien, pour lui, entre sa contribution à la « *Saga des Français* » avec *Au bout de la vallée longue* (c'était il y a deux ans) et l'émission sur Olivier Messiaen, en juillet dernier, avant les vingt-cinq minutes sur le tatouage pour *Bande à part* (diffusées lundi 9 janvier).

« *Après la Saga*, dit-il, *on a beaucoup parlé de moi. Qu'aimeriez-vous faire, me disait-on, bien fort. J'aurais préféré des offres plus discrètes et plus précises. La négation — la dénégation — du créateur était apparue nettement dès la mise en place de la réforme : on a demandé à Armand Jammot, à Jacques Chancel, à Eliane Victor, de donner un style, une couleur, à plusieurs heures de programme quotidien. Le réalisateur, lui, appartient à un autre système : son rendement n'est guère que de six heures d'émission en deux ans. Alors, on s'est demandé si le véritable auteur n'était pas le producteur.*

» *A quoi ça sert, en effet, un réalisateur ? A donner une expression, à laisser échapper dans ses images un désir, qui éveille le désir du spectateur. Le producteur, lui, ne le peut pas. Il travaille vite, il sélectionne le réel. Il dit qu'il travaille à l'instinct, il produit machinalement, comme dans une usine sans plaisir.*

» *C'est donc dans ces usines que l'on essaie d'enrôler le réalisateur. S'il le veut bien, il peut faire fonctionner la machine, il peut travailler et gagner honorablement sa vie. Il n'est pas au chômage. C'est son désir qui est au chômage.* »

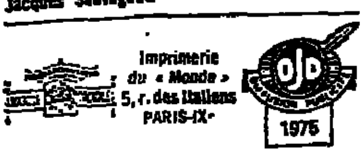
ANNE REY.

(1) *Sylviane, ta mère t'appelle* est rediffusé sur TF1 le 10 janvier, à 20 h. 30.

Sept années de fiction

	1970	1971	1972	1973	1975	1976	1977
Total des heures d'émission diffusées sur les chaînes 1 et 2	5 229	5 432	5 671	5 700	6 000	7 000	7 800 (environ)
Total des heures de fiction diffusées	433	454	437	390	225	249	260
Dont : Heures de fiction réalisées à l'O.R.T.F. ou à la S.F.P.	253	260	249	180	175	128	121 h. 20 (40 %)
Heures de fiction réalisées dans le privé	180	224	188	210	50	121	138 h. 40 (60 %)

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

LE MONDE

RADIO-TELEVISION

VU

Album de famille

DANS sa baignoire, Jacqueline Huet, singeant une publicité Palmolive, avait chanté les Feuilles mortes *en se savonnant les mollets. « Il était une fois la télévision... » Jacqueline Joubert et Martin Even venaient, en moins d'une heure, de tourner sur Antenne 2 les pages de l' « album de famille », album où figuraient de trop courts extraits — pas toujours en très bon état — d'émissions « historiques », exhumées des archives de l'Institut national de l'audio-visuel.*

Les images que regardaient les habitants de Fréjus le 2 décembre 1959, au moment même de la rupture du barrage de Malpasset, les grandes inondations de Hollande, le couronnement de la reine Elizabeth, Killy aux Jeux olympiques de Grenoble, les premiers pas sur la Lune, puis, en « flash-back », le premier journal télévisé : Pierre Sabbagh, Claude Darget, Pierre Tchernia rappelaient, sur le plateau, que les téléspectateurs — trois mille, pas plus, alors, — téléphonaient pour s'ébahir : « On voit ! et ça bouge ! » *Le Moyen Age.*

La préhistoire, plutôt. Et presque le déluge quand apparurent les visages de Gilles Margaritis sur sa « Piste aux étoiles », de Daniel Sorano dans Cyrano, *de Mireille Mathieu débutant au « Palmarès de la chanson », de Guy Lux juvénile et de Sheila quasiment au berceau.*

A qui parlent encore ces restes fossilisés d'un art des plus temporels et mal fait, justement, pour être embaumé ? Oui, dans la génération de l'après-guerre et, parmi eux, dans les familles modestes (un récepteur, à la « grande époque » des années 60, c'était encore un luxe), oui, qui, âgé de la trentaine aujourd'hui, avait envie de partager vendredi soir, sur la deuxième chaîne, la nostalgie de ces « grands ancêtres » ?

Avant de plaider courageusement contre la télévision « pauvre » d'après la réforme, Jacques Siclier était venu nous rappeler que la fin de « Janique Aimée » — le grand feuilleton de l'année 1963 qu'il a lui-même adapté — a dû être calquée, en dernière heure, sur les vœux formels émis par les téléspectateurs. C'était revenir aux mœurs du dix-neuvième siècle et à Eugène Sue qui, lui aussi, attendit le courrier de ses lecteurs pour poursuivre ses Mystères de Paris.

Alice Sapritch défendit, elle aussi, le bon vieux temps, celui où les critiques « faisaient et défaisaient » *la carrière des comédiens. Il n'existe plus de télévision pour les critiques ni de critiques pour la télévision, a-t-elle conclu, en substance. Et si les critiques — en admettant même que cette forme de journalisme ne soit pas un peu dépassée — avaient désormais, et plus que jamais en période de chômage, quelques scrupules à exercer leur dictature ? — A. R.*

Sur France-Culture

Radio-passion

A dater du lundi 2 janvier, France-Culture inaugure, avec « *Nuits magnétiques* », une nouvelle « tranche » de programmes. De 22 heures 30 à 23 heures 50, Alain Veinstein mènera une expérience de « *radio-récit* », destinée, selon lui, à un auditoire jeune, qui « *cherche à humer l'air du temps* ». Un air pur, en dépit de la formule, qui ne veut sacrifier ni aux modes ni à la routine. Tentative ambitieuse, puisqu'elle prend le risque d'une surprise quasi quotidienne : « *Les auditeurs de cette « tranche » nocturne*, assure Alain Veinstein, *sont plus disponibles que les couche-tôt, accoutumés à des émissions traditionnellement plus lourdes, comme les dramatiques, et plus régulières. Avec eux, nous pouvons tenter de combler une lacune de l'information en parlant de ce que la radio tait généralement pour de multiples raisons. Les programmes de « Nuits magnétiques » sont ouverts à ceux que l'on n'entend guère, et n'ont pas de contrainte de grille.* »

D'un jour ou d'une semaine sur l'autre, on trouvera donc pêle-mêle : des journaux de voyage (« New-York-Moyen Age », de Pascal Dupont, du 2 au 7 janvier ; « Montréal », par Jean Montalbetti...) ; des entretiens autour d'un thème (« les Nouveaux ethnologues », « l'Art au féminin », « l'Art corporel » ; des « créations radiophoniques » (*le Couple*, de Nitzio Folocci et Bruno Sourcis) ; des autobiographies (Romain Gary, Marguerite Yourcenar) ; des redécouvertes (Reverzy, Galet, Gadeneuve, Bove...) ; un magazine sur les livres dont on ne parle pas (« Bruits de page ») ; des biographies (Rimbaud, Verlaine, Lou-Andréas Salomé) : des lectures intégrales de livre, échelonnées sur la semaine (« le Lecteur », de P. Quignard) ; des dialogues avec des personnalités (Pierre Tal-Coat, André du Bouchet, Bernard Noël, Jorge-Luis Borgès, Salvador Dali...).

La couleur de ces soirées polymorphes est assurée par une animation en direct, et par la recherche d'une tonalité constante, celle de la passion. « *Seuls les passionnés ont quelque chose à dire*, souligne Alain Veinstein, *et la radio est un terrain particulièrement favorable à leur expression.* » C'est donc à la boussole passionnelle de chacun, et non plus aux petites habitudes horaires, que veut s'adresser l'innovation de ces « Nuits magnétiques ». Gérard-Marie Dupré, qui assurait jusqu'ici ces dernières heures du programme, assistera les néophytes qui, espère Alain Veinstein, se risqueront nombreux sur les ondes.

XAVIER DELCOURT

Sur R.T.L.

Télé-audition

« LA GRANDE PARADE », l'émission de variétés poposée par R.T.L. depuis le mois de septembre, du lundi au vendredi, entre 11 heures et 13 heures, prend le relais des jeux traditionnels (« Case trésor » et « Bingo »), tombés en désuétude pendant les grandes vacances. Cette tranche horaire si convoitée (puisque la concurrence avec les autres postes est la plus cruelle à ce moment-là et que la seconde de publicité est alors la plus chère) a mobilisé les responsables de la station. Ils ont donc cherché une formule « choc » qui refasse l'unanimité, comme le « Non stop » de Philippe Bouvard il y a quelques années ; ils ont — dans ce sens — fait appel à Michel Drucker (qui a l'expérience des samedis et des dimanches après-midi sur TF 1) pour donner un ton à l'émission. Et, dans l'ensemble, ils ont réussi à offrir chaque matin « un spectacle qui s'écoute », manière de télé-audition.

Tous les jours, Michel Drucker accueille en effet un chanteur ou une vedette dont le rôle consiste à provoquer la détente, à farie sourire, à jouer avec les auditeurs (il y a six jeux au cours de l'émission) et à chanter six chansons. C'est une émission qui ressemble à une balade, comme se baladent sur un plateau de télévision l'invité de Danièle Gilbert dans « Midi Magazine », l'invité des Carpentier dans un « Numéro 1 », l'invité de Michel Drucker sur TF 1. On parle de spectacle, en musique. Peu importe s'il manque l'image, puisqu'on écoute avec un écran dans la tête.

Au total, ce spectacle radiophonique est assez gai, net dans sa forme, rigoureux dans son ton. De Sheila à Georges Brassens (qui a accepté de venir au mois de janvier), de Marcel Azzola à Wolinski, les invités ne se font pas prier, des invités qui, pour certains, n'avaient pas l'habitude de fréquenter les stations périphériques. Quand l'expérience du service public sert aux radios privées...

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

CORRESPONDANCE

L'audience de Guy Thomas

Nous avons reçu de M. Guy Thomas, conseiller à la rédaction de l'Expansion *et ancien présentateur du journal de 20 heures sur Antenne 2, les précisions suivantes :*

A la veille de la création d'Antenne 2, en novembre et décembre 1974, à 20 h. 15, c'est-à-dire au moment où le journal est déjà suffisamment entamé pour que ceux auxquels il ne plairait pas aient changé de station, la première chaîne réunissait 33,7 % de téléspectateurs, et la deuxième chaîne 20,2 %.

En mai 1975, soit cinq mois après le démarrage d'Antenne 2, les pourcentages d'écoute, toujours à cette même heure, étaient respectivement de 29,2 % et 19,3 %. En novembre et décembre 1975, le journal de TF 1 à 20 h. 15 réunissait 26,2 % de téléspectateurs, et celui d'Antenne 2 (que je présentais alors depuis trois mois) 22 %, soit 9,5 millions de téléspectateurs pour Gicquel et 7,5 millions pour Thomas. Plus que n'en a jamais eu la seconde chaîne.

En mars-avril, l'érosion habituelle du printemps, aggravée par l'institution de l'heure d'été, fait régresser l'écoute du journal d'Antenne 2 à 19,8 %, mais pour la saison, et s'agissant de la chaîne couleur, c'est encore un record.

Aujourd'hui, après deux révolutions de palais, dont j'ai été la victime avec Georges Leroy et quelques confrères, le journal d'Antenne 2, qui en est à son quatrième directeur en moins de trois ans, a perdu la moitié de son audience de l'automne 1975, soit près de quatre millions de ses fidèles, tandis que le journal de Roger Gicquel s'est consolidé.

Peut-on, dans ces conditions, s'agissant de ma collaboration à Antenne 2 en tant que présentateur du journal de 20 heures, parler d' « expérience malheureuse » ? Aux lecteurs de répondre. J'ajouterai que ce qui me paraît malheureux et regrettable, c'est qu'en un an près de cinq millions de téléspectateurs se sont désintéressés des journaux télévisés de 20 heures.

Écouter-voir

• ÉVOCATION : JEAN DE LA FONTAINE. — Mardi 3 janvier, TF 1, 21 h. 30.

L'auteur des *Fables* a fait venir un confesseur : il veut, avant de mourir, mettre au net sa conscience d'écrivain libertin, de courtisan facile, d'époux déplorable, de cocu pacifique. A ce « *gros garçon rêveur* », à ce poète « *ondoyant et divers* », Jean Orieux a dédié une grosse et passionnante biographie qu'il a lui-même adaptée pour la télévision. Jean de La Fontaine, cousin de Racine et fidèle ami de Fouquet, a le visage de Pierre Vernier dans cette évocation pleine de fantaisie et de charme.

• FEUILLETON : LA FILIÈRE. — Jeudi 5 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Au cours de la dernière guerre, un avion canadien est abattu au-dessus du territoire belge. Trois rescapés, recueillis par des cultivateurs, empruntent pour gagner l'Espagne une « filière » dans laquelle s'est introduit un espion allemand. Qui est le traître ?

Bonne interprétation et réalisation honnête pour une coproduction de TF 1 avec les télévisions suisse et belge.

• LÉGENDAIRES : LE MORFONDADI. — Jeudi 5 janvier, A 2, 22 heures.

Un vrai reportage sur une croyance ancestrale toujours vivace dans le Limousin : le *Morfondadi*, procédé des guérisseurs, garde son pouvoir sur les rhumes et maux de dents. Pour cette première émission d'une nouvelle série, l'équipe de « Questions sans visage », Pierre Dumayet, Philippe Alfonsi, Patrick Pesnot, a confié la réalisation à Marcel Teulade.

• SÉRIE DOCUMENTAIRE : LA QUALITÉ DE L'AVENIR. — A partir du vendredi 6 janvier, FR 3, 20 h. 30.

En guise d'introduction à la série des douze émissions, consacrées par FR 3 à ce que l'on peut appeler au sens large l'écologie du futur, Manuel Leguy et Francis Wuillaume dressent une sorte de bilan du passé. Des cinq milliards d'espèces animales qui se sont succédé sur la Terre, il n'en existe plus que trois ou quatre millions. Et, depuis quelques dizaines d'années, la disparition de certaines s'accélèrent à cause des hommes. Le professeur Jean Dorst, directeur du Museum d'histoire naturelle, Peter Scott, le vice-président du World Wildlife Fund, et Desmond Morris, auteur du *Singe nu* et du *Zoo humain*, disent en spécialistes les conséquences des destructions des équilibres naturels. Ces constats pessimistes sont accompagnés d'images magnifiques réalisées par Daniel Mossman. Ce bestiaire fantastique a pu être constitué grâce aux documents fournis par de nombreux pays étrangers.

• SAMEDIS DE L'HISTOIRE : LAZARE CARNOT OU « LE GLAIVE DE LA RÉVOLUTION ». — Samedi 7 janvier, FR 3, 20 h. 30.

M. Michel Debré, ancien premier ministre, a choisi, pour ce nouveau « Samedi de l'histoire », celui qui est resté pour la postérité le « Grand Carnot ». Lazare Carnot est souvent négligé dans les évocations de la période révolutionnaire. Il n'a pourtant cessé de défendre les principes fondamentaux de la République. Après avoir organisé la levée en masse et protégé le territoire français de l'invasion en 1793, Lazare Carnot, un an plus tard, sera le président de la Convention. Il fera partie également du Comité de salut public où, contre tous, il tentera de limiter les excès de la Terreur. Entré au Directoire, Lazare Carnot, qui distingua et protégea Bonaparte, ne mesura peut-être pas l'ambition des généraux vainqueurs qu'il plaça à la tête des armées françaises.

Après un premier exil, Carnot revient, on le charge à nouveau du ministère de la guerre. L'époque est trouble et les convictions s'émoussent. Carnot sera le seul à voter contre l'Empire. Il se retire alors et ne reparaîtra qu'en 1814 pour défendre la France menacée, jusqu'à la fin du règne, jusqu'à Waterloo, quand personne n'y croit plus « Je vous ai mal connu, je vous ai méconnu », lui dira Napoléon. Proscrit en 1816, Lazare Carnot finit ses jours en exil à Magdebourg.

L'émission, réalisée par Jean-François Delassus, reconstitue les troubles et les intrigues de la période post-révolutionnaire, la « comédie du pouvoir » d'alors, des pouvoirs successifs. M. Michel Debré tire ses conclusions. Son admiration pour ce destin inachevé fait l'intérêt de cette biographie d'un des premiers grands serviteurs de l'Etat, au sens contemporain du terme. Défenseur du progrès, Lazare Carnot fut l'homme des fidélités successives, non par opportunisme, mais par loyauté. Ce stratège avait une « idée » de la France, ce politique avait une conception de l'Etat. Sa souplesse à lui, qui n'était pas dictée seulement par le goût du pouvoir, dérangea les ambitieux. La longue carrière de ce modéré est, selon M. Debré, une leçon d'intégrité politique. Le chemin est intéressant et le personnage séduisant. Il est ici interprété par Alain Mottet.

Les films de la semaine

• LE CORNIAUD, de Gérard Oury. — Samedi 31 décembre, A 2, 21 h. 55.

Le corniaud, c'est Bourvil. Le malin — du moins, le croit-il, — c'est Louis de Funès. Réunion explosive de deux acteurs comiques dans un film au scénario pas tellement original, mais qui se distingue par le soin apporté aux gags, aux dialogues, aux images (éclairées par Henri Decae) et à la mise en scène. Gérard Oury avait, en somme, inventé la comédie populaire de luxe.

• UN DIMANCHE A NEW-YORK, de Peter Tewksbury. — Samedi 31 décembre, FR 3, 0 h. 10.

Seul intérêt de cette pièce filmée (écrite par Norman Krasna) : l'héroïne est une vierge de Boston, qui veut choisir l'élu de son cœur, tout en préservant sa vertu. Jane Fonda n'avait pas encore abordé aux rivages du féminisme militant. Son interprétation donne du sel à cette manière de vaudeville américain.

• ALEXANDRE LE BIENHEUREUX, d'Yves Robert. — Dimanche 1er janvier, A 2, 16 h.

Ou l'éloge de la paresse, qui procure à l'homme sa vraie liberté. Ce n'est pas, chez Yves Robert, un système philosophique, mais l'expression d'une joie de vivre qui ne prétend qu'au divertissement. Un monde paysan cocasse — on le dirait sorti d'un conte de Marcel Aymé — s'agite autour de Philippe Noiret, le bienheureux interprète d'une fable donnant à rêver.

• LE MASSACRE DE FORT-APACHE, de John Ford. — Dimanche 1er janvier, TF 1, 17 h. 40.

Premier film d'une trilogie sur la cavalerie américaine, qui comprend aussi *la Charge héroïque* et *Rio Grande*. Ford n'a pas son pareil pour reconstituer la vie de garnison en Arizona, à l'époque des guerres indiennes. Et ici, il prend parti contre la légende de gloire du général Custer, en montrant comment une faute militaire peut être transformée en action d'éclat.

• DIS-MOI QUE TU M'AIMES, de Michel Boisrond. — Dimanche 1er janvier, TF 1, 20 h. 30.

Révolte de trois femmes soumises contre trois maris phallocrates. Cela ne dure pas, le cinéma boulevardier s'accommodant mieux de la misogynie souriante que des revendications féministes. Mais Annette Wademant et Michel Boisrond savent fignoler des fac-similés de l'éternelle comédie américaine.

• THE BOY FRIEND, de Ken Russell. — Dimanche 1er janvier, FR 3, 23 h. 20.

Comment transformer une revue banale en comédie musicale à la manière de Busby Berkeley. Le style ultra sophistiqué de Ken Russell, esthète trop vanté des années 60, a fait pâmer les snobs. Il n'y a rien là qu'un film à la mode rétro, qui lance de la poudre aux yeux. Berkeley, c'était tellement plus poétique, plus fou, plus inventif.

• LES ZOZOS, de Pascal Thomas. — Lundi 2 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Ils étaient lycéens en 1960 ; ils habitaient la province. Tournant le dos au cinéma « parisien », Pascal Thomas — ce fut son premier long métrage — en a fait les personnages de cette chronique au naturel très élaboré, mais qui est d'une bien autre justesse de ton que *A nous les petites Anglaises*.

• JOHNNY GUITARE, de Nicholas Ray. — Mardi 3 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Dans son saloon baroque, Joan Crawford, en robe blanche, joue du piano et défie les honnêtes gens venus pour la lyncher. Dure et virilisée, puis soudain terriblement féminine, elle règne sur ce western flamboyant telle Marlène Dietrich sur *l'Ange des maudits*, de Fritz Lang. Ici, le romantisme de Nicholas Ray ne connaît plus de limites.

• BRÈVES VACANCES, de Vittorio de Sica. — Mercredi 4 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Entre *le Temps des amants* et *le Voyage*, mélodrames sentimentaux aux images bien fignolées Vittorio de Sica réalisa ce film — inédit en France — qui raconte sur un scénario de Zavattini, la vie d'une Calabraise, devenue ouvrière à Milan et envoyée dans un sanatorium. Souvenirs, sans doute du néo-réalisme et des films sociaux d'autrefois.

• L'HOMME DES HAUTES PLAINES, de Clint Eastwood. — Mercredi 5 janvier, FR 3, 20 h. 30.

La mégalomanie de la star fabriquée par Sergio Leone éclate dans ce western américain, tourné à la manière italienne. Non content de se donner le beau rôle, Clint Eastwood se fait mettre en scène sur toutes les coutures par Clint Eastwood. Soyons justes : il y a un bel incendie à la fin.

• JE VOUS AI TOUJOURS AIMÉ, de Franz Borzage. — Vendredi 6 janvier, A 2, 22 h. 50.

La vie passionnée d'une pianiste amoureuse et aimée d'un maestro jaloux de son talent. Borzage a traité cela tout en délicatesse et en sentiments lyriques. Régal musical aussi. C'est, en réalité, Arthur Rubinstein qui joue du piano.

• LES DIABLES DE GUADALCANAL, de Nicholas Ray. — Dimanche 8 janvier, TF 1, 17 h. 45.

Le chef militaire intraitable, dur envers ses hommes et lui-même, tyran pour la bonne cause, a longtemps fait partie de la panoplie hollywoodienne. Ici, on exalte un commandant d'escadrille pendant la guerre contre les Japonais. John Wayne porte le mythe à bout de bras. Nicholas Ray, exécutant une commande, n'a pris aucune distance envers le sujet.

• BONS BAISERS, A LUNDI, de Michel Audiard. — Dimanche 8 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Truands minables cherchant à dépouiller un richard du « show-business » et ses amis. Audiard fait l'éloge de la mythomanie et Jean Carmet est un très grand acteur comique et poétique. A part cela, le scénario est bâclé et deux ou trois idées de mise en scène se perdent sous l'avalanche des mots d'auteur.

• HUIT ET DEMI, de Federico Fellini. — Dimanche 8 janvier, FR 3, 22 h. 40.

Un cinéaste en proie à ses fantasmes. Fellini plonge dans son univers intérieur et en ramène des images folles, troublantes, hantées, tandis que Marcello Mastroiani assume ses visions. C'est le film, génial, à partir duquel tout bascule, la porte d'un cinéma entièrement subjectif s'ouvrant sur *Juliette des esprits*, *le Satyricon*, *Roma*, *Amarcord* et *Casanova*.

• BARBARELLA, de Roger Vadim. — Lundi 9 janvier, TF 1, 20 h. 30.

Les aventures d'une héroïne de bandes dessinées (inventée par Jean-Claude Forest dans les années 60) sur une planète d'un lointain futur. Roger Vadim put sacrifier à son goût du décoratif (il y a, de ce point de vue, des choses étonnantes, jusque dans les artifices de la mise en scène) et mettre en valeur les attraits érotiques de Jane Fonda.

• LA POUDRE D'ESCAMPETTE, de Philippe de Broca. — Lundi 9 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Marlène Jobert, Michel Piccoli et Michael York, ou trois dans une jeep au milieu du désert de Libye en 1942. Joyeuse et spirituelle démythification d'*Un taxi pour Tobrouk*, film de guerre viril. L'action pétarade. Quelques moments d'émotion et de tendresse portent la comédie beaucoup plus loin.

Petites ondes Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Paugam ; 9 h., Magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h. 15, l'Apocalypse est pour demain : Jean Yanne ; 12 h. 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des mille francs ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 18 h., Spectacle inter ; 20 h., Tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter-presse ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Jeux : Faites vos prix ; 9 h., Journal de C. Collange ; 9 h. 10, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les Aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Viviane ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Music Story ; 19 h., Europe-Soir ; 19 h. 30, Disco 1 000 ; 21 h., J.-M. Desjeunes ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

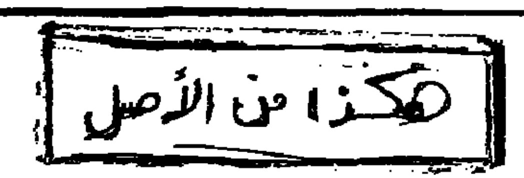
R.T.L. : 5 h. 30, Maurice Favières (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec J.-M. Cavada) ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les amours célèbres ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 16 h. 30, Appelez, on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Jean-Pierre Chevènement (lundi), Zizi Jeanmaire (mardi), le docteur Pierre Roumajon (mercredi), Raymond Bourgine (jeudi), Emmanuel Roblès (jeudi).

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche), 7 h 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux de la Fédération protestante de France ; 9 h. 10, Ecoute Israel ; 9 h. 40, Le Grand Orient de France (le 1er) ; 10 h., Messe



RADIO-TELEVISION

Samedi 31 décembre

CHAINE I : TF 1

19 h. 43, La poésie que j'aime ; 19 h. 45, Les Minichroniques.

20 h., Les vœux du président de la République ; 20 h. 30, Variétés : Show Henri Salvador ; 21 h. 40, en différé du Palais des sports de Paris : Grand Ballet soviétique sur glace de Leningrad ; 22 h. 30, Revue de fin d'année : Spécialement pas sérieux, par J. Bertho, J. Amadou ; 23 h. 15, Variétés : Bonne soirée ; 0 h. 15, Variétés, sketches et histoires drôles : Smoking et carré blanc, avec G. Casile, A. Feydeau, M. Dax, etc.

CHAINE II : A 2

17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Le petit théâtre.

20 h., Les vœux du président de la république ; 20 h. 30, Série historique : Les Borgia ou Le sang doré, scénario F. Sagan, réalisation A. Dhenaut, avec J.-Cl. Bouillon, J. Guiomar, M. Kerwin.

21 h. 50, FILM : LE CORNIAUD, de G. Oury (1964), avec Bourvil, L. de Funès, V. Venantini, B. Loncar, A. Schelli, J. Eyser, H. Virlojeux.

Un homme d'affaires roublard et quelque peu gangster fait convoyer, de Naples à Bordeaux, par un naïf représentant de commerce, une Cadillac bourrée d'héroïne et de diamants.

23 h. 35, Veillée : On s'est mis sur votre 31, par P. Laffont, G. Kaplan et I. Chatel ; 0 h., M. Marcel Jullian présente ses vœux.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous.

20 h., Les vœux du président de la République ; 20 h. 10, Les jeux de Noël ; 20 h. 45, Feuilleton : Le loup blanc ; 21 h. 45, Opérette : La princesse Czardas, de A. Kalman. Avec le Symphonic Orchester Kurt Graunke (dirigé par Bert Grund) et Anna Moffo, René Kollo, Dagmar Koller. Réal. Miklos Szinetar.

23 h. 21, Court métrage : Shaleen ou le faucon noir, de E. Dorschmiez.

0 h. 10, FILM : UN DIMANCHE A NEW-YORK, de P. Tewksbury (1963), avec J. Fonda, R. Taylor, C. Robertson, R. Culp, J. Morrow, J. Backus.

Une vraie jeune fille de Boston qui a rompu avec son fiancé, arrive chez son frère, un dimanche à New-York. Elle rencontre un séduisant garçon. Suite de quiproquos.

FRANCE-CULTURE

20 h., Les derniers jours heureux... Feuilleton : « Perdus dans la mer de Weddel », contes, documentaires, et : « Comment habiter la Terre ? ».

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Jour « J » de la musique ; 20 h. 30, Concert : « la Chauve-Souris » (J. Strauss), avec J. Varaldy, L. Popp, H. Prey, I. Rebroff, R. Kollo et l'Orchestre d'Etat de Bavière, dir. C. Kleiber ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Programme ininterrompu, avec de nombreuses participations de musiciens et de formations (Chorale franco-allemande, Clemencic Consort, Trio Fontanarosa, Grand Orchestre du Splendid, Ensembles Guillaume de Machaut, Kol Aviv et 2 e 2 m, les Quatuors Parrenin et Via Nova, le Trio Pasquier).

Dimanche 1er janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. 15, Eurovision : Concert du nouvel an à Vienne, par l'Orchestre philharmonique et le ballet de l'Opéra national de Vienne, dir. W. Boskovski (Schubert, J. Strauss, etc.) ; 13 h. 45, C'est pas sérieux ; 14 h. 25, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Des musiciens porte-bonheur ; 15 h. 56, Documentaire : Vincent Scotto, prod. A. Tacvorian ; 17 h. 13, L'enfance de l'art.

17 h. 40, FILM (cycle John Wayne) : LE MASSACRE DE FORT-APACHE, de J. Ford (1947), avec J. Wayne, H. Fonda, Sh. Temple, J. Agar, W. Bond, G. O'Brien (N. rediffusion).

En 1876, un officier américain, commandant un fort de l'Arizona, entreprend, parce qu'il a besoin de gloire, une désastreuse expédition contre les Apaches.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, *FILM : DIS-MOI QUE TU M'AIMES*, de M. Boisrond (1974), avec M. Darc, D. Ceccaldi, M.-J. Nat, J.-P. Marielle, G. Fontanel, J.-P. Darras.

Trois femmes quittent leurs maris pour des raisons diverses. Ceux-ci s'organisent une vie de célibataires, puis cherchent à reprendre leurs épouses.

21 h. 55, Evocation : Les troubadours, de J. Roubaud et J.-P. Prévost.

CHAINE II : A 2

11 h. 15, Concert : Symphonie n° 4 de Tchaïkovski, par la Philharmonique de Berlin, dir. Karajan ; 12 h., Le cirque du monde ; 13 h. 30, Spectacle musical avec des enfants : La musique c'est comme la mer, avec I. Gitlis ; 14 h. 10, Images des Jeux olympiques de Montréal.

16 h., *FILM : ALEXANDRE LE BIENHEUREUX*, d'Y. Robert (1967), avec Ph. Noiret, F. Brion, M. Jobert, P. Le Person, J. Carmet, T. Chelton.

Après la mort de sa femme, qui l'obligeait sans cesse à travailler, un fermier se livre sans contrainte à la paresse, partageant sa vie entre le sommeil, la pêche à la ligne, le billard et les courses dans la nature.

17 h. 35, Ballet : Giselle, par la troupe de l'Opéra de Paris ; 19 h. 30, les Muppets.

20 h. 30, Gala de l'union des artistes ; 22 h. 14, l'Opéra sauvage : la Grèce, par F. Rossif ; 23 h., Hommage au dessinateur Folon ; 0 h. 25, Des compagnons pour vos songes, de F. Rossif.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; *16 h. 30, Reprise de l'émission du 30 décembre* : Mexique magique ; 17 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h., Hexagonal ; 20 h., Les jeux de Noël.

20 h. 30, Feuilleton : Le loup blanc ; 21 h. 30, Retransmission chorégraphique : Casse-Noisette, par les ballets Roland Petit, musique de Tchaïkovski, réal. D. Sanders.

23 h. 30, FILM : THE BOY FRIEND, de K. Russell (1971), avec Twiggy, Ch. Gable, B. Windsor, M. Fraser, B. Pringle, M. Adrian, C. Wilmer (rediffusion).

Dans une troupe de revue minable, une jeune femme inexpérimentée remplace la vedette défaillante. Un metteur en scène hollywoodien assiste au spectacle et imagine ce qu'il pourrait en faire au cinéma.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Christian Guez-Ricord (et à 14 h. et 20 h.) ; 7 h. 7, *La fenêtre ouverte* ; 7 h. 15, *Horizon*, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique (Palestrina) ; 12 h. 5, Allegro, 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Dame aux camélias » (A. Dumas), avec F. Chaumette, M. Etcheverry, P. Seigner, P. Noelle ; 16 h. 5, Anniversaire : la mort de Schubert ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; *18 h. 30, Ma non troppo* ; *19 h. 10, Le cinéma des cinéastes* ;

20 h. 5, Les derniers jours heureux... Feuilleton : « Perdus dans la mer de Weddel », contes, enquêtes, et : Atelier de création radiophonique, les salles et les coulisses des grandes « revues » parisiennes ; 23 h. 50, Poésie : Philippe Boyer.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate pour le dimanche du Jour de l'an ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct de Vienne... l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Boskowsky : œuvres de Johann et Joseph Strauss ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra bouffon : « le Pont des soupirs », sonates II et III (Offenbach) ;

13 h. 40, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « l'Enfance du Christ » (Berlioz) ; 17 h., Le concert égoïste de François Maspero : K. Weill, Gluck, Schumann, Tsitsanis, G. Calaya, N. Mamangakis, Schubert ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 45, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec E. Krivine, violon, B. Giuranna, alto, J. Estournet, violon, E. Peclard, violoncelle, A. Chevalet, hautbois, A. Randon, basson... Concert baroque et classique : « Symphonie concertante pour violon et alto en ré majeur » (Stamitz), « Symphonie concertante pour violon, violoncelle, hautbois et basson en si bémol majeur » (Haydn), « Symphonie concertante pour violon et alto en mi-bémol K 364 » (Mozart) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... les chambres de la musique ; 0 h. 5, Dossiers musicaux ; 1 h. 5, Collection privée « Lou Harrison ».

Lundi 2 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h., L'Evangile en papier ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Série américaine : La petite maison dans la prairie (rediffusion) ; 14 h. 30, Les visiteurs de Noël ; à 15 h. 30, Série : Le petit lord Fauntleroy ; 16 h., Restez donc avec nous ; 18 h., L'enfance de l'art ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Caméra au poing ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, La poésie que j'aime ; 19 h. 45, Les Minichroniques.

20 h. 30, Série : Au plaisir de Dieu (La déchirure) ; 22 h., Ballet : Molière imaginaire, de Maurice Béjart.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Pas de lauriers pour Lila (premier épisode) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h., Série : Mannix (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; *18 h. 25, Dorothée et ses amis* ; *18 h. 40, C'est la vie* ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu.

20 h. 30, Téléfilm : Quelques femmes bulles, d'A. Varda, réal. M. Sarraut, avec Th. Liotard, V. Mairesse, F. Weithemer, M. Clemenceau.

Un happening en décor naturel par la cinéaste de l'une chante, l'autre pas.

21 h. 30, Document : La IVe République, par G. Elgey, réal. D. Lander.

Lire notre article page 11.

22 h. 18, *Concert* : « Visions fugitives, op. 22 », (Prokofiev), « Prélude n° 10 » (Rachmaninov), par Th. Dussault.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions *régionales* ; *19 h. 40, Tribune libre* : l'Eglise catholique ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM* (Cinéma public) : LES ZOZOS, de P. Thomas (1972), avec F. Duru, Ed. Raillard, J.-M. Cholet, J.-C. Antezack, D. Ceccaldi, A. Colé, V. Thévenet.

En 1960, dans un lycée de province, des adolescents rêvent de conquêtes féminines. Ils vont passer des vacances en Suède.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Philippe Boyer (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Jung et la psychologie analytique ; à 8 h. 32, L'espace et le temps à la mesure animale ; 9 h. 7, Lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Confessions d'un enfant de la Chapelle » ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture : la reconstruction de Beyrouth ; 17 h. 32, Anniversaire : la mort de Schubert ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de *G. Lerouge* ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Dramatique : « le Bonheur pour tous », de C. Broussouloux, avec J.-L. Moreau, R. Clermont, D. Peron ; 21 h., Anniversaire : la mort de Schubert ; 22 h. 30, Nuits magnétiques, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h., Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons : Grèce ; 12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : E. Coates ; S. Lancen ; 14 h. 30, *Prélude* ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Daniel-Lesur ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time... « *Jeu de plages* » ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : Hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... au Festival de Vienne 1977, *l'Orchestre philharmonique de Vienne*, dir. C. M. Giulini... « Symphonie n° 2 en ut mineur opus 17 » (Tchaïkovski) ; « les Tableaux d'une exposition » (Moussorgski, orchestré par Ravel) ; 22 h 30, France-Musique la nuit...

Mardi 3 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h., L'Evangile en papier ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; *13 h. 45, Série : La petite maison* dans la prairie ; 14 h. 35, Les visiteurs de Noël ; 15 h. 35, Feuilleton : Le petit lord Fauntleroy ; 16 h. 10, Restez donc avec nous ; 18 h., L'enfance de l'art ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, La poésie que j'aime ; 19 h. 45, Minichroniques.

20 h. 30, Documentaire : A la découverte des civilisations perdues, par l'équipe du commandant Cousteau (le butin de Pergame) ; 21 h. 30, Dramatique : Jean de La Fontaine, d'après J. Orieux, adapt. et réal. G. Pignol et J. Vigouroux.

Lire nos « Ecoute-Voir ».

23 h., *Littéraire : Titre courant* (deux ouvrages sur le dix-septième siècle, de Pierre Goubert).

23 h. 10, Si l'on dansait : Le jazz.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; *13 h. 50, Feuilleton* : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h., Document : La IVe République (retransmission de l'émission du 2 janvier) ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : La IVe République. Proposé par G. Elgey et D. Lander. Avec la collaboration de C. Bourdache et J. Knuth. Réal. D. Lader.

Lire notre article page 11.

Vers 22 h., Débat.

Avec MM. J. Julliard, A. Grosser, J. Elleinstein, J. Fauvet, G. Elgey.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Club de l'Horloge ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : JOHNNY GUITARE, de N. Ray (1953), avec J. Crawford, S. Hayden, M. McCambridge, S. Brady, W. Bond, B. Cooper, E. Borgnine. (Rediffusion.)

Les amours mouvementées d'un joueur de guitare, ancien bandit, et d'une tenancière de saloon, victime de la haine et de l'intolérance de tout un village.

22 h. 35, Réussite (l'aéronautique française).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue, avec Philippe Boyer (*et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50*) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Carl Gustav Jung et la psychologie analytique, par M. Pilleul ; à 8 h. 32, L'espace et le temps à la mesure animale, par M.-F. Rivière ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; *9 h. 7, La matinée des autres* ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Juan Goytisolo ; 11 h. 2, Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « *le Jour de la chouette* », de Leonardo Sciascia ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... « Belfast » par P. Garcin ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; *17 h. 30, Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert* ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge, adapt. E. Loria, réal. A. Baroux ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : « Le bien manger science ou art ? », avec *J. Le Magnen* et *E. Oliver* ; *21 h. 15*, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York-Moyen Age.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., *Chansons* : *Grèce* ; *12 h. 40, Jazz classique* ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : J. Strauss, Lanner, Stolz, Lehar ; 14 h. 30, Prélude ; à 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Leonin, Perotin, Rameau ; 17 h. Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Soirée lyrique ;

20 h., Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Julius Rudel : « The Turn of the screw » (B. Britten), avec P. Bouveret, J. Castle, B. Antoine, *I. Partridge* ; 22 h. 30, *France-Musique la nuit* ; à 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons.

Mercredi 4 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h., L'Evangile en papier ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Série : La petite maison dans la prairie ; 14 h. 30, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Caméra au poing ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série : Au plaisir de Dieu (dernière partie : L'effritement) ; 22 h., L'événement : Voyage du président Carter.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 14 h. 45, Visite du président Carter (avec, à 17 h. 30, Un sur cinq) ; 15 h. 5, Le monde merveilleux ; 18 h. 10, Juke-box ; *18 h. 25, Dorothée et ses amis* ; *18 h. 40, C'est la vie* ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps.

Deuxième volet du dossier nucléaire consacré au charbon, la bio-énergie, l'alcool et le vent.

21 h. 35, Alain Decaux raconte... Katyn ; 22 h. 35, La parole à 18 ans (« Les vertes années »).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Lutte ouvrière ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : BREVES VACANCES, de V. de Sica (1972), avec F. Bolkan, R. Salvatori, D. Quenaud.

Une femme, ouvrière dans une usine de Milan, va connaître les premières vacances de sa vie dans un sanatorium où elle soigne une maladie grave.

22 h. 35, Ciné-regards, de J.-M. Perthuis et M. Herman.

Un nouveau magazine consacré à l'actualité cinématographique. Les films récents et une enquête sur le cinéma à Rouen.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Philippe Boyer (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Carl Gustav Jung et la psychologie analytique, par M. Pilleul ; à 8 h. 32, L'espace et le temps à la mesure animale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Aventures d'Augie March », de Saül Bellow ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : « Chypre », par C. Hudelot ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge, réal. A. Barroux ; *19 h. 25, La science en marche* ;

20 h., La musique et les hommes : « Un rêve de Schubert », par B. Massin ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York-Moyen Age, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons : *Grèce* ; *12 h. 40, Jazz classique* ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : F. Rauber, P. Porte, B. Gérard ; 14 h. 30, Prélude ; à 15 h. 32, Le concert du mercredi ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; *19 h. 45, Un petit train de plaisir* ;

20 h. 30, Cordes pincées... Guy Robert, luthiste : « Quatre Pièces » (R. Ballard), « Prélude » et « les Pantalons » (N. Vallet), « Suite » (D. Gaultier), « Prélude » (Bocquet), « Folies d'Espagne » (J. Gallot)... Henriette Gremy-Chauliac : « les Chinois » et « les Barricades mystérieuses » (Couperin), « Cinq Pièces » (Rameau), « la Forqueray » (Duphly)... Naghwara Rao vina : Improvisations ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., La dernière image.

625-819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernières, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

Antenne 2 : Journal (le samedi, à 12 h. 30 ; *magazine Samedi et demi*) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 20 h., Le journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., Le journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

LES SERVICES DE FRANCE-INTER

METEO. — 5 h. 55 ; 6 h. 28 ; 6 h. 55 ; 7 h. 28 ; 8 h. 55 ; 19 h. 55.

METEO MARINE. — 7 h 55. 19 h 55.

INFORMATIONS ROUTIERES. — 5 h 55 ; 19 h 55 ; 23 h.

COURSES. — 6 h. 46 ; 15 h. ; 16 h : 17 h : 18 h. ; 20 h.

EMPLOI. — 6 h. 28 ; 6 h. 55 ; 8 h. 55 ; 12 h., 21 h.

JEUNES. — 7 h. 28 ; 8 h. 55 ; 18 h. ; 22 h.

TROISIEME AGE. — 10 h.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, la Source de vie (le 1er) ; Orthodoxie (le 8) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; *11 h.*, Messe, en l'église des Gets, Haute-Savoie (le 1er) ; en l'église St-Julien-le-Pauvre, Paris (le 8).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 5 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h., L'Evangile en papier ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Feuilleton : La filière, de G. Perrault et J. Cosmos, réal. G.-A. Lefranc, avec Cl. Brosset, J. Balutin, A. Laurence, D. Briand.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 22, Magazine d'actualité (le Forum de l'expansion).

M. Raymond Barre, premier ministre, face aux chefs d'entreprise

22 h. 40, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

10 h., Visite en France du président Carter.

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : Mannix ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Présence socialiste ; 20 h., les Jeux.

20 h. 35, Série : Banlieue sud-est, d'après R. Fallet, réal. G. Grangier ; 22 h., Série documentaire : Légendaires, de Ph. Alfonsi, P. Dumayet et P. Pesnot (Le Mor Fondadl. Réalisat. M. Teulade).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Présence socialiste ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'HOMME DES HAUTES PLAINES, de C. Eastwood (1973), avec C. Eastwood, V. Bloom, M. Hill, M. Ryan, S. Gierasch.

Un étranger arrive dans une petite ville de l'Ouest. Il doit protéger les habitants contre trois tueurs qui vont sortir de prison.

22 h. 30, Un événement (l'année de l'Europe et de la mer : portrait d'une ville : Avignon).

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Philippe Boyer (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Carl Gustav Jung et la psychologie analytique, par M. Pilleul ; à 8 h. 32, L'espace et le temps à la mesure animale ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 11 h. 2, Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Spectre du gris », de Nicole Ward-Jouve ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Le vif du sujet ; Berlin par P. Malettra ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornelius », de G. Lerouge, adapt. E. Loria ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Trentième anniversaire de la mort de Georges Bernanos : « Sous le soleil de Satan » et « Histoire de Mouchette », adapt. M. Manoll, avec H. Poirier, G. Franck, V. Billetdoux, réal. G. Godebert ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York-Moyen Age.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons : Grèce ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Suppe, Bonneau, Gottschalk ; 14 h. 30, Prélude ; 15 h. 32, Musique française... « Ballets » : L. Aubert, P. Hasquenoph, M. Constant ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Un petit train de plaisir ;

20 h. 30, Musique de chambre... L'Ensemble Pupitre 14, dir. E. Rosenfeld : « Quintette en mi bémol majeur pour vents et piano » (Mozart), « Variations pour contrebasse » (Bottesini), « Intendo pour percussions et guitare » (X. Benguerel), « Sonate pour flûte, alto et harpe » (Debussy), « Pièces pour violoncelle et piano » (Webern), « Sextuor pour cordes, piano et clarinette », création (A. Tansman) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle.

Vendredi 6 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h., L'Evangile en papier ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emission régionale ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Animaux : Caméra au poing ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Nuit folle, de P. Gerbert, avec A. Alane, M. Dudicourt, J.-P. Lucet, J. Ardouin.

La nuit pénible de deux clochards, seuls témoins d'un meurtre.

22 h. 20 : A bout portant : Carlos.

CHAINE II : A 2

11 h. 55, Ski, en direct de Pfronten : Descente dames ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : Les brigades du Tigre ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 40, Jeu.

20 h. 30, Série : Les folies Offenbach (la Grande Duchesse), réal. M. Boisrond ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot.

Vivre en Chine. Avec MM. E. Manac'h (Mémoires d'Extrême-Asie) ; A. Bouc (la Rectification ou les nouveaux dirigeants chinois) ; le docteur G. Valensin (la Vie sexuelle en Chine communiste) ; M. et Mme Cl. et J. Broyelle (le Deuxième retour de Chine) ; Mme M. Lot (pour le livre Pamphlets et libellés).

22 h. 50 FILM (Ciné-club) : JE VOUS AI TOUJOURS AIME, de F. Borzage (1946), avec Ph. Dorn, C. McLeod, W. Carter, M. Ouspenkaya, F. Bressart (v.o. sous-titrée. N.).

Un grand pianiste tombe amoureux de son élève très douée dont il entend diriger la carrière. Elle le quitte pour épouser un ami d'enfance.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La FEN (Fédération de l'éducation nationale) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, La qualité de l'avenir, d'E. Leguy et F. Willaume.

Présentation d'une série d'émissions dont les thèmes seront la protection de la nature ; les conquêtes sociales et le cadre de vie ; la recherche des sources naturelles pour le XXe siècle ; la croissance économique et l'avenir de l'humanité.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Les grands fleuves, reflets de l'histoire : la Vistule.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Philippe Boyer (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Carl Gustav Jung et la psychologie analytique, par M. Pilleul ; à 8 h. 32, L'espace et le temps à la mesure animale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Mariages », de Charles Plisnier ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent ; 16 h., Les pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornelius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Relecture d'Alfred Jarry, avec François Caradec, Michel Arrivé, Thierry Foulc, Jean-Jacques Brochier ; textes lus par F. Maistre, J. Pemeja et J. Bollery, réal. A. Lemaitre ; 21 h. 30, Musique de chambre : Haydn, Schoenberg, Kurt Weill, Debussy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : New-York-Moyen Age, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Brahms, R. Strauss ; 14 h. 30, Prélude ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... La Pologne : Anonymes du seizième siècle et du dix-septième siècle, J. Golabeck, M.A. Szymanovska, K. Szymanovski, K. Sekocki ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Un petit train de plaisir ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands aux Chorégies d'Orange 1977... Orchestre national de France et Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Nouveau Chœur philharmonique de Londres, Chœurs des Städtischen et Ensemble de Dusseldorf, avec M. Napier, N. Denize, M. Forrester, dir. V. Neumann : « Huitième Symphonie » (Mahler) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Grands crus ; 23 h., Effractions ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

Samedi 7 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Le ski de fond ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Claudia Cardinale) ; 21 h. 30, Feuilleton karaté : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 22 h. 22, Magazine téléfoot.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Actualité du disque ; 14 h. 15, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu.

20 h. 35, Série historique : Les Borgias ou le sang doré, scénario F. Sagan, réal. A. Dhenaut, avec J.-Cl. Bouillon ; 21 h. 42, Polémique : Le dessus du panier, de Ph. Bouvard.

22 h. 37, Jazz : Grande parade du jazz 1977, de J.-Ch. Averty.

Benny Carter : In a mellow tone, Rainy Day, Stardust, Body and Soul, Undecided, Don't blame you.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Magazine régional : Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Les samedis de l'histoire : Lazare Carnot ou le glaive de la révolution, par Michel Debré. Une émission de J.-F. Delassus.

Lire nos « Ecouter voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Philippe Boyer (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze ; à 8 h. 32, « 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain », par J. Yanowski : « Quelle Europe ? » ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h., Fête de Noël orthodoxe ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture... Vols au-dessus de l'océan, fête musicale organisée par l'Atelier lyrique du Rhin à Colmar ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Portrait d'une année : 1977, par Gérald Cazaubon, avec P. Viansson-Ponté, P. de Vos, J. Desbusses, N. Kattan, J.-C. Guillebaud, J.-P. Van Tieghem, B. Dort, P.-M. de la Gorce ; 19 h. 25, Communauté radiophonique... Roman Jacobson : « Chansons et comptines » ;

19 h. 55, Poésie ; 20 h., Pour le trentième anniversaire de la mort de Georges Bernanos : « Sous le soleil de Satan », première partie, « la Tentation du désespoir », avec M. Etcheverry, F. Paubert, J.-P. Moulinot, S. Berthois, G. Lucas, réalisation G. Godebert ; 21 h. 30, Musique enregistrée ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalises ; 11 h., Jour J de la musique ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 1978 ; 15 h., En direct du studio 118... récital de jeunes solistes ; 16 h. 32, Catalogue électroacoustique illustré par le G.R.M. de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Moïse et Aron » (Schoenberg) ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Récital de chant... Grace Bumbry avec Geoffroy Parsons, piano : « Deux chants de la fiancée » opus 25 ; « le Pauvre Pierre », opus 53 ; « l'Amour et la vie d'une femme » opus 42 (Schumann) ; « Quatre lieder » (Brahms) ; « l'Invitation au voyage », « le Manoir de Rosamonde », « Soupir », « la Vie antérieure » (Duparc) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum : le compositeur Georgre Russel ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 8 janvier

CHAINE I : TF 1

9 h. 12, Judaïca.

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première.

17 h. 45, FILM (Cycle John Wayne) : LES DIABLES DE GUADALCANAL, de N. Ray (1951), avec J. Wayne, R. Ryan, D. Taylor, W. Harrigan, J. Carter. (Rediffusion.)

Au cours de la seconde guerre mondiale, dans le Pacifique, un chef d'escadrille américain commande ses hommes avec une excessive sévérité.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : BONS BAISERS, A LUNDI, de M. Audiard (1974), avec J. Carmet, B. Blier, M. Bouquet, J. Canselier, M. Pacôme, E. Buyle, B. Mars.

Trois gangsters minables s'introduisent, un vendredi soir, chez un impresario parisien pour un fric-frac. Rien ne se passe comme ils l'avaient prévu.

22 h., Dramatique : les Fenêtres, de J. Labrune.

Le quartier de Saint-Leu, à Amiens. Sorte de bidonville filmé par Jeanne Labrune qui réalisa, avec Gérard Guillaume, la Guerre des Demoiselles. *Cette émission, déprogrammée le 7 décembre 1977, fut l'objet d'une animation sur le terrain. Voir* le Monde *daté 4-5 décembre.*

CHAINE II : A 2

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blues jeans ; 13 h. 25, Le grand album ; 14 h. 30, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 35, Dessin animé ; 15 h. 50, Série : Drôle de drame ; 16 h. 45, Pom pom pom... pom ; 16 h. 50, Ecole des fans ; 17 h. 30, Muppets show ; 18 h. 12, Premier acte ; 18 h. 53, Au revoir ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, L'opéra sauvage : L'Inde, de Fr. Rossif.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 25, Les grands fleuves, reflets de l'histoire : la Vistule (reprise de l'émission du 6 janvier) ; 17 h. 20, Plein-Air (le ski de fond ; une classe de mer) ; 17 h. 50, Cheval, mon ami ; 18 h. 20, Espace musical, de J.-M. Damian ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter.

20 h. 5, Magazine inter-régional : Hexagonal.

Première émission d'une série proposée par Arthur Conte dans les régions : Histoire de France, Bordeaux ; suivie du premier épisode de Preuves à l'appui : Trois minutes pour agir (Lille).

21 h. 35, L'homme en question : Salvador Dali.

22 h. 40, FILM (Cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : HUIT ET DEMI, de F. Fellini (1963), avec M. Mastroianni, A. Aimée, S. Milo, C. Cardinale, R. Falk, B. Steele, M. Pisu (v.o. sous-titrée. N.) (Rediffusion).

Dans une station thermale où il se remet d'une dépression nerveuse, un metteur en scène de cinéma cherche à préparer un nouveau film. Privé d'inspiration il est assailli par des souvenirs et des visions.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec P. Boyer (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, Théâtre : « Lorsque cinq ans seront passés », de Federico Garcia-Lorca, version française de Marcelle Auclair, avec R. Farabet, P. Trabaud, N. Borgeaud, réalisation C. Roland-Manuel ; 15 h. 28, « les Goliards » par l'Ensemble Praetorius, mise en scène Bernard Mounier ; suivi de libre parcours jazz ; 17 h. 30, Rencontre avec (programme non communiqué) ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue : P. Boyer ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Offenbach, St-Saëns, Chabrier ; 8 h., Cantate pour l'Epiphanie ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Concert du dimanche ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « la Lettre anonyme » (Donizetti), avec C. Virgili, R. Laghezza, P. Botazzo ;

14 h., La tribune des critiques de disques : Préludes de Chopin ; 17 h., Le concert égoïste de J. Février ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Orchestre national de France, direction J.-B. Pommier : « Concerto pour quatre violons en si mineur » (Vivaldi) ; « Concerto pour deux violons en ré mineur » (Bach) ; « Concerto pour piano en sol mineur » (Mendelssohn) ; « Divertissement pour piano et quintette à vents » (A. Roussel) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Les chambres de la musique.

Lundi 9 janvier

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM (L'avenir du futur) : BARBARELLA, de R. Vadim (1967), avec J. Fonda, J.-Ph. Law, M. Marceau, A. Pallenberg, U. Tognazzi, D. Hemmines.

En l'an 4000, une astronaute venue de la Terre échoue sur une planète où elle connaît de multiples aventures à la recherche d'un dangereux savant.

Vers 22 h., Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton régional : Pas de lauriers pour Lila ; 14 h. 3, Aujourd'hui madame ; 15 h. 10, Série : Mannix ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h., 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Document : Les médias en question.

22 h. 45, Bande à part : Le cri des corps et l'homme illustré, de G. Olivier.

A propos de tatouages.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Mouvement démocrate socialiste de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : LA POUDRE D'ESCAMPETTE, de Ph. de Broca (1971), avec M. Jobert, M. Piccoli, M. York, L. Velle, D. Perego, Amidou, H. Verner.

En 1942, les jeux du hasard réunissent dans une jeep filant à travers le désert de Libye un horticulteur français, un jeune officier anglais et la femme d'un consul suisse.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Alain Duault (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Carl Jung et la psychologie analytique ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h., Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Eau qui dort », d'Odile Marcel ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture : l'invité du lundi ;

17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Lerouge, réalisation A. Barroux ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « la Fange », de V. P. Ferguson, traduction de B. Delanque, avec L. Badie, L. Lemaire, M. Vitold, réalisation B. Saxel (rediffusion) ; 20 h. 55, Orchestre symphonique de la Radiodiffusion, direction R. Vasata : œuvres de J. Suk, J. H. V. Vorisek, Martinu, J. Janacek ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Les nouveaux ethnologues et à 23 h. 10, « le Lecteur ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons vaudous ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Grainger, Gershwin, E. Cosma, A. Benjamin ; 14 h. 30, Triptyque. Prélude : Lalo, Mozart, Liszt, Berlioz ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Emmanuel Bondeville ; 17 h., Postlude : Mendelssohn, Schubert, Liszt ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : Hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Cycle de quatuors... Le quatuor Talich : « Quatuor en mi bémol majeur, opus 125, n° 1 » (Schubert) ; « Quinzième quatuor à cordes, opus 291 » (Milhaud) ; Quatuor n° 2, « Lettres intimes » (Janacek) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Renaissance des orgues ; 0 h. 5, « Italiana ».

Les écrans francophones

Lundi 2 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les grands détectives ; 21 h., *le Retour de Sabata*, film de F. Kramer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Toma ; 21 h., *les Derniers Jours de Mussolini*, film de C. Lizzani.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Prestige ; 21 h. 20, Ballet : *la Fille mal gardée* ; R.T.B. bis : 19 h. 50, Madame je viens Hergé ; 20 h. 10, Emission dialectale.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Jean-Christophe ; 21 h. 15, Mardi-gras and all that jazz.

Mardi 3 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Michel Strogoff* ; 21 h., *Don Camillo en Russie*, film de L. Comencini.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *Tarzan* ; 21 h., *le Malade imaginaire*, film de C. Santelli.

TELEVISION BELGE : 21 h. 55, Vidéographie ; R.T.B. bis, 20 h. 20, *la Filière* ; 21 h. 10, Minute Papillons.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, *l'Exécution du traître à la patrie Ernst S.*, film de R. Dindo et N. Neienberg.

Mercredi 4 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Pas si méchant que ça*, film de C. Goretta.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos ; 21 h., *les Visiteurs du soir*, film de M. Carné.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Madame le juge ; 21 h. 20, Variétés ; R.T.B. bis, 19 h. 50, *les Deux Anglaises et le continent*, film de F. Truffaut.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, *Cyrano et d'Artagnan*, film de A. Gance.

Jeudi 5 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Silence on tourne*, film de N. Calassanto.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Super Jaimie ; 21 h., *Pampa sauvage*, film de H. Pregonese.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; R.T.B. bis, 19 h. 55, La filière ; 20 h. 45, Eurovision.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 30, Temps présent ; 21 h. 30, *Un million de dollars en fumée*, film de M. Lewis.

Vendredi 6 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Regan ; 21 h., *les Cinquante-Cinq Jours de Pékin*, film de N. Ray.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *Vingt-Quatre Heures de la vie d'une femme*, film de D. Delouche.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, A suivre ; 22 h., *Hollywood, ces années-là*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Bauduin des Mines ; 21 h. 40, Concert.

Samedi 7 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dans les rues de San Francisco ; 21 h., *Ma vie est une chanson*, film de N. Taurog.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le Justicier ; 21 h., *Alerte en Extrême-Orient*, film de R. Neame.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 20, *les Horizons sans frontières*, film de F. Zinnemann.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Patte et griffe ; 21 h. 55, We've got the music.

Dimanche 8 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La pêche miraculeuse ; 21 h., *l'Humour vagabonde*, film de E. Luntz.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Des autos et des hommes ; 21 h. 10, *Vous ne l'emporterez pas au paradis*, film de F. Dupont-Midy.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le week-end sportif ; 20 h. 20, Les belles années ; 21 h. 55, Les brigades du Tigre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Jean-Christophe ; 21 h. 15, La voix au chapitre.

Lundi 9 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Des histoires insolites ; 21 h., *la Fureur des Apaches*, film de W. M. Witney.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Toma ; 21 h., *le Bunker*, film de T. Butler.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Bauduin des mines*, film de M. Jakar ; 21 h. 10, Portrait du pianiste Eduardi del Pueyo ; R.T.B. bis, 19 h. 50, *Dian Nelson*.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, Un ballon comme ça.

JEU

CE LOTO QUI FAIT COURIR LA FRANCE

(Suite de la page 9.)

Le joueur à la Loterie et le joueur au tiercé sont également impuissants face au destin, si le mot n'est pas trop ambitieux pour la chose.

Le premier, de façon évidente, parce que son choix est extrêmement restreint par rapport au nombre de billets mis en jeu. Dans l'hypothèse d'école où un rêve prémonitoire particulièrement insistant lui apprendrait que le numéro 77 552 gagnera à coup sûr, le mercredi suivant, 1 million de francs nouveaux, ses chances de se procurer le billet fatidique sont pratiquement nulles, même s'il y consacre sa semaine à travers toute la France.

Le joueur du tiercé, lui (et c'est ce qui fait le succès de la *formule*), établit *son jeu* à partir d'informations apparemment techniques, de sa connaissance (plus ou moins imaginaire) des conditions de la course : terrain, chevaux, handicaps, jockeys, etc. *En quelque sorte*, il fait son destin.

Mais le rapport du tiercé n'est pas fixe. Il n'est élevé ou très élevé qui si un hasard de la course (ne parlons ici que de « hasards » par pudeur) a trompé le pronostic général. Paradoxalement, c'est au joueur le plus indifférent aux montures et aux cavaliers (celui qui « tierce » la date de naissance de sa fifille), que vont les chances du plus gros gain. Le « scientifique », lui, peut espérer au mieux nourrir sa chimère en échange d'une perte acceptable ; et faire vivre de cette chimère les seuls vrais gagnants du tiercé : l'Etat, les points de jeu et la presse spécialisée.

Un « créneau » à occuper

Ni la Loterie ni le tiercé ne sont donc pleinement satisfaisants en termes de psychologie du joueur. Que veut celui-ci ? Vivre ce « bonheur de cinq jours » dont parle déjà Balzac ; mais, plus encore, se trouver riche d'un coup de baguette magique, c'est-à-dire en violant brutalement les lois de la réussite sociale.

Encore lui faut-il, pour répondre au reproche confus de sa conscience, se donner le sentiment qu'il a, et lui seul, apprivoisé les nombres ; que ce n'est pas le *destin qui l'a choisi* pour faire de lui un millionnaire, mais lui qui a forcé le destin. En établissant son bulletin, le joueur de Loto se sent en somme l'égal des *pontes* fabuleux qui laissent ou prennent « sur le tapis », au gré de leur inspiration, des millions à Monte-Carlo ou à Nice.

Entre la Loterie vieillotte et de moins en moins attirante financièrement, et le tiercé, suspect à une petite bourgeoisie qui n'a *jamais* fréquenté les champs de courses (où ne fraternisent depuis toujours que les princes et les truands), le Loto a recueilli ainsi une clientèle qui, pour sa plus grande part, n'avait jamais joué ou ne jouait plus depuis longtemps ; et s'est assuré, dans un déboulé foudroyant, la meilleure place à l'entrée de la ligne droite.

La *France se trouvait d'ailleurs*, aussi surprenant qu'il paraisse, en « retard de jeu ». La clientèle de la Loterie nationale a constamment décru en nombre *depuis les années fastes* 1933-1950, où elle était le seul jeu vraiment national et populaire. Les mises, et par conséquent les lots, ont eux aussi *constamment diminué en valeur* réelle depuis 1933.

Cette double baisse préoccupait les deux grands bénéficiaires de la Loterie : l'Etat, bien sûr, mais aussi les associations d'anciens combattants, au bénéfice desquelles elle avait été rétablie en 1933, après un siècle de quarantaine, et qui voyaient se tarir les ressources de leurs œuvres sociales.

Le Loto, qui n'est officiellement qu'un tirage supplémentaire de la Loterie nationale, est né de ce souci financier. Si spectaculaire qu'ait été la place prise par le tiercé dans le jeu national, l'Etat n'en tire en effet qu'un bénéfice médiocre, et les œuvres sociales *des A.C. rien*.

Il restait donc un marché à prendre, un « créneau » à occuper. L'expérience a prouvé que le calcul était juste. Au demeurant, la ponction du Loto sur les ressources des ménages est plus faible en France que dans bien des pays qui ne sont pas particulièrement réputés pour « flamber » : *l'Allemand, le Finlandais*, le Suisse, par exemple, jouent plus gros que le Français.

Et puis, en restaurant le Loto, nos gouvernants n'ont fait que suivre un mouvement très général. *Sous des formes voisines*, il existe dans une dizaine d'Etats européens, dont la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie ; aux Etats-Unis, au Canada, etc.

Ce sont là de mauvaises raisons pour excuser ce qui reste, venant d'un Etat responsable, une mauvaise action. En faut-il d'autres ? La République est *beaucoup moins coupable*, Balzac l'avait déjà vu, d'institutionnaliser et d'exploiter l'appétit de fortune soudaine qui sommeille (à peine d'un œil) en chacun de nous, *que d'encourager* à son bénéfice l'alcoolisme ou le tabagisme, qui coûtent beaucoup plus à la collectivité qu'ils ne rapportent aux Pères Ubu de nos Phynances.

Et, enfin, ce serait s'aveugler que de ne pas reconnaître, même si l'on n'y prend aucune part, la fonction sociale, plus bénéfique que nuisible, du *jeu institutionnel*. Dans une société qui s'ennuie parce qu'elle n'a plus aucun projet collectif, sinon le double esclavage de la production et de la consommation, le Loto a restauré la part d'un rêve flou et fort ; celle de l'imprévisible dans des destins programmés du berceau à la tombe ; et même, dans des vies émiettées et desséchées, la part d'une certaine convivialité.

Sans doute n'y a-t-il pas là de quoi justifier la résurrection du Loto, *encore* moins de quoi y *applaudir*. *L'homme tel qu'il devrait* être n'a besoin ni de la Loterie, ni des tiercés, ni du Loto. Mais l'homme tel qu'il est s'en passe difficilement.

JACQUES CELLARD.

La théorie et la pratique

GRILLE. — Elle est constituée par la série des 49 premiers nombres groupés en un rectangle de 5 × 10 cm : la case supérieure gauche est occupée par le numéro d'ordre de la grille.

MISE. — La grille est vendue 1 F. Huit grilles sont groupées sur un bulletin de mises vendu 8 F. Une grille multiple *permet de choisir jusqu'à* 10 nombres correspondant à 210 grilles simples.

EXTRACTION. — Six nombres sont extraits à chaque tirage, plus un nombre complémentaire. L'ordre de sortie des nombres n'est pas pris en considération.

ENJEUX. — La masse des enjeux donne lieu à un prélèvement global de 45 %, dont 22 % au titre des frais de gestion et 23 % au bénéfice direct de l'Etat. *Le solde (55 %) sera ré*parti entre les gagnants.

RANGS. — Trois nombres gagnants sur 6 assurent un gain *du 5e rang* ; 4, *le 4e rang* ; 5 le 3e rang ; et 6, le premier rang.

RAPPORTS. — Statistiquement, et très grossièrement, une sortie au 5e rang (3 nombres bons) rapporte 10 F pour 1 F ; du 4e rang, 100 F pour 1 F ; du 3e rang, 10 000 F pour 1 F ; du *premier rang, 1 million de fois* la mise.

COMPLEMENTAIRE. — Entre les gagnants du 3e rang (10 000 F *pour 1 F) et celui ou ceux du* premier rang (1 million pour 1 F), la différence est occupée par un 2e rang.

Le gain du 2e rang est assuré par 5 nombres bons sur 6, plus un « complémentaire » (7e nombre extrait). Le rapport du 2e rang est statistiquement de *100 000 F pour 1 F*.

REPARTITION. — La masse des enjeux répartie entre les gagnants est affectée aux différents rangs en pourcentages prédéterminés. S'il n'y a pas de gagnant d'un rang, le gain affecté à ce rang s'ajoute à celui du rang inférieur.

CAGNOTTE. — S'il n'y a aucun gagnant du premier rang (6 nombres secs), le report ne se fait que pour moitié de la *somme affectée au premier rang*. L'autre moitié constitue une cagnotte, dont le montant est ajouté au gain du ou des gagnants de premier rang du tirage suivant.

Aux 43e et 44e tirages du Loto, alors que les probabilités faisaient prévoir 3 ou 4 gagnants de 6 nombres, pour plus de 6 millions de bulletins enregistrés, un caprice du hasard fit qu'il n'y en eut aucun.

La cagnotte ainsi reportée deux fois s'élevait à près de *4 millions de centimes à la veille* du 45e tirage. Il n'y eut cette fois (et contrairement à toutes les prévisions) qu'un gagnant de premier rang, lequel encaissa (discrètement) la jolie somme de 800 millions de centimes et quelque, pour une mise modeste.

On s'émut en haut lieu de ce gain « immoral » : et le règlement *pour* 1978 prévoit que les gains d'un rang non distribués « glisseront » automatiquement *sur les rangs suivants*.

SUPER-CAGNOTTE. — Une proportion relativement considérable de gains ne sont pas réclamés dans les (courts) délais prévus : ces gains suivant le règlement du Loto, sont dus aux joueurs. Ils leur sont reversés sous la forme d'une cagnotte exceptionnelle : 3 millions en mai, et de nouveau 3 millions au tirage du 21 décembre.

RESULTATS. — Avec ou sans cagnotte, les résultats du Loto peuvent accuser des écarts très importants d'un tirage à l'autre. Pour deux tirages très comparables, le 25e et le 26e (5 millions de bulletins, mise moyenne 8,80 F), et une probabilité identique (3 gagnants de premier rang par tirage) il y eut 4 gagnants au 25e tirage, aucun au 26e. Pour une probabilité de 18 gagnants de 2e rang, il y en eut *69 au 25e tirage ; et près de* 2 000 pour le 3e rang, contre une probabilité de 750.

De ce fait, les gains des gagnants du 25e tirage ont été relativement faibles (1,4 million pour 6 nombres justes). Mais au 26e tirage, il n'y eut qu'un gros gagnant, et de 2e rang qui toucha près de 4 *millions*, soit trois fois plus pour 5 nombres justes que pour 6 la semaine précédente !

Ce hasard de second degré qui constitue un véritable « jeu dans le jeu », est un attrait supplémentaire du Loto. — J. C.

SOUVENIR

Les absents du Struthof

(Suite de la page 9.)

A l'intérieur de la baraque-musée, reconstruite en dur après l'incendie criminel de mai 1976, c'est un défilé guère nouveau de documents photographiques sans doute plus efficaces contre certaine volonté d'oubli ou d'effacement que tout ce qui est imprimé (soixante-deux *ouvrages cités dans la seule brochure que l'on peut acheter au Struthof*). On voit, entre autres, la photo de l'enfant que l'on fait sortir de son ghetto, les mains levées. La grande casquette est posée à la hâte, la visière pointant de travers. Dans le regard du garçon se lit, comme à rebours, son destin. Au milieu d'une prunelle dilatée par la peur, on croit voir deux paillettes minuscules : le berceau et l'urne. Neuf ou dix ans à peine séparent l'un de l'autre. La fumée que fera le garçon restera anonyme, ses cendres ne seront pas réclamées. Et ce péché contre l'enfance constitue bien le suprême délit.

Une page indéchiffrable

On a beau la lire et la relire, la page de la déportation reste indéchiffrable. L'explication patriotique, pour noble qu'elle soit, est insuffisante. « Mort pour la France... Mort pour la patrie » Dans le cimetière national de la déportation, les croix sont les mêmes sur les tombes des rapatriés de Flossenburg, de Neuengamme, que sur les *tombes militaires. Mais les croix honorent les seuls déportés politiques* et résistants. Les débiles, les indésirables, les impurs, resteront à jamais inconnus. Sur un panneau qui accueille le visiteur du musée, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants nous invite à réfléchir sur « la précarité des civilisations ». Vieux rêve des philosophes du dix-huitième siècle qui voyaient l'homme perfectible à l'infini. Mais la torture, l'avilissement de l'homme par l'homme, en résurgences sournoises reparaissent partout dans le monde.

Dans le livre d'or, les réactions peuvent se résumer en ce cri unique arraché aux consciences blessées : « *Jamais plus cela !* » C'est écrit en allemand, très souvent, et l'écriture ferme est celle d'adultes. Mais il n'est pas jusqu'à certain anti-fascisme claironnant, tracé en caractères hésitants d'écoliers bien appliqués, qui ne sonne faux. *Au demeurant, sur de nombreuses pages, l'égoïsme l'emporte* sur l'humanisme. On veut se préserver pour l'avenir, et l'horreur rétrospective tient lieu de pitié.

Dehors, le soir tombe. Le monument garde sa blancheur *rédemptrice, mais la pointe a rosi. L'allée qui mène au camp est déserte.* Elle porte le nom d'un général mort en déportation, le général Frère, et le seul nom devrait faire réfléchir la postérité. A l'entrée de l'allée, l'effigie du déporté, mort la bouche ouverte, repose sur un lit de gazon frissonnant dans la brise. Sous la lumière frisante, les orbites dans le crâne sont des cratères et le vert-de-gris qui s'est déposé sur le bord de l'un d'eux est ce vert qui sait être terrible. Pour le chrétien, pour l'Occidental, le parallèle s'établit aussitôt entre cet homme dépouillé et l'Homme-Dieu enseveli dans son tombeau.

« *Il garde tous ses os, aucun d'eux ne sera brisé* » et ils sont tous là, dans leur nudité de bronze. C'est notre squelette, modèle unique pour tous les hommes de la terre. C'est notre carcasse transparente où pourtant brille, inextinguible, la flamme de l'esprit. Et voici une autre pensée qui vient toujours lorsqu'on est au cœur du silence : les absents, surtout ceux qu'on aime, sont comme morts. Seul un effort d'imagination peut leur donner la vie. Les morts ne sont qu'absents. Or, la tentation est grande de s'attribuer les biens laissés par les absents et de les mettre en communauté.

Que nous ont légué, par leur sacrifice, les morts du Struthof ? Dans la communion des vivants et des morts, dans l'économie du salut dont personne ne connaît les besoins et les urgences, la réversion est-elle possible et quelles sont les permutations ? Qu'ont racheté *les morts ? Qu'ont-ils payé d'avance, pour eux-mêmes et nous-mêmes ?* Notre droit à la beauté, le droit par exemple d'écouter le « Messie » pendant la saison musicale en bas, dans une des églises d'Alsace ? La progression de la lutte contre le cancer, à l'échelle nationale ? La paix fragile de l'Europe ? L'écriture ne pénètre pas plus qu'elle n'entame le mystère. Même formulé, il reste mystère.

Il fait nuit. Voilà un bout de temps déjà que notre Icare strasbourgeois, son aile repliée, a regagné sa ville. Par contre, le Cygne est monté dans le ciel. Les constellations paraissent avec leurs étoiles cousues à la bonne place. Novembre n'est pas encore l'heure d'Orion, mais le Cygne précisément, à 6 heures du soir est au zénith, à la verticale du camp. Il déploie ses ailes au-dessus des baraques, au-dessus de cette cheminée lugubre qui aujourd'hui ne rougit plus. *La souillure qu'a laissé l'humanité sur ce coin de la* planète au milieu des arbres, est absorbée par l'espace sidéral. Souffrance et mort, remontant le cours des années-lumière, trouvent une raison, quelque part à la source du temps.

Quant à vous-mêmes, absents du Struthof, vous reviendrez dans la gloire et, la tenue de bagnard échangée contre la robe éblouissante, vous siégerez en haut de la table. Vous aurez part au festin et votre part ne vous sera plus enlevée.

PIERRE MEYER.

FAITS DIVERS

L'AGRESSEUR DU SOIR DE NOËL

UN *tablier bleu autour de la* taille, la ménagère prépare son réveillon. « *Faites une nage* », recommandent fort opportunément les frères Troisgros dans une recette de coquilles saint-jacques. La ménagère est donc en train de couper ses carottes en bâtonnets — présentation oblige — quand un grand bruit retentit à l'étage supérieur. Un bruit qui a des allures de fracas. « *Allons voir* », se dit la cuisinière.

Au fond du couloir, un homme est debout devant une porte ouverte. De l'appartement s'échappe de la musique : le voisin a sans doute oublié d'arrêter sa radio. L'homme, qui a des cheveux gris, dit qu'il cherche « des gens ». Mais le nom qu'il avance est inconnu. Moment embarrassant. « *Je crois*, dit-elle, *que nous allons redescendre ensemble.* » L'individu passe devant, se retourne et assène un direct dans la mâchoire de la jeune femme. Pour le coup, voilà l'affaire qui s'éclaire brusquement.

L'homme dévale l'escalier. Elle dévale à sa suite, en criant sans vergogne et sans interruption. Au *rez-de-chaussée, l'homme est inter*cepté par un habitant de l'immeuble. Pour s'en débarrasser, il lui jette au passage : « *Là-haut, il y a des gens qui se battent !* » L'intercepteur laisse filer l'homme, mais la poursuite continue dans la *rue*, déserte en ce milieu d'après-midi. La fille de la dame, qui se trouve dans une boutique voisine, voit *la galopade* et entend les cris. « *Tiens*, se dit-elle, *cela ressemble à maman, mais maman court moins vite !* » L'homme fait encore quelques pas et abandonne. *La dame lui prend le bras.* Le commissariat est tout près. Elle fait son entrée, la bouche en sang et en tablier.

Elle *raconte les faits. En un* éclair, un inspecteur en civil se rue sur l'homme et le malmène. « *T'as pas honte à ton âge d'être pris en « flag » ? On va te foutre au « trou » ! Et puis, tu as frappé la dame ? On va pouvoir te coller un délit sur le dos !* » Sous son imperméable, l'homme cache une longue barre de fer bleue. « *Ta montre ! Ta cravate ! Videz ses poches ! Fouillez-le-moi à fond !*

— *Est-ce que je pourrais avoir mes cigarettes ?*

— *Non !* hurle l'inspecteur.

— *Vous ne croyez pas que vous pourriez lui parler sur un autre ton ?* dit la dame. *Ce n'est pas parce qu'il a cambriolé qu'il faut le traîner dans la boue ! Vous ne voyez donc pas la tête qu'il a ?*

— *Et si demain vos enfants se trouvaient égorgés, qu'est-ce que vous diriez ?* »

Les papiers de l'homme sont très propres. Sur son permis, la photo montre un homme jeune. Cheveux *clairs et costume sombre. Né en* 1915. Domicilié à l'hôtel d'Orient, rue V... Dans sa poche, deux lettres. « *Des lettres de vœux à des parents*, pense la dame. *Je pourrais peut-être les lui poster.* »

Nouvelle convocation à la brigade territoriale. Murs sales. Armoires de fer. Chaises devant des *machines à écrire. Par la fenêtre* grillagée, on aperçoit la rue décorée : un ange suspendu joue de la *trompette*. « *Vous avez vu l'état de nos locaux ?* bougonne l'inspecteur. « *Oui* », dit la dame.

Tout à fait impropres à donner de la police une image « digne ». Sur le bureau, la barre de fer et les *lettres que la jeune femme voulait* poster. On les a ouvertes. Elles étaient vides. L'adresse est celle de l'immeuble, mais le nom du destinataire est faux. Des lettres-prétexte, donc ? « *Il a tout avoué*, dit l'inspecteur. *C'est un pauvre type. Dans sa vie, il a eu une période rose, et puis il s'est mis à faire des bêtises. Maintenant il est malade et sans travail. Vous ne portez pas plainte ?*

— *Non*, dit la jeune femme, *son coup de poing, il n'y croyait pas...* »

Lundi 26 décembre. Correctionnelle, audience des flagrants délits. Le box est comble. Il est là, les cheveux gris, la *mine* chafouine, serré entre des jeunes à moustache. Défendu d'office par une petite avocate. Il était cuisinier, et même « *extra* ». Peut-être réussissait-il à merveille les *coquilles saint-jacques ? Le président* l'a condamné à quinze mois, dont neuf avec sursis. C'est lourd, mais, pendant ce temps, *il* mangera. Un magistrat s'occupera de lui. La jeune femme lui a fait parvenir une enveloppe timbrée. Le nom et l'adresse sont exacts.

FLORENCE BRETON.

« A VOIX HAUTE »

La fraternité de Frédéric Pottecher

TEMOIN des autres, le journaliste peut-il être un bon témoin de lui-même ? Du *reste*, pour montrer sa vie au peuple, il faut, pourrait-on dire, paraphrasant Danton, qu'elle en vaille la peine. Qui va en décider ? Et comment bien décider ? L'inflation existe aussi en ce domaine. Parvenu à l'âge des mémoires, sollicité comme tel, Frédéric Pottecher a bien compris qu'il n'y avait qu'une façon de s'en sortir : rester journaliste, c'est-à-dire parler encore une fois des autres, s'effacer devant eux, le reste étant donné par surcroît.

Ç'aurait pu être seulement les souvenirs d'un chroniqueur judiciaire, connu, écouté, fort de trente-cinq ans de pratique, d'excitation, d'émotion, d'indignation et de générosité. A cette différence essentielle qu'il tient, lui, le cocorico pour du folklore, *Pottecher, c'est un peu au pré*toire ce qu'est Couderc au terrain de rugby. Alors pourquoi pas raconter ses campagnes ?

Ce n'est pas cela. Mais si l'on aime le chroniqueur, on ne sera pas fâché de le mieux connaître, d'apprendre d'où lui viennent à la fois son ardeur jamais émoussée et cette voix, ce « feu » qui en sont les instruments.

Avant Frédéric Pottecher, avant le journaliste tout terrain qu'il fut, il y a les Pottecher, leur Est et Bussang « de ce côté-ci des Vosges », comme on dit là-bas. Leur histoire apparaît dans son évidence avec le grand-père qui courait l'Europe déjà curieux de tout. Elle se poursuit avec Maurice, l'oncle, fondateur à Bussang de ce Théâtre du peuple, né tout à la fois d'un rêve d'humanisme, *d'une lecture de* Michelet, d'une ambition sociale et de quelques fortes croyances qui font que l'on est dreyfusard d'instinct.

Comment Frédéric Pottecher ne serait-il pas ému et amusé par ce temps qui n'est plus ?

On est aussi dans la familiarité de l'œuvre de Lugné-Poe, des Pitoëff, de Jean-Louis Barrault à ses débuts, de Pierre-Richard Wilm, jeune et fidèle dieu de Bussang avant d'en devenir le patriarche discret.

Frédéric garde, pour ces chers « cabots », un goût, un attendrissement aussi vifs que pour « les planches » elles-mêmes qu'il n'a pas manqué de fouler.

Ce n'est pas là sa seule avant-guerre. Il y a tout autant celle du journaliste de *Comœdia* puis de *Paris-Soir*, de l'antifasciste qui n'a pas oublié les années de la montée des périls. Et celui-là rappelle, en sachant ce qu'alors signifièrent l'assassinat des frères Rosselli, l'enlèvement du général Miller, une affaire Stavisky parachevée par une affaire Prince. Faut-il ajouter que c'est un anti-munichois ? Il fait sa guerre, cocasse et triste. Après il sera à Radio-Levant Jean des Vosges pour apostropher Vichy et la collaboration.

Et voilà, continuité de tous les autres, le plus récent Frédéric Pottecher. Il naît avec la radio de la fin 1944. Il va bientôt tenir cette chronique judiciaire, dont il dit, très lucidement, qu'elle lui permit de se *laisser aller à son penchant pour* le théâtre. C'est le temps des grands procès, des grands combats contre la peine de mort, contre l'erreur judiciaire. Ils sont dans le ton de l'époque. C'est l'occasion de dire les amitiés, les fidélités, de faire revivre un Stéphane Pizella, un Francis Crémieux, un Vital Gayman. Bientôt vont paraître *Ces messieurs de la télévision*. Pottecher n'a pas oublié les années 1958-1968 où il les éprouva. Ce sont *celles où il est signifié sans* vergogne qu'il ne faut pas parler de ceci ou de cela, où « *l'un de mes directeurs me conseilla d'être « gris »* », où l'antenne est même carrément refusée, comme pour ce premier jour du procès Ben Barka, le 5 septembre 1966.

Voilà donc les comptes apurés ? Pas si sûr. L'homme évincé en 1968, même s'il a obtenu réparation pécuniaire, n'oubliera jamais « *l'atteinte directe et profonde à* (sa) *notoriété* ». Il lui fallait le faire savoir.

Au-delà de ce cri et de cette blessure, il reste la déposition fraternelle, dans ses tendresses *bourrues comme dans l'amitié de* ses colères, d'un homme qui dit avec cœur ce qu'il a sur le cœur et, bien sûr, à voix haute parce qu'il ne fut jamais dans ses manières de dire autrement.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ *A voix haute*, de Frédéric Pottecher, Ed. J.-C. Lattès, 232 p., 49 F.

Le Monde

société

Des prêtres mariés rappellent à leurs évêques qu'ils appartiennent « pleinement » à l'Église

Les équipes de « prêtres en foyer » viennent de rendre public un cahier sur leurs recherches et réflexions pour l'année 1977, qu'elles avaient envoyé le 21 décembre à tous les évêques de France et au responsable de l'entraide sacerdotale de chaque diocèse. Fruit d'un travail collectif des équipes d'Anjou, de Marseille, de la région parisienne et de Saône-et-Loire, ce cahier reprend et développe le texte envoyé aux évêques par deux cents prêtres mariés, en février dernier (« le Monde » du 2 février), en réponse au document épiscopal publié en novembre 1976 : « Fidélité, célibat et ministère » (« le Monde » du 1er décembre 1976).

Dans la lettre aux évêques qui accompagnait le cahier, les prêtres mariés écrivent : « *Nous espérons que vous accueillerez favorablement ce cahier qui se veut un témoignage de notre fidélité au Christ et à la mission confiée.* » Et ils ajoutent : « *Nous voulons que les chrétiens soient, le plus possible, participants à nos recherches.* »

Après une série de témoignages et de prises de position des différentes équipes régionales, les prêtres mariés déclarent, dans leur conclusion générale : « *Nous sommes très conscients d'être gênants. (...) Les textes les plus officiels de l'Eglise ont dénoncé définitivement ce qu'ils appellent notre infidélité. Il semblerait que la cause soit entendue. Nous nous sommes disqualifiés d'entrée de jeu, de quel droit pourrions-nous demander d'être écoutés ?* »

Ils affirment néanmoins leur fidélité : « *Sans porter ombrage au témoignage que peuvent donner au monde nos frères demeurés dans le célibat sacerdotal, nous pensons pouvoir être aussi, dans notre déchirement même, les témoins d'une autre fidélité au Seigneur, et que ce témoignage-là peut aussi être reçu par les hommes auprès desquels nous vivons.* »

Ils rappellent, enfin qu'ils sont toujours « *pleinement d'Eglise et pensent qu'il faut leur trouver, dans cette Eglise une place originale où ils puissent vivre, s'exprimer et participer activement à la mission. Leur témoignage y a sa place et la formation qu'ils ont reçue pourrait être ainsi utilisée à plein pour le bien de tous* »

Une autre fidélité ?

Il y a actuellement environ six mille prêtres mariés en France et le problème de ceux d'entre eux — on a parlé de la moitié — qui souhaiteraient continuer de servir l'Eglise sous une forme « ministérielle » encore à définir se pose aux évêques avec une acuité grandissante.

Dans leur document *Fidélité, Célibat et Ministère*, publié en 1976 à l'issue de leur assemblée de Lourdes, les évêques avaient écrit, au sujet des prêtres mariés : « *Si vif qu'en soit le désir chez certains d'entre eux, il ne nous est pas possible de leur confier le ministère propre au prêtre sous quelque forme que ce soit (eucharistie, réconciliation, charge pastorale). La tradition de l'Eglise exige le respect du lien entre le ministère presbytéral et l'état de vie choisi ou accepté au moment de l'ordination.*

« *Cela dit, quelles que soient les blessures occasionnées par leur départ, nous n'oublions pas le travail apostolique qu'ils ont accompli Nous ne voulons pas les traiter en exclus ni porter un soupçon sur leur foyer Nous souhaitons que les communautés chrétiennes adoptent la même attitude* »

Si le ton est nouveau, les évêques demeurent intransigeants sur le fond Les seuls « *services d'Eglise* » accordés aux prêtres mariés sont ceux qui sont « *couramment assumés par des laïcs* » et encore, est-il précisé, « *en dehors des communautés dans lesquelles ils exerçaient précédemment leur ministère* ».

Dans leur nouvel appel, les prêtres « en foyer » demandent qu'on leur reconnaissent « *une autre fidélité au Seigneur* » et réclament « *une place originale* ». Seront-ils entendus ?

A. W.

Les féministes contre le viol

Après l'avortement, les féministes ont porté sur la place publique le phénomène du viol, plus répandu qu'on ne le croit généralement. La campagne — partie des Etats-Unis — n'est pas sans effets apparents : il est impossible de dire si la pratique du viol diminue, mais il apparaît déjà qu'en France, la sévérité de la justice à l'égard des « violeurs » s'est aggravée. Nous avons publié, dans « le Monde » des 18, 19 et 20 octobre, une enquête de Michèle Solat sur les féministes et le viol. Plusieurs lectrices et lecteurs nous ont écrit pour apporter leurs témoignages ou leurs opinions. Nous publions ci-dessous certains de ces textes.

Signalons que des passages de cette enquête — dans le premier article — s'inspiraient d'une étude juridique de Me Claudine Herrmann parue dans « les Temps modernes » du mois d'octobre. D'autre part, un passage de ce même article reprenait les idées d'un livre de Marie-Odile Fargier, qui s'en inspirait pour l'enquête publiée par « le Matin », en septembre.

Instinct et culture

M Pierre Leroy écrit notamment :

Considérons l'instinct des animaux. Il y a bien peu de violence chez les animaux. Il y a lutte pour gagner la confiance des femelles : les pigeons ne gonflent-ils pas leur gorge et beaucoup d'oiseaux ne se parent-ils pas de plumes multicolores pour être plus séduisants ? Dans combien d'espèces c'est la femelle, maîtresse de la destinée de l'espèce, qui choisit le mâle !

L'homme, avec sa tête et son histoire, a changé tout cela : pourquoi ? Certains trouveront une explication facile dans le péché originel, fatalité ! D'autres penseront à la culture. Peut-être faut-il remonter aux temps terribles et glacés de la préhistoire, quand, pour sauver son espèce menacée, l'homme dut protéger les femelles en les reléguant au fond des cavernes, l'instinct de survie s'ajoutant à celui de reproduction. Peut-être faut-il y voir la volonté raciste de protéger, de ne pas « dévergonder » le capital génétique de la tribu que la femme représente : on la cache, on l'enferme jusqu'au mariage, on l'achète ou on la vole. Peut-être tout simplement faut-il chercher des raisons dans l'incompréhension des hommes pour ce qui est femme : votre bouche d'ombre, votre sang, oh ! bien sûr pas le fier sang répandu dans les guerres, baptême de la virilité, à nous qui en avons si souvent peur, mais un sang secret et répété chaque mois de lune et puis l'incompréhension angoissée de notre rôle dans la fécondation, notre inutilité dans la mise au monde. (...)

A côté de quelques désaxés dangereux, je crois que nous sommes *tous, nous* autres *hommes*, des violeurs en puissance ou impuissance comme on veut ! Nous voulons conquérir ce qui nous échappe, voler ce qui ne nous appartient pas et nous dérange par sa différence, nous donner l'illusion de connaître l'inconnu en le dérobant, éternel don Juan, nous prouver à nous-même que nous existons en vous détruisant (n'est-ce pas là bien souvent la raison des guerres, les relations entre sexe et guerre ont été bien souvent remarquées)

Grandissez, compagnes de nos vies ou plutôt soyez vous mêmes. Il vous faudra encore beaucoup de patience pour nous apprivoiser, nous sortir de nos phantasmes, de notre orgueil mal placé. Notre force n'est pas redoutable. Quand vous vous sentez traquées ne vous affolez pas, il est des coups bien placés dont nous nous remettons difficilement Apprenez-nous surtout que ce n'est pas ainsi que nous trouverons la vraie joie, celle de l'amour partagé, du plaisir renouvelé dans le plaisir de l'autre, de l'oubli de soi dans l'existence de l'autre, de l'existence retrouvée en buvant l'oubli sur vos lèvres de la violence annihilée dans les jeux de la tendresse, de la paix de l'âme retrouvée dans l'apaisement du corps.

Un nouveau mensuel : « Femmes en mouvements »

Un nouvel mensuel, Femmes en mouvements, *doit faire son apparition ce 1er janvier. Il s'ouvre sur dix pages, manifestement destinées à répondre, sans y faire allusion, aux accusations mille fois répétées contre le féminisme* « extrémiste », « folklorique », *d'intellectuelles au langage obscur. On trouve là des renseignements non seulement sur les livres et les spectacles nouveaux, comme dans tous les magazines, mais aussi sur la façon de* « quitter le domicile conjugal » *ou de* « vivre seule ou avec son enfant ». *L'humour est présent avec un reportage :* « *A l'Ouest, rien que du nouveau* », *sur un rassemblement de femmes à Houston*

La volonté des responsables de « faire un journal qui touche le plus de gens possible » *est évidente, aussi bien dans le traitement de l'actualité — l'Allemagne, la suspension de Mme Monique Guemann, substitut à Draguignan, — que dans le choix des reportages — l'usine de confection Saint-Joseph, près de Bordeaux, les femmes noires, — des rencontres — une agricultrice, des lycéennes, mais aussi Eva Forests — ou même la mise en page, et la présentation de la rubrique culturelle*

Ce premier numéro « n'est pourtant qu'un début », *disent les animatrices de ce mensuel, qui va prendre la suite du* Quotidien des femmes, *publication à la parution irrégulière qui n'avait de « quotidien » que le titre* « Ce journal ne publie pas pour l'instant de publicité, *expliquent-elles*. Cette décision n'est cependant pas définitive Pour assurer votre parution régulière, nous devons vendre environ soixante mille exemplaires Nous avons tiré à cent mille exemplaires ce premier numéro. »

Elles insistent sur leur désir de faire « un journal ouvert aux femmes qui voudront s'exprimer ». « Il a été fait, *concluent-elles*, sur l'initiative du collectif « politique et psychanalyse », mais avec l'idée d'en faire un instrument pour toutes, pour beaucoup en tout cas. »

Le mensuel Femmes en mouvements, *70, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, organise, le 5 janvier, au Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e, à 18 h. 30, un débat suivi d'une fête des femmes*

Rompre le mur du silence

Nous avons reçu plusieurs témoignages de femmes. Celui de Mme Yolande A... montre que les frontières du viol sont imprécises :

La tâche primordiale est de rompre le mur du silence sur le viol.

Depuis neuf ans que j'habite Paris, j'ai dû subir bien des choses : un viol, oh pardon ! ce n'est pas si grave car je n'ai été que sodomisée ! Deux fois frappée dans la rue, une fois à 2 heures de l'après-midi, l'autre à 9 heures du soir sans que personne fasse un geste pour m'aider. J'ai risqué une autre fois d'être frappée, mais la présence d'autres personnes a fait que mon agresseur s'est retenu : il est parti en m'appelant « *sale chienne !* » Dans deux cas sur trois, cela m'est arrivé parce que je ne voulais pas m'« amuser » avec eux, dans le troisième cas, c'est parce qu'à une insulte j'avais répondu par une autre.

Je ne me rappelle plus combien de fois j'ai été suivie, sifflée, parfois pelotée, dans le métro et sur la voie publique. Pourtant, je ne suis pas belle et je ne suis jamais habillée d'une façon « provocante ». Depuis bien longtemps, il est rare que je sorte seule après 9 heures du soir Peur ?

Pour moi, qu'un type veuille m'embrasser sur la joue (comme il m'est arrivé une fois dans le métro) ou qu'on me dise « ma jolie », ou qu'on me frappe, relèvent du viol ! Et il faut le combattre, surtout par l'éducation et en en finissant une fois pour toutes avec l'image de l'homme qui, s'il n'est pas agressif dans tous les aspects de sa vie, ne réussira jamais dans la société

Humiliations et sévices

Mlle Michèle T., qui nous écrit de province, attire l'attention sur des traditions estudiantines d'un autre âge :

Pourquoi passer sous silence ce qu'on nomme galement le « bizutage » dans nombre d'universités françaises ? Cet « accueil » des nouveaux par les anciens élèves (de quatrième ou de cinquième année) s'est passé, à la faculté de médecine où je suis étudiante, de la façon suivante : dans un amphithéâtre, avec l'accord du professeur (qui a tout de même eu la pudeur de se retirer), des étudiants et étudiantes terrorisés (certains se sont évanouis) furent obligés de se déshabiller entièrement devant neuf cents personnes. Puis s'ensuivirent divers « jeux » avec les organes génitaux des « patients », allongés sur un bureau ou une table d'opération.

Ces humiliations et sévices sexuels, sur lesquels les autorités universitaires ferment coupablement les yeux chaque année, vont parfois jusqu'au viol au sens légal du terme C'est ainsi que des sadiques, des obsédés sexuels seront, dans une ou deux années, de respectables docteurs ordonnant à leurs clients, avant même de les avoir salués : « *Déshabillez-vous entièrement !* »

Pour la répression

Trouvera-t-on, dans la répression la plus brutale, la solution ? C'est l'avis de M Jean Leroy-Beaulieu

Les peuples « *qui depuis mille ans firent la France* » prirent toujours la femme pour objet de leurs « gauloiseries » mais n'en furent pas moins ceux qui glorifièrent le plus « Notre Dame ».

L'analyse de Mme Ménie Grégoire, que vous citez, est bien l'expression de la réalité « biologique » — la chienne « en chasse » comme la chatte, de guerre lasse, s'abandonne, — et il faut évidemment beaucoup de courage et peut-être aussi une certaine « froideur », une probable « frigidité », pour s'opposer à la brutalité du mâle Voltaire disait « *qu'un viol est aussi difficile à faire qu'à prouver* »

Les sentiments religieux, la peur de l'enfant, pouvaient encore, naguère, faire se débattre une femme violentée. Mais l'avortement libre, la jurisprudence « permissive », ne pourront que pousser les mâles à assouvir coûte que coûte leurs désirs de phallocrates !

En ce cas, comme dans la lutte contre le proxénétisme (du fait de l'homme), il n'y urait qu'un remède sérieux : la réforme du code pénal, c'est-à-dire la création d'une nouvelle peine, non pas carcérale, mais physique Tout violeur, tout proxénète, devrait être châtré *in cauda renenum !*

Cela viderait les prisons et déchargerait les contribuables vertueux de l'entretien des criminels, violeurs et proxénètes.

JUSTICE

Malgré son licenciement

LE POSTIER VOULAIT TRAVAILLER : LE TRIBUNAL LE LUI INTERDIT

Une action en référé assez insolite a été évoquée, vendredi 30 décembre, devant M. Gilles Regnault, vice-président du tribunal de Paris : au nom de l'administration des P. T. T., Me Bernard Debray a demandé au magistrat de faire défense à M. François Llamas, vingt et un ans, de pénétrer dorénavant dans les locaux du centre de tri postal de Créteil, où il s'obstine à venir régulièrement travailler, bien que ses chefs le considèrent comme licencié depuis le 27 octobre.

Embauché le 4 octobre, en qualité de vacataire, dans le cadre des mesures recommandées par M. Raymond Barre pour lutter contre le chômage des jeunes travailleurs, et affecté au centre de tri de Créteil, M. François Llamas a présenté des revendications au sujet des conditions de travail. Le directeur du service décida alors de le licencier et une lettre recommandée lui fut adressée en ce sens le 8 novembre.

Les motifs du congédiement n'ayant pas été, semble-t-il, nettement précisés dans ce document, M. Llamas a continué sa tâche depuis lors, sans toutefois être payé, si ce n'est grâce à des collectes faites parmi ses collègues.

A l'audience, Me René Boyer, son conseil, a demandé à M. Regnault — qui a reçu de nombreuses pétitions en faveur du jeune vacataire — de se déclarer incompétent à l'occasion de ce différend relevant, à son avis, du tribunal administratif. Mais le magistrat a écarté son argumentation en déclarant : « ... *Il apparaît que M. Llamas n'a exercé aucun recours contre la décision prise à son égard. Il ne justifie d'aucun droit découlant de l'exécution de son engagement de vacataire, qui a pris fin le 27 octobre 1977, pour pénétrer dans des locaux de l'administration des P.T.T. non ouverts au public La demande de l'administration des P.T.T n'est pas relative à des actes relevant de la gestion d'un service public Il y a donc lieu de nous déclarer compétent...* »

En conséquence, il est défendu à M. Llamas de « *pénétrer dans les locaux de l'administration des P.T.T qui ne sont pas ouverts au public, et notamment dans ceux du centre de tri de Créteil* ». — J. L.

Le troisième anniversaire de la catastrophe de Liévin

Une information judiciaire qui n'aboutit pas

De notre correspondant

Lille. — Trois ans après la catastrophe minière qui provoqua, le 27 décembre 1974, la mort de quarante-deux personnes dans la fosse 3 de Liévin, aucune conclusion n'a été donnée à l'information judiciaire ouverte après la tragédie. Les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O. s'étaient portés partie civile. Le rapport des mines leur a été remis, ainsi qu'au parquet, en octobre 1975 Mais l'instruction a connu maints avatars M. Augustin Coquidé directeur de la fosse de Lens, avait été inculpé par M Henri Pascal, premier juge d'instruction à Béthune, mais, le 25 juillet 1975, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai décidait d'« évoquer » cette affaire, ce qui revenait à dessaisir M. Pascal Néanmoins, l'inculpation de M. Coquidé était confirmée par la chambre d'accusation en février 1976.

Le syndicat régional des mineurs C.F.D.T vient d'adresser, conjointement au premier président de la cour d'appel et au président de la chambre d'accusation, une lettre dans laquelle il déclare : « *Lors des funérailles des quarante-deux victimes, le premier ministre, au nom du gouvernement de la République, avait solennellement affirmé que toute la lumière serait faite sur les conditions dans lesquelles la catastrophe de la fosse 3 s'est produite, et que toutes les conséquences en seraient tirées... Or, trois ans après, justice n'est toujours pas rendue dans cette dramatique affaire. Depuis des mois, les choses ne semblent guère avoir avancé, et le dossier semble bloqué on ne sait où... Nous ne pouvons admettre, comme certains essaient de le faire croire, que c'est la surcharge de travail du ou des magistrats concernés par ce dossier qui soit la cause réelle de cet important retard Si toutefois, il en était ainsi, quarante-deux morts, n'est-ce pas suffisant pour que l'on prenne le temps, en priorité sur la « justice quotidienne », pour rendre enfin la justice ? Qui peut croire que d'autres dossiers soient prioritaires sur celui de Liévin, trois ans après le drame ?* » — G. S.

Les supermarchés agités de Marseille.

Alors que le supermarché Sodim de la rue Félix-Pyat, à Marseille, ferme ses portes (*le Monde* du 23 décembre) en ce dernier jour de l'année, ainsi que l'a décidé la direction de cette chaîne de grande surface, pour mettre fin à un pillage continuel qui durait depuis 1973; d'autres incidents viennent de se produire dans deux magasins portant la même enseigne dans les quartiers de La Rose et du Clos.

Mercredi 28 décembre, un client du supermarché du Clos était arrêté après que l'on eut retrouvé à son domicile mille quatre-vingt-six articles provenant de ce magasin Dans la soirée du même jour, une échauffourée mettait aux prises un chef de rayon du magasin de La Rose, M Bruno Tourane, trente-trois ans, à un groupe d'une dizaine de jeunes gens âgés de quatorze à dix-sept ans, à propos de chapardages dans le rayon d'alimentation M. Tourane a été violemment frappé

Six des jeunes gens ont été interpellés et remis en liberté, à l'exception du plus âgé qui a été déféré au juge des mineurs.

Faits et jugements

● *Nomination d'un magistrat.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 30 décembre, M. Jean Valère est nommé procureur de la République à Pointe-à-Pitre.

● *Un concierge de la Défense tué par un voleur.* — M. Stéphane Vautier, vingt-six ans, concierge de l'immeuble Les Damiers, dans le quartier de la Défense, a été mortellement blessé à coups de couteau, vendredi 30 décembre en début d'après-midi, par un malfaiteur à la poursuite duquel il s'était lancé. Le malfaiteur a réussi à prendre la fuite.

● ERRATUM. — Dans l'article intitulé « A l'établissement national de bienfaisance d'Esquirol, un patient doux et calme », une erreur de transcription nous a fait déformer un propos du préfet de police. Nous aurions dû imprimer : « *Le préfet a rendu la décision de levée de placement d'office de Mouloud Bouchaal en date du 18 novembre* » (et non : « *La décision de placement d'office* »).

Internement abusif ?

Une requête a été présentée devant le tribunal de grande instance de Marseille par Me Patrick Arnoux pour internement abusif d'un de ses clients, M. Badi Khouri, un Marseillais d'origine libanaise dans le service de psychiatrie de l'hôpital de la Timone. M. Khouri avait été arrêté le 19 octobre dernier, incarcéré aux Baumettes, puis transféré à l'hôpital après une grève de la faim.

Selon Me Arnoux, un arrêté d'internement de M. Khouri a été signé le 16 décembre, soit quatre jours avant la comparution de celui-ci devant le tribunal, qui l'a finalement relaxé. Le préfet délégué pour la police de Marseille déclare, pour sa part, que le « *placement d'office* » de M. Khouri a été décidé « *sur les conclusions de deux expertises psychiatriques conduites par trois médecins experts, commis en exécution d'un jugement du tribunal de grande instance de Marseille.* »

Le préfet ajoute que M Khouri « *a été admis dans un centre psychiatrique le 22 décembre* » et que « *le certificat dit de « vingt-quatre heures » confirme le bien-fondé du placement* ».

Un centenaire

Edmond Locard fondateur de la police scientifique

Il y a cent ans naissait à Lyon Edmond Locard, qui fut en France le fondateur de la police scientifique Après des études de médecine poursuivies, entre autres « patrons » sous la direction du professeur Lacassagne, pionnier, lui aussi de la criminologie, et l'obtention d'une licence de droit, il proposa en 1910, la création d'un laboratoire au sein de la police d'Etat de Lyon La chose était si nouvelle que pour faire de lui le directeur de cet établissement il fallut le nommer inspecteur de la police d'Etat.

Ses débuts, comme il est hélas classique dans les milieux scientifiques français furent particulièrement difficiles Faute de crédits, il dut longtemps fabriquer lui-même ses appareils et pour reprendre sa propre expression « travailler comme les malfaiteurs, avec des bouts de ficelle » et ceci dans un local installé sous les combles du palais de justice de Lyon.

A partir de 1903, il collabore aux Archives d'anthropologie criminelle et publie un premier travail sur *l'identification des récidivistes par les empreintes digitales*. Si, à Paris, le non moins célèbre Bertillon va porter au premier plan de ses travaux l'étude des empreintes digitales et de l'anthropométrie, Locard va étendre ses recherches à tous les éléments qui sont aujourd'hui le fondement de la police scientifique : traces de pas, empreintes diverses, fils de vêtements, cheveux, graines transportées, taches, poussières, modes d'action des malfaiteurs, tatouages, analyse de documents, graphologie, etc Sa science de la cryptographie lui valut ainsi d'être officier du chiffre pendant la première guerre mondiale

Son œuvre, dans tous ces domaines, fut immense et devait être couronnée par un traité de criminalistique en sept volumes qui contiennent plus de trois mille pages de texte

Sans doute, les progrès de la technique, ont-ils un peu assombri l'éclat d'un tel labeur, mais la plupart des principes établis par Locard demeurent encore à la base de toute recherche policière consciencieuse.

Son esprit était encyclopédique et Locard, outre la police scientifique, s'intéressait à l'herboristerie, à la littérature et surtout à la musique : pendant dix ans, il a tenu la critique musicale d'un grand journal de Lyon et il a écrit une *Histoire du théâtre lyrique*

Parmi d'innombrables autres publications il faut citer pour leur intérêt historique, scientifique et littéraire ses travaux sur : l'affaire Lafarge, l'affaire Fualdès, l'affaire Angèle Laval, célèbre anonymographe, Mata-Hari, l'affaire Orsini, etc.

Son activité a couvert plus d'un demi-siècle puisque ses écrits datent, pour les premiers de 1902, pour les derniers de 1959

Sept ans plus tard, le 4 mai 1966 s'éteignait ce grand savant, né le 13 février 1877, ce grand humaniste, ce chercheur et ce conseiller infatigable

YVES ROUMAJON,
président de l'Association française de criminologie.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Les « protest songs » de Tom Robinson.

On parle beaucoup en Grande-Bretagne d'un tout nouveau groupe, le Tom Robinson Band. Il a suffi d'un seul 45 tours pour que Tom Robinson, le leader du groupe, s'impose comme le très digne héritier des grands compositeurs des années 60 : les Kinks, Bob Dylan. Il retrouve cette aisance pour composer des titres forts qui lient des mélodies évidentes à des textes finement imagés. 2 4 6 8 Motorway *est une chanson brillante, au thème simple et efficace. L'humeur est enjouée, les mots sonnent avec précision sur des rythmes vivaces. Tom Robinson montre une inspiration fertile, mais surtout populaire, et en cela réside l'intérêt. Il sait construire des morceaux qui se retiennent aisément.*

Sur l'autre face du 45 tours, il interprète une remarquable version du I shall be released *de Dylan. Tom Robinson revendique la libération homosexuelle sans fausse pudeur et prononce outre-Manche toutes sortes de discours anti-fascistes. Défenseur des minorités, il semble prendre le chemin d'une conscience politique aguerrie. Le temps des protest songs est de retour.* — A. W.

★ 2 4 6 8 Motorway. 45 tours Pathé-Marconi 08570.

Misère et splendeur des Sex Pistols.

Le département d'Etat vient d'autoriser le groupe britannique punk Sex Pistols à effectuer une tournée de deux semaines aux Etats-Unis. Dans un premier temps, l'ambassade américaine à Londres avait refusé d'accorder des visas d'entrée aux membres du groupe. Les Sex Pistols et leur leader Johnny Rotten (Johnny « le pourri »), sont les principaux initiateurs du mouvement punk. Spécialistes de la provocation et de l'obscénité, ils sont interdits d'antenne à la B.B.C. et dans plusieurs stations de radio. Ils ont reçu de la presse d'outre-Manche le surnom de « bande crachante et jurante ».

Au même moment, les Sex Pistols sont plébiscités par les lecteurs d'un des deux grands hebdomadaires spécialisés de Grande-Bretagne, New Musical Express, *qui les sacrent meilleur groupe de l'année et leur accordent la première ou la deuxième place dans les diverses catégories : meilleur album, meilleur 45 tours, meilleur batteur (Paul Cook), deuxième meilleur chanteur (Johnny Rotten, considéré également comme « le plus bel homme du monde »), deuxième meilleur guitariste (Steve Jones).*

Nouveaux albums.

● *HOMMAGE A GILLES. — Auteur-compositeur de « Dollar » (1932), de « A l'enseigne de la fille sans cœur » (1946), des « Trois cloches » (1947), Gilles mena, dans les années 30, avec Julien, une carrière de duettiste avec des chansons qui évoquaient le quotidien, contenaient des préoccupations sociales exposées parfois sous forme de pamphlet. Gilles s'associa ensuite avec Edith, puis avec Urfer, et anima après la deuxième guerre mondiale un cabaret (« Chez Gilles ») qui accueillit, pendant dix ans, tout ce qui comptait alors dans la chanson française. Le double album publié aujourd'hui évoque ces quarante ans de chansons. C'est un document (ESC 353 - Dist. C.B.S.).*

● *A FEAST OF IRISH FOLK. — Une sélection de musique irlandaise interprétée par Planxty, Spud, De Danann, Tommy Makem, Wolfe Tones, Dublin City Ramblers (33 t., Polydor, 2480 422).*

● *MELUSINE (Lève-toi et danse !). — Diverses danses traditionnelles (rondeau, bourrée d'Auvergne, polka, mazurka) par un des meilleurs groupes folk français (33 t., Polydor, 247 3074).*

Le calendrier du rock.

● Status Quo *le 6 janvier à Rouen (Palais des sports), le 7 à Lille (Parc des expositions), le 9 à Metz (Parc des expositions), le 10 à Colmar (Parc des expositions), le 11 à Besançon (Palais des sports) :* Mama Bea Tékielski, *du 4 janvier au 4 février, à la Mûrisserie de bananes, à Paris, 15, rue des Halles.*

Formes

Confrontations de fin d'année

Les traditionnels accrochages de fin d'année ont l'habitude de regrouper les artistes attitrés d'une galerie, et pour saluer le public au baisser de rideau et pour lui proposer des *idées* de cadeaux à faire aux autres ou à soi-même. J'y retrouve ceux à qui j'ai reconnu des vertus, notamment à la galerie Bellechasse internationale (« Au-delà de l'image »), à la galerie Le Dessin (soixante-dix-sept petits formats signés de trente et un noms), à la Galerie suisse où figure toujours entre ses pairs De Muro, dont je n'ai pu parler à temps, etc. Si je me suis attardé à la galerie Simone Badinier (1), c'est que, sous l'enseigne « Confrontations », à côté des poulains de la maison (Celice, Constant, Levant, Rozen, Zondervan...), sont venus de tous les horizons des talents de tendances assez diverses pour donner une synthèse de l'art de notre époque (tel que je le goûte). Fagniez, Nino Calos, Luc Peire, Pelayo, Messagier, Hugh Weiss, font d'ailleurs partie d'autres expositions collectives. Mais je ne puis énumérer toute la troupe. L'ensemble est, je le déclare tout net, d'une égale qualité, sans faille. Que les omis me pardonnent, si je fais deux exceptions : Maurice Rocher, auteur de deux visages tragiques, et Gérard Koch, parce qu'il fournit la preuve d'une totale métamorphose de sa manière, avec une colonne, sous plexiglas, formée de boîtes superposées abritant des collages-sculptures qui donnent une furieuse envie d'en voir d'autre.

A ces mini-bilans de fin d'exercice, il faudrait ajouter les nouveaux venus qui promettent d'aller loin. En tout premier lieu Laurent Wolf (2).

Des dunes, des monuments, églises, cloîtres, coupoles, minarets, mosquées arcades, des fermes, des rampes qui montent, des portes ouvertes ou fermées : leur architecture, stricte, en dépit de leur effacement progressif, se dissout dans une lumière froide, comme si le mystère naissait de la rigueur mathématique. On plonge, *à perte de vue,* dans les perspectives de ces entrées, de ces péristyles, ou plus généralement dans cet espace aux tonalités rose saumoné, quelquefois bleues, qui se dégradent en infinies subtilités. Alliage sans faille du précis et du flou, sublimé par des glacis dont la perfection est obtenue sans vernis. Et là il convient d'insister sur le côté matériel, disons artisanal, de la peinture de Wolf qui ne fait pas de distinction entre l'inspiration et la fabrication. Il prépare lui-même, avec une minutie extrême, ses panneaux de bois marouflés de toile, avec un enduit au plâtre, et il les ponce à maintes reprises. La confection de ses couleurs (onze en tout, qu'il mélange bien entendu) est à base de pigments naturels. Autant dire qu'il a retrouvé les recettes, les secrets des vieux maîtres, au prix d'un labeur obstiné qui est toute sa raison d'être. Il s'achemine ainsi vers un dépouillement grandissant, et les vibrations lumineuses qu'il réussit à fixer, à *lister sans négliger* de saisir au vol la moindre de leurs variations, finiront par abolir les accidents du monde sensible.

Est-il loisible encore d'aller prendre contact avec Daniel Lacomme (3), très jeune peintre, qui a pour la première fois affronté Paris ? Il serait dommage que son nom soit passé sous silence, bien qu'il existe peu d'artiste à qui convienne mieux l'expression de « grand silence blanc ». Reste à savoir s'il peint encore, et devant l'extrême parcimonie des moyens employés, les soi-disant amateurs de tableaux surencombrés hocheront la tête. Tant pis pour eux. Lacombe ne nomme rien et suggère tout. L'univers se réduit à de légères notations, à peine colorées ou pas colorées du tout. Comme par miracle, tout est restitué. Encore un peintre de ma famille.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 15, rue Guénégaud.
(2) L'Œil Sévigné, 1, rue de Sévigné.
(3) Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob.

Théâtre

Bonne année pour les jeunes compagnies

Au début du mois de janvier se réunit la commission d'aide aux compagnies, qui a pour tâche de proposer au ministère de la culture et de l'environnement des chiffres et des noms. Chiffres de subventions, noms de troupes souvent réduites à deux ou trois permanents. Comment assurer davantage de salaires — même smicards — quand on reçoit 50 000 F pour l'année, avec lesquels il faut monter un spectacle, donc engager des comédiens, louer une salle de répétitions, trouver et louer un théâtre, dont la direction néglige la publicité ? Bien entendu, il ne reste plus un franc pour l'assurer soi-même et les recettes deviennent un rêve, le public mal informé néglige la salle. Résultat : des dettes, un capital d'énergie inutilement gaspillé.

Jusqu'en 1975, Geneviève Schwoebel et Jacques Roch travaillaient à Choisy-le-Roi, dans la salle municipale. Ils n'en avaient pas l'entière jouissance, mais savaient au moins où ils allaient jouer, sans avoir à dépenser le tiers de leur subvention. Ils y ont monté *Georges Dandin,* un spectacle Andersen, projetaient un ambitieux *Titus Andronicus...* Leur conception du théâtre (« *obscur, trop intellectuel* ») ne correspondait pas à celle d'un certain « théâtre populaire ». Les voila priés d'aller jouer ailleurs.

Ils ont l'idée d'un spectacle Strindberg. Geneviève Schwoebel recueille la documentation, écrit un texte. Ensuite, ils cherchent une salle qui accepterait de les recevoir au pourcentage des recettes, et trouvent la petite salle du Théâtre Oblique, à 18 h. 30, à louer 1 000 francs par jour, avec pour tout personnel une caissière et un machiniste au jeu d'orgue. Après six semaines de répétitions, ils se voient obligés de reculer la première représentation d'une semaine, à cause de la commission de sécurité...

Jouer à 18 h. 30, sans publicité, à un moment où les générales se bousculent (mais en dehors de l'été, quand ne se bousculent-elles pas ?) a quelque chose de suicidaire. « *Nous n'avions pas le choix,* dit Jacques Roch. *Les salles qui pourraient convenir à ce nous faisons et à nos moyens sont peu nombreuses et prises d'assaut. Restent les cafés-théâtres, mais le travail y est impossible. Ils se rentabilisent en accumulant les spectacles les uns après les autres et dans tous les coins où on peut installer quelques sièges, ils ne sont pas du tout équipés, et si nous n'avons pas de décor, nous avons des éclairages très précis, très importants.*

» *Trois comédiens plus moi, payés 3 000 francs, ce qui, avec les charges sociales, revient à 4 500 francs, les costumes... Dans des conditions normales le spectacle aurait coûté 140 000 francs. Au départ, nous avions un déficit de 70 000 francs. Nous avons maintenant 130 000 francs de dettes.* »

Pourtant, ils ne songent pas à renoncer. Ils vont continuer à attendre une subvention dérisoire et aléatoire pour recommencer, pour essayer de rembourser leurs dettes, pour ne pas céder à l'échec, au découragement. Ils sont environ trois cents, dont la situation ressemble à celle-ci, qui ont envoyé leur dossier à la commission d'aide dont le budget reste inférieur de la moitié à ce qui serait raisonnablement nécessaire.

COLETTE GODARD.

« Adieu Supermac » de Christopher Frank

Un théâtre rue du Château, mais des personnages et des dialogues de cinéma.

L'une des infirmités chroniques du cinéma, c'est la vilaine tenue de ses dialogues, à la fois anonymes, pseudo-naturalistes et faux. Il y a des exceptions, comme ceux de Prévert, qui seraient plutôt trop écrits pour se fondre aux intermittences de l'image, ou ceux de « l'Atalante » de Vigo, qui restent le modèle du genre, les dialogues de Marguerite Duras et ceux de Godard, qui ne ressemblent à rien et qui sont, eux, jouables au théâtre : les élèves du Conservatoire l'ont prouvé plus d'une fois en passant des scènes de Godard aux épreuves de fin d'année.

Avec « Adieu Supermac », nous revenons aux dialogues-ersatz des films commerciaux. Il s'agit d'un scénario policier, avec prise d'otages, mais l'auteur a voulu surtout diffuser son message sur la lutte des sexes, la libération des femmes.

François Perrot interprète Supermac, un nostalgique du sexisme romantique. C'est un bon acteur, comme Henry Czarniak, policier brutal grand enfant. L'auteur, Christopher Frank, et son épouse, Yvette Delaune, complètent, avec un savoir-faire sobre, la distribution de cette pièce qui n'en est pas une.

MICHEL COURNOT.

★ Plaisance, 20 h. 45.

« Ombres » en Picardie

Il existe en Picardie une seule troupe de comédiens professionnels, la Compagnie Jean-Marc Bonillo, née en 1975 et installée à Longueau, près d'Amiens. Longueau, important nœud ferroviaire, a un maire communiste et une population de cheminots. L'ambition de Jean-Marc Bonillo et de ses amis est de tirer de leur symbiose permanente avec la Picardie laborieuse les sujets de leurs pièces.

Le tout dernier spectacle, « Ombres », s'inspire de la Résistance en Picardie. Sur scène, une actrice évoque pendant deux heures l'époque qui va de la débâcle au retour des camps. Christine Berthier est plusieurs personnages et leur contraire. Le collaborateur, l'attentiste, le résistant. Elle joue de tous les registres de sa voix et de toute la souplesse de son corps. C'est trop symbolique ont pu dire ceux qui attendaient qu'on leur raconte une histoire, peut-être la leur. C'est trop simple, disent les autres, le sujet n'est qu'effleuré.

Par leur démarche — réflexion commune, texte d'Yves Borrini, mise en scène de J.-M. Bonillo — les comédiens se proposaient de traiter des rapports entre l'individu et l'histoire : « Les uns entre dans l'histoire, les autres la subissent ». La Picardie et la période de la guerre leur ont servi de support pour tenter de faire basculer le spectateur du particulier au général, de la Résistance avec un grand R à toutes les résistances de tous les temps. Mais il aurait fallu un peu plus de souffle. Le métier et le talent ne suffisent pas toujours, le souci didactique peut nuire à l'envolée...

MICHEL CURIE.

■ Le compositeur Pierre Boulez, directeur de l'IRCAM, et le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, seront reçus à dîner, dimanche 1er janvier, par M. Jacques Chirac, qui remettra à l'un, la médaille de vermeil de la Ville de Paris, et à l'autre, la plaque du bimillénaire de la capitale.

■ Le MANOS (Sound America) animera le réveillon au Tiquetonne, 19, rue Tiquetonne, Paris (2e). Tél. : 261-38-94 (à partir de 23 heures, le 31 décembre).

Rock

PASTICHES LONDONIENS

Régulièrement, chaque année, on assiste à la création d'un groupe, qui parodie avec plus ou moins de bonheur les années *folles* du rock, du jazz ou du rhythm and blues. *Sha-na-na* reste l'exemple le plus brillant de ce genre d'expérience, avec une imitation succulente du rock, mais surtout une qualité instrumentale qui a longtemps permis au groupe de résister au fil des années. Manhattan Transfer, dans un style plus nostalgique, évoque ces groupes doo-wop qui fleurissaient dans les années 50 et dont le principal attrait était la beauté des harmonies vocales ; ou encore Au bonheur des dames, ce groupe français plein d'humour qui manquait toutefois de bons musiciens.

Celui qui semble obtenir un succès florissant cette année se produit actuellement au Rainbow de Londres sous le nom de Darts. Les neuf membres qui le composent pastichent tour à tour le rock, le doo-wop et le rhythm and blues. Leurs attitudes scéniques manquent d'originalité, sauf rares exceptions. Leur humour est emprunté et les musiciens n'ont pas toujours l'aisance qui convient à leur démarche. Restent les quatre voix (trois hommes et une femme) qui établissent une ligne d'harmonie superbe. *Leur démonstration a cappella,* basse, baryton, ténor et soprano, révèle un travail d'une très rare précision. Les chœurs font ouap-douap et les refrains swinguent agréablement. L'ennui est qu'il est difficile d'imaginer l'avenir d'un tel groupe au-delà d'un ou deux disques sans qu'il ne vienne à se parodier lui-même.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : DARTS. Sonopresse *MAG* 39 805.

Danse

Deux soirées pour les Deux-Portes

Expulsés de leurs locaux en août dernier, privés de subventions municipales, menacés de saisie, les responsables de la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes continuent à se battre avec la détermination que donne le sentiment d'un bon droit bafoué. Repliés provisoirement dans une ancienne cartonnerie, ils ont décidé de maintenir leur présence et leur activité dans le quartier, de continuer un travail d'animation d'écoles, de rues, de marchés, avec le soutien d'associations locales.

Cette opération de survie est ponctuée d'actions éclatées dans tout le vingtième arrondissement, là où des locaux peuvent les accueillir. Une « action-théâtre » de solidarité s'est déroulée en octobre à la Cartoucherie de Vincennes (« le Monde » du 1er novembre). Une action-danse devait prendre le relais les 28 et 29 décembre au Théâtre de l'Est parisien. Elle a failli sombrer avec l'incendie du TEP. Mais c'est méconnaître la ténacité d'Alain Crabot, directeur de la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes.

« Il fallait absolument que cette action-danse ait lieu, dit-il, ne serait-ce que par correction envers les chorégraphes participants. Le TEP devenu indisponible, nous n'avons pas trouvé une seule salle de secours dans tout le vingtième arrondissement pour la bonne raison qu'il n'y a rien. Ce quartier très populaire, très vivant, est particulièrement sous-équipé. Nous avons finalement loué cette salle de patronage où nous pouvons assurer les spectacles et les débats. Mais toute la partie animation qui concernait plus particulièrement les habitants du quartier n'a pu avoir lieu et c'est dommage. »

L'action-danse, étalée sur deux soirées — une dizaine d'heures, — n'en constitue pas moins une réussite. La salle n'a pas permis, comme précédemment au Théâtre des Deux-Portes, un brassage total des danseurs et des spectateurs ; mais un public nombreux, jeune, s'est pressé à ces rencontres ; public remuant, directement concerné, prêt à applaudir ou à manifester dans une odeur de café chaud et de tarte aux pommes.

Vingt-cinq compagnies ont participé à l'événement. C'était pour chacune prétexte à montrer son travail, mais aussi à découvrir celui des autres. Toute la jeune danse française y était présente dans sa diversité depuis les groupes comme Moebius, le Four solaire, l'atelier de Serge Keuten, ou des chorégraphes solitaires : Caroline Dudan, Yano, Charles-Henri Spirat, Jean-Claude Ramseyer, Christiane de Rougemont, tous doués et d'un bon niveau professionnel.

Danse jeune, danse pauvre. Ces troupes qui vivent difficilement sont venues jouer sans cachet par solidarité, par amitié. Leur geste est symbolique, car rien que pour la location de la salle et les frais engagés, la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes en est de sa poche. Mais Alain Crabot estime avec raison que cette action-danse, par sa spontanéité et sa qualité, devrait attirer l'attention des pouvoirs publics sur le bien-fondé et le sérieux de son entreprise. La direction départementale de la jeunesse et des sports et le ministère de la culture ne peuvent rester indifférents devant ce problème. C'est surtout la responsabilité de la municipalité de Paris qui est engagée ici. Elle ne peut laisser indéfiniment cette équipe dans la quasi-clandestinité et devrait lui donner des moyens d'action et un lieu. La M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes avait entrepris sur le plan local une intéressante ouverture à la danse. M. Landowski, qui fut toujours intéressé par l'art chorégraphique, semble l'interlocuteur de choix pour régler honorablement cette affaire.

MARCELLE MICHEL.

De Diaghilev à Béjart

Quoi de plus naturel lorsqu'on possède une librairie-galerie entièrement consacrée à la danse que de désirer faire connaître des trésors d'iconographie enfouis dans ses cartons et des écrits inconnus ou oubliés ? Gilberte Cournand les a mêlés dans un ouvrage bien composé, *Beauté de la danse,* d'une typographie élégante, qui dégage une impression de luxe et de bon goût.

Beauté de la danse n'est pas un traité historique ou un essai esthétique, mais plutôt une succession d'éclairages sur des moments importants de l'évolution de cet art. Une incursion vers les danses extra-européennes est prétexte à glisser une ravissante lithographie de Vallou. Une anecdote sur les espiègleries des « petits rats » de l'Opéra apporte une note de franche hilarité.

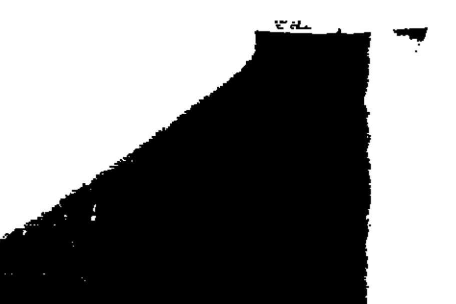
En exergue, une citation : « *La seule liberté du danseur c'est la discipline qu'il s'impose à lui-même.* » Elle est de Martha Graham. Mais elle peut s'appliquer à tous ceux qui pratiquent un art élaboré depuis des siècles.

Place aux théoriciens d'abord : Pierre Rameau, dont le « maître à danser » aurait pu inspirer Molière pour *le Bourgeois gentilhomme,* et Noverre, soucieux de la conformation du danseur, ou encore Despreaux enseignant les « tricotets » à Napoléon. Les chroniqueurs de l'époque ont vu le ballet romantique par le petit bout de la lorgnette. Heureusement, les dessinateurs étaient là pour saisir les grâces de Fanny Essler ou de Marie Taglioni. Elie Faure et Valéry, au contraire, ont sublimé le geste d'Isadora Duncan ou de Serge Lifar.

D'intéressants textes biographiques sur notre temps rappellent que Martha Graham dansa l'Elue du *Sacre du printemps* avec Massine et qu'elle refusa une invitation pour les Jeux olympiques de Berlin, en 1936. Ce n'est guère qu'en 1945 qu'elle commença à être célèbre aux Etats-Unis. Vers cette époque, Jean Cocteau avait l'idée d'employer le synchronisme entre la musique et la danse dans *le Jeune Homme et la Mort.* C'était la grande époque des Champs-Elysées. Et dans le ballet de Roland Petit *les Demoiselles de la nuit,* il y avait un danseur encore inconnu, *malingre,* qui *jouait un chat de gouttière : Mau*rice Béjart.

On ne conçoit pas un livre sur la danse sans la référence à Diaghilev. Il est présent tel que l'a immortalisé Cocteau, avec sa tête trop grosse *pour son chapeau, sa pelisse,* sa figure de dogue et son sourire de jeune crocodile. Mais lorsque l'on referme *Beauté de la danse,* deux visages émouvants viennent encore longtemps s'imposer à nous, deux artistes saisis en état de grâce : Pavlova, absorbée par son art, s'épuisant dans des tournées de petits théâtres, et Nijinski, exprimant par des gestes de médium la *folie* qui lentement l'envahit. — M. M.

★ *Beauté de la danse,* éditions Gauthier-Langereau, 46 F.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Giselle (sam., 20 h. 30).
Comédie-Française : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour (sam. et dim., 14 h. 30) ; l'Avare (sam., 20 h. 30).
Chaillot : Till Eulenspiegel (sam., 20 h. 30).
Odéon : Doit-on le dire (sam., 20 h. 30).
Petit Odéon : le Naufragé (sam. et dim., 18 h. 30) ; le Visage d'Achtar (sam. et dim., 21 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; En attendant minuit : les Goliards (sam., 20 h.) ; Jazz (sam., 22 h.).
Théâtre de la Ville : Compagnie Philippe Genty (sam., 18 h. 30) ; Santé publique (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Décret secret (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.) ; la Maison de l'inceste (sam., 18 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Roi des cons (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée : Equus (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30, dernière).
Biothéâtre-Opéra : Solness le constructeur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-du-Nord : Ubu (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Petit-Fils du cheik (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium : Les clowns Macloma (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre du Soleil : David Copperfield (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête : Dom Juan (sam., 20 h. 30, dim., 15 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Un ennemi du peuple (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Fontaine : Rendez-vous à Hollywood (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 20 h. 30).
La Bruyère : la Rose et le Chou-fleur (sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Le Lucernaire. Théâtre noir : la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30) ; les Ecrits de Laure (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.). — Théâtre rouge : Boîte Mao boîte (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30 et 20 h. 30) ; Zoo Story (sam., 22 h. 15 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : Nini la Chance (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 45 et 18 h. 30).
Mathurins : La ville dont le prince est un enfant (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Michel : les Vignes du Seigneur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Michodière : Pauvre assassin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.)
Mouffetard : les Précieuses Ridicules (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Œuvre : la Magouille (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.)
Orsay, grande salle : l'Eden Cinéma (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30). — Petite salle : Albert Nobbs (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Palais des arts : Pauline Julien (sam., 20 h. 45).
Palace : les Mirabelles (sam., 22 h. 30, dernière).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Adieu Supermac (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Sigismond (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30, dernière).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 15 et 18 h. 45, dernière).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Elle, elle et elle (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais : Tueur sans gages (sam., 20 h. 45)
Théâtre de Paris : Vive Henri IV (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : la Princesse de Clèves (sam., 20 h. 45).
Théâtre de la Péniche : le Psychopompe (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent : le Nouveau Locataire (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre 347 : la Ménagerie de verre (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : Ovni soit qui mal y pense (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : l'Amithocrate (sam., 21 h.) ; Gugozone (dim., 15 h. 30).
Variétés : Fêfé de Broadway (sam., 20 h. 30 et dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin : Hiroshima Paradise (sam., 20 h. 45) ; Youth (sam., 22 h.).
Au Petit Casino : Du dac ou dac (sam. et dim., 21 h.) ; Monteils (sam. et dim., 22 h. 30).
Aux Quatre Cents Coups : Topiques (sam., 20 h. 30) ; Qu'elle était verte ma salade (sam., 21 h. 30) ; l'Autobus (sam., 22 h. 30).
Les Blancs-Manteaux : Bruno Garcin (sam., 20 h. 30) ; Au niveau du chou (sam., 21 h. 45).
La Bretonnerie : Certificat ; Dialogade (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Café d'Edgar, I : Douby (sam., 20 h. 15) ; Popeck (sam., 21 h. 45) ; II : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare : Plantons sous la suie (sam., dim., 20 h.) ; Une pitoyable mascarade (sam., dim., 22 h.).
Le Connétable : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; la Vie secrète de Lewis Carroll (sam., 22 h.).
Le Coupe-Chou : Néo-Cid 77 (sam., 20 h. 30) ; les Frères ennemis (sam., 22 h.).
Cour des Miracles : Imago (sam., 20 h. 30) ; Fromage ou dessert (sam., 22 h.).
Le Fanal : le Président (sam., 20 h. 45).
La Mama du Marais : Madame Nana (sam., dim., 20 h. 30) ; Il était la Belgique... une fois (sam., dim., 21 h. 30).

Samedi 31 décembre - Dimanche 1er janvier

Le Plateau : Rosine Favey (sam., 20 h. 30) ; Green et Lejeune (sam., 22 h.).
Le Sélénite, I : Grivoisons (sam., dim., 20 h. 45) ; Vos p'tites compagnes (sam., dim., 22 h.). — II : les Bonnes (sam., dim., 21 h.) ; M. Satsu (sam., dim., 22 h. 30).
Théâtre Campagne-Première, I : Arnaque 77 (sam., dim., 20 h. 15) ; Sugar Plum (sam., dim., 21 h. 30). — : la Matriarche (sam., dim., 20 h.) ; Parade (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre de Dix-Heures : A nous deux, j'arriverai bien à être de gauche (sam., 20 h. 15).
La Veuve Pichard : le Secret de Zonga (sam., 22 h.).
La Vieille-Grille, I : Rictus (sam., dim., 20 h. 30) ; Soli-loques (sam., dim., 21 h. 45) ; Antenne 1000 (sam., dim., 23 h.). — II : J. Antonin (sam., dim., 20 h. 45) ; J.-C. Abadie (sam., dim., 22 h.).

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B. : Et la fête continue (sam., 20 h. 30, dernière).
Créteil, Espace Céroli : Grande soirée de ballets (sam., 20 h. 30).
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos : Nuit du jazz (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 20 h. 30).
Versailles, Théâtre Montansier : Un amour qui finit pas (sam., 21 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Volga (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Mogador : Valses de Vienne (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on actualise (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Aux ânes citoyens (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Le maire est démonté (sam. et dim., 22 h.).

Les concerts

Lucernaire : S. Davidson, chansons françaises du quatorzième siècle à 1900 (sam. et dim., 19 h.) ; Duo piano et violon (Ravel, Schoenberg, Webern, Zimmermann, Scelsi) (sam., 20 h. 45).
Notre-Dame de Paris : M. Estellet-Brun (Widor, Klicka) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : M. Lievens et A. Bedois (musique italienne du dix-septième siècle) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Germain-des-Prés : F. Hardy et F.-M. Houbart (Bach, Haendel, Vivaldi, Telemann, Corrette, Daquin) (sam. et dim., 21 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chorale antillaise de Paris (cantiques de Noël) (dim., 16 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Ils étaient quatre (sam. et dim., 23 h.).
Théâtre Mouffetard : Steve Lacy (sam., 22 h. 30).
Palace : Clifton Chenier (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent : Echo du Bayou (sam., toute la nuit ; dim., 20 h. 45).
Théâtre Marie-Stuart : Rachid Bahri (sam., 22 h. 30).

La danse

Lucernaire Forum : Danses et masques de Bali (sam., 16 h. ; dim., 21 h.).

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : If I had a Million, de R. D. Andrew. — Dim., 15 h. : Folies-Bergère, de R. del Ruth ; 18 h. 30 : Cover Girl, de C. Vidor ; 20 h. 30 : Butch Cassidy et le Kid, de G. Roy-Hill ; 22 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (770-20-89) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98), H. Sp.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée. — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e, en matinée ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : la Pagode, 7e (705-12-15).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Marbœuf, 8e (225-47-19).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) (2 salles) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : J.-Cocteau (5e) (033-47-62) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Capri (2e) (508-11-69) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; Paramount-Galaxie (13e) (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Olympic (14e) (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr.) : Le Seine (5e) (325-55-99) H. Sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées (8e) (359-04-67) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93) ; Le Paris (8e) (359-53-99) ; Madeleine (8e) (073-56-03) ; Athéna (12e) (343-07-48) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41).
HARLAN COUNTY USA (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin (5e) (033-50-91).

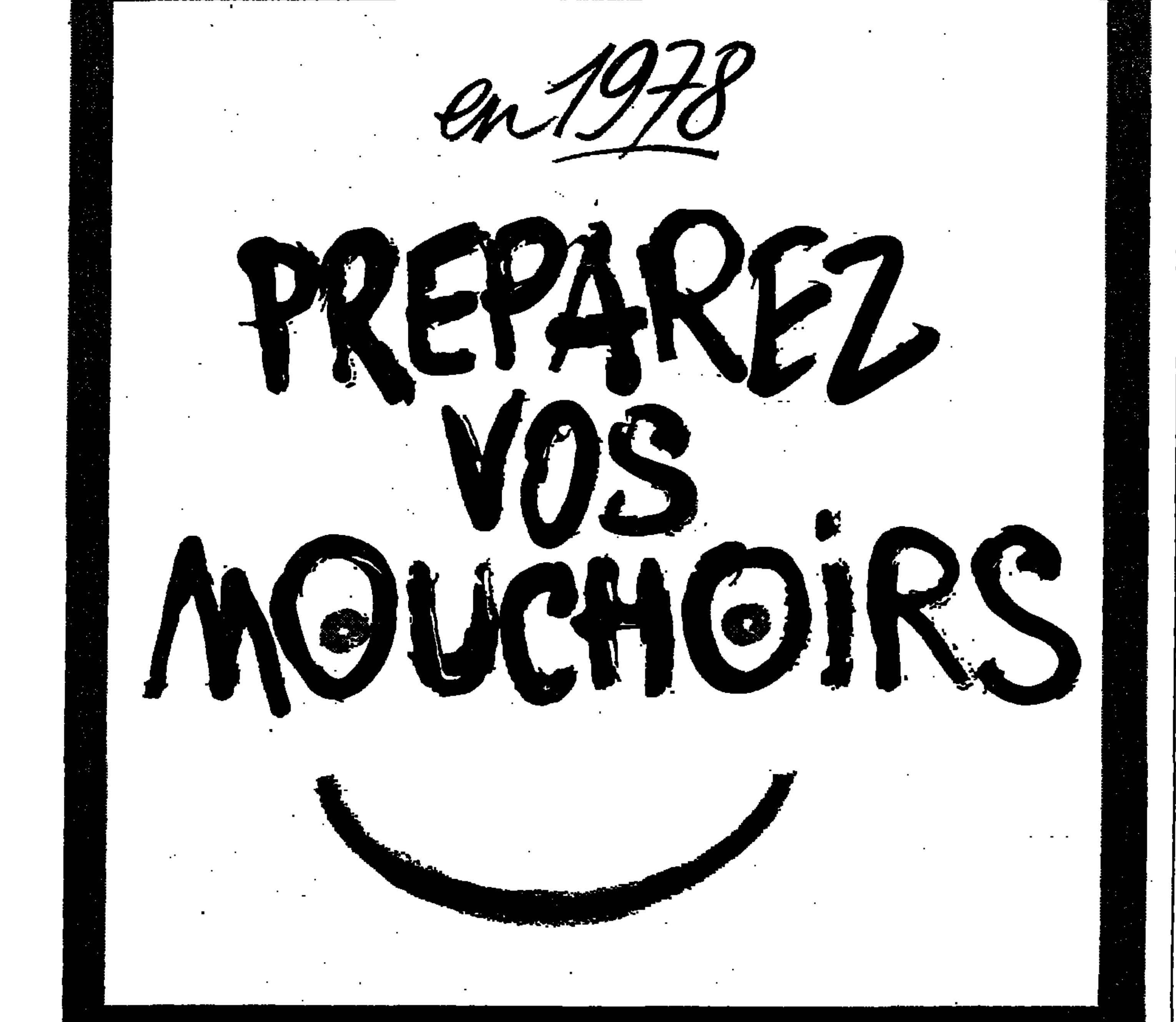
Les films nouveaux

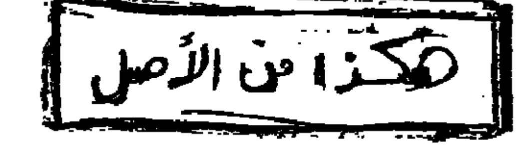
SECTION DE CHOCS, film italien de M. Mano (v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : La Clef (5e) (337-90-90).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40) (deux salles) ; Marignan (8e) (359-92-82) ; Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f : Omnia (2e) (233-39-36) ; Rio-Opéra (2e) (742-82-54) ; Luxembourg (6e) (633-97-77) ; Montparnasse-83 (6e) (544-14-27) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41)
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu (2e) (233-56-70) ; Berlitz (2e) (742-60-3.) ; Saint-Michel (5e) (326-79-17) ; Cluny-Palace (5e) (033-07-76) Ambassade (8e) (359-19-08) ; France-Elysées (8e) (723-71-11) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Mayfair (16e) (525-27-06) ; Wepler (18e) (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00) ; St-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (543-67-42). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ORCA (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN OURSIN DANS LA POCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PARADISO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SKATEBOARD (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).

Les festivals

CHARLIE CHAPLIN. — Dejazet, 3e (887-97-34), h. sp. : Charlot boxeur, Charlot musicien, Charlot marin, Charlot vagabond.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.). — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Ruée vers l'or (sam.) ; le Kid (dim.).
CHARLIE CHAPLIN. — Action-Christine, 6e (325-85-78) : le Kid (sam.) ; les Temps modernes (dim.).
PAGNOL. — La Pagode, 7e (705-12-15) : Topaze (sam.) ; la Femme du boulanger (dim.).
JERRY LEWIS (v.o.). — Palais des arts, 3e (272-62-98) : Un chef de rayon explosif (sam.) ; Ya, ya, mon général (dim.).
MEL BROOKS (v.o.). — Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Frankenstein junior.
WOODY ALLEN (v.o.). — Studio Logos, 5e (033-26-42) : Prends l'oseille et tire-toi (sam.) ; Woody et les robots (dim.).
ENFANCE. — Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : Bugsy Malone.
JOURNAL D'U.R.S.S. (1917-1977) (v.o.). — Panthéon, 5e (033-15-04) : Garmone, l'étoile du merveilleux bonheur, l'Incantation, l'Ascension (sam.) ; l'Ascension (dim.).
MARGUERITE DURAS. — Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. et 22 h. : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. et 20 h. : le Camion.
CINEMA ITALIEN (A. Sordi, G. M. Volonte). — Olympic, 14e (542-67-42) : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon (sam.) ; La classe ouvrière va au paradis (dim.).
UNE STAR... DIX FILMS : E. TAYLOR (v.o.). — Olympic, 14e (542-67-42) : Qui a peur de Virginia Woolf (sam.) ; Cérémonie secrète (dim.).
JACQUES RIVETTE. — Studio Galande, 5e (073-72-71) : Céline et Julie vont en bateau.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : l'Antre de l'horreur ; 15 h. : l'Horrible Cas du docteur X ; 16 h. 30 : l'Empire de la terreur ; 18 h. : la Malédiction d'Arkham ; 19 h. 30 : la Pluie du diable ; 21 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 22 h. 30 : Phibes ; + sam., 0 h. : Théâtre de sang.
COMEDIES MUSICALES (v.o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Pirate (sam.) ; Un jour à New-York (dim.).
COMEDIES U.S.A. (v.o.) : Action-La Fayette, 9e : la Party (sam.) ; la Vie secrète de Walter Mitty (dim.).
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). — I, 13 h. 30 : le Guépard ; 16 h. 30 : Taxi Driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. : le Crépuscule des dieux ; + sam., 0 h. 15 : l'Equipée sauvage. — II, 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : les Fraises sauvages ; 18 h. : Marathon Man ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. : Rosemary's Baby ; + sam., 0 h. 30 : A l'Est d'Eden.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.). — I, 13 h. : Jeremiah Johnson ; 15 h. : Une étoile est née ; 17 h. 30 : le Désert des Tartares ; 20 h. : Un après-midi de chien ; 22 h. : Frankenstein junior ; + sam., 0 h. : Trois femmes. — II, 13 h. : Five Easy Pieces ; 14 h. 45 : Quand la panthère rose s'emmêle ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; + sam., 0 h. : Délivrance.





CARNET

Décès

— M. le professeur Bouvrain,
Mme Artaud,
Mme et le docteur J. Mugica,
Mme G. Bouvrain,
M. P. Bouvrain,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme le docteur Andrée BOUVRAIN,
survenu à Saint-Cloud le 27 décembre 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Chalo-Saint-Mars (91).

— Mme Cohen et ses enfants,
Mlle Maud Cohen,
Le docteur et Mme Jean Cohen et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul COHEN.
Les obsèques ont lieu dans l'intimité familiale.

— Mme Julien Woog,
M. et Mme Jean-Claude Woog,
Agnès et Stéphane,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Julien WOOG,
ancien combattant 1914-1918,
survenu le 29 décembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, à son domicile, 187, rue de Courcelles, 75017 Paris.
Les obsèques se feront le lundi 2 janvier 1978, au cimetière de Pantin-Parisien, *porte principale*, à 14 heures ou à la 8e division.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Une pensée, d'affection et d'amitié, est demandée pour
Nicole TAITZ,
et sa maman.
Madeleine TAITZ.

Visites et conférences

LUNDI 2 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église, place Saint-Philippe-du-Roule, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Philippe-du-Roule et la mort de Balzac ».

15 h., 6, place des Vosges, *Mme Guillier : « Promenade dans le Marais »*.

15 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Meyniel : « Le Centre Georges-Pompidou » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigne : « Les hôtels du Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., 135, rue Saint-Martin : « Et si nous visitions Beaubourg » (Mme Hager).

15 h., Musée des monuments français : « Provence et Languedoc au treizième siècle » (Histoire et Archéologie).

14 h., Entrée de l'exposition : « Gustave Courbet au Grand Palais » *(Paris et son histoire)*.

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée, le souk, le café maure » (Tourisme culturel).

SPORTS

FOOTBALL

Le Stade Rennais sollicite la suspension des poursuites auprès du tribunal de commerce

De notre correspondant

Rennes. — En choisissant de présenter une requête sollicitant le bénéfice de la procédure de suspension provisoire des poursuites auprès du tribunal de commerce de Rennes, écartant du même coup la compétence de la juridiction civile, sauf avis contraire de la juridiction consulaire, le président du Stade Rennais, M. Alfred Houget, a implicitement reconnu, vendredi 30 décembre, que les clubs de football professionnels, bien que régis par la loi de 1901, avaient davantage vocation d'entreprises de spectacle que de simple association.

Lorsque M. Houget, accompagné de son avocat, Me Marie Gestin, est entré au tribunal de commerce, il n'était question que de dépôt de bilan. Or, après une heure et demie d'entretien avec les magistrats consulaires, le président du Stade Rennais annonçait à la presse qu'il avait choisi la procédure de suspension provisoire des poursuites. La requête sera officiellement déposée lundi 2 janvier. Le tribunal statuera, sous quinzaine, sur la recevabilité de la demande.

Le Stade Rennais aura dès lors pour triple tâche de convaincre *le tribunal de commerce de son* importance économique au plan régional, de la possibilité d'un redressement de la situation financière (le paiement des salaires des joueurs pour novembre doit nécessairement intervenir dans les tout prochains jours pour éviter l'état de cessation de paiement), et de ce que la procédure choisie est la plus avantageuse pour les créanciers du club.

Jeudi 29 décembre, une société de crédit s'est déclarée prête à accorder immédiatement un prêt de 2 millions de francs sur cinq ans au taux de 7 %, en échange d'une caution qui pourrait être apportée par deux mille supporters, acceptant chacun d'être garant pour une somme de 1 000 francs.

L'U.R.S.S.A.F., de son côté, a décidé de reporter au 7 janvier, le délai acordé au Stade Rennais pour s'acquitter de la dette de 830 000 francs. Il faut noter enfin que le dernier déficit annoncé par le club est de 3 160 000 francs.

YANN ENJEU.

BASKET-BALL

LE MANS VAINQUEUR DE VILLEURBANNE

Quinze matches, quatorze victoires, une seule défaite, tel est le bilan, à la fin des matches « aller » de l'équipe du Mans, qui compte désormais au classement quatre points d'avance sur Villeurbanne et huit points sur Tours, Caen et Antibes. Vendredi 30 décembre, pour la quinzième journée des championnats de France de Nationale 1, Le Mans a obtenu un succès (74 à 66) encore plus important que les précédents, l'adversaire à battre étant Villeurbanne, champion national en titre et le concurrent le plus dangereux, pour l'instant, dans la compétition en cours.

RESULTATS

*Le Mans b. Villeurbanne	74-66
*Tours b. Caen	92-86
*Monaco b. Avignon	85-82
Clermont b. *Racing	102-98
*Denain et Challans	97-97
*Nice b. Bagnolet	112-92

CLASSEMENT

1. Le Mans, 43 points ; 2. Villeurbanne, 39 ; 3. Tours, 35 ; 4. Caen, 35 ; 5. Antibes, 35 ; 6. Challans, 34 ; 7. Monaco, 33 ; 8. Nice, 33 ; 9. Orthez, 32 ; 10 Clermont, 31 ; 11. Berck, 26 ; 12. Bagnolet, 23 ; 13 Avignon, 23 ; 14. Jœuf, 19 ; 15 Denain, 18 ; 16. Racing, 17.

TENNIS. — *Au tournoi de Port-Washington le Français Yannick Noah, victime d'une blessure, a abandonné dans les quarts de finale. Chez les filles de moins de dix-huit ans, la Française Martine Bureau rencontrera, en demi-finale, l'Américaine Tracy Austin. Chez les moins de seize ans, Corinne Vanier a été éliminée par l'Américaine Jennifer Goodling 16-4, 6-3.*

PRESSE

CONFLIT AUX « ÉCHOS »

Réunis en assemblée générale vendredi 30 décembre, les journalistes du quotidien économique *les Echos* ont décidé le principe d'une grève de vingt-quatre heures. *Notre confrère ne devrait* donc pas paraître lundi 2 janvier. Par ce mouvement, les journalistes entendent protester contre l'engagement d'une procédure de licenciement concernant M. Claude Provençal, secrétaire général de la rédaction, accusé par Mme Beytout, la directrice du journal, de lui avoir adressé, courant novembre, deux lettres anonymes injurieuses. Mme Beytout a acquis la conviction de la culpabilité de M. Provençal à la suite d'une enquête et d'une analyse effectuée par un expert graphologue.

Sans se prononcer sur le fond de l'affaire, les journalistes des *Echos* estiment que la procédure engagée est prématurée dans la mesure où la culpabilité de M. Provençal n'a pas été établie. M. Provençal a l'intention de déposer une plainte en diffamation contre la directrice des *Echos*.

INFORMATIONS PRATIQUES

Fiscalité

$$P(cv) = m\left(0{,}0458\ \frac{c}{k}\right)^{1.48}$$

Une bonne formule pour l'automobile

La crise de 1973 n'en finit pas *de se répercuter sur l'industrie* automobile mondiale même si, pour la production, les sommets d'il y a cinq ans sont aujourd'hui dépassés. *La lutte contre le gaspillage* de carburant a conduit les gouvernements à réglementer diversement la conception des véhicules. Entre les mesures autoritaires prises aux Etats-Unis (1) et la confiance dans le bon sens des industriels, la France a opté pour une méthode incitative et non contraignante.

La circulaire du 23 décembre (qui paraîtra prochainement au *Journal officiel*) définissant le nouveau mode de calcul de la puissance administrative des automobiles (les « chevaux fiscaux » ou CV) n'a pourtant pas été signée dans l'allégresse générale. Trop d'intérêts entraient en jeu, ceux de l'Agence pour les économies d'énergie, partisane d'un *calcul basé sur la puissance réelle*, comme ceux de certains constructeurs, pour qui cette méthode aurait sonné le glas de leurs modèles les plus performants. Finalement, le mode de calcul retenu, qui entre en application le 1er janvier 1978, restera basé sur la cylindrée des moteurs et sur leur type (essence ou diesel), mais un nouveau paramètre entre en jeu, la transmission. La formule est simple :

$$P\ (cv) = m\left(0{,}0458\ \frac{C}{K}\right)^{1,48}$$

où m est égal à 0,7 pour les moteurs *diesel et 1 pour les autres*, C désigne la cylindrée en centimètres cubes et K est la moyenne arithmétique des vitesses obtenues à 1 000 tours/minute sur chacun des quatre rapports (ou sur les trois premiers premiers et le cinquième dans le cas d'une boite à cinq vitesses).

Passons sur le fait qu'une élévation à la puissance 1.48 n'est pas à la portée de toutes les calculatrices... La méthode n'en est pas moins claire, et son application aura des répercussions profondes sur les modèles futurs : pour les ingénieurs de l'automobile, l'ancien règlement n'était qu'un carcan : la nécessité commerciale d'en rester aux faibles cylindrées (à cause de la vignette annuelle) les avait conduits à développer des moteurs « carrés » et « supercarrés » tournant vite et puissants à haut régime... des *pur-sang alors que* l'époque était aux percherons. Nous allons à présent redécouvrir les bons vieux moteurs à course longue dont la force s'exerce entre 2 000 et 3 000 tours-minute, là justement où le besoin (en confort de conduite et en sécurité) s'en justifie et où la consommation est la plus basse. Mais pour cela une augmentation des cylindrées est nécessaire, ce qui sera désormais possible sans pénalisation, pourvu que le coefficient K augmente.

Ce dernier point est essentiel : pour y parvenir il faudra soit allonger les rapports de transmission — c'est la politique de Fiat depuis quelques années et celle de Renault, dont la R5 GTL (2), bien qu'équipée d'un plus gros moteur que la R5 TL, consomme 1,5 litre de moins à *120 km/h — soit adopter une* boite à cinq vitesses. L'essentiel est d'obtenir un bon couple à bas régime afin de faire le plus *de kilomètres possibles avec le* moins *de tours/moteur* possibles. La fiabilité y gagnera et les véhicules seront également plus silencieux.

Chaque constructeur aura d'autre part le loisir de développer, à partir d'un même moteur largement dimensionné, plusieurs versions d'un même modèle en modifiant uniquement les raports de pont, les boîtes, ou les deux à la fois. La standardisation — *et l'économie de production* — y gagner. Mais la médaille a son revers : certains pourront être tentés par l'adoption d'une cinquième vitesse trop longue favorisant les sous-régimes préjudiciables à la sécurité, ou par celle de rapports de transmission inadaptés au couple du moteur et nécessitant des changements de vitesse fréquents, fatigants et peu économiques. La réforme serait alors un échec.

A noter enfin, le *coefficient* affecté au diesel qui garde son avantage. Du moins jusqu'à ce que le prix du gazole délivré aux particuliers ne rattrape pas celui des autres carburants.

MICHEL BERNARD.

(1) Rappelons que la consommation moyenne de toutes les automobiles commercialisées en 1985 par chaque firme américaine ne devra pas dépasser 9 litres aux 100 km. Actuellement la norme est fixée à 13,6 l aux aux 100 km, ce qui implique déjà l'abandon des plus gros modèles, la fabrication d'automobiles légères au gabarit européen, l'importation par certains constructeurs de modèles étrangers peu gourmands, vendus sous leur marque et... la préparation des consommateurs que cette révolution technique dérange.

(2) Une R 4 GTL, conçue selon le même principe, sera bientôt commercialisée. Il faut noter que si le nouveau mode de calcul s'appliquait aux véhicules actuellement commercialisés — ce qui n'est pas le cas (« le Monde » du 31 décembre) — la R 5 GTL ne serait plus qu'une 5 CV (au lieu de 7) et la puissance fiscale de nombreux modèles français, notamment des Renault et des Peugeot, baisserait d'un cheval.

UN IMPOT NEIGE EST PRÉMATURÉ

déclare M. Jacques Médecin

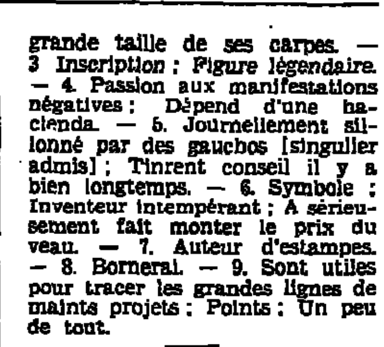
M. Jacques Médecin, secrétaire d'État au tourisme, a pris position, le 30 décembre, au micro d'un poste périphérique, contre la demande de certains directeurs de stations de sports d'hiver qui souhaitent la création d'un « *impôt neige* » exceptionnel pour compenser les pertes provoquées par l'absence de poudreuse. Cette proposition s'inspirait de l'impôt *sécheresse créé en 1976*.

Le secrétaire d'État a notamment déclaré qu'il était « *prématuré de prévoir un tel impôt* », puisque les manque-à-gagner subis par les professionnels du ski pourront être compensés au cours de la saison, qui s'achève seulement en avril.

M. Médecin a affirmé que, pour dommageable qu'elle soit, la pénurie de neige n'avait rien de comparable avec la catastrophe nationale de la sécheresse de l'été 1976.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 959



HORIZONTALEMENT

I. Manège généralement réservé aux dames. — II. Gravie par des naïfs. — III. Trama ; Tente, en sa verte nouveauté, l'appétit des imprévoyants. — IV. Lettres d'amour ; A peine croyables. — V. Abreuve des lions ; Abréviation. — VI. Passe aux actes ; Expédie ailleurs. — VII. Domaine obscur dont on recule chaque jour les limites. — VIII. *Vases dont la présence sur les* tables n'est admise que dans l'intimité. — IX. Finit par perdre la tête ; Commence tragiquement. — X. Cause d'esclavage ; Symbole chimique. — XI Détruirait.

VERTICALEMENT

1. Vit se réaliser la perfide vengeance d'un rival malheureux ; Est sur la voie. — 2. S'attaquer aux chefs ; Remarquable par la grande taille de ses carpes. — 3 Inscription ; Figure légendaire. — 4. Passion aux manifestations négatives ; Dépend d'une hacienda. — 5. Journellement sillonné par des gauchos [singulier admis] ; Tinrent conseil il y a bien longtemps. — 6. Symbole ; Inventeur intempérant ; A sérieusement fait monter le prix du veau. — 7. Auteur d'estampes. — 8. Borneral. — 9. Sont utiles pour tracer les grandes lignes de maints projets ; Points ; Un peu de tout.

Solution du problème n° 1 958

Horizontalement

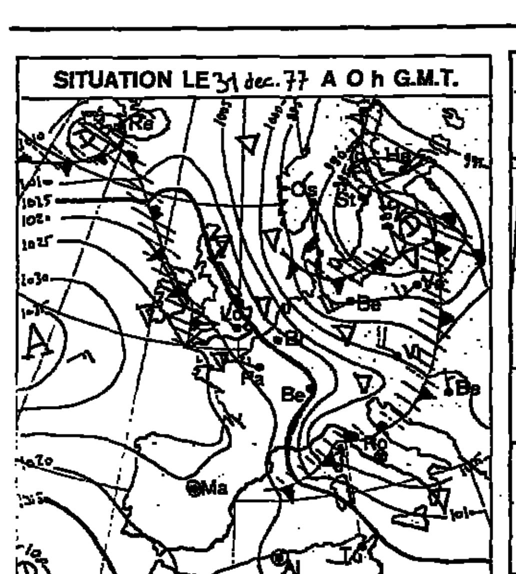
I. Dirigeable ; Rat. — II. Idole ; Râ ; Toupet. — III. Se ; LN ; Eider ; Ino. — IV. Calées ; S.O. ; Neste. — V. Olé ! Rassises. — VI. Têt ; Altesse ; Sto. — VII. Talées ; Essais. — VIII. Ecru ; Go. — IX. Quêtent ; Iraient. — X. Sévères. — XI Ev ; Le ; Inouïes. — XII. Sensible ; Credo. — XIII. Li ; Lestes ; Ru. — XIV. Modulée ; Où ; Sua. — XV. As ; Terre-Neuvien.

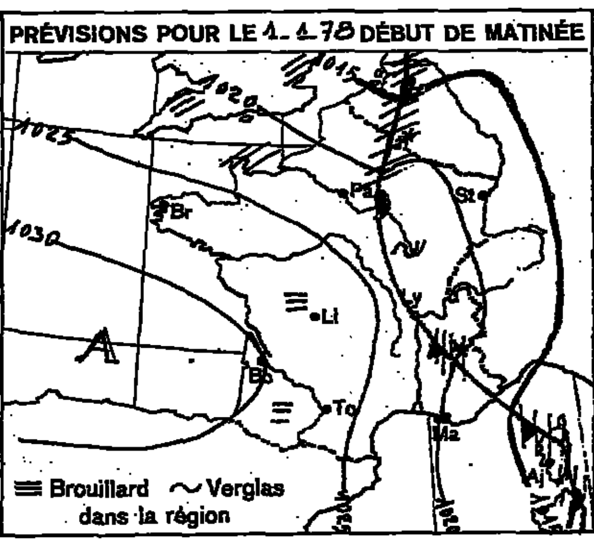
Verticalement

1. Discothèques ; Ma. — 2. Idéale ; Cu ; Vélos. — 3. Ro ; Lettres ; *Nid.* — 4. *Ilie* ; *Autels* ; Ut. — 5. Général ; Eveillé. — 6. Sale ; Ne ; Er. — 7. Are ; Ste ; Tri ,er. — 8. Baissés ; Enée. — 9. Dois ; Viso ; Son. — 10. Eté ; S.S.E. ; Tue ! — 11. Ornées ; Alice. — 12. Ru ; Es ; Ers. — 13. Apis ; Sagesse ; Si. — 14. Tentation ; Drue ; — 15. T.O.E. ; Os ; Tétouan.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 31 décembre 1977 à 6 heure et le dimanche 1er janvier 1978 à 24 heures :

Dimanche, il fera encore un peu frais au début de la matinée du *Nord-Est et de la Bourgogne* au nord des Alpes, avec des nuages assez abondants à aspect brumeux. Quelques faibles neiges pourront tomber à assez basse altitude, et des *formations de verglas sont à craindre*. Dans la journée, sur ces régions, le temps s'adoucira, les nuages brumeux restant abondants. Quelques pluies passagères sont aussi *probables sur le Sud-Est et la Corse*.

Sur le reste de la France, le temps sera doux, souvent très nuageux ou très brumeux le matin, sauf près du golfe du Lion, où les éclaircies *prédomineront*. L'après-midi, des éclaircies se développeront aussi du sud de la Bretagne au Limousin et au Bassin aquitain, tandis qu'ailleurs les nuages brumeux persisteront. Quelques bruines isolées tomberont sur les régions côtières de la Manche et le Nord.

Les vents, de secteur nord, faibliront progressivement sur le pourtour méditerranéen ; sur notre pays, ils seront faibles.

Samedi 31 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,3 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 12 et 10 degrés ; Biarritz, 9 et 7 ; Bordeaux, 9 et 3 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 6 et 3 ; Dijon, 7 et 2 ; Grenoble, 4 et 2 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 5 et 3 ; Marseille, 10 et 7 ; Nancy 6 et 1 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice, 13 et 3 ; Paris-Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 9 et 6 ; Perpignan, 11 et 10 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 8 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 6 degrés ; Amsterdam, 6 et 4 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 4 et 1 ; Bonn, 7 et 3 ; Bruxelles, 8 et 4 ; îles Canaries, 16 et 11 ; Copenhague, 4 et — 1 ; Genève, 4 et 1 ; Lisbonne, 13 et 9 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 13 et 0 ; Moscou, — 1 et — 2 ; New-York, 8 et — 2 ; Palma-de-Majorque, 25 et 1 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, 0 et — 4.

LOTO

TIRAGE N°52
DU 29 DECEMBRE 1977

6 — 11 — 23 — 35 — 36 — 39

NUMERO COMPLEMENTAIRE 25

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	2 400 434,40 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	240 043,40 F
5 BONS NUMEROS	8 686,70 F
4 BONS NUMEROS	147,10 F
3 BONS NUMEROS	11,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 4 JANVIER 1978

VALIDATION JUSQU'AU 3 JANVIER 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont parus au *Journal officiel du 31 décembre 1977 :*

DES LOIS

● De finances rectificative pour 1977 et de finances pour 1978.

● Instaurant la gratuité des actes de justice devant les juridictions civiles et administratives.

DES DECRETS

● Relatif à l'organisation des compagnies républicaines de sécurité.

● Fixant le taux de cotisations d'assurances volontaires « maladie - maternité - invalidité » et « accidents du travail et maladies *professionnelles* » dues par les travailleurs salariés expatriés.

UN ARRETE

Relatif au prix du loyer, pour le premier trimestre 1978, des logements construits par les organismes d'habitations à loyer modéré, calculé en application de l'article 216 du code de l'urbanisme et de l'habitation.

Avis de concours

● *A l'École nationale des techniques industrielles et des mines de Douai* un concours sera ouvert en mai 1978. Les épreuves d'admissibilité auront lieu les 16 et 17 mai et les épreuves d'admission le 12 juin 1978. Les candidatures sont à adresser, avant le 10 avril 1978, au directeur de l'Ecole. Pour tous renseignements concernant les dossiers de candidatures, écrire au secrétariat de l'école, 941, rue Charles-Bourseul, B.P 838 59508 Douai Cedex. (Tél. 87-16-14.)

Le Monde économie-régions

M. Geneen quitte la direction d'I.T.T.

Le profit avant tout

M. Harold Geneen abandonne, samedi 31 décembre, ses fonctions de directeur général d'International Telephone and Telegraph (I.T.T.). La direction effective du quinzième groupe mondial (11,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires, 488 millions de dollars de bénéfices, 375 000 employés) sera désormais assurée par M. Lyndon Hamilton. M. Geneen demeure président du conseil d'administration.

Un règne s'achève. Sidney Harold Geneen, qui aura soixante-huit ans le 20 janvier, présidait sans partage, depuis dix-huit ans, aux destinées d'I.T.T. Rarement un « manager » aura autant marqué de son empreinte un groupe industriel. Le nom de Geneen et le sigle d'I.T.T. ont été, des années durant, indissolublement liés. Pour le meilleur, comme pour le pire.

Détesté par les uns, respecté par d'autres, craint par tous, Harold Geneen n'est pas un « patron » comme les autres. Ni héritier d'une dynastie, ni fondateur de son entreprise, ni diplômé d'une grande école, il s'intègre pourtant à la légende américaine. Des origines modestes : son père, impresario de concerts, émigre aux Etats-Unis en 1911, alors que le petit Harold n'a qu'un an. Très vite, ses parents se séparent. Il vivra seul avec sa mère. De courtes études : enfant solitaire, au demeurant bon élève, il sera pensionnaire neuf ans dans un collège. Des débuts au bas de l'échelle : à seize ans il entre comme « saute-ruisseau » à la Bourse de New-York, et, par la suite, il s'inscrit aux cours du soir de l'université. Un physique d'apparence anodine : petit, le front dégarni, de fines lunettes rondes, costume et cravate sombres. Tout dans le personnage évoque l'image traditionnelle du comptable. A une nuance près : Harold Geneen est un comptable génial. Travailleur infatigable, il est animé d'une volonté de fer. Il gravit patiemment les échelons, quittant ses employeurs lorsqu'il estime que ses mérites ne sont pas reconnus, ou que la voie vers le pouvoir suprême est bouchée...

Après une succession de postes dans diverses entreprises, il entre en 1956 chez Raytheon, l'un des grands de l'électronique aux Etats-Unis. Vice-président directeur général, il réussit en peu de temps à réorganiser l'entreprise, à doubler le bénéfice. Pour lui, une seule devise, le *« nombre de dollars par titre que les actionnaires reçoivent comme dividendes »*. Sa renommée commence à s'établir. Or I.T.T. cherche précisément à la même époque un homme providentiel. La mort de son fondateur, le colonel Sosthène Behn, laisse un vide qu'il faut combler. Le conseil s'adresse à des « *chasseurs de têtes* ». Harold Geneen est présenté en 1959. Il fait une très forte impression, exige les pleins pouvoirs... et le conseil le nomme.

Le groupe qu'il prend en main réalise alors un chiffre d'affaires de 765 millions de dollars pour un bénéfice de 29 millions. Ses activités sont concentrées pour l'essentiel dans les télécommunications hors des Etats-Unis : la fabrication des matériels, mais aussi l'exploitation de réseaux nationaux entiers. Or Geneen n'a pas « confiance » dans les gouvernements étrangers (Fidel Castro le renforce dans son opinion en nationalisant les avoirs d'I.T.T.). Il décide donc de rétablir l'équilibre dans les investissements du groupe au profit des Etats-Unis. Le secteur du téléphone, outre-Atlantique, étant bouché, au moins jusqu'en 1975-1976 (en raison de l'accord tacite de non-concurrence pendant cinquante ans entre A.T.T. et I.T.T.), il faut trouver autre chose pour accroître les profits. Harold Geneen, avec l'appui d'André Mayer, de la banque Lazard de New-York, se lance dans une politique d'acquisition tous azimuts aux Etats-Unis. Si la mode de l'époque est à la fusion, Harold Geneen sera le premier à appliquer sur une grande échelle la stratégie du conglomérat, ce qui lui vaudra un certain mépris de la part des *« purs industriels »*, notamment européens.

Deux grands critères président au choix des sociétés à acquérir : leur appartenance à un secteur en forte croissance (pharmacie, alimentation, service) ; la présence dans leurs bilans d'actifs sous-évalués. Tour à tour Avis (location de voitures), les maisons Lewitt, Continental Backing, premier fabricant de pain industriel, les hôtels Sheraton, passent sous le contrôle d'I.T.T. Si quelques affaires échouent — la reprise de la chaîne de radio-T.V., A.B.C., — I.T.T. rachètera au total trois cent cinquante entreprises implantées dans quatre-vingts pays. Acquérir des sociétés est une chose, dégager des profits en est une autre. C'est là qu'intervient le « système Geneen ».

Le patron d'I.T.T. a mis au point un mécanisme de gestion basé sur la centralisation de l'information et sur le chevauchement (pour contrôler) des responsabilités des directeurs. Tous les dirigeants d'usines et de filiales doivent fournir des rapports mensuels, voire hebdomadaires, aussi précis que possible. Ils doivent y privilégier les « faits réels ». Malheur à celui qui se laisse aller à des digressions philosophiques, à des impressions personnelles. Harold Geneen voit tout, lit tout, entend tout. Une fois par mois, il se rend au quartier général d'I.T.T.-Europe, à Bruxelles, pour y *« auditionner »* les directeurs de filiales européennes.

Une nouvelle stratégie

Tout ce système vise à neutraliser l'influence des facteurs humains et du hasard. Si cette politique a incontestablement permis au groupe de connaître une croissance importante de ses profits, elle déplaît à la veuve de Sosthène Behn. Celle-ci écrit au magazine *Time*, en 1967, que I.T.T. est devenu *« un gigantesque conglomérat où la note personnelle et les valeurs humaines sont noyées parmi les chiffres d'un bilan et distancées loin à l'arrière dans la course au dollar tout-puissant* (1) ».

Les attaques contre I.T.T. vont prendre de l'ampleur au début de la présente décennie. Des actions antitrusts sont engagées pour s'opposer à de nouvelles acquisitions. On accuse I.T.T. d'avoir versé des fonds au parti républicain de Richard Nixon pour obtenir une suspension de ces actions. Enfin, l'affaire du Chili aura un retentissement mondial. En 1973, le président Allende affirme que le groupe a participé, en 1970, à un complot, en liaison avec la C.I.A., pour empêcher le gouvernement de l'Unité populaire de parvenir au pouvoir.

Les démentis — souvent maladroits — n'empêchent pas le scandale. D'autant que les interférences entre I.T.T. et la politique sont évidentes. N'est-ce pas Harold Geneen lui-même qui écrivait : *« C'est aux grandes compagnies qu'incombe, chaque jour davantage, le soin de veiller au bon fonctionnement de notre système »* ?

Face aux attaques, I.T.T. fait le gros dos. Moyennant une plus-value substantielle, Avis et quelques autres sociétés sont revendues. Harold Geneen sait par expérience que les attaques s'apaiseront d'elles-mêmes. D'autres scandales, l'actualité, chasseront le nom d'I.T.T. de la « une » des journaux. Sa tâche consiste à préparer l'avenir en élaborant une nouvelle stratégie pour le groupe et en assurant sa succession.

L'époque des acquisitions tous azimuts est révolue. Il s'agit maintenant pour I.T.T. de consolider sa diversification en se concentrant sur quelques secteurs d'activité fortement intégrés. Cinq grands groupes de produits ont été ainsi définis : les télécommunications, les produits de consommation, les assurances, les ressources naturelles, les produits industriels. Le groupe va désinvestir dans certaines branches et investir dans d'autres pour améliorer l'intégration de ses filières (composants électroniques, péri-informatique, matériels téléphoniques) ou s'ouvrir de nouveaux marchés (photographie). La méfiance d'Harold Geneen pour l'étranger ne se dément pas et I.T.T. ne cache plus son ambition de pénétrer en force sur le marché américain des télécommunications, jugé plus large et moins soumis aux aléas politiques que ceux des autres pays, notamment européens.

C'est cette nouvelle stratégie que le successeur d'Harold Geneen devra appliquer. Il y a trois ans, un nom circulait, celui de Mike Bergerac, directeur général d'I.T.T.-Europe. Intrigues de couloirs ? Désaccord entre Harold Geneen et son dauphin ? Impatience de ce dernier ? On ne sait. Toujours est-il que, en 1974, Mike Bergerac quitte I.T.T. pour la présidence de Revlon. Il est vrai que ce poste lui donne le sixième salaire mondial, alors que celui de Harold Geneen n'est plus, avec 875 000 dollars par an, que le seizième.

Mike Bergerac parti, il faut trouver quelqu'un d'autre. Finalement, le choix s'arrête sur Lyndon Hamilton, le financier de la maison qui est trésorier d'I.T.T. depuis dix ans. A cinquante ans, M. Hamilton est un « jeune ». Aussi grand que Harold Geneen est petit, des cheveux blonds, orateur brillant, policé. Là s'arrêtent les dissemblances. Lyndon Hamilton a été formé à l'école Geneen, à son système de management et, comme il le déclarait récemment, *« je serais fou de vouloir changer cela »*.

Harold Geneen passe aujourd'hui la main à celui qu'il a choisi avec le sentiment du devoir accompli. Engagé pour réaliser des profits, il a réussi dans sa tâche en faisant d'I.T.T. une formidable machine à engranger des bénéfices. Et ce n'est pas sans fierté qu'il déclarait récemment au *New York Times* : *« Lorsque je suis arrivé, j'avais dit que nos bénéfices progresseraient de 10 % par an. A l'exception de deux exercices, nous l'avons fait. Oui vraiment nous avons fait un très bon travail ! »*

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Cité dans *I.T.T., l'Etat souverain*, par A. Sampson, Edit. Alain Moreau, 1973.

LA RECONSTRUCTION DU 14e ARRONDISSEMENT DE PARI[S]

M. d'Ornano demande à M. Chirac de « réhabiliter » le quartier Guilleminot

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a écrit le 20 décembre à M. Jacques Chirac, maire de Paris, pour lui demander de *« faire étudier les possibilités de réhabiliter »* le quartier Guilleminot dans le quatorzième arrondissement, le long de la voie Vercingétorix. Il n'a pas précisé si l'Etat participerait au financement de cette remise en cause de l'opération de rénovation de la ZAC Guilleminot, approuvée par le Conseil de Paris.

M. d'Ornano fonde son intervention sur le fait que l'église Notre-Dame-du-Travail, rue Vercingétorix, est un monument inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et que, donc, dans un rayon de 500 mètres autour de ce site, toute demande de permis de construire doit faire l'objet d'un avis du ministre de la cuture.

D'autre part, deux autres immeubles vont être proposés à l'inscription, lors d'une prochaine commission des monuments historiques. Il s'agit d'un immeuble construit en 1913 dans un style d'avant-garde, au 7 de la rue Lebouis, et primé à l'époque par la Ville de Paris, et de l'immeuble qui abrite une boulangerie particulièrement bien décorée, rue Vercingétorix.

Enfin, une liste d'une quarantaine de bâtiments, dont le ministre de la culture souhaite qu'ils ne soient pas démolis, est en cours de négociation avec la mairie, qui a déjà accepté d'en conserver plusieurs, notamment celui qui, au 4 de la rue Raymond-Losserand, est connu sous le nom de Moulin des trois cornets, et était une dépendance du château du Maine.

[Il est peu vraisemblable que le maire de Paris accepte de remettre en cause le principe de la rénovation du quartier Guilleminot, largemen[t] entamée. L'intervention de M. d'Or[nano] — il s'est déjà opposé à l[a] démolition de la cité des artiste[s] située au 50-52 de la rue Vercing[é]torix (« le Monde » daté 11-12 décem[bre]) — paraît plutôt faire parti[e] de ces batailles de frontières que [se] livrent les deux anciens candidat[s] à la mairie de Paris.]

8,74 MILLIARDS DE FRANCS POUR LES EXPROPRIATIONS EN 1976

La crise économique s'est traduite, à sa manière, dans les statistiques de « consommation de terrains » expropriés ou acquis pour cause d'utilité publique. On constate en effet une diminution de cette « consommation », indique le premier ministre dans une réponse à M. Emmanuel Hamel, député du Rhône (P.R.), publiée au « Journal officiel » du 31 décembre.

En 1973, 18 100 hectares ont été acquis par les différents services publics pour des grands aménagements routiers, l'équipement de zones industrielles, la construction d'immeubles collectifs ou de maisons individuelles dans les banlieues des agglomérations de plus de dix mille habitants. Mais, en 1975, ce chiffre tombait à 15 100.

Le coût total des acquisitions réalisées par l'Etat (à l'amiable ou après fixation des indemnités par le juge) n'a pas sensiblement évolué puisqu'il est passé de 1,21 milliard en 1970 à 1,26 en 1974 et à 1,6 en 1976.

En revanche, les organismes autres que l'Etat (collectivités locales, sociétés nationales, organismes divers) ont exproprié davantage que l'Etat puisque les sommes versées sont passées de 3,34 milliards en 1970 à 5,67 en 1974 et 7,14 en 1976.

Au total, c'est donc une somme de 8,74 milliards de francs qui, en 1976, aura été consacrée à indemniser les expropriés.

COMMERCE EXTÉRIEUR

LE LIBAN COMMANDE DEUX CENT VINGT AUTOBUS BERLIET

L'Office des transports de Beyrouth vient de commander deux cent vingt autobus Berliet PR-100 à turbo-compresseur à la firme Renault-Véhicules industriels. Ce marché représente 75 millions de francs et intervient après ceux obtenus au Soudan, au Yémen, en Arabie Saoudite et au Pakistan au cours de l'année.

En dépit de cette commande, les mesures de chômage technique prévues pour 1978 (*le Monde* du 10 décembre) ne seront pas rapportées en raison de la faiblesse du plan de charge de l'entreprise.

● *La Société des automobiles Peugeot* a annoncé le 30 décembre la signature d'un marché de 1 300 taxis 504 avec l'Egypte et un autre de 1 500 avec le Soudan, dont 1 000 taxis destinés à la ville de Khartoum.

LA R.F.A. PREMIER EXPORTATEUR DU MONDE

La R.F.A. est devenue le premier exportateur du monde devant les Etats-Unis, souligne-t-on en Allemagne après la publication des chiffres du commerce extérieur américain pour le mois de novembre (« le Monde » du 30 décembre).

La chute du dollar sur les marchés des changes a, en effet, provoqué une augmentation en valeur des exportations ouest-allemandes par rapport aux exportations des Etats-Unis. La contre-valeur en DM des exportations américaines s'établit, en novembre, à 20,8 milliards de DM, alors que les exportations de la R.F.A. se sont élevées, pour ce mois, à 23,5 milliards de DM. Le Japon occupe la troisième place avec 16 milliards de DM d'exportations le mois dernier.

Pour l'ensemble de l'année, les Etats-Unis devraient toutefois rester à la première place. Pour la dernière fois ? — (A.F.P.)

LES IMPORTATIONS D'ACIER SOVIÉTIQUE EN GRANDE-BRETAGNE SONT INTERDITES

Le ministère du commerce britannique a annoncé, vendredi 30 décembre, qu'il avait décidé d'interdire les importations d'acier soviétique en Grande-Bretagne, à compter du samedi 31 décembre minuit. Seules les marchandises en transit seront autorisées à pénétrer sur le territoire britannique à compter de cette date, tout en étant soumises à contingentement.

Cette mesure — la plus sévère prise depuis le début de la crise internationale qui frappe la sidérurgie — fait suite au refus de l'Union soviétique de limiter volontairement ses ventes à la Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique n'a pas précisé la durée de cette interdiction. On peut penser que le dossier sera de nouveau examiné lorsque la Communauté européenne entamera des négociations sur ce sujet avec l'ensemble des pays de l'Europe de l'Est.

En 1977, les ventes d'acier soviétique ont atteint 100 000 tonnes, contre 16 000 en 1976.

Faits et chiffres

Conflits et revendications

● *Le conflit Michelin.* — A Clermont-Ferrand, les organisations C.G.T. de Michelin ont annoncé, le 30 décembre, les propositions d'action qu'elles vont soumettre aux cédétistes le 2 janvier : soit, dès le jour même, demander au préfet de la région Auvergne de *recevoir les syndicats*. Puis : le 3 janvier, envoyer des délégations à la direction de Michelin et aux services du travail ; le 4 janvier, faire grève deux heures au minimum, avec meeting devant la préfecture ; le 5 janvier, réunir le comité de coordination C.G.T des usines Michelin de France pour se prononcer sur un rassemblement national des ouvriers de Michelin, entre le 9 et le 11 janvier, à Clermont-Ferrand : enfin, le 7 janvier, premier samedi devant être travaillé, organiser une grande journée d'action.

Vendredi 30 décembre, diverses actions (débrayages de brève durée, délégations auprès de la maîtrise, etc.) avaient eu lieu dans les ateliers des cinq usines clermontoises de Michelin. — *(Corr.)*

Matières premières

● *L'accord international sur le sucre* a été ratifié par l'Union soviétique le 30 décembre 1977. Le nombre des ratifications étant désormais suffisant, l'accord de 1973 est prorogé jusqu'au 31 décembre 1978. Il a pour but de stabiliser les cours mondiaux du sucre entre 11 et 21 cents la livre au moyen de quotas d'exportation et de stocks nationaux de sucre. Le conseil de l'Organisation internationale du sucre devrait convoquer au cours des prochains mois une nouvelle conférence internationale en vue de la conclusion d'un nouvel accord de cinq ans. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le prix du pétrole nigérian* va baisser de quelque 5 % à partir du 2 janvier 1978, a annoncé à Lagos M. Remi Marinho, directeur administratif de la Nigerian National Petroleum Corporation. Il variera entre 13,66 et 14,36 dollars par baril.

Cette baisse est nécessaire, selon M. Marinho, pour rétablir la compétitivité de ce brut sur les marchés mondiaux, car l'offre dépasse la demande en raison de l'excès de la production, d'une part, et de la découverte de nouveaux gisements en mer du Nord, en Alaska et au Mexique. — *(A.F.P.)*

Salaires

● *F.O. : « Les salariés seront lésés par le recours formulé par le groupe communiste »* contre la loi du 21 décembre sur la mensualisation. *« Les raisons invoquées par les députés communistes pour justifier leur demande sont fallacieuses »*, déclare F.O., qui ajoute : fait plus grave, les ouvriers couverts théoriquement par l'accord seront ainsi *« privés du paiement du 1er janvier 1978 en tant que jour férié »*, le recours étant suspensif.

Transports

● *Situation normale à Air France.* — Tous les vols sont assurés ce 31 décembre à Orly et Roissy malgré la grève de vingt-quatre heures des mécaniciens au sol, indique la direction d'Air France. Ce mouvement a été lancé par le Syndicat des mécaniciens au sol de l'aviation civile (S.N.M.S.A.C.).

● *Reprise du travail à la compagnie aérienne portugaise.* — Les syndicats du personnel navigant de la compagnie portugaise TAP ont mis fin le vendredi 30 décembre au matin au mouvement de grève qu'ils avaient lancé il y a huit jours pour appuyer leur demande d'augmentation des salaires. — *(A.F.P.)*

● *Aeroflot : cent millions de passagers en 1977.* — La compagnie aérienne soviétique Aeroflot a transporté en 1977 quelque cent millions de passagers, a annoncé l'Office central des statistiques de l'U.R.S.S. Plus de cinquante nouvelles lignes ont été inaugurées cette année à l'intérieur du pays, notamment en Sibérie et en Extrême-Orient.

ÉTRANGER

M. WILLIAM MILLER SUCCESSEUR DE M. BURNS A LA FED EST BIEN « NOTÉ » PAR LA PRESSE AMÉRICAINE

Le *Wall Street Journal* exprime l'espoir, dans ses éditions du vendredi 30 décembre, que le nouveau président du conseil de la Réserve fédérale, M. William Miller, défendra l'indépendance de la FED et l'intégrité du dollar.

Il est encore trop tôt pour savoir quelle politique monétaire suivra le successeur d'Arthur Burns, écrit le journal dans un éditorial. Mais, ajoute-t-il, s'il doit se battre *« pour protéger l'indépendance de la FED et la stabilité du dollar contre les puissantes voix qui demandent « plus », il peut compter sur notre soutien »*.

Le *New York Times* se félicite pour sa part de l'affirmation faite par M. Miller de sa volonté de combattre à la fois l'inflation et le chômage. *« Nous accueillons favorablement un président de la FED ayant des objectifs jumeaux »*, écrit le quotidien new-yorkais, qui critique par ailleurs la nomination de M. James McIntyre au poste de directeur du bureau de la gestion et du budget.

Quant au *Washington Post*, il reproche à M. Burns d'avoir *« tendu à donner la priorité à la stabilisation des taux de change du dollar »*. Il estime que son successeur, *« qui a eu une plus grande expérience internationale que la plupart des hommes d'affaires américains »* saura trouver un meilleur équilibre entre la défense du dollar et le maintien de l'expansion économique. — *(A.F.P.)*

● *L'indice des principaux indicateurs de l'économie américaine* a diminué, en novembre, pour la première fois depuis juin dernier. La baisse a été faible : 0,2 %. Elle est due notamment aux livraisons des entreprises. L'indice des principaux indicateurs est supposé anticiper l'évolution de l'économie américaine. Il avait progressé de 3,3 % de juin à octobre. — *(A.F.P.)*

PAYS-BAS

● *Le nombre des chômeurs aux Pays-Bas* est descendu, en décembre, pour la première fois depuis avril 1975 au-dessous des 200 000. Le chiffre corrigé des variations saisonnières s'est élevé à 196 800 chômeurs contre 212 000 en octobre (— 15 200). En un an, la baisse est de 10 200. — *(A.F.P.)*

BIBLIOGRAPHIE

DES POLYTECHNICIENS ET L'AVENIR DU TIERS-MONDE

Heureuse initiative de la *Revue du tiers-monde* : elle consacre un numéro spécial à la réflexion d'une quinzaine de polytechniciens sur le développement. Comme l'explique l'un des leurs, Pierre Garrigues — qui travaille depuis longtemps sur le terrain du tiers-monde et préside à l'X un groupe de recherches sur la coopération avec les pays pauvres, — « la mise en valeur de la planète » est plus urgente que jamais. Comment s'étonner que de nombreux polytechniciens aient trouvé là une tâche à leur mesure ? Ils sont de tous bords, voire de toutes couleurs puisque M. Andriamanerasoa ou M. Taki Rifaï côtoient M. Gruson, M. Gibrat ou M. Cheysson.

Impossible de citer le sommaire, très riche, mais les idées qui se dégagent de ces pages convergent pour éclairer d'un jour nouveau la stratégie du développement : éviter toute rupture avec l'état initial de l'activité économique, créer des liens fonctionnels entre les pays voisins, multiplier les opérations ponctuelles, orienter l'expansion de l'agriculture, base de la croissance vers les besoins propres des masses, donner une dimension écologique au développement, former des cadres du tiers-monde pour la gestion des entreprises et mobiliser l'opinion publique occidentale. Vaste programme. — *P. D.*

(*) Presses universitaires de France. Revue publiée par l'Institut du développement économique et social, 58, boulevard Arago, 75013 Paris.

● *Les automobilistes de Roanne pour le tiers-monde.* — A Roanne, le produit des parcmètres du 31 décembre sera versé aux œuvres locales s'occupant des pays sous-développés. Ainsi en a décidé la municipalité de gauche pour laquelle, a déclaré le maire socialiste, M. Jean Auroux, *« en cette période de fêtes, il n'était pas possible de rester insensible à la détresse et aux souffrances du tiers-monde où la faim, la maladie et le désespoir ne connaissent pas de trêve »*. — *(Corr.)*

LA REVUE DES VALEURS

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Nouvelle baisse du dollar

Paris et Francfort fermés lundi. Londres fermé mardi : on pouvait penser que les marchés des changes respecteraient la trêve des confiseurs. En fait, il n'en a rien été. L'annonce du remplacement de M. Burns par M. Miller à la tête de la Banque fédérale des Etats-Unis a *provoqué une forte* baisse du DOLLAR jeudi, baisse qui n'a été corrigée qu'en partie à la veille du week-end.

La semaine avait pourtant commencé calmement pour le DOLLAR, qui mardi, s'effritait très légèrement dans des marchés peu animés et creux. Mercredi, toutefois, le tassement de la devise américaine s'accentuait. Prescience ?... Fuites ? Quoi qu'il en soit, il s'avéra rapidement que les opérateurs qui avaient vendu ce jour-là avaient été bien avisés. Jeudi, en effet, l'on apprenait que le président Carter avait décidé de ne pas renouveler le mandat de M. Burns, et que M. Miller le remplacerait à la présidence de la Banque fédérale des Etats-Unis fin janvier.

M. Burns étant généralement considéré comme le garant d'une certaine orthodoxie financière, cette nouvelle ne pouvait laisser les marchés des changes indifférents. De fait, dès l'ouverture, on assistait jeudi à un effondrement du DOLLAR, dont ce cours tombait à près de 4,65 FRANCS FRANÇAIS à Paris et à 2,075 DEUTSCHEMARKS à Francfort. Une reprise s'amorçait alors, qui, cependant, n'effaçait qu'en partie les pertes initiales. A la veille du week-end, les marchés retrouvaient un semblant de calme, la devise américaine s'échangeant, près des niveaux atteints la veille en clôture.

Le départ de M. Burns ne saurait être considéré comme une surprise. Depuis plusieurs mois, il était clair que des divergences étaient apparues entre la Maison Blanche et le président de la Banque fédérale. Dès lors, il était probable que le mandat de ce dernier ne serait pas renouvelé. Pourtant la règle « sacro-sainte » du fait accompli n'a pas joué. Cela dit, quelle signification doit-on accorder à la baisse brutale du DOLLAR survenue jeudi ? Deux points méritent d'être signalés. En premier lieu, cette baisse, aux dires des spécialistes, s'est effectuée « *dans le vide* », les transactions restant relativement peu importantes. En second lieu, une correction est intervenue presque immédiatement. Dans ces conditions on ne saurait attacher aux fluctuations constatées cette semaine une très grande signification.

Reste que ce brutal mouvement de baisse a démontré — si besoin était — que la méfiance à l'égard du DOLLAR restait vive en dépit des déclarations rassurantes qu'ont multipliées ces dernières semaines les officiels américains, le dernier en date étant M. Wallich, l'un des sept gouverneurs de la Banque fédérale, qui n'a pas craint d'affirmer qu'il était *« erroné de penser que les Etats-Unis sont indifférents à la tenue du dollar »*, que les autorités américaines étaient *« intervenues de façon adéquate sur les marchés des changes et en conformité avec l'importance du désordre monétaire »*, avant d'ajouter que *« de toute évidence les importations de pétrole allaient être réduites et qu'une fois promulguée, une législation forte sur l'énergie donnera l'assurance aux marchés des changes, que la force du dollar ne sera pas sapée par la spirale des importations pétrolières »*.

M. Wallich pose là le vrai problème. Il est clair, en effet, que la politique énergétique américaine sera déterminante pour la tenue future du DOLLAR. Cela posé, beaucoup d'opérateurs voudraient partager la conviction de M. Wallich...

Le FRANC FRANÇAIS s'est honorablement comporté. Soutenu par l'annonce du net ralentissement de la hausse des prix de détail en novembre, il a fortement progressé à l'égard du DOLLAR et n'a fléchi que modérément par rapport au DEUTSCHEMARK.

Au sein du « serpent » européen, enfin, une certaine détente était perceptible, en liaison avec une nette reprise du FLORIN néerlandais.

Sur le marché de l'or de Londres, les cours se sont tendus, le prix de l'once de métal progressant jeudi jusqu'à 166 dollars, avant de revenir à 164,95 dollars à la veille du week-end (contre *162,05 dollars le vendredi précédent*).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..	—	1,9100	8,9770	3,8295	4,0205	62,5525	4,3452	1665,04
	—	1,8620	8,9096	3,8264	4,0051	62,3770	4,3198	1632,97
New-York .	1,9100	—	21,2765	49,8753	47,5059	3,0534	43,9560	0,1147
	1,8620	—	20,8986	48,6618	46,4980	2,9850	43,1034	0,1140
Paris	8,9770	4,7000	—	234,41	223,27	14,3511	206,59	5,3914
	8,9096	4,7850	—	232,84	222,45	14,2835	206,25	5,4561
Zurich....	3,8295	2,0050	42,6595	—	95,2494	6,1221	88,1318	2,2999
	3,8264	2,0550	42,9467	—	95,5369	6,1343	88,5775	2,3132
Francfort .	4,0205	2,1050	44,7872	104,9875	—	6,4274	92,5274	2,4146
	4,0051	2,1510	44,9529	104,6715	—	6,4208	92,7155	2,4526
Bruxelles .	62,5525	32,7500	6,9680	16,3341	15,5581	—	14,3956	3,7568
	62,3770	33,5000	7,0010	16,3017	15,5741	—	14,4396	3,8198
Amsterdam	4,3452	227,50	48,4042	113,4663	108,0760	6,9465	—	2,6096
	4,3198	232,00	48,4848	112,8955	107,8568	6,9253	—	2,6453
Milan	1665,04	871,75	185,47	434,78	414,13	26,6183	383,18	—
	1632,97	877,80	183,28	426,76	407,71	26,1791	378,01	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Calme

Conforté par les nouvelles favorables de ces derniers jours (décélération des prix de détail en novembre, bonne tenue du franc fançais, notamment contre le dollar), le marché monétaire a passé la fin d'année dans le calme, d'autant que la Banque de France l'avait abondamment pourvu en liquidités : 2,8 milliards de francs valeur 29 décembre, 2,2 milliards de francs valeur 30 décembre, le tout au taux inchangé de 8,7/8 %.

Le taux de l'argent au jour le jour est, lui aussi, resté inchangé à 9 1/8 %.

En revanche, les taux de l'argent à terme se sont détendus de 1/8 % à 1/4 % sur des périodes s'échelonnant de un à douze mois. Détente provisoire et optimisme passager ? A moins que les trésoriers de banque ne considèrent que les dernières nouvelles économiques militent en faveur d'une baisse durable des taux. L'on ne sait trop.

En tout cas, la réponse dans ce domaine dépendra, comme toujours pour une grande part, de la tenue du franc sur le marché des changes. Mais, là aussi, l'année 1978 peut nous apporter bien des surprises et pourquoi pas des bonnes ?

(Intérim.)

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

4 1/2 % 1973 .	16 100	10 835 020	
C.N.E. 3 % ..	3 575	6 886 257	
Perrier	44 700	5 991 310	(1)
Michelin	3 450	4 744 490	
Cofimeg	24 400	2 634 225	(2)

(1) Trois séances seulement.
(2) Séance de vendredi seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	26 déc.	27 déc.	28 déc.	29 déc.	30 déc.
Terme ...	—	39 043 489	41 022 509	33 580 895	33 949 892
Compt. ...					
R. et obl.	—	93 620 961	85 680 905	120 148 704	67 398 977
Actions.	—	144 806 797	52 525 771	44 572 169	33 626 189
Total	—	277 421 247	179 229 185	198 301 768	134 975 058
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)					
Valeurs :					
Franç ..	—	88,5	88,8	88,8	88,8
Etrang..	—	98,9	98,9	98,5	98,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance.	—	95,9	96,3	95,7	95,5
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén. .	—	59,8	59,9	59,6	59,9

Bourse de Paris

SEMAINE DU 27 AU 30 DECEMBRE

Le 7 % 1973 au plus haut

« EX nihilo nihil. » Rien ne vient de rien, affirme l'aphorisme. Il eût été vain d'attendre quoi que ce soit de la semaine écoulée, une des plus creuses de l'année et de surcroît réduite à quatre séances par les fêtes de Noël. La Bourse a en effet chômé le lundi 26 décembre.

De fait, il ne s'est rien passé ou bien peu de chose... Privée d'une bonne partie de sa clientèle, traditionnellement absente en cette période de l'année, le marché, complètement désœuvré, a piétiné après avoir encore un peu *progressé sur sa lancée des jours précédents. Les professionnels*, faute de mieux, se sont bornés à expédier les affaires courantes. La forte décélération des prix de détail en novembre ? C'est à peine si les cours sont « frémi ». En d'autres temps, ils auraient « bouilli ». La rechute du dollar ? *Passée* inaperçue ou presque. Bref, quatre séances de pure forme qui ont vu d'un vendredi à l'autre les valeurs françaises monter de 0,7 % en moyenne, sans que l'on puisse attacher une grande signification aux variations de cours observées dans les deux sens. Vendredi, l'on a même craint un moment que la tradition ne fût pas respectée. Ni confettis ni pétards, aucun cotillon : la Bourse avait un air sinistre quand, au dernier moment, un orchestre Nouvelle-Orléans, sorti de nulle part, fit soudain retentir ses cuivres sur le groupe « C ». Les commis consentirent alors à jouer du serpentin après avoir revêtu la tenue adéquate. Mais, visiblement, le cœur n'y était guère. Quatres semaines de conflit social sans grand résultat laissaient, il est vrai, un arrière-goût d'amertume. Mercredi, en effet, lors de la consultation organisée par les syndicats, une petite majorité de votants (mille deux cent cinquante-cinq) s'étaient déclarés partisans d'accepter les dernières propositions patronales, tandis que huit cent cinquante-sept se prononçaient contre. Par lassitude ? C'est bien possible. S'appuyant sur les huit cent cinquante-sept opposants, la C.F.D.T. a refusé de signer l'accord et affirmé son intention de reprendre le combat le moment venu. Simple formule employée pour masquer un échec ou volonté réelle de reprendre l'action ? Beaucoup penchent pour la première explication. En attendant, même si la menace de nouvelles grèves n'est pas entièrement écartée, elle ne pèse plus sur le marché, et la reprise normale du travail a constitué l'un des deux événements de la semaine.

L'autre fut l'envolée de la rente 7 % 1973. Poussés par la hausse de l'or, elle-même attisée par la rechute du dollar, les cours de cet emprunt puis du napoléon ont monté pour atteindre le premier son plus haut niveau historique (282,30 F), et l'autre son plus haut niveau de l'année.

On verra là le signe de l'indéfectible attachement des Français pour *les choses de l'or. Au moment où les investisseurs* désenchantés ou simplement inquiets de l'avenir manifestent un certain désintérêt pour la Bourse, cet attachement prend valeur de symbole.

ANDRÉ DESSOT.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du cuivre et de l'étain

METAUX. — *Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs expliquent ce retirement du marché : accroissement des stocks de métal raffiné aux Etats-Unis en novembre, réserves de métal toujours importantes en Grande-Bretagne. Enfin, opposition du Chili aux mesures de réduction de production (— 15 %) proposées par le Conseil intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre, ce pays devant maintenir un niveau d'activité élevé dans ses mines pour pouvoir rembourser son importante dette extérieure. Aussi, l'accroissement envisagé de 15 000 tonnes du stock régulateur japonais durant la prochaine année fiscale n'a-t-il exercé qu'une influence limitée sur le marché.*

Nouvelle chute des cours de l'étain, tant à Londres qu'à Pénang. Le marché reste toujours déprimé dans l'attente de la décision que prendra le Congrès américain relative à la mise en vente de métal excédentaire prélevé sur les stocks stratégiques.

TEXTILES. — *La perspective d'un sensible gonflement du report mondial en fin de saison, déjà anticipé par le marché, n'a exercé qu'un faible impact sur l'évolution des cours du coton à New-York. Selon les prévisions formulées par le Comité consultatif international, les stocks mondiaux atteindront 24 millions de balles en août 1978, chiffre en augmentation de 4,5 millions de balles par rapport à celui d'il y a un an. La production mondiale est évaluée à 65,2 millions de balles pour une consommation de 60,5 millions de balles, inférieure de 1 million de balles à celle de 1976-1977. Pour la saison 1978-1979, il est prévu une diminution de l'acréage.*

Les cours de la laine restent soutenus sur les marchés à terme. Moins de la moitié de la tonte néo-zélandaise a déjà été écoulée au prix moyen de 199 cents le kilo, contre 230 cents il y a un an. La baisse des prix est même appelée à se poursuivre au cours des prochains mois, estime la commission néo-zélandaise de la laine.

CEREALES. — *Nouvelle avance des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte américaine de blé d'hiver sera inférieure de 13 % à la précédente. Enfin, autre stimulant pour l'évolution des prix, la récolte de la Chine serait aussi mauvaise qu'en 1949, d'où l'espoir d'importations plus importantes de la part de ce pays au cours des prochains mois.*

DENREES. — *La baisse s'est poursuivie, mais à un rythme plus ralenti sur le cacao. Les broyages de fèves du quatrième trimestre enregistreraient, selon les prévisions des négociants, une diminution sensible.*

Les cours du café consolident facilement leur reprise récente. Le marché a été soutenu par la réduction de 1 million de sacs de la récolte du Salvador. En outre, le Brésil exportera moins de café qu'on ne le prévoyait.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 30 décembre 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) : comptant 668 (687), à trois mois 679,50 (702) ; étain : comptant 6 295 (6 610), à trois mois 6 295 (6 535) ; plomb : 356 (365) ; zinc : 283,50 (290).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) : 58,60 (58,50) ; aluminium (lingots) : inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 66,17 (69,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (125-130).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 696 (1 720).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, mars : 53,90 (53,10) ; mai : 54,65 (53,90).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) : mars, 240 (243) ; jute (en dollars par tonne) : Pakistan, White grade C inch. (445).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine : janv. 23,70 (23,80).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute : inch. (540).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant : 47,50-48 (48-49).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 198,50-199 (194,75-195,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mars : 141,50 (141,70) ; mai : 132,30 (132,78) ; sucre mars : 9,40 (8,99), mai : 9,80 (9,46) ; café mars 192,25 (191), mai 174,50 (167).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mars 121,10 (121), mai 126,60 (126,30) ; café janv. 1 905 (1 920), mars 1 737 (1 715) ; cacao mars 1 749 (1 815), mai 1 634 (1 700).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mars 1 630 (1 665), mai 1 605 (1 625) ; café mars 1 548 (1 500) mai 1 486 (1 410) ; sucre (en francs par tonne) : mars 1 040 (1 026), mai 1 060 (1 050).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 279 1/2 (271), mai 284 3/4 (276) ; maïs mars 224 1/2 (225 3/4), mai 227 3/4 (228 3/4).

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 23/12	COURS 30/12
Or fin (kilo en barre)	25510	25950
— (kilo en lingot) .	25500	25985
Pièce française (20 fr.)	249 50	254 50
Pièce française (10 fr.)	224 90	224 90
Pièce suisse (20 fr.) ..	225	225 70
Union latine (20 fr.) ..	219 20	222 40
● Pièce tunis. (20 fr.)	190	190
Souverain	240 50	241 50
● Souverain Elizabeth II	275	279 50
● Demi-souverain ..	260	263
Pièce de 20 dollars .	1124	1138
— 10 dollars .	635 20	635 20
— 5 dollars ...	379	382
— 50 pesos	1040	1058
● — 20 marks	320	319
— 10 florins....	242	239
● — 5 roubles ...	150	148 80

Bourses étrangères

NEW-YORK

ENCORE BIEN ORIENTE

Quatre séances seulement pour cette dernière semaine de l'année durant laquelle le marché a rechuté plusieurs fois après sa hausse récente. Mais chaque baisse ayant été suivie d'une prompte reprise, les cours se sont, en définitive, maintenus dans l'ensemble, gagnant même encore un tout petit peu de terrain, et vendredi, en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 831,17 (+ 1,30 point).

Les craintes éprouvées par les opérateurs ne se sont pas, il est vrai, vérifiées. Beaucoup ont d'abord redouté une aggravation du déficit commercial pour novembre. Tout en restant élevé, ce déficit s'est en fin de compte révélé infiniment moins important que le mois précédent. La « disgrâce » de M. Burns, président de la Réserve fédérale, étant ensuite virtuellement acquise, les investisseurs se demandaient avec quelque inquiétude quel serait son successeur. La nomination de M. William Miller, homme inconnu du grand public, mais très apprécié dans les milieux d'affaires, devait les rassurer quelque peu, d'autant que les objectifs de ce dernier (soutien *de la croissance et contrôle de* l'inflation) collaient avec leur façon de voir les choses. Bref, un certain optimisme a prévalu à la veille de la Saint-Sylvestre, empreint tout de même de quelque réserve. Autour du Big Board, l'on attend en effet de voir M. Miller à l'œuvre — celui-ci prendra ses fonctions fin janvier — pour juger sur pièces.

L'activité a porté sur 83,19 millions de titres contre 117,11 millions.

	Cours 23 déc.	Cours 30 déc.
Alcoa	45 5/8	46 5/8
A.T.T.	60 1/2	60 1/2
Boeing	27 7/8	28 1/8
Chase Man Bank ..	29 1/8	29 7/8
Du P de Nemours	119 1/8	120 3/8
Eastman Kodak ..	51 1/2	51 1/4
Exxon	46 3/4	48
Ford	45 1/4	45 3/4
General Electric ..	50 1/8	49 3/4
General Foods	32	31 1/2
General Motors ...	63 5/8	62 3/4
Goodyear	17 1/2	17 1/4
I.B.M.	270 1/4	273
I.T.T.	31 3/8	31 3/4
Kennecott	21 7/8	22 1/4
Mobil Oil	65	63 1/2
Pfizer	27	27 3/8
Schlumberger	72 1/4	72 3/4
Texaco	27	27 5/8
U.A.L. Inc.	28 5/8	29 7/8
Union Carbide	41 1/4	41 1/8
U.S. Steel	31 5/8	31 1/2
Westinghouse	18 3/8	18 1/8
Xerox Corp	48	46 3/4

LONDRES

CALME

Un grand calme a encore régné durant les trois uniques séances de la semaine, le London Stock Exchange ayant chômé les 26 et 27 décembre. Le marché a encore un *peu progressé, favorisé en cela par* les pronostics économiques assez favorables formulés par les experts de l'O.C.D.E. Mais la hausse continue de la livre sterling et les répercussions que cette hausse risque d'avoir sur les exportations britanniques ont fortement atténué l'optimisme des opérateurs, et, à la veille du week-end, un repli s'est opéré, entamant une bonne partie des gains *acquis durant* les trois premiers jours.

Indices « Financial Times » du 30 décembre : industrielles, 485,4 (contre 483,7) ; mines d'or, 133,2 (contre 131,6) ; fonds d'Etat, 78,09 (contre 77,52).

	Cours 23 déc.	Cours 30 déc.
Bowater	181	182
Brit. *Petroleum* ..	865	858
Charter	129	129
Courtaulds	115	113
De Beers	312	294
Free State Geduld*	15	16 3/4
Gt Univ. Stores ...	310	316
Imp. Chemical ...	357	352
Shell	540	528
Vickers	177	175
War Loan	36	36 7/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

LEGER REPLI

Trois séances seulement cette semaine, le marché ayant chômé le *26, mais aussi le 30 décembre. La* rechute du dollar a produit une mauvaise impression et les valeurs des sociétés fortement exportatrices ont particulièrement souffert. La hausse des banques, seul compartiment à s'être montré relativement bien disposé, a cependant exercé un effet compensateur et, dans l'ensemble, les cours ont peu fléchi (0,5 % en moyenne). D'une année *sur l'autre, ils auront finalement* monté de 8,2 %.

Indice de la Commerzbank du 29 décembre : 787,80 contre 790,3.

	Cours 23 déc.	Cours 29 déc.
A.E.G.	87,80	85,80
B.A.S.F.	139	138,90
Bayer	134,50	134,90
Commerzbank	220,30	222
Hoechst	130,50	128
Mannesman	161,50	159,50
Siemens	293,70	292,50
Volkswagen	206,10	203,70

TOKYO

LEGERE AMELIORATION

Semaine très écourtée aussi pour le marché de Tokyo, qui a fermé ses portes le mercredi 28 décembre pour ne les rouvrir que le 4 janvier.

La perspective de ce long chômage, traditionnel au Japon en cette période de l'année, n'a pas entraîné un surcroît de ventes. Les cours se sont même légèrement redressés après leur chute récente sur quelques achats sélectifs effectués par les investisseurs institutionnels.

L'activité s'est toutefois ralentie : 552 millions de titres ont changé de mains contre 1 503 millions la semaine précédente (cinq séances).

Indices du 28 décembre : Nikkei Dow Jones, 4 865,60 (contre 4.871,82) : indice général, 364,08 (contre 363,26).

	Cours 23 déc.	Cours 28 déc.
Canon	412	402
Fuji Bank	278	280
Honda Motors	425	437
Matsushita Electric	567	569
Mitsubishi Heavy .	125	131
Sony Corp	1 720	1 720
Toyota Motors	759	763

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	23 déc.	30 déc.
Indice général	73,6	74,2
Assurances	132,1	133,3
Banq. et sociétés financ...	62,3	64,1
Sociétés foncières	72,6	74,9
Sociétés investiss. portef..	72,7	72,7
Agriculture	74,4	74,7
Aliment., brasseries, distill.	69,1	69,2
Autom., cycles et l. équip.	83,5	85,1
Bâtim., matér. constr., T.P.	76,4	77,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	57,8	56,3
Carrières salines, charbon	80,6	82
Constr. mécan. et navales	68,2	67,8
Hôtels, casinos, thermal...	90,2	90,2
Imprimeries, pap., cartons	58,3	58,4
Magas., compt. d'exportat.	52,5	53,9
Matériel électrique	83,2	83,1
Métall., com. des pr. métal.	35,9	38,3
Mines métalliques	78,7	78,3
Pétroles et carburants	67,4	67,3
Prod. chimiq. et él.-mét...	77,2	77,5
Services publics et transp.	80,6	81,7
Textiles	102,8	102,7
Divers	91,6	91,2
Valeurs étrangères	102,2	102,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	123,8	N. C.
Rentes perpétuelles	52,7	—
Rentes amort., fonds gar. .	185	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,5	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	228,1	—
Secteur libre	102,3	—
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1969		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	216,9	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	510	514,2
Valeurs étrangères	755,4	756,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	59,5	59,9
Produits de base	36,7	37
Construction	77,5	78,3
Biens d'équipement	63,2	63,3
Biens de consom. durables	100,3	100
Biens de cons. non durabl.	51,5	51,5
Biens de consom. aliment.	62,6	62,8
Services	87,2	88,2
Sociétés financières	68,1	68
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr...	151,9	153,4
Valeurs industrielles	53,3	53,4

PASSEZ LA MONNAIE

Pour les adultes, 5 francs ; pour les lycéens, 3 francs : c'est la dîme que doivent désormais acquitter individuellement tous les visiteurs guidés chaque année dans la galerie de la Bourse de Paris.

Après tout, le spectacle mis en scène quotidiennement par la chambre syndicale, joué, non sans brio, par les agents de change et leurs commis dans des décors signés Théodore-Auguste Brongniart, est suffisamment étonnant pour prétendre à *un cachet* qui *reste somme toute* relativement modeste. Mais c'est précisément cette modicité qui conduit à s'interroger sur le bien-fondé d'une mesure qui risque, bien qu'une enquête préalable ait été effectuée auprès du public intéressé, de retirer au palais Brongniart un certain nombre de ses visiteurs, et dont le produit (environ 200 000 F) ressemble fort à une goutte d'eau dans un océan (1). La Compagnie des agents de change ne pouvait-elle trouver ailleurs l'argent frais qui paraît lui faire défaut ? En fait, il semble qu'elle ait pris l'unique décision qu'il lui soit loisible de prendre seule. Car des projets de redressement plus sérieux et plus rentables existent. Mais, jusqu'à présent, ils se sont tous heurtés au veto *de l'autorité de tutelle : le ministère des finances*. Ainsi la suppression de la pratique qui permet aux compagnies d'assurances et aux banques de ne régler aucun courtage pour la négociation des obligations à moins de sept ans d'échéance, en échange d'un faible abonnement annuel de 10 000 francs, a été réclamée depuis des années. La réponse a toujours été « à l'étude ».

Quant à l'idée de prélever un droit de cotation modulé pour toutes les valeurs inscrites à la Bourse — ce qui se pratique avec grand bénéfice à New-York et à Londres, — elle n'a pas non plus reçu l'agrément du ministère concerné. Le mot d'ordre de la Rue de Rivoli semble n'avoir pas changé : « Ne rien faire qui risquerait de sauver de la faillite la bonne douzaine de charges condamnées à plus ou moins long terme. » Chacun sait que les autorités de tutelle des agents de change sont favorables à la plus grande concentration possible de la profession boursière. Qu'elles se rassurent : la mesure qui vient d'être prise ne contrecarre en rien leur projet.

P. C.

(1) Le déficit de la chambre syndicale pour l'exercice clos le 30 septembre 1977 est de l'ordre de 7 millions *de francs*

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UNE ÉTUDE DU « POINT »

Comment ont travaillé les députés de la majorité

Dans son numéro daté du 2 janvier 1978, l'hebdomadaire le Point *publie une étude menée en France par l'IMAP (Institut de mesures de l'activité parlementaire) sur le travail accompli à l'Assemblée nationale par chaque député pendant les cinq années de la dernière législature (1973-1978).*

Ce bilan, qui ne tient pas compte du travail, non « mesurable », des députés dans leur circonscription et pour le compte de leurs électeurs, crédite d'un certain nombre de points chaque élu en fonction de sa participation aux différentes phases du travail législatif, du contrôle parlementaire, du travail budgétaire et du travail en commission.

Arrivent ainsi en tête du palmarès de la majorité (le classement des députés de l'opposition sera publié la semaine prochaine) :

MM. Claude Gerbet (P.R., Eure-et-Loir), Claudius-Petit (réf., Paris), Hamel (P.R., Rhône), Bignon (R.P.R., Somme) et Fanton (R.P.R., Paris). Occupent en revanche les dernières places du classement, MM. Bourdellès (réf., Côtes-du-Nord), Chaban-Delmas (R.P.R., Gironde), Dassault (R.P.R., Oise), Massoubre (R.P.R., Somme) et, lanterne rouge, Robert Hersant (réf., Oise)

Cette étude, qui ne concerne que les députés ayant accompli un minimum de quatre années de mandat, exclut en raison de leurs fonctions particulières, les dirigeants des partis, les présidents de groupes et des commissions ainsi que le rapporteur général du budget. Principale victime de cet ostracisme, M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), président de la commission des lois, qui obtient une mention particulière en tant que président de la commission des lois, mais dont l'activité au Palais-Bourbon méritait peut-être mieux.

« *Comme toute nouveauté*, reconnaît *le Point*, *cette « première » irritera et blessera certains députés mal classés qui croyaient avoir correctement effectué leur travail. Mais*, insiste M. Alain Brouillet, directeur de l'IMAP, *nous ne portons aucun jugement de valeur sur le con enu des initiatives des députés ; cette étude, fondée uniquement sur des documents officiels, est quantitative et non qualitative.* »

Après le « marketing » politique, c'est une nouvelle pratique américaine qui entre ainsi dans les mœurs politiques françaises et qui ne manquera pas de susciter de vives réactions, deux mois et demi avant les élections législatives. — P. Fr.

M. GISCARD D'ESTAING PRÉSENTE SES VŒUX AUX FRANÇAIS

M. Valéry Giscard d'Estaing devait présenter, samedi 31 décembre à 20 heures sur les trois chaînes de télévision, ses vœux aux Français. Lundi 2 janvier, le président de la République recevra les vœux des corps constitués. Ces cérémonies commenceront à 10 heures du matin. Les membres du gouvernement seront reçus à l'Elysée. Viendront ensuite les représentants des corps constitués et de la magistrature, des armées, du Conseil constitutionnel, des bureaux du Sénat et de l'Assemblée nationale, du Conseil économique et social, du Conseil de Paris, des autorités religieuses, des pays ayant conclu des accords particuliers avec la France, enfin du corps diplomatique.

Lundi également, M. Giscard d'Estaing recevra à déjeuner MM. Alain Poher, président du Sénat, et Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale. Mardi 3 janvier, il recevra les vœux de la presse.

Sur TF 1

M. BARRE PREMIER INVITÉ D'UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS SPÉCIALES

Les responsables de TF 1 ont rendu public, samedi 31 décembre, le programme des émissions politiques prévues dans la perspective des élections

M. Raymond Barre ouvrira la série, le 5 janvier à 21 h. 30, face à cinq cents chefs d'entreprise sur le thème « Quelle année 1978 » ?, à l'occasion d'un forum organisé par TF 1 et le magazine *l'Expansion*.

Le secrétaire général du P.C., M. Georges Marchais, commentera, le 12 janvier à 20 h. 30, au cours d'un « *Spécial événement* », les décisions qui auront été prises par la conférence nationale du P.C.F. des 7 et 8 janvier sur la stratégie du parti pour les élections législatives.

M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat, sera l'invité du « *Spécial événement* » suivant, le 19 janvier à 20 h. 30, tandis que le premier secrétaire du parti socialiste, M. François Mitterrand, est annoncé pour le « *Spécial événement* » du 26 janvier à 20 h. 30.

Le magazine hebdomadaire de TF 1 « *l'Evénement* » consacrera ses trois émissions suivantes à des face à face politiques dont le premier le 2 février, opposera M. Michel d'Ornano, ministre de l. culture et de l'environnement, à M. Pierre Mauroy, député P.S. maire de Lille.

● *Soupçonné de complicité dans un attentat contre un poste de police*, dans le treizième arrondissement à Paris, M. Jean-Claude Houlbert, trente et un ans, a été écroué le 27 décembre (*nos dernières éditions*). Deux hommes avaient jeté, le 25 décembre, une grenade d'exercice à l'entrée du poste de police. L'engin n'a pas explosé. M. Houlbert a été reconnu par des passants comme étant le compagnon de l'homme qui avait lancé la grenade.

APRÈS LA MORT DU CHEIKH SABAH

Le prince héritier Jaber El Ahmed devient émir du Koweït

L'émir de Koweït, le cheikh Sabah El Salem El Sabah, est mort ce samedi 31 décembre, à l'aube, à l'âge de soixante-cinq ans, à la suite d'une crise cardiaque. Un conseil des ministres réuni aussitôt, en séance extraordinaire, a désigné, conformément à la Constitution, le cheikh Jaber El Ahmed El Jaber Sabah, prince héritier et chef du gouvernement, comme nouvel émir. Selon la coutume musulmane, les obsèques du souverain disparu ont lieu dès ce samedi. Cheikh Sabah est inhumé comme un simple citoyen, dans le cimetière public de Koweït. Un deuil officiel de quarante jours a été proclamé par le conseil des ministres. Tous les établissements publics seront fermés pendant trois jours.

Le cheikh, qui avait fait, au cours des dernières années, des séjours prolongés dans des cliniques de Londres, ne détenait plus la réalité du pouvoir, et il avait été plusieurs fois question de son abdication en faveur de son cousin le cheikh Jaber, qui le remplaçait officiellement à la tête de l'Etat lors de ses absences.

Si aucun problème ne s'est posé pour assurer la succession du cheikh Sabah, il risque d'en être autrement lorsqu'il s'agira de désigner le nouveau prince héritier et le chef du gouvernement. La famille des Sabah comprend, en effet, deux branches, les Salem et les Jaber, et il est probable que les deux postes-clés du royaume, qui jusqu'à présent étaient détenus par le cheikh Jaber El Ahmed, seront attribués à des personnalités différentes représentant ces deux grandes branches de la famille royale. Le nouveau prince héritier pourrait être le cheikh Jaber El Ali (branche des Salem) qui détient actuellement le poste de vice-premier ministre et celui de l'information. Personnalité forte, ce dernier s'était retiré des affaires publiques entre 1971 et 1975, après avoir servi pendant sept ans dans les gouvernements successifs comme ministre de l'orientation nationale et de l'information, estimant qu'il méritait des fonctions plus importantes. Quant au poste de premier ministre, il pourrait être confié au cheikh Sabah El Ahmed (Jaber), l'actuel ministre des affaires étrangères. Un autre candidat possible est le tout-puissant ministre de l'intérieur, le cheikh Saad El Abdallah (Sabah). — J. G.

Le cheikh Sabah

Douzième souverain de la principauté, le cheikh Sabah était monté sur le trône à l'âge de cinquante ans, le 24 novembre 1965, succédant à son frère le cheikh Abdallah. De tempérament libéral, il n'avait recours qu'exceptionnellement aux prérogatives étendues que lui conférait la Constitution et acceptait volontiers les avis du conseil de la famille princière, composée de douze membres. Il avait été également respectueux des décisions du Parlement — le premier de la région, au début des années 1960 — jusqu'à sa dissolution en août 1976, à la suite d'un conflit entre les députés et le gouvernement.

Le cheikh Sabah était le quatrième fils de l'émir de Koweït, cheikh Salem Ibn Moubarak « le Grand », *qui avait régné au cours des premières années du siècle. Avant d'accéder au pouvoir, il avait occupé plusieurs postes importants, le premier ayant été, à vingt-trois ans, la direction de la* « force de police » *devenue plus tard ministère de l'intérieur.*

Nommé premier vice-président du conseil dans le premier gouvernement formé après l'indépendance, le 24 janvier 1962, le cheikh Sabah fut désigné prince héritier dès le 31 octobre 1962. Il avait été chargé à trois reprises — avant d'accéder à la magistrature suprême — de former le gouvernement le 27 janvier 1963, le 30 novembre 1964 et le 29 décembre de la même année.

Le nouvel émir

Né à Koweït en 1929, le nouvel émir, le cheikh Jaber, a fait ses études primaires et secondaires aux collèges Al-Moubarakiya et Al-Ahmadia (à Koweït). Des précepteurs furent ensuite chargés de son éducation coranique et lui enseignèrent la langue et la littérature arabes, ainsi que l'anglais.

Dix années plus tard, en 1959, il est nommé président du département financier et devient par la suite le premier ministre des finances du Koweït, quand ce département fut transformé en ministère par un décret de l'émir, promulgué le 18 janvier 1965.

Il était encore ministre des finances lorsqu'il fut appelé à former son premier gouvernement, le 30 novembre 1965

Le 31 mai 1966, il fut désigné premier héritier par le conseil de famille royal, de préférence aux cinq fils du cheikh Sabah.

En Tunisie

Le gouvernement donne satisfaction au Syndicat des cheminots

De notre envoyé spécial

Tunis. — « *La bataille du rail* » n'aura pas plus lieu que celle du phosphate. La fédération des cheminots de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (U.G.T.T.) a obtenu, vendredi après-midi 30 décembre, satisfaction sur l'essentiel de ses revendications immédiates. L'accord entraînera pour la S.N.C.F.T. (Société nationale des chemins de fer de Tunisie) une dépense d'environ 1,2 million de dinars (1 dinar vaut approximativement 12 F) en 1978. La centrale syndicale a donc suspendu l'ordre de grève de trois jours qui devait prendre effet à compter du 2 janvier et qui concernait quelque sept mille six cents cheminots. Ceux-ci avaient déjà observé deux arrêts de travail, l'un de deux jours au début du mois, l'autre de vingt-quatre heures le 19 décembre.

Après l'accord signé à Gafsa avec les mineurs de phosphates (*le Monde* du 31 décembre), la crise sociale paraît dénouée, du moins provisoirement. Au début de la semaine, le premier ministre M. Nouira avait encore réaffirmé sa volonté de ne pas céder à « *des revendications démagogiques* ». Le secrétaire de la centrale, M. Habib Achour, avait fait état, de son côté, de la « *détermination* » des travailleurs concernés. Il semble que de part et d'autre on ait préféré « *calmer le jeu* » après avoir montré sa force : M. Nouira, en obtenant le limogeage de M. Tahar Belkhodja, le ministre de l'intérieur, qui désavouait publiquement la politique sociale du gouvernement, et les syndicats, en multipliant, ces dernières semaines, débrayages et manifestations.

La note sera cependant lourde à payer pour l'Etat puisque les concessions qu'il lui a fallu faire en deux jours se chiffrent au total à plus de 2 millions de dinars. En ce qui concerne les mineurs, les autorités ont dû céder sur un point à propos duquel elles s'étaient montrées particulièrement intransigeantes : il s'agit de l'attribution d'une prime de salaire unique pour les travailleurs dont la femme reste au foyer. Cette revendication de caractère général ayant été satisfaite pour une catégorie d'ouvriers, le gouvernement pourra-t-il longtemps refuser son extension à toutes les autres ?

L'actualité sociale sera dominée dans les prochains jours par la réunion, les 8 et 9 janvier, du conseil national de l'U.G.T.T. La combativité des syndicats reste très grande. Les succès qu'ils viennent de remporter les encourageront sans doute à poursuivre leur action.

Par ailleurs, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Belkhodja, a été reçu, sur sa demande, vendredi, pendant dix minutes, par le président Bourguiba.

DANIEL JUNQUA.

La France consacrera 2 millions de francs en 1978 à des études préliminaires sur un missile de croisière

La France consacrera en 1978 une somme de 2 millions de francs à des études préliminaires sur la définition d'un missile de croisière. Les dépenses d'études correspondantes ont été de 1 million de francs en 1977. C'est ce qui ressort de rapports parlementaires — au nom de la commission de la défense et de celle des finances de l'Assemblée nationale — non démentis à ce jour par le ministère de la défense. Il y a quelques mois (« le Monde » du 11 juin), le chef d'état-major des armées, le général Guy Méry, s'était contenté d'indiquer que « des formules nouvelles de systèmes d'armes, comme les missiles de croisière, sont dès maintenant à la portée de la France ».

En réalité, les sommes dépensées en 1977 et 1978 couvrent seulement des études préliminaires à caractère exploratoire engagées sur le concept même — des études de « faisabilité », disent les spécialistes — d'un missile de croisière. Le coût de développement d'un tel programme est en effet bien plus considérable, sans doute de l'ordre de 3 milliards de francs.

Au vu de ces précisions, les services de renseignements américains estiment, si l'on en croit des dépêches d'agences en provenance de Washington, que la France pourrait être en mesure de fabriquer son propre missile de croisière dans cinq à dix ans. Selon ces mêmes sources, les chercheurs français auraient déjà réalisé d'importants progrès, tant pour la mise au point du propulseur, mis à l'essai en 1979, que pour la définition de la charge nucléaire embarquée à bord d'un missile de croisière.

Les informations divulguées à Washington le sont à un moment particulièrement opportun. Américains et Soviétiques sont engagés dans des discussions sur une nouvelle limitation des armements stratégiques, et les gouvernements européens pressent le président Carter de ne fermer aucune option dans les négociations avec Moscou, y compris celle qui consisterait à limiter le rayon d'action du missile de croisière ou celle qui permettrait aux Américains de transférer la technologie nécessaire à leurs alliés. La révélation que la France est en mesure de concevoir son propre système d'armes peut donc modifier ou influencer le cours de ces négociations SALT.

Durant ces dernières semaines, à deux reprises, le conseil de défense, présidé par M. Valéry Giscard d'Estaing, a examiné les grandes lignes d'un programme nucléaire des années 1980-1990. La difficulté de ses choix, pour la France, ne tient pas seulement à des considérations financières ou techniques, mais bien davantage à l'évolution des grandes négociations internationales entre Moscou et Washington. On estime, en effet, à Paris, que la crédibilité d'une garantie nucléaire des Etats-Unis sur l'Europe dépendra largement des résultats des nouvelles discussions SALT et que, dans ces conditions, les pays européens s'estimeront encouragés ou non — selon les concessions américaines à Moscou — à développer leur propre dissuasion.

Pour l'heure, le gouvernement français a décidé de continuer son effort pour la mise au point de missiles à têtes multiples (principalement le missile M-4 des sous-marins stratégiques) et du missile A.S.M.P (air-sol à moyenne portée), de l'avion de combat Mirage-2000. La conception d'un satellite d'observation a également été retenue et un état de veille technologique sera maintenu sur le missile de croisière, c'est-à-dire que les recherches exploratoires continueront en faveur d'un tel engin.

UN « COMMANDO DELTA » REVENDIQUE UN ATTENTAT A CAMBRAI

Un engin de fabrication artisanale a explosé ce samedi 31 décembre, peu après 1 heure, devant la mairie de Marcoing (Nord) — localité dont le conseil municipal est communiste, — occasionnant de légers dégâts. L'attentat n'a pas été revendiqué.

En revanche, une personne affirmant être le « commandant en chef des commandos Delta pour le Nord-Pas-de-Calais » a téléphoné dans la soirée du 30 décembre au quotidien communiste régional *Liberté* pour revendiquer l'attentat commis dans la nuit du 26 au 27 décembre contre la Maison des syndicats de Cambrai (*le Monde* du 27 décembre) et annoncer d'autres attaques contre les locaux de la C.G.T., de la C.F.D.T. et du P.C.

Le numéro du « Monde » daté 31 décembre 1977 a été tiré à 509 992 exemplaires.

A B C D F G H

Après la collision au large du Cap

NOUVELLES CRAINTES DE CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE

La nappe de 15 000 tonnes de pétrole répandues sur la mer depuis la collision, survenue le 16 décembre 1977 entre les transporteurs « Venoil » et « Venpet » (« le Monde » daté 18-19 et du 20 décembre), menace de nouveau 350 kilomètres de la côte sud-africaine situés entre la baie de et celle de Plettenberg.

Les responsables sud-africains de la protection de la nature sont d'autant plus inquiets que cette région est l'une des plus sauvages du pays et que de forts vents de sud-est y poussent, depuis le 30 décembre, la nappe de pétrole.

Les plages de la baie de Plettenberg sont proches de la réserve naturelle de Tsitsikama, et déjà on signale que plusieurs espèces animales ont été atteintes. Une centaine de pingouins du Cap sont morts victimes des premiers effets de la pollution.

Au large, les services de protection continuent de déverser sur la nappe de pétrole, les détergents susceptibles de limiter la catastrophe.

● *Agressions dans la région d'Argenteuil.* — Sept personnes âgées ont été attaquées au cours de la nuit du 29 au 30 décembre à leurs domiciles, des pavillons isolés de la région d'Argenteuil (Val-d'Oise), par deux individus paraissant âgés de vingt-cinq à trente ans, armés de pistolets. Le « butin » de ces derniers s'élève à 6 250 francs.

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans

Le Monde

du lundi (daté 3 janvier)

- Une interview de M. Emilio Colombo, président du Parlement européen.
- Les perspectives économiques pour 1978, par David Blake.
- Les possibilités d'affaires en Chine, par Derrek Harris.
- Vive le Canada libre ? par Jacqueline Grapin.

Ce supplément est préparé en collaboration avec *La Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

AU SÉNÉGAL

Me Abdoulaye Wade sera candidat contre M. Senghor à l'élection présidentielle du 26 février

De notre correspondant

Dakar. — Pour la première fois depuis 1963, le président Senghor, qui va solliciter, le 26 février prochain, le renouvellement de son mandat à la tête de l'Etat, ne sera pas seul à briguer les suffrages de ses concitoyens. Il aura pour adversaire Me Abdoulaye Wade, secrétaire général de la principale formation de l'opposition, le parti démocratique sénégalais (P.D.S.)

Réuni en congrès à Dakar, vingt-quatre heures seulement après le parti socialiste au pouvoir (*le Monde* du 28 décembre), le P.D.S. a, en effet, décidé vendredi 30 décembre, d'opposer son dirigeant au président de la République sortant.

Le P.D.S. espère rallier le soutien des formations de l'opposition de gauche, qui sont illégales, mais regroupent des militants nombreux et assez bien formés.

En attendant, le P.D.S. paraît avoir été sensiblement renforcé ces tout derniers temps par l'afflux d'anciens militants du parti socialiste — bien souvent des notables — déçus d'avoir été éliminés des instances dirigeantes locales de la formation gouvernementale à l'occasion de récents scrutins internes. Plusieurs d'entre eux sont venus, vendredi matin 30 décembre, proclamer leur ralliement au milieu des applaudissements des mille cinq cents délégués qui, au son des tam-tams, scandaient avec entrain : « *Sopi, sopi, sopi!* » « *Changement, changement, changement !* »)

PIERRE BIARNES.

[Me Abdoulaye Wade est âgé de cinquante et un ans. Professeur agrégé de sciences économiques, docteur en droit, licencié ès lettres et titulaire du certificat d'études supérieures de mathématiques, il exerce la profession d'avocat à Dakar. Ancien doyen de la faculté de droit et des sciences économiques de Dakar, il est aussi expert-consultant de la Banque africaine de développement et de l'Organisation de l'unité africaine.

Sur le plan politique, Me Wade a été secrétaire général de l'association des étudiants du Rassemblement démocratique africain (R.D.A.) en France. Il a été membre du collectif des avocats ayant défendu les militants nationalistes pendant la guerre d'Algérie.

Il a créé le parti démocratique sénégalais (P.D.S.), principale formation de l'opposition légale en juillet 1974.]

En Argentine

DÉMISSION DU MINISTRE DU PLAN

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Le général Ramon Diaz Bessone, ministre du plan, a démissionné vendredi 30 décembre, a annoncé un communiqué de la junte militaire, sans donner d'autres précisions. Agé de cinquante-deux ans, issu de l'armée de terre, le général Diaz était le second dans la hiérarchie de la junte. Il remplaçait le général Jorge Videla, chef de l'Etat, lorsque ce dernier était en déplacement.

Le général Diaz avait été nommé ministre du plan le 25 octobre 1976. Ce poste avait alors été créé par le gouvernement militaire issu du coup d'Etat du 24 mars de la même année, pour élaborer une politique économique à long terme.

[Le général Ramon Diaz Bessone avait été considéré lors de sa nomination comme la « tête économique » du gouvernement militaire. Partisan d'une ligne « dure » et ultranationaliste, il s'était notamment fait le défenseur de l'industrie nationale face aux grandes sociétés étrangères, principalement américaines.

Sa démission, après que le général Videla ait publiquement renouvelé sa confiance au ministre de l'économie, M. José Martinez de Hoz, partisan d'une politique libérale ouverte au capitalisme international, signifie que la junte a tranché, au moins provisoirement, dans le débat économique qui opposait les deux hommes. L'opposition entre « nationalistes » et « libéraux » au sein de la junte ne disparaît pas pour autant.]